FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXII

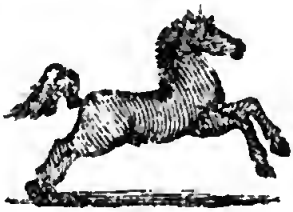

Palchetto 1

Num.° d' ordine 2

3-9-8

NAZIONALE
B. Prov.
I
1761
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

B. Fur.
I
1761

60798

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

Par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Françoise, et des Académies de Lyon et de Nancy.

TOME SEPTIÈME.

NOUVELLE ÉDITION, AUGMENTÉE.

ISTITUTO ORIENTALE NAPOLI BIBLIOTECA M. RIPA
BIBLIOTECA PROVINCIALE DI NAPOLI

A AVIGNON,

Chez FRANÇOIS CHAMBEAU, Imprimeur-Libraire.

1808.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GENÉRALE.

HUITIÈME ÉPOQUE.

L'EMPIRE GREC DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MÉDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu jusques vers la fin du quinzième siècle.

BIBLIOTECA PROVINCIAL DE MADRID

CHAPITRE PREMIER.

Progrès des Turcs depuis Othman jusqu'à Mahomet II. — Prise de Constantinople.

DEPUIS que Michel Paléologue avoit chassé les Latins de Constantinople en 1261, cet empire, déjà si foible avant les croisades, également déchiré par les Chrétiens,

Etat pitoyable de l'empire grec depuis Michel Paléologue.

par les Turcs, par ses propres membres, ne conservoit qu'un beau nom, sur le penchant de sa ruine. L'esprit monacal y sembloit éteindre les rayons du sens commun; de petites idées superstitieuses servoient de règles au gouvernement, et n'arrêtoient pas le cours des grands crimes. Andronic, fils de Michel Paléologue, se laissa persuader que, Dieu protégeant l'empire Grec, la marine étoit absolument inutile. On abandonna donc cette ressource, la plus avantageuse, la plus nécessaire. Qu'arriva-t-il? des pirates ravagerent d'abord le pays; les Turcs l'inonderent ensuite.

Un grand nombre de Turcs s'étoient réfugiés dans les montagnes, pour ne pas subir le joug des Tartares mogols. Ils reparurent au commencement du quatorzième siècle, sous la conduite d'Othman dont la postérité règne encore, et à qui l'empire des Ottomans doit sa naissance. Les conquêtes rapides d'Othman frayerent la route à celles de ses successeurs. Orcan, son fils, déjà maître d'une grande partie de l'Asie-mineure, venoit

Othman releve les Turcs.

Orcan, son fils, gendre de Cantacuzene

fondre sur la Thrace, lorsque Cantacuzene, collègue de l'empereur Jean Paléologue I, lui donna sa fille en mariage pour l'arrêter. Cantacuzene, qui avoit usurpé l'empire, finit par se faire moine. Jean Paléologue, après avoir mendié inutilement du secours en Italie, et s'être soumis au pape Urbain V, fut réduit en 1370 à faire un traité honteux avec Amurath, fils d'Orcan, auquel il paya tribut. Le sultan avoit passé le détroit, avoit conquis Andrinople, et répandoit par-tout la terreur. Il établit la milice des Janissaires, telle qu'on la voit encore de nos jours. Un chrétien transfuge l'assassina. Bajazet, son fils, surnommé *Ilderim* (le Foudre), fut encore plus redoutable. Les conquérans ne dégénerent ordinairement, que lorsqu'ils goûtent en repos les fruits délicieux de la conquête.

Amurath rend Constantinople tributaire

Tout l'empire Grec se réduisoit presque à l'enceinte de Constantinople. Cependant la discorde y régnoit toujours. Andronic, fils aîné de Jean Paléologue, se révoltoit contre son père, qui l'avoit condamné à perdre les yeux. Les

Troubles à Constantinople fomentés par les Génois.

Génois, devenus par leur marine les maîtres du commerce, et même d'une partie de la ville, fomentoient ces dissentions. L'empereur fut deux ans prisonnier. Ayant recouvré son autorité, il entreprit de fortifier Constantinople ; mais Bajazet lui envoya ordre de démolir les ouvrages, et les ouvrages furent démolis. Quel présage d'une ruine inévitable et prochaine !

Les princes d'Europe marchent contre Bajazet I.

Cependant les progrès du Turc en Europe alarment, excitent à la guerre les princes Chrétiens. L'élite de la noblesse française accourt sous les ordres de Jean Sans-Peur, alors comte de Nevers. Sigismond, roi de Hongrie, et depuis empereur, commande l'armée. Il assiège Nicopolis sur le Danube. Bajazet vient, examine : il voit que ses ennemis n'ont que du courage, sans prudence ; il les attire dans une embuscade, et remporte une grande victoire en 1396. On lui reproche le massacre de presque tous les prisonniers ; mais les Français lui en avoient donné l'exemple avant la bataille. C'étoit le tems où la France étoit en proie

Ils sont défaits à Nicopolis en 1396.

à la fureur des factions sous Charles VI : l'humanité n'y étoit guère plus connue que chez les Turcs.

Déjà Constantinople est assiégée. Manuel Paléologue, fils et successeur de Jean, achète une apparence de paix, en se soumettant à un tribut annuel de dix mille pièces d'or, en s'obligeant à laisser bâtir une mosquée, et à recevoir un cadi, qui devoit juger les Turcs domiciliés dans la ville. Voyant ensuite se former un nouvel orage, il part : il donne le spectacle de la foiblesse à l'Italie, à la France, à l'Angleterre ; implorant le secours de tout le monde, ne trouvant personne en état de le secourir, quoique l'esprit des croisades subsistât avec tant d'autres folies. Un conquérant Tartare fut son unique ressource.

Mar Paléol gue me die de cours tous cô

Timour ou Tamerlan, que l'on dit issu de Genghiz-Kan par les femmes, né dans la Sogdiane, (aujourd'hui le pays des Usbecs) doué du génie, des talens et du courage qui forment et exécutent les grands desseins, avoit déjà subjugué la Perse, les Indes et la Syrie. Les ennemis de Bajazet,

Tam se dé contr jazet,

Musulmans et Chrétiens, l'attirèrent dans l'Asie-mineure, comme un héros seul capable de les délivrer. Il envoie des ambassadeurs au sultan, et le menace de la guerre, s'il ne restitue ce qu'il a pris aux uns et aux autres. Bajazet marche contre lui, le joint près d'Ancyre en Phrygie (Angouri), et perd, en 1402, une fameuse bataille, où périrent, dit-on, plus de trois cents quarante mille hommes. Le sultan resta prisonnier. Selon les historiens orientaux, il fut traité généreusement par le vainqueur, au lieu d'être enfermé dans une cage de fer et foulé aux pieds, comme on le raconte ordinairement.

Il le bat et fait prisonnier.

La défaite des Turcs ne leur fit perdre que des hommes, soit que Tamerlan trouvât trop de résistance dans leur bravoure, soit que d'autres motifs l'appellassent loin de l'Asie-mineure. Manuel se croyoit cependant hors de péril. Il détruisit la mosquée de Constantinople; il reprit quelques places. Des guerres civiles, allumées entre les fils de Bajazet, fortifièrent ses vaines espérances. Mais

Les Turcs se soutiennent cependant.

après la mort de Mahomet I, qui avoit détrôné et fait mourir son frère Moyse ou Musa, Amurath II, fils de ce Mahomet, assiégea bientôt Constantinople. Il leva le siège pour étouffer la révolte de Mustapha son frère. Il s'empara ensuite de Thessalonique, soumise depuis peu aux Vénitiens. Constantinople se vit menacée plus que jamais.

Amurath II menace Constantinople.

Manuel étoit mort sous l'habit de moine. Jean Paléologue II, son successeur, se jetta, comme nous l'avons raconté, entre les bras des Latins. Il crut acheter leurs secours en se réunissant à leur église : il n'y gagna que la haine de ses sujets. A son retour en 1440, il trouva le peuple ameuté par les moines, furieux de ce qui s'étoit fait à Florence. Les évêques de sa suite, détestés comme des infidèles pour avoir signé l'union, se rétracterent la plupart ; et lui-même il perdit beaucoup de son zèle, quand il cessa de la croire utile à ses intérêts. Pour peu qu'on réfléchisse sur le caractère sophistique et superstitieux des Grecs, sur l'autorité des moines parmi eux, sur

Les Grecs rompent l'union faite avec l'Eglise romaine.

les raisons particulières qu'ils avoient de haïr les papes, sur la conduite des anciens croisés à Constantinople, on n'aura pas de peine à concevoir les raisons qui perpétuerent le schisme.

Huniade arrête Amurath.

Cependant Amurath faisoit la guerre en Hongrie, où régnoit Ladislas VI, roi de Pologne, que les Hongrois avoient couronné, au préjudice du jeune Ladislas, fils posthume de l'empereur Albert. Le célèbre Jean Huniade, à la tête des armées hongroises, arrêta ce terrible conquérant. Il le força de lever le siège de Belgrade; il le battit en plusieurs rencontres et le réduisit à demander la paix. Ladislas et Amurath jurerent en 1444 une treve de dix ans. Celui-ci, dégoûté de la fortune, remit le sceptre à son fils Mahomet II; mais une noire perfidie des Chrétiens l'arracha de sa retraite, malheureusement pour eux.

Abdication du sultan.

Treve rompue indignement avec les Turcs.

Les Turcs, se reposant sur la treve qu'ils observoient religieusement, avoient porté leurs forces en Asie. Ce fut une raison de les attaquer, parce qu'on crut facile de les vaincre et d'en délivrer

l'Europe. Le cardinal Julien Césarini, légat d'Eugene IV, homme violent et fourbe, qui s'étoit signalé dans la croisade contre les Hussites, persuada que le traité avec les Turcs n'obligeoit point; qu'il étoit nul, impie, étant conclu sans l'approbation du pape; et que l'on pouvoit, qu'on devoit même le violer. Eugene confirma ce jugement, ordonna de rompre la treve, délia Ladislas de ses sermens, selon l'usage établi à Rome depuis plusieurs siècles.

Par quel incroyable aveuglement, cette maxime absurde qu'*on ne doit pas garder la foi aux hérétiques, aux infidèles*, avoit-elle triomphé des premiers principes de la conscience et de la raison? Comment ne voyoit-on pas que, si la doctrine du parjure réussissoit dans quelque occasion passagere, elle conduisoit nécessairement aux suites les plus funestes? qu'elle autorisoit les ennemis à se jouer de même des sermens; qu'elle détruisoit la foi publique; qu'elle rompoit les liens de la société, et substituoit au droit des gens le brigandage et la fureur? Les Chré-

Fat princi des C tiens lors.

tiens eurent tout lieu de se repentir de leur trahison.

1444. Amurath les défait à Warna, et abdique encore.

Transporté d'une juste colère, ne respirant que la vengeance, les Turcs prient Amurath de se remettre à leur tête ; car son fils Mahomet étoit trop jeune. Il marche contre les ennemis, les défait à Warna en Bulgarie, et Ladislas est tué dans cette bataille avec le cardinal Julien. Une chose plus étonnante est de voir Amurath vainqueur, abdiquer l'empire pour la seconde fois.

Scanderberg enleve l'Albanie aux Turcs.

Il fut encore arraché de sa retraite par les exploits de Géorge Castriot, surnommé Scanderberg, (*seigneur Alexandre*), fils d'un prince d'Albanie, autrefois l'Epire. Ce jeune héros, emmené pour ôtage après que sa patrie eut été conquise, élevé dans la cour d'Amurath, étoit parvenu à ses bonnes graces par des talens et une valeur extraordinaires. Ayant appris la mort de son père, il résolut d'enlever aux Turcs la ville de Croie, capitale de l'Albanie. Il commandoit quelques troupes. Un secrétaire de la cour passa près de son camp. Il le contraignit

de signer un ordre au gouverneur de Croie, pour que la place lui fût remise. Ce faux ordre eut son effet. Scanderberg massacra la garnison, et attira sous ses drapeaux les habitans du pays. Il profita si bien de l'avantage que lui donnoient les montagnes, qu'Amurath ne put jamais le vaincre. Le sultan mourut en 1451. Son fils devint la terreur des Chrétiens.

Mahomet II, qu'on peint ordinairement de couleurs si odieuses, joignoit aux vices des conquérans, à l'injustice et la cruauté, une grandeur d'ame, une prudence et des lumières qui méritent des éloges. Il savoit plusieurs langues, il aimoit les arts, il cultivoit l'astronomie, deux fois il avoit montré une rare modération, en voyant son père sortir de la solitude pour remonter sur le trône. Trouveroit-on son égal parmi les princes contemporains? A l'âge de vingt-deux ans, il exécuta le grand projet de ses pères: il s'empara de Constantinople en 1453.

Mahom II. succe seur d'A murath I

Le siège de cette capitale offre des objets intéressans. La haine

1453. Siége

Constantinople. théologique agita les Grecs jusqu'à la dernière extrémité : ils combattirent néanmoins avec le courage du désespoir. Mahomet, ne pouvant forcer le port, que défendoient des chaînes énormes, fit couler en une nuit, sur des planches enduites de graisse, une partie de sa flotte, l'espace de deux lieues, par un chemin de terre. Il se trouva tout-à-coup maître du port, par cette entreprise presque incroyable. On prétend qu'il avoit une pièce d'artillerie si prodigieuse, qu'il fallut soixante et dix paires de bœufs pour la traîner. Sur quoi M. de Voltaire observe qu'une très-grande quantité de poudre ne pouvant s'allumer à la fois, le boulet ne pouvoit produire un effet bien considérable. Peut-être, dit-il, les Turcs par ignorance employoient de ces canons, et peut-être les Grecs par la même ignorance en étoient effrayés. Constantin Paléologue, successeur de Jean II, fut tué dans la foule des combattans, lorsque les Turcs forcerent la place. Sous le règne d'un Constantin, Constantinople devoit subir le joug de

Constantin Paléologue tué, et la ville prise.

l'Alcoran! Rome avoit subi le joug des barbares sous un Auguste!

Mah. ne se porte point barba

Tout sanguinaire qu'étoit Mahomet, la manière dont il traita les vaincus lui fait honneur. Il leur laissa des églises ; il installa lui-même un patriarche ; il contint la fureur des soldats ; il fit de magnifiques obsèques à l'empereur ; il rendit Constantinople heureuse et florissante. Enfin quelques reproches qu'il mérite à certains égards, le grand homme se montre à travers ses vices.

Suc des Tu sous s regne.

Huniade eut la gloire de sauver Belgrade, assiégée par le sultan. (*) Les chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malthe, lui résisterent dans leur isle avec le même succès. Mais il reconquit l'Albanie après la mort de Scanderberg.

(*) Jean Capistran, franciscain canonisé, un des plus grands zélateurs contre les Hussites, les Juifs et les Turcs, étoit de cette expédition comme prédicateur de croisade. Huniade et lui, dans leurs relations, ne dirent pas un mot l'un de l'autre. A qui des deux attribuer la gloire du succès, au prédicateur ou au général? La question n'étoit pas bien décidée en ce tems-là ; elle paroît l'être aujourd'hui.

Il s'empara de Trebizonde, où restoit encore un nom d'empire grec. Il porta ses armes jusqu'à Trieste. Il menaçoit Venise, et disoit au sujet de la cérémonie singulière où le doge épouse la mer adriatique, *qu'il l'enverroit consommer son mariage au fond de la mer.* Ses lieutenans prirent Otrante, pénétrerent dans la Calabre. L'Italie, l'Europe entière tremblerent comme du tems des Arabes.

Sa mort en 1481. Ce terrible conquérant mourut en 1481, dans un âge où il pouvoit encore exécuter les plus vastes entreprises, n'ayant que cinquante et un an. Sa postérité règne toujours à Constantinople. Les lettres et les sciences en sont bannies. Les Grecs étoient devenus trop méprisables, pour que les Turcs, dont le gouvernement et la religion étoient fixés, adoptassent leurs lois, leurs coutumes, leurs opinions et leurs goûts. Il en fut de cette conquête, comme de celles des Germains, destructeurs de l'empire d'occident: elle éteignit le peu de lumière qui restoit.

Aucune puissance de l'Europe ne prit les armes pour sauver Constantinople. On y étoit cependant plus intéressé sans doute qu'à la conquête de Jérusalem. Mais la foiblesse des états, les dissentions intestines, l'expérience de tant de malheurs produits par ces guerres éloignées, le défaut de politique et d'harmonie entre les princes, peut-être aussi les embarras de la cour de Rome, qui n'avoit plus le même empire, furent cause que les armes ottomanes rencontrerent si peu d'obstacles. De grandes armées, sous des chefs tels qu'Huniade ou Scanderberg, auroient probablement confondu les espérances de Mahomet. Revenons aux affaires de l'occident.

Aucune puissance de l'Europe ne défendit Constantinople; pourquoi.

CHAPITRE II.

Fin du règne de Charles VII. — Louis XI, jusqu'à la mort du dernier duc de Bourgogne.

Fin de Charles VII.

CHARLES VII, ayant chassé les Anglais par les armes de ses illustres capitaines, des Dunois, des Richemont, des la Hire, etc. continua de réparer par un sage gouvernement les maux affreux de la nation. Son fils Louis, génie dangereux et mauvais cœur, empoisonna la fin de sa vie en se révoltant. Il se retira chez le duc de Bourgogne, il se rendit même suspect de méditer un parricide. Charles mourut de chagrin en 1461.

Réforme de l'université.

Sous son règne furent restreints les privilèges de l'université de Paris, qui sortant de sa sphère et s'ingérant dans les affaires d'état, inquiétoit alors le gouvernement plus qu'elle n'éclairoit les citoyens. Mais ce qu'il importe sur-tout d'observer, c'est l'établissement de quinze compagnies

d'ordonnance, chacune de six cents chevaux, et d'un corps de quatre mille fantassins. C'étoient des troupes réglées, toujours prêtes à prendre les armes. On établit pour leur entretien la *taille* perpétuelle. D'abord elle ne fut que de dix-huit cents mille francs; mais elle croîtra sous chaque règne. Il est facile de juger quelle force une armée permanente donnoit à l'autorité royale. Sans ce moyen, le seul infaillible, comment soumettre l'indépendance des vassaux?

Troupes réglées.

Taille perpétuelle.

Nous ne devons pas ignorer qu'un riche négociant, Jacques Cœur, contribua beaucoup au succès des armes françaises, par les secours qu'il fournit au roi. Le ministère des finances fut le prix de ses services, et ne le mit point à couvert des injustices de cour. Ses ennemis vinrent à bout de le perdre. On l'accusa d'avoir empoisonné Agnès Sorel; accusation si absurde qu'elle tomba d'elle-même. On l'accusa sur-tout d'avoir envoyé des sommes aux Musulmans, avec lesquels il trafiquoit. Il se justifia en alléguant la

Jacques Cœur, négociant, devenu ministre des finances, indignement persécuté.

permission de deux papes pour trafiquer avec eux : apologie aussi bizarre que l'imputation. On lui donna pour juges ses ennemis mêmes, qui le condamnerent à l'exil, et le dépouillerent de ses biens. Qu'il eût les mains parfaitement nettes ou non, cette injustice, sous un bon prince, n'en est pas moins propre à faire gémir, et sur les mœurs du siècle, et sur les périls des grandes fortunes. Jacques Cœur ne trouva de secours que dans la reconnoissance de quelques particuliers.

1461. Idée du regne de Louis XI.

Louis XI, fils de Charles VII, étoit fourbe, hypocrite, superstitieux, cruel. Il affermit l'autorité royale, par des moyens plus convenables à un tyran que dignes d'un roi. Les traits de sagesse qu'on remarque dans son règne, n'ont pu effacer les noirceurs dont il est rempli. Tromper et opprimer furent le fond de sa politique. Mais il éprouva quelquefois qu'avec la finesse et la fourberie, on s'expose à la mauvaise foi d'autrui; et qu'en se faisant détester, on se rend malheureux par le pouvoir même dont on est avide. Ennemi

de la noblesse, il employa des ames basses qui le payerent de trahison. Soupçonneux et sanguinaire comme Tibère, comme lui il étouffa le mérite, il fit disparoître les grands hommes, il eut des esclaves au lieu de sujets. Cependant la monarchie lui eut des obligations, parce que du moins il la délivra de la tyrannie des seigneurs.

Pie II. change de principes, étant pape.

Dès le commencement, il tomba dans les pieges de la cour de Rome. Ænéas Sylvius Picolomini, célebre secrétaire du concile de Bâle, où il s'étoit signalé contre Eugene IV, ayant changé d'opinion pour des bénéfices, (car Eugene le gagna ainsi) avoit reçu la tiare en 1458, sous le nom de Pie II. Il eut soin d'abord de condamner les appels au concile général, *comme un abus exécrable et inoui dans l'antiquité.* Il vouloit absolument faire abolir la pragmatique de Charles VII, fondée sur les décrets mêmes de Bâle, dont il avoit soutenu l'autorité avec une extrême chaleur. Il y réussit, en faisant espérer au roi de mettre sur le trône de Naples René d'Anjou. Ferdinand

Abolition de la pragmatique de Charles VII.

d'Arragon, fils naturel et successeur d'Alphonse, fut cependant soutenu par le pontife. Louis, indigné d'être dupe, honteux de l'abolition de la pragmatique, permit au parlement de la maintenir en grande partie ; et les magistrats le vengèrent en bravant les foudres de Rome.

Lettre singulière du pape à Mahomet II.

Pour ne pas revenir à Pie II, qui se plaignoit que *le juge des juges, le pontife romain, fût soumis au jugement du parlement*, indiquons ici une de ses lettres adressée à Mahomet II. Il lui marque en substance : « Si vous » voulez étendre votre empire par- » mi les Chrétiens, vous n'avez » besoin que d'une petite chose » qui se trouve facilement, d'un » peu d'eau pour vous baptiser. » Alors nous vous appellerions » empereur des Grecs et de l'O- » rient : nous implorerions votre » bras contre les usurpateurs des » biens de l'Eglise romaine. A » l'exemple de nos prédécesseurs » Etienne, Adrien, Léon, qui » qui transfererent l'empire des » Grecs à Pepin et à Charlema- » gne, nous aurions recours à

» vous, et nous ne serions point » ingrats ». Cette lettre d'un Pape au Sultan turc, est peut-être moins étonnante, que les efforts de quelques écrivains pour y trouver les preuves d'un zèle admirable.

Ligue du bien public contre Louis XI.

Comme Louis XI vouloit surtout abaisser les grands, leurs cabales produisirent bientôt une révolte. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prince magnifique et généreux, qui, après sa réconciliation avec la couronne, paya la rançon du duc d'Orléans prisonnier en Angleterre, et sacrifia une haine violente au plaisir glorieux de faire du bien ; Philippe, dis-je, étoit trop vieux et trop sage pour allumer la guerre civile. Mais son fils Charles le Téméraire, ennemi personnel du roi, se ligua avec le duc de Berry, frère de Louis, et avec les ducs de Bourbon et de Bretagne, sous prétexte de réformer l'état, de soulager les peuples. Dunois lui-même, le vertueux Dunois se joignit aux rebelles ; tant les injustices du gouvernement étoient révoltantes.

Le roi fait un traité honteux pour le violer.

La bataille sanglante de Montlhéri, en 1465, ne décida rien.

Cependant le rusé monarque, dont la politique fut toujours de négocier pour tromper, fit la paix à des conditions honteuses, cédant la Normandie à son frère, et démembrant le domaine en faveur des principaux chefs. Cette ligue appelée *du bien public* laissa subsister, augmenta même les maux publics, comme il arrive toutes les fois que l'ambition ou l'inquiétude se révolte avec le masque du zèle.

Il est soupçonné d'avoir fait mourir son frère.

On ne tarda point à connoître les vues de Louis. Il enleva la Normandie à son frère : nouvelle source de brouillerie. Il lui donna ensuite la Guyenne en appanage : mais le nouveau duc de Guyenne mourut bientôt, empoisonné par un moine son aumônier ; et le roi fut généralement soupçonné de ce crime. D'un autre côté, tandis qu'il travailloit sous main à soulever les Liégeois contre le duc de Bourgogne Charles, successeur de Philippe le Bon, il eut la confiance de s'aboucher avec lui à Péronne, sans doute pour lui tendre un piége. Sa perfidie fut malheureuse. La révolte de Liége éclata

Il tombe dans le piége, où il veut attirer le duc de Bourgogne.

plutôt

plutôt qu'il ne le pensoit. Le duc outragé et furieux, le tenant prisonnier, vouloit d'abord le faire périr ; mais il se contenta d'une satisfaction humiliante, et l'obligea de le suivre contre les Liégeois. Bientôt leur ville, réduite en cendres, éprouva toutes les horreurs de la vengeance la plus barbare.

Ambition et témérité de ce duc Charles.

Ces deux princes se brouillerent continuellement, au mépris de leurs traités. La mauvaise foi de l'un irritoit la fougue de l'autre. Enfin Charles tomba dans l'abîme que creuse la témérité. Maître des deux Bourgognes, de l'Artois, de la Flandre, de presque toute la Hollande, il avoit acheté les domaines d'un duc d'Autriche en Alsace ; et tant de puissance et de richesse ne satisfaisoit pas son ambition. Il vouloit le titre de roi ; il se proposoit d'assujettir les Suisses, de conquérir la Lorraine. En vain les Suisses lui représenterent par une députation la pauvreté de leur pays, qui ne valoit pas, disoient-ils, les mors de ses chevaux, ni les éperons de ses chevaliers. Il marcha contre eux, il s'engagea dans leurs défilés, il

Battu par les Suisses, il est tué en Lorraine.

fut battu en 1476 à Granson et à Morat. L'année suivante, il alla encore se faire battre à Nancy, où il fut tué.

Simplicité des Suisses.

Une particularité digne de l'histoire, c'est qu'après la bataille de Granson, sa vaisselle d'argent se vendit pour vaisselle d'étain; son plus beau diamant, qu'on estime près de deux millions, passa de main en main pour la valeur d'un florin. Telle étoit la simplicité des Suisses. Un peuple, qui n'avoit pas même l'idée du luxe, étoit digne sans doute de la liberté acquise au prix de son sang. Il connoîtra mieux dans la suite les douceurs de la société et les agrémens de la vie. Heureux s'il en use toujours avec sagesse, sans se corrompre, sans envier l'opulence, et sans perdre les sentimens d'égalité, qui nourrissent la vertu républicaine! Je parlerai ailleurs du gouvernement des Treize-Cantons : il commençoit à se former.

La Bourgogne réunie à la couronne de France.

Marie, fille du duc Charles, étant sa seule héritière, le duché de Bourgogne, fief masculin, fut réuni à la couronne par la loi des

appanages. On pouvoit y réunir tout le reste, en mariant la princesse avec le dauphin. Louis en forma le dessein, et s'y prit mal. Il inspira de la défiance à Marie; il se rendit odieux aux Flamands. Ce peuple indocile et factieux saisit les rênes du gouvernement, fit exécuter deux ministres de sa souveraine, l'obligea d'épouser Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage sera une source de guerres et de calamités pour les peuples.

Mariage de l'héritiere du duc avec Maximilien d'Autriche.

CHAPITRE III.

Factions d'Yorck et de Lancaster, qui détruisent la race des Plantagenets.—Traité de Pecquigni.

DEPUIS long-tems les factions d'Yorck et de Lancaster, la premiere désignée par la *rose blanche*, la seconde par la *rose rouge*, s'acharnoient l'une contre l'autre en Angleterre, où le génie turbulent et féroce de la nation se livroit à toute la rage des discordes civiles. Nous avons vu la maison de

Le duc d'Yorck se révolte contre Henri VI

Mortimer dépouillée de la couronne par le duc de Lancaster, qui régna sous le nom de Henri IV. Richard, duc d'Yorck, héritier de cette maison, entreprit de faire valoir ses droits, contre le foible Henri VI. Il se révolta; et en 1455, il fit le roi prisonnier à la bataille de Saint-Albans. Naturellement moderé, irrésolu, il laissa le titre de roi à Henri, et se contenta d'avoir celui de protecteur.

La reine Marguerite d'Anjou combat en héroïne.

Une femme comparable aux héros de la chevalerie, la reine Marguerite d'Anjou, rétablit l'autorité royale, mais pour peu de tems. Elle perdit la bataille de Northampton en 1460, contre le fameux comte de Warwick. Henri fut encore prisonnier. Sa femme le délivra encore par deux victoires, dont l'une coûta la vie au duc d'Yorck. Edouard, fils de ce duc, jeune prince aussi brave qu'ambitieux, soutint avec plus de succès les prétentions de son père. Il fut proclamé à Londres en 1461. Il gagna aussi-tôt sur Marguerite la sanglante bataille de Touton. Trente six mille hommes

1461. Edouard IV détrône Henri.

furent les victimes de cette journée. Le parlement reconnut ensuite le droit du plus fort, malgré les actes de trois règnes en faveur de la maison de Lancaster. Ainsi jusqu'aux lois et aux principes, tout dépend des caprices de la fortune !

Marguerite encore vaincue et fugitive.

L'intrépide Marguerite, avec quelques secours de Louis XI et de l'Ecosse, revient attaquer l'usurpateur. Elle est encore battue à Hexham, en 1464. Fuyant dans les bois, elle rencontre un voleur, qui fond sur elle l'épée à la main. *Approchez, mon ami*, lui dit-elle en lui présentant son fils, *je vous confie le fils de votre roi.* Le voleur l'admire, la met en sûreté. Bientôt elle se réfugie en France ; et le malheureux Henri VI demeure enfermé dans la tour de Londres.

Edouard s'attire la haine du comte de Warwick.

Edouard IV cimentoit de sang un trône acheté par tant de massacres ; mais plus il se montroit cruel, plus il s'exposoit aux révolutions. Une faute où l'entraîna l'amour changea la face des affaires. Tandis que Warwick, à qui il devoit principalement la couronne,

négocioit pour lui un mariage avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France, il épousa secrètement Elisabeth Wideville, veuve d'un simple gentilhomme, dont il étoit éperdument amoureux sans pouvoir séduire sa vertu. A cette nouvelle, Warwick indigné repasse en Angleterre, forme des cabales, attire dans son parti les mécontens, et même le duc de Clarence, frère du roi. Il va se réconcilier avec la reine Marguerite, son ennemie mortelle; il entreprend de rétablir le roi qu'il a détrôné, de détrôner celui qu'il a établi.

Cabales de ce seigneurs.

A peine peut-on imaginer la promptitude de l'exécution. Il arrive; plus de soixante mille Anglais se rangent sous ses drapeaux. Edouard s'enfuit après un combat nocturne. Onze jours suffisent pour lui enlever le royaume.

Henri VI rétabli.

Henri VI, tiré de sa prison, est de nouveau reconnu; et le parlement abroge les actes par lesquels tant d'autres actes étoient abrogés.

Nouvelle révolution sept mois après. Edouard IV, ayant obtenu

Nouvelle révolution soudaine.

un foible secours du duc de Bourgogne, débarque avec deux mille hommes sur les côtes d'Angleterre, pour se remettre seulement, dit-il, en possession de son duché d'Yorck. Ses partisans accourent. Warwick combat à Barnet, sans attendre la reine Marguerite ; il perd la bataille et la vie. L'héroïne combat à son tour à Teukesbury ; elle perd la bataille et la liberté. Le prince de Galles, son fils, prisonnier comme elle, parle fièrement au vainqueur, en reçoit un soufflet, est égorgé sur le champ par les ducs de Glocester et de Clarence. Ce dernier avoit trahi Warwick, et s'étoit joint au roi son frère. Enfin la mort de Henri VI, assassiné peu de jours après, fait le dénouement d'une si affreuse tragédie.

1471. Meurtres des princes.

Des mœurs atroces n'empêchoient point Edouard de se livrer aux plaisirs. C'étoit même sa passion dominante ; mais la haine nationale pour le nom français, excitée par les intrigues de Charles le Téméraire, qui vivoit encore, le réveillant au sein de la volupté, il somma Louis XI de

Edouard IV attaque la France.

restituer la Normandie et la Guienne. Il vint, à la tête d'une armée nombreuse, pour arracher ce qu'il ne pouvoit obtenir.

Louis XI achete une treve.

Si le fougueux Bourguignon ne s'étoit pas précipité sur la Lorraine, au lieu d'attendre les Anglais, la France avoit tout à craindre. Louis évitoit soigneusement la guerre : la ruse et l'argent étoient ses armes. Peu sensible à l'honneur, pourvu qu'il éloignât le danger, il entre en négociation, il corrompt les ministres d'Angleterre, il achete par le traité de Pecquigni, en 1475, une treve honteuse de sept ans, pour une pension ou un tribut annuel, de cinquante mille écus d'or. Le seul article honorable du traité fut la délivrance de Marguerite d'Anjou. Le roi paya sa rançon, et cette héroïne vint finir ses jours dans sa patrie.

Traité de Pecquigni.

Edouard fait périr son frère.

Comme l'ordre des idées est préférable à celui des dates, suivons rapidement jusqu'au bout l'histoire tragique des deux *roses*. Edouard IV, aussi cruel que voluptueux, souillé du sang royal d'Yorek, verse encore celui de

son frère, le duc de Clarence, à qui cependant il devoit en partie la dernière révolution. Il le haïssoit, le soupçonnoit : il le fait arrêter, et le livre au parlement alors esclave de la cour. On le condamne à mort, sans aucune preuve de crime capital ; on lui laisse seulement le choix du supplice ; et ce prince bizarre est noyé, comme il le demande, dans un tonneau de malvoisie.

Après la mort d'Edouard IV, usurpation atroce du duc de Glocester, Richard III.

Edouard meurt en 1482, lorsqu'il se préparoit à recommencer la guerre contre la France. Le duc de Glocester son autre frère, monstre de scélératesse, régent du royaume, pendant la minorité d'Edouard V, fils aîné du dernier roi, forme le projet de s'emparer de la couronne d'Angleterre. Au premier coup-d'œil, rien ne devoit paroître plus chimérique ; car non-seulement il y avoit deux enfans d'Edouard IV, mais il y en avoit aussi du duc de Clarence, l'aîné de Glocester. Cette considération ne l'arrête point. Il se délivre par un meurtre de lord Hastings, grand-chambellan et sujet zélé. Il a le front de publier que le feu

roi et le duc de Clarence étoient bâtards, diffamant ainsi sa propre mère, encore vivante. Il se donne pour seul héritier légitime; il est proclamé par quelques miserables, dont les acclamations achetées lui paroissent la voix du peuple; il fait assassiner dans la tour le jeune Edouard, et le duc d'Yorck son cadet. Il règne déjà en 1483, et la force contraint ensuite le parlement à le reconnoître, sous le nom de Richard III.

Richard détrôné par le comte de Richmond Henri VII.

Tant d'horreurs ne pouvoient que révolter une nation courageuse. Le parti de Lancaster se ranima. On jeta les yeux sur Henri, comte de Richmond, petit fils de cet Owen Tudor qui avoit épousé la veuve de Henri V. Il étoit l'héritier de la maison de Lancaster, mais par les femmes, et même par une branche légitimée, que l'acte de légitimation excluoit de la couronne. Richmond proscrit avoit cherché un asyle en Bretagne. La haine qu'inspiroit la tyrannie, étoit seule capable de le placer sur le trône. Voici un nouvel exemple de ces révolutions soudaines, si communes dans l'his-

toire d'Angleterre. Avec environ deux mille hommes, fournis par la France, le comte arrive sur les côtes de Galles en 1485. Il a aussi-tôt une armée; il attaque Richard à Bosworth; celui-ci, abandonné par un de ses généraux, perd la bataille et meurt en combattant avec beaucoup de courage.

Maison de Plantagenet éteinte dans le sang.

Ainsi après trente années de guerre civile, après douze batailles rangées et des barbaries sans nombre, fut éteinte dans des flots de sang la maison d'Anjou Plantagenet, qui régnoit depuis trois cent trente ans. Ainsi les parens, les frères, acharnés les uns contre les autres, se servirent tous mutuellement de bourreaux, en déchirant les entrailles de leur patrie. Si l'ambition n'est pas effrayée de ces terribles événemens, que les peuples du moins tremblent d'être les instrumens de sa fureur, pour en devenir tôt ou tard les victimes!

Henri VII se munit d'une bulle du pape

Richmond, proclamé roi sous le nom de Henri VII, s'avisa de faire confirmer ses droits par une bulle du pape; il les croyoit donc

foibles et incertains, quoique le parlement eût déclaré que le droit de succession résidoit dans sa personne. Il épousa Elisabeth, fille d'Edouard IV, comme le souhaitoit la nation, et réunit ainsi les titres d'Yorck à ceux de Lancaster.

Idée de son regne.

Presque toujours tranquille, pendant un règne de vingt-quatre ans, il abaissera la haute noblesse, il étendra les prérogatives de la couronne, il gouvernera l'Angleterre à peu près comme Louis XI gouvernoit la France, avec moins de rigueur, mais avec les mêmes vues d'intérêt et de politique.

L'autorité royale devoit s'accroître.

Que les rois eussent alors pour but d'étendre leur autorité, ce pouvoit être l'effet des passions sur le trône. Cependant le bien public sembloit l'exiger, puisqu'il n'y avoit guère d'autre moyen d'établir l'ordre, et de faire régner les lois. De vastes monarchies déchirées sans cesse, non par un zèle de liberté politique, mais par des factions de seigneurs toujours disposés à envahir : c'est le tableau que l'histoire nous offre dans plusieurs siècles. Comment réprimer de tels désordres, si l'autorité royale restoit impuissante ?

CHAPITRE IV.

Particularités du règne de Louis XI.

Louis étoit mort en 1483. Rassemblons ici sur un point de vue général quelques traits intéressans de son règne, que nous n'avons pu placer ailleurs. S'il mit les rois *hors de page*, suivant l'expression de François I, s'il fit plier les grands sous le joug, ce ne fut qu'à force d'injustices et de cruautés. On vit tomber sur un échafaud les têtes les plus illustres ; le connétable de Saint-Paul son beau-frère, le comte d'Armagnac, le duc d'Alençon, le duc de Nemours, les enfans du dernier furent arrosés du sang paternel, par ordre du roi. Ces exécutions pouvoient être la peine des révoltes ; mais la tyrannie présida plus que l'équité à la plupart des jugemens. Les soupçons tinrent souvent lieu de preuves ; et les soupçons se multiploient, à proportion de la haine qu'inspiroit le sombre monarque.

Cruautés de Louis XI envers les grands.

Un prévôt sanguinaire, son ami, ministre de ses vengeances, Tristan l'Hermite, est célebre parmi les inventeurs des supplices. Quel ami d'un roi de France.

Tous les grands fiefs, excepté la Bretagne et la Flandre, réunis à la couronne.

Sans la force militaire établie sous le dernier règne, et sans le soin qu'eût Louis XI d'éviter la guerre aux dépens même de son honneur, un tel gouvernement auroit essuyé de rudes secousses. Les circonstances lui furent favorables. Des anciens grands vassaux, il ne restoit que les ducs de Bretagne et de Bourgogne. La mort du dernier sans enfans mâles augmenta le pouvoir de la couronne, qui auroit infiniment gagné si sa fille eût épousé le dauphin. On acquit encore la Provence, par le testament du comte de la Marche, neveu et héritier de René d'Anjou.

Pourquoi l'anarchie féodale tomboit tous les jours.

Depuis que les seigneurs s'étoient ruinés pour les croisades; que les peuples avoient été affranchis de la servitude; que l'appel aux justices royales étoit solidement établi; que les parlemens composés de jurisconsultes suivoient des principes constans; que

es rois ordonnoient en législateurs, et recouvroient les principaux droits de la souveraineté, chaque jour l'anarchie féodale tomboit en ruine.

Les états, assemblés en 1468, firent un réglement très-propre à prévenir les désordres, qu'avoit tant de fois occasionnés le démembrement de la monarchie. Ils déclarerent que la Normandie ne pouvoit se détacher de la couronne, et que le roi pouvoit s'en tenir, par rapport à son frère, à une déclaration de Charles V, sur l'apanage des enfans de France : on l'avoit fixé à douze mille livres de rente, en fonds de terre, érigés en duché ou en comté. Ces douze mille livres en feroient aujourd'hui environ cent vingt-quatre mille. Réglement sur les apanages.

Un monarque plein de vices et de contradictions, absolu sans dignité, populaire sans bonté, injuste par système, et zélé pour l'administration de la justice; fourbe et perfide, en montrant sa finesse à découvert; violant les premiers devoirs de la morale, et se livrant aux superstitions les plus ridicules; se parant du titre de Contradictions dans Louis XI.

très-Chrétien, et rendant sa religion méprisable ou odieuse ; tyran de ses sujets, et timide esclave de son médecin ; Louis XI avilit la royauté, et cependant la fortifia. C'est qu'il sut employer un ressort très-efficace, l'argent. Il avoit augmenté la taille de trois millions. A l'entendre, il ne prenoit le bien du peuple, que pour épargner son sang ; comme si l'on ne pouvoit épargner tout à la fois l'un et l'autre. Il eut du moins la prudence de mépriser cette funeste ambition, qui aime mieux s'étendre que s'affermir. C'étoit réellement épargner le peuple.

L'argent fut son grand moyen.

La république de Gênes, mal gouvernée, parce que les nobles y opprimoient la multitude, avoit souvent cherché un maître, et ne savoit pas mieux obéir que conserver son indépendance. Elle s'étoit donnée à Charles VI, et révoltée contre lui ; elle s'étoit donnée tour-à-tour au marquis de Montferat, au duc de Milan, à Charles VII, et s'étoit soulevée contre tous. Elle voulut se donner à Louis XI, qui répondit, *je vous donne au diable*. Héritier des droits

Il ne voulut point de Gênes, qui se donnoit et se révoltoit.

Il ne pense point à Naples.

de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, il se garda bien de porter ses vues de ce côté-là. Son fils sera moins sage et s'attirera des malheurs.

Louis XI établit les postes, destinées d'abord uniquement aux affaires du roi et à celles du pape : l'université de Paris, en avoit donné l'exemple, par les courriers qu'elle entretenoit. Il créa l'ordre de Saint-Michel, qui, avec celui de la Toison d'Or, institué par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, servit beaucoup à faire tomber l'ancienne chevalerie. Il encouragea les Français au commerce, que leur ignorance abandonnoit aux étrangers. Il se proposoit de publier un code pour réformer la justice. Mais que penser d'un prince, dont les ministres furent un cardinal Balue et un Olivier le Daim ? Le premier, qu'il avoit tiré de la fange, ame vile et sans mœurs, le trahit en scélérat ; le second, devenu grand seigneur après avoir été son barbier, fut pendu pour un crime infame, au commencement du règne de Charles VIII.

Postes établies.

Ordre de St. Michel.

Commerce.

Indignes ministres de ce roi.

Sort du cardinal Balue.

La clericature, à plus forte raison l'episcopat et la pourpre romaine, mettoient ordinairement un criminel à l'abri des poursuites de la justice. Balue restoit detenu en prison. Mais un Légat prenant Louis par la conscience, obtint son elargissement, sous promesse qu'on le puniroit à Rome. Au lieu de punition, Il reçut à Rome les plus grands honneurs, parce qu'il avoit sacrifié les intérets de sa patrie aux desirs de cette cour.

CHAPITRE V.

Gouvernement orageux de Florence, jusqu'à Laurent de Médicis inclusivement.

L'ITALIE va fixer nos regards. Les Français y chercheront des conquêtes, et n'y trouveront que des tombeaux. Mais avant de suivre leurs guerres pour le royaume de Naples, jettons un coup-d'œil sur Florence, et voyons l'époque de la gloire des Medicis.

Florence s'y prend

C'est à Florence sur-tout que régnoit l'esprit de liberté, depuis

que les villes d'Italie avoient secoué le joug de l'empire d'Allemagne. Les Florentins, dont l'activité et le génie méritent de grands éloges, auroient fondé une république puissante et durable, s'ils avoient su éteindre la fureur des factions. Malheureusement cette simplicité de mœurs, qui doit être la base d'un état républicain; cette égalité, si nécessaire pour que tous les citoyens soient soumis aux mêmes lois; cet amour du bien général, auquel tout devroit céder, ne pouvoient renaître que par des prodiges de législation, dont l'Italie moderne ne fournit aucun exemple.

mal pour fonder une république.

Après la mort de Frédéric II, les Guelfs et les Gibelins parurent se réconcilier à Florence. On confia le gouvernement à douze magistrats annuels. On choisit deux juges étrangers pour décider les affaires; tant on craignoit que des citoyens ne fissent ombrage aux citoyens. Ces commencemens furent si heureux, qu'en dix années les Florentins entraînerent dans leur alliance Pistoie, Sienne, Arezzo, soumirent Volterra,

Gouvernement heureux, mais court après la mort de Frédéric II.

et dominerent dans la Toscane.

Factions et révolutions.

Bientôt les factions se ranimerent. Les Guelfs chasserent les Gibelins ; ceux ci à leur tour chasserent les Guelfs. Ce ne fut longtems qu'une suite perpétuelle de troubles, de variations et de violences. Les nobles, les *citadins* ou bourgeois, le petit peuple, firent encore autant de partis inconciliables.

La noblesse fut exclue du gouvernement.

En 1282, on exclut toute la noblesse du gouvernement. Il fut remis à des marchands et des artisans, avec le titre de *seigneurs*.

Gonfalonier.

Ensuite on créa un Gonfalonier tiré du peuple, qui ayant des troupes à ses ordres, devoit prêter main forte à la seigneurie. La nouvelle administration produisit de nouveaux désordres pour contenir les nobles dans le devoir,

Justice arbitraire.

on imagina un moyen tout propre à les révolter. Comme les témoins n'osoient déposer contre eux, on autorisa les magistrats à juger sur le bruit public. On ne voyoit pas que la licence devoit augmenter par une justice arbitraire.

Les Florentins se déchirent.

Les nobles gagnerent du terrein, mais se diviserent en deux

factions *blancs* et *noirs*, armée l'une contre l'autre pour déchirer la patrie. On s'affoiblissoit toujours en se divisant. Les villes de Toscane cesserent d'obéir. Castruccio Castraccani, maître de Lucques et de Pise, fit trembler les Florentins. Ils s'étoient soumis pour cinq ans à Robert, roi de Naples ; Ils se soumirent à Charles, fils de Robert. Ils recouvrerent leur liberté en 1328, la perdirent encore, et la recouvrerent.

Cependant ils conservoient, malgré tant d'orages, une réputation imposante ; puisque sur l'offre qu'ils firent aux villes rebelles de renoncer à la souveraineté, et de se contenter de leur alliance, ces villes rentrerent volontairement sous leur domination. Le pape Grégoire XI et les Visconti leur firent la guerre, sans les dompter. On connoît le style de la cour de Rome en pareille circonstance. Voici néanmoins une singularité remarquable : le pape en jettant l'interdit sur la république, condamna les citoyens à l'esclavage, et livra au premier occu-

Cependant ils se maintiennent.

Bulle de Grégoire XI contre eux.

pant les biens de ce peuple excommunié.

Les réformes ne remédient à rien.

Il seroit inutile et ennuyeux de suivre plus en détail des agitations perpétuelles, de petites réformes toujours inutiles. A peine Florence avoit joui de quelques années de calme, que les tempêtes y renaissoient avec violence. Les Guelfs persécutoient les Gibelins ; le peuple ne pouvoit souffrir les nobles ; les nobles et les citadins cabaloient pour subjuguer le peuple. C'étoit l'image de la démocratie d'Athènes. Mais on n'avoit point eu de Solon, et l'on n'avoit pas encore l'humanité des Athéniens : aussi les discordes étoient-elles souvent sanguinaires.

Sagesse et autorité des Médicis.

Une famille enrichie par le commerce, les Médicis acquirent enfin, à force de mérite et de bienfaits, l'autorité nécessaire pour extirper tant d'abus. Silvestre Médici, (ou comme nous disons, de Médicis,) gonfalonier vers la fin du quatorzième siècle, jetta les fondemens d'une réforme qui eut d'abord très-peu de succès. Le peuple commença néanmoins à n'avoir plus le même empire.

Véri de Médicis appaisa des troubles ; et pouvant s'emparer du gouvernement, il préféra d'agir toujours en citoyen. Jean de Médicis marcha sur ses traces, parvint à toutes les dignités sans ambition, tempéra par sa prudence l'animosité des différens partis, et fit goûter à la république un bonheur qu'elle n'avoit point connu jusqu'alors. Côme fils de Jean, eut la gloire de le surpasser. Ses envieux l'accuserent devant la seigneurie : il fut banni comme les Aristide et les Camille ; mais rappellé presque aussi tôt, parce qu'il n'y avoit que désordres en son absence. Le titre de père de la patrie, qu'on lui donna, étoit la digne récompense de ses vertus.

Côme, père de la patrie.

Tout gouvernement vicieux dans son principe, flottant au gré des factions, toujours prêt à se dissoudre faute de lois et d'harmonie, ne peut se réformer que par des moyens extraordinaires. Plus la liberté est licencieuse, plus la république se rapproche insensiblement de la monarchie. Il fallut établir une commission à Florence

Commission pour gouverner

pour gouverner. Il fallut la renouveller six fois dans l'espace de vingt-un ans, jusqu'en 1455. Côme de Médicis fut le chef et l'ame de cette magistrature ; il n'employa son autorité qu'au bien public. Des cabales firent enfin supprimer la commission ; car les ambitieux vouloient commander à leur tour. Pitti, gonfalonier entreprenant, la rétablit par la force, et exerça durement l'autorité. Côme, languissant de vieillesse, agissoit moins qu'il ne laissoit agir son collègue Pitti.

Conspiration contre les Médicis.

Pierre de Médicis, successeur de Côme, en 1464, étant par sa mauvaise santé presque incapable d'affaires, les ennemis de cette famille puissante et respectable conspirerent pour la détruire. Leur complot ne réussit point ; la commission fut renouvellée, mais l'inaction de Pierre devint une source de cabales. Julien et Laurent, ses fils, éprouverent après sa mort toutes les noirceurs de la haine et de l'envie.

1478. Julien et Laurent

Les Pazzi, dont la maison étoit une des plus illustres de Florence, résolurent d'assassiner ces deux citoyens

citoyens, qu'ils ne pouvoient abattre que par un crime. Le pape Sixte IV n'eut pas honte d'entrer dans leurs vues ; et un Salviati, archevêque de Pise, anima une si infame conjuration. Sous les dehors de l'amitié, on avoit voulu attirer les Médicis à des repas, où la mort les attendoit. Julien ne s'y étant pas rendu, quoique sans défiance, on choisit l'église même pour théâtre de l'assassinat. Pendant la messe, à l'élévation de l'hostie, signal dont on étoit convenu, les conjurés tirent leurs poignards et frappent les deux victimes. Julien expire sur la place ; Laurent se défend et échappe. Le peuple venge aussi-tôt ses bienfaiteurs. On met en pièces les meurtriers. L'archevêque de Pise est pendu lui-même.

assassinés dans l'église.

Sixte IV auroit dû, ce semble, dissimuler et se taire, pour couvrir sa propre honte. Il lança contre les Florentins tous les foudres de l'église. Ceux-ci mépriserent d'abord l'interdit, et implorerent la protection de la France. Louis XI, qui vivoit encore, eut la générosité ou la politique de se

Sixte IV, complice de la conspiration, excommunie Florence.

Louis XI la protege.

déclarer en leur faveur. Il menaça de rétablir la pragmatique-sanction, il envoya quelques troupes; il tint ferme contre les artifices de Rome. Enfin le pape accorda ce qu'il ne pouvoit plus refuser. Mais l'autorité pontificale triomphoit toujours, par les humiliations qu'elle imposoit en se désarmant. Les ambassadeurs de Florence reçurent des coups de verge avec l'absolution.

Absolution des Florentins.

Laurent gouverne en grand homme.

Rien ne justifia mieux le zèle des Florentins pour les Médicis, que la manière dont Laurent gouverna leur république. Protecteur des lettres et des beaux arts, ainsi que le grand Côme, son ayeul; libéral avec une magnificence éclairée, et cherchant moins à briller qu'à faire du bien; simple magistrat dans sa patrie, et continuant le commerce de ses pères; il l'emporta sur les princes contemporains, non-seulement par le mérite réel, mais par l'influence qu'il eut dans les affaires d'Italie, et par les succès de sa prudente politique.

Il se propose d'é-

C'étoit un projet digne d'un homme supérieur, et ce fut le

sien, de rétablir la paix en Italie, où depuis plusieurs siècles on ne voyoit qu'usurpations, guerres et catastrophes. Les Vénitiens, pressés d'un côté par le Turc, se jettoient de l'autre sur la Lombardie. Ludovic Sforce, dit le Maure, avoit enlevé Milan au jeune duc Jean Galéas, son neveu, à qui il ne laissoit qu'un vain titre. Ferdinand, roi des deux Siciles, fils naturel d'Alphonse, beau-père de Jean Galéas, étoit d'autant plus animé contre Ludovic, qu'il avoit lui-même des prétentions sur le Milanès. Tout annonçoit donc de nouvelles guerres, et Florence ne pouvoit manquer d'en recevoir le contre-coup. Laurent sut le prévenir. Il réconcilia Ferdinand et Ludovic, il les engagea dans une ligue avec les Florentins, pour le maintien de la paix. Les Vénitiens suspendirent leurs conquêtes. Le pape Innocent VIII s'efforça en vain de détrôner le roi de Naples. L'Italie respira, connut enfin le bonheur. Mais elle perdit trop tôt Médicis, qui mourut en 1492, âgé de quarante-trois ans. Pierre, son fils,

Il rétablit la paix en Italie.

Il en vient à bout.

Sa mort en 1492.

lui succéda sans mérite ; et bientôt le feu de la guerre embrasa tout.

CHAPITRE VI.

Règne de Charles VIII en France. — Conquête stérile de Naples.

Troubles au commencement du règne de Charles VIII.

LA France avoit pour roi, depuis 1483, Charles VIII, jeune prince mal élevé, téméraire, incapable d'application. Il étoit monté sur le trône à l'âge de treize ans. Anne sa sœur aînée, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, devoit en vertu du testament de Louis XI gouverner le royaume pendant la jeunesse du roi. Ce fut une occasion de guerre civile. Le duc d'Orléans, (qui régna sous le nom de Louis XII) prétendoit au gouvernement : il voulut s'en emparer, ne réussit point, se révolta. Ligué avec le duc de Bretagne et avec Maximilien d'Autriche, il perdit la bataille de Saint-Aubin, où il fut fait prisonnier.

Le duc d'Orléans rebelle et prisonnier

Mariage

Peu de tems après mourut le

duc de Bretagne, sans enfans mâles. La princesse Anne, sa fille, héritière de cette grande province, étoit déjà mariée par procureur avec Maximilien, veuf de l'héritière de Bourgogne. Pour réunir le duché à la couronne, on vint à bout, non sans peine, de rompre un mariage qu'Anne désiroit, et de lui faire épouser le roi de France, qu'elle n'aimoit point. Le duc d'Orléans, quoique amoureux de la princesse, eut la générosité de servir Charles VIII dans une affaire si délicate. Cet illustre factieux étoit devenu un sujet zélé. Le roi, en le tirant de prison, lui avoit inspiré la reconnoissance : et le duc ne pensoit plus qu'à effacer sa révolte par l'éclat de ses vertus.

duroi avec l'héritiere de Bretagne.

Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien, fiancée depuis long-tems à Charles, élevée même à la cour de France jusqu'à ce qu'elle fût nubile, alloit être renvoyée. Son père recevoit à la fois un double affront. Il respiroit la vengeance ; il prit les armes, comme il avoit fait souvent. Mais n'ayant que peu de

L'archiduc Maximilien, doublement offensé prend les armes.

pouvoir dans les Pays-Bas, recevant à peine quelque secours de l'empereur Frédéric III, on l'eût vraisemblablement dépouillé d'une partie de ses provinces, si la manie des conquêtes étrangères n'eût fasciné les esprits. Les flatteurs, qui étudient le foible des princes pour en profiter, excitoient Charles à soutenir ses droits sur le royaume de Naples. Enivré de ce projet, il rendit à Maximilien la Franche-Comté et l'Artois, dont Louis XI s'étoit saisi. Il rendit de même le Roussillon et la Cerdagne à Ferdinand le Catholique, (que je ferai bientôt connoître); n'exigeant de lui que la neutralité dans la guerre d'Italie. Il partit enfin, presque sans avoir pris aucune mesure, pour cette expédition dangeureuse, qu'il regardoit comme un voyage de plaisir.

Au lieu de le dépouiller Charles VIII veut conquérir Naples.

1494. Charles à Florence.

Ludovic Sforce et le trop célebre Alexandre VI (Borgia) l'y avoient eux-mêmes invité; car depuis la mort de Laurent de Médicis, le système d'union et de paix n'existoit plus. Se fier à eux n'étoit pas la moindre imprudence de Charles VIII. Pierre de Médicis

réfusa témérairement le passage. Mais bientôt effrayé des armes françaises, il accorda tout ce qu'on voulut, et fut chassé par les Florentins plus fermes dans leur résolution. Le monarque paroît à Florence avec l'appareil d'un conquérant. Il veut imposer des conditions intolérables. Un député de la république lui répond fièrement : *Puisque vous exigez pareille chose, sonnez vos trompettes : nous sonnerons nos cloches.* Ce trait de courage le détermine à se contenter de l'alliance des Florentins.

Hardiesse des Florentins.

Déjà le pape s'étoit repenti d'avoir attiré les français, et s'étoit réuni contre eux avec le roi de Naples, Alphonse II. Charles va droit à Rome, y entre à la tête de ses troupes. Alexandre VI, enfermé dans le château Saint-Ange, est réduit à faire la paix. Alors le roi lui baise les pieds, lui sert à laver pendant la messe, et se place après le doyen des cardinaux.

Alexandre VI trahit Charles.

Paix entre eux.

Une chose plus remarquable, c'est que le pontife fut obligé de lui remettre entre les mains un

Zizim livré et empoisonné.

prince turc, Zizim, fils du terrible Mahomet II. Zizim après une révolte malheureuse contre Bajazet son frère, s'étoit réfugié parmi les Chrétiens. Alexandre se proposoit vraisemblablement de le livrer au sultan dont il sollicitoit le secours. On le soupçonna de l'avoir empoisonné, avant de le remettre au roi. Toute espèce de soupçon pouvoit tomber sur ce monstre, l'opprobre de la tiare et de l'église.

1495. Conquête rapide du royaume de Naples.

Cependant les Napolitains semblaient appeller eux-mêmes le conquérant. Alphonse, odieux par sa tyrannie, alla se cacher en Sicile dans un cloître. Son fils, Ferdinand II, se retira dans une isle. Charles n'eut que la peine de se montrer. Cinq mois après son départ, il étoit maître de Naples. Des succès si rapides, avec une petite armée sans argent, ne peuvent s'attribuer qu'à la terreur des Italiens. Ils ne connoissoient point la guerre, quoiqu'ils se battissent toujours entre eux; ils n'avoient ni troupes réglées, ni gros canon; leurs combats n'étoient en quelque sorte que des

Les Italiens ne connoissoient point la guerre.

joûtes, où l'on répandoit fort peu de sang. Repousser l'ennemi et gagner le champ de bataille, c'étoit pour eux une victoire bientôt décidée ; tandis que leurs factions intestines et leurs vengeances personnelles produisoient des meurtres sans nombre. La valeur impétueuse du Français devoit donc tout renverser au premier choc. Stérile avantage si la prudence ne cimentoit pas une conquête, moins difficile à faire qu'à garder. Mais la prudence ne s'allioit point encore avec la vivacité française.

Les plaisirs, les fêtes, les vexations, l'avarice et la licence, nul soin de ménager les nouveaux sujets, nulle précaution contre les entreprises du dehors : voilà les moyens qu'employerent d'abord ces redoutables vainqueurs, pour affermir leur domination. Charles s'amusoit, et abandonnoit les affaires à des hommes indignes de sa confiance. Ses ennemis ne s'endormoient point ; ils surent profiter de ses fautes. Le pape Alexandre, Maximilien, empereur depuis la mort du foible Frédéric

Fautes des Français.

Ligue contre Charles.

en 1493, Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, les Vénitiens, et Ludovic, duc de Milan, dont le neveu dépouillé ne vivoit plus, se liguerent pour chasser les Français, et pour rétablir Ferdinand II.

Il retourne en France.

Sans conjurer la tempête, sans prendre conseil des circonstances, Charles ne pense qu'à son retour. Il laisse trois ou quatre mille hommes à Naples, et se met en route avec le reste de l'armée, qui se réduisoit à sept ou huit mille. Les confédérés, au nombre de trente mille, l'attendoient dans le Parmesan. Effrayés de sa hardiesse, ils délibèrent long-tems s'ils l'attaqueront. Enfin ils se déterminent : ils livrent la bataille de Fornoue ; ils sont défaits en moins d'une heure, et perdent trois mille hommes, pour deux cents qu'ils tuent à l'ennemi.

Sa victoire de Fornoue.

1496. Perte du royaume de Naples.

Cette victoire glorieuse de Charles VIII ne servit qu'à le mettre en sûreté. Le royaume de Naples fut perdu l'année suivante, en 1496. Gonsalve de Cordoue, célebre général espagnol, chassa aisément une poignée de français,

détestés dans le pays. C'eût été pour la France un vrai bonheur, si l'on eût appris par ce désastre à se conduire avec sagesse. Le roi mourut jeune, en 1498. Ses quatre enfans étoient morts. Louis, duc d'Orléans, lui succéda. Je renvoie à une autre époque le règne de ce prince, qui, avec de grandes vertus, ne put se garantir de l'ambition funeste de régner en Italie.

Mort de Charles VIII, en 1498.

CHAPITRE VII.

Sur l'Espagne. Règne de Henri IV en Castille. — Commencemens du règne de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle.

L'ESPAGNE, si long-tems divisée, foible, et comme étrangère au système général de l'Europe, devient une puissance considérable, sur laquelle nous fixerons désormais les yeux. Il faut remonter au règne le plus infortuné et le plus noirci d'opprobres, pour découvrir l'origine de sa grandeur.

Henri IV (l'impuissant, roi de Castille.

Henri IV, surnommé l'*Impuissant*, malgré ses débauches continuelles monta sur le trône de Castille en 1454. Il descendoit de Henri de Transtamare, qu'on a vu devenir roi par un fratricide.

Débauches de cette cour.

Tout ce que le vice a d'infâme, sembloit caractériser la nouvelle cour. Henri vivoit avec des mignons et des maîtresses ; à son exemple, la reine Jeanne, sœur du roi de Portugal, vivoit sans contrainte avec des amans. On ne pensoit qu'aux plaisirs : les affaires devoient donc empirer de jour en jour. Un faste ruineux paroissoit la grandeur réelle. Louis XI ayant été choisi pour arbitre entre les rois de Castille et d'Arragon, Henri, dans une entrevue qu'il eut avec lui, choqué de la simplicité mesquine qu'il affectoit, conçut un souverain mépris pour ce prince et pour les français en général. Mais il fut joué dans la négociation, par ceux même en qui il se confioit le plus. Il reconnut leur perfidie, les disgracia, et mit à leur place Bertrand de la Cuéva, dont le commerce adultère avec la reine scandalisoit

Bertrand de la Cuéva en faveur.

le royaume. Le feu de la révolte couvoit sous la cendre : un tel choix le fit éclater.

Les mécontens, Carillo, archevêque de Tolède, à leur tête, forment et exécutent des projets presque incroyables. En 1464, ils contraignent le roi de reconnoître son frère, Alphonse, pour héritier de la couronne, au préjudice de Jeanne sa fille, à qui on avoit déjà prêté le serment. Ils envoient demander à Rome la dispense de ce serment, qu'ils ont violé. Ils déposent l'année suivante Henri IV en effigie, sur un échafaud: cérémonie aussi extravagante que nouvelle. On courut aux armes. La bataille d'Olmédo ne décida de rien. Le roi, ne s'y étant pas trouvé, devint encore plus méprisable. L'archevêque de Tolède y combattit avec valeur, portant une étole sur son armure ; et quoique blessé, il se retira le dernier. Nous verrons encore plusieurs prélats se signaler à la guerre.

Révolte contre Henri.

On le dépose en effigie.

Bataille d'Olmédo où l'archevêque de Tolède se signale.

Il y avoit aussi en Espagne des héroïnes ; une dame de Villalva, qui défendoit en Castille la cause

Héroïnes espagnoles.

royale ; et une reine d'Arragon, qui combattoit pour son mari contre Jean d'Anjou, duc de Lorraine, proclamé à Barcelone.

On force Henri IV à déshériter sa fille Jeanne.

Alphonse, que les rebelles Castillans avoient couronné, meurt tout-à-coup en 1468, à l'âge de quinze ans. Cet accident ne diminue point leur audace. Ils imposent à Henri IV des conditions, ils le forcent à déclarer sa sœur Isabelle héritière de la couronne, à déshériter Jeanne sa fille, à l'envoyer avec la reine en Portugal. Un légat eut part au traité. On supposoit que Jeanne étoit bâtarde de la Cuéva ; et cette supposition, soutenue par une cabale furieuse, lui enleva des droits qu'on eût sans doute respectés en d'autres tems.

Isabelle, sa sœur et son héritiere, recherchée en mariage.

Le mariage d'Isabelle devint aussi-tôt un objet d'intrigue et d'ambition. Le roi de Portugal vouloit l'épouser. Louis XI la demandoit pour son frère ; le roi d'Arragon pour son fils Ferdinand. Il importoit aux rebelles de préférer ce dernier, plus capable de les soutenir. Henri penchoit d'un autre côté, mais sans pouvoir.

Comme l'affaire traînoit en longueur, on trouva un moyen de la conclure, digne de tout ce qui avoit précédé. Ferdinand se rendit, déguisé, à Valladolid. L'archevêque de Tolède y fit secrètement le mariage : il assura même tenir la dispense du pape, et cette dispense néanmoins n'arriva qu'au bout de trois ans. Un tel prelat méritoit assurément d'être chef de conspiration.

Comment on la marie avec Ferdinand d'Arragon.

Furieux de cette entreprise, Henri déshérite sa sœur, rétablit les droits de sa fille. Il offre celle-ci en mariage au duc de Guienne, frère de Louis XI ; et sur son refus, au roi de Portugal, qui la refuse de même : tant il y avoit peu à compter sur le sort de la princesse. Une guerre civile s'allume dans tout le royaume. Les noms de Jeanne et d'Isabelle arment tous les factieux. Enfin, le roi se réconcilie avec sa sœur et avec Ferdinand. Ayant soupé avec eux, au sortir du repas, il fut attaqué de douleur d'entrailles, qui le tourmenterent jusqu'à la mort. Il mourut la même année 1474, après avoir déclaré de

Nouvelle guerre civile.

Mort de Henri IV, en 1474.

nouveau que Jeanne étoit sa fille et son héritière. La reine le juroit aussi. On ne vouloit en rien croire.

Soupçons d'empoisonnemens.

Les soupçons d'empoisonnement, répandus sur Ferdinand et Isabelle, ne furent point un obstacle à leur fortune. Tous deux avoient des talens et une profonde politique. Leur règne célebre ne paroîtra pas cependant, aux yeux de la sagesse, digne de tous les éloges que des historiens lui ont prodigués. Défions-nous des préjugés de nation, et sur-tout de ceux des siècles d'ignorance.

Ferdinand d'abord mécontent en Castille.

Les commencemens furent orageux. Ferdinand, à qui l'on donnoit seulement le titre de roi, tandis que l'autorité se trouvoit entre les mains de la reine, fut sur le point de se retirer en Arragon. Isabelle sut le flatter, le retenir, l'appellant son maître et son seigneur, mais agissant toujours en maîtresse du royaume. L'archevêque de Tolède, jaloux de la confiance qu'ils donnoient au cardinal Mendoza, se livra au ressentiment : *Je saurai bien*, disoit-il, *faire reprendre à Isabelle la quenouille que je lui ai fait quitter.*

Isabelle l'y retient

Il se retira ; il cabala, Alphonse V, roi de Portugal, s'étant déterminé enfin à épouser la princesse Jeanne, fille de Henri IV, elle fut proclamée reine de Castille à Placentia. Mais au bout de quelques années de guerre, en 1479, Alphonse renonça au mariage et à ses prétentions. Jeanne se fit religieuse. L'archevêque de Tolède avoit été contraint, par la saisie de son temporel, de plier son orgueil sous le joug de l'obéissance.

Guerre avec le Portugal, bientôt finie.

Il falloit un gouvernement sage et vigoureux, pour réprimer les désordres publics, portés aux derniers excès. Tout étoit plein de brigands. Les seigneurs favorisoient ou commettoient les brigandages, et leurs châteaux pouvoient être regardés comme des places ennemies au sein de l'état. En un mot, tous les abus du gouvernement féodal se maintenoient par la force et la licence. On résolut de les détruire. Il se forma une congrégation de la *santa hermandad*, destinée à s'opposer aux meurtres, aux vols, aux violences de toute espèce. On lui assigna

Désordres publics qu'on veut réprimer.

La santa hermandad.

des fonds et un certain nombre de troupes. Cet établissement, et d'autres pareils, rencontrerent beaucoup d'oppositions de la part des grands, intéressés aux crimes dont ils profitoient, comme nous l'avons vu dans tout le reste de l'Europe.

Gouvernement vigoureux

Ce fut d'abord le principal objet d'Isabelle et de Ferdinand, d'arrêter les crimes par la terreur; de raser les forteresses des seigneurs qui infestoient le pays; de révoquer les graces qui épuisoient le trésor; d'affranchir les peuples de l'oppression des grands, et de les soumettre tous à l'autorité royale. Mais au milieu de ces soins utiles, nous les voyons établir par-tout, avec un zèle violent, ce que le tribunal de l'inquisition a de plus contraire aux droits de l'humanité, et aux maximes bienfaisantes de l'Evangile.

Torquémada et Mendoza rendent l'inquisition atroce.

Torquémada, dominicain fougueux et cruel, avoit fait jurer à la reine, avant qu'elle fut reconnue, d'employer tout son pouvoir, si elle parvenoit au trône, pour exterminer les impies, juifs, musulmans, hérétiques, magiciens.

Le cardinal Mendoza, enflammé par le dominicain, se prévalut de ce serment. L'inquisition fut établie avec des rigueurs juridiquement tyranniques, dont il n'y avoit pas encore d'exemples si barbares. Torquémada, devenu grand inquisiteur, fit brûler en quatre ans six mille personnes ; et son zèle poursuivit plus de cent mille citoyens. Une sombre terreur, un fanatisme farouche, s'emparerent des familles ; l'infame délation se transforma en vertu ; les moindres soupçons, de légeres imprudences, des fautes imaginaires et supposées, furent des titres pour emprisonner, flétrir, désespérer une foule d'innocens.

Procédures odieuses de ce tribunal, sans appel.

Les procédures les plus iniques décidoient de la fortune, de l'honneur et de la vie. L'accusé ne connut jamais l'accusateur, et ne lui fut jamais confronté. Il falloit qu'il devinât son crime. Enveloppé dans les pièges d'un interrogatoire captieux, il se reconnoissoit souvent coupable sans savoir de quoi. Le témoignage des plus proches parens, des femmes de mauvaise vie, étoit admis, comme si l'on

eût craint de manquer d'autres délateurs. Et quoique les calomniateurs dussent porter la peine du talion ; quoique les inimitiés personnelles, et les folies superstitieuses, multipliassent nécessairement les accusations fausses, il n'y avoit aucun exemple de calomniateur puni par le saint office. Nulle ressource contre les jugemens de ce tribunal ; nul appel au souverain, protecteur de ses sujets.

Ses satellites. On vit une infinité de satellites comblés de privilèges, et des sommes immenses, employées pour le malheur de l'Espagne, plutôt que pour le triomphe de la foi. Ces affreux supplices, où les victimes étoient entassées, ces *auto-da-fé* qui font horreur au simple récit, furent des actes de religion, et des spectacles mêmes où les rois assisterent volontiers. Si l'on pense avec plusieurs écrivains, que l'Espagne et le Portugal doivent se féliciter d'avoir banni de la sorte le mahométisme, le judaïsme ou l'hérésie, il faut donc abrutir la raison ou tyranniser les hommes, il faut que le fer et

Auto-da-fé.

Réflexion sur ces rigueurs.

e feu dévastent le monde, pour aire des chrétiens et des catholiques ! Est-ce ainsi que la foi hrétienne s'est établie ! Heureusement pour les peuples, et j'ose e dire, pour la religion, le gouvernement d'Espagne, qui devient ous les jours plus éclairé et plus umain, a beaucoup tempéré ces igueurs, qu'inspiroient les préugés du siècle. L'histoire nous pprendra combien de blessures profondes elles ont faites à l'état.

Ferdinand hérite de l'Arragon et de la Sicile.

Ferdinand se trouva maître en 1479, des royaumes d'Arragon et de Sicile, par la mort de son père Jean II. Quatre ans après, le jeune Phébus de Foix, roi de Navarre, étant mort, il demanda en mariage pour son fils Catherine, sœur et héritière de Phébus, il s'empara de Pampelune, afin de rendre la négociation plus efficace. Nous le verrons envahir ce royaume. Une politique artificieuse, soutenue par les armes, augmentera sans cesse la puissance de Ferdinand et d'Isabelle.

Ses desseins sur la Navarre.

CHAPITRE VIII.

Conquête du royaume de Grenade. — Expulsion des juifs d'Espagne.

Les Maures de Grenade divisés entre eux.

LE royaume de Grenade, seul reste de la domination mahométane en Espagne, attiroit les regards des princes ambitieux, que le zèle autant que l'intérêt sembloit inviter à l'envahir. On s'étonne que les Maures n'aient pas profité des troubles de la Castille, sous le dernier règne, et qu'ils se soient même soumis à payer tribut. Mais divisés entre eux, ils s'affoiblissoient tous les jours. Les discordes, qui augmenterent jusqu'à la fureur, causerent enfin leur ruine totale, comme celle de tant de fameux empires. Le roi de Grenade, Albohacen, eut à combattre un de ses fils, et celui-ci un de ses oncles. Tout étoit en proie aux guerres civiles, lorsque Ferdinand et Isabelle tournerent leurs forces contre cet état chancelant, qui, par les dons de la

nature, auroit dû être le centre du bonheur.

Après avoir demandé au pape Sixte IV une bulle de croisade, et la permission de lever un subside sur le clergé, (car la politique avoit encore besoin de ces moyens), Ferdinand se mit à la tête des troupes en 1483. Il continua toujours la guerre avec des succès rapides. Isabelle l'accompagna dans plusieurs expéditions. L'un et l'autre furent en danger de périr au siège de Malaga, ville importante défendue avec courage, et prise en 1487. Ils forcerent Baza en 1489, après avoir perdu vingt mille hommes. Guadix et Almérie leur furent livrés par un des princes musulmans, qui disputoit la couronne; assez lâche et assez aveugle, pour vouloir à ce prix détourner leurs armes contre son rival. Enfin Isabelle et Ferdinand assiègent Grenade en 1491. Un horrible incendie consume leur camp; pour n'être plus exposés à pareil désastre, il font construire dans le même endroit une ville, à l'épreuve du feu, et cet ouvrage se trouve fini en moins

Ferdinand et Isabelle attaquent ce royaume avec succès.

1491. Siége de Grenade.

de trois mois. C'est la ville de *Santa-Fé*, encore subsistante. Les assiégeans n'y manquoient de rien, tandis que les assiégés souffroient toutes les rigueurs de la disette : la place fut réduite à l'extrêmité.

Le roi maure capitule lâchement.

Alors un enthousiaste musulman, ranima par son éloquence les courages abattus. Vingt mille hommes, que ses discours enflammerent, se montroient résolus de le suivre et de tout oser. Il semble qu'on auroit dû profiter de leur ardeur. Mais Abo-Abdéli, qui avoit détrôné son père Albohacen, craignant au contraire les effets de cette fermentation, se hâta de capituler. Il obtint pour lui des places et des revenus dans les Alpujarras, montagnes très-fertiles : et pour les habitans, la sûreté de leurs biens, l'usage de leurs lois et l'exercice de leur religion. Chargé des malédictions de son peuple, il jetta un profond soupir, en tournant ses yeux sur la belle capitale qu'il abandonnoit.

Reproches de sa mère.

Tu as raison, lui dit sa mère, *de pleurer comme une femme, puisque tu n'as pas su garder en homme de cœur une telle ville.* Ainsi finit

finit en Espagne l'empire des Arabes, fondé environ depuis huit cents ans.

1492. Expulsion des Juifs, pour les dépouiller.

Plus cette conquête étoit utile et glorieuse, plus on doit s'étonner de la politique également funeste et injuste, qui expulsa les Juifs immédiatement après. En butte à la haine et au mépris des Chrétiens, ils s'en dédommageoient par leur industrie; ils trouvoient dans les richesses une compensation de l'honneur; et seuls faisant le commerce, y joignant de grosses usures, ils possédoient presque tout l'argent de la nation. Les nobles ruinés s'allioient avec eux par des mariages, ainsi qu'avec les Mahométans, mais n'en étoient pas moins leurs ennemis. Des imputations absurdes, telles que les haines religieuses en firent de tout tems, allumoient la rage populaire. Le gouvernement se laissa entraîner soit par un zèle aveugle, soit par un intérêt mal entendu. On ordonna aux Juifs d'évacuer le royaume. On leur accorda six mois pour vendre leurs biens, mais on leur défendit, sous peine de mort, d'emporter de

l'argent, de l'or et des pierreries, c'est-à-dire, qu'on les chassa pour les dépouiller.

Cette violence ruine l'état.

Ce décret fit perdre à l'Espagne plus de trente mille familles, faisant au moins cent cinquante mille personnes. Avec elles s'enfuirent l'industrie, les arts et le commerce. Il en fut de cette injustice comme des altérations de monnoie, qui ruinent les princes en leur procurant une ressource momentanée. Les dépouilles des Juifs paroissoient un très-grand bien. L'état cependant tomba tout-à-coup dans la misère. Rien ne suppléa aux fortes contributions qu'ils payoient; et l'on ne sut où trouver le nécessaire, parce qu'on le tenoit de leurs mains laborieuses. N'y avoit-il donc pas moyen de réprimer l'usure des Juifs, sans se priver du commerce? Si l'on vouloit être injuste, ne falloit-il pas au moins prendre des mesures pour prévenir les inconvéniens de l'injustice? Encore l'injustice auroit-elle produit son effet, beaucoup plus de mal que de bien; comme toutes les vio-

lences commises sous prétexte de religion.

Ce que devinrent les Juifs.

Le Portugal gagna environ quatre-vingt mille sujets, par l'expulsion des Juifs d'Espagne. Quinze mille se retirerent en Afrique, où ils reçurent des traitemens plus cruels qu'en Espagne. Les Maures, dit-on, les éventroient pour tirer de leurs entrailles l'or qu'ils avoient avalé. Il en revint quelques milliers, qui feignirent d'embrasser le christianisme. L'inquisition étendit principalement sur eux ses mains sanguinaires. On pouvoit la regarder comme un fléau inventé par les ennemis de l'Espagne, pour dépeupler le royaume.

Ne craignons pas de joindre à ces calamités publiques la découverte du nouveau monde, faite l'année même que les Juifs furent chassés. Je la renvoie à l'époque suivante, où le règne de Ferdinand et Isabelle offrira encore des traits mémorables. Il nous reste quelques points à observer sur ce qui intéresse d'avantage l'esprit humain.

CHAPITRE XI.

Observations générales.

Révolution générale, qui commence dans le quinzième siecle.

TOUT change ou se prépare au changement, dans le cours du quinzième siècle, parce que les hommes sortent d'une longue léthargie, qu'ils exercent les facultés de leur ame, et que des inventions nouvelles ouvrent une nouvelle carrière aux idées. On verra que la boussole, trouvée par hasard depuis long-tems, mais long-tems inutile faute d'en chercher l'usage, a seule produit une immense révolution.

Art militaire différent.

L'invention de la poudre commençoit à changer l'art militaire, et le changement devoit être plus considérable, à mesure qu'on étendroit cette favorable découverte. La chevalerie n'avoit plus la même force dans les armées, ni par conséquent le même lustre dans l'état. Elle perdit encore beaucoup par l'établissement des ordres de la Jarretière, de la Toison-d'Or, de Saint-Michel, etc.

Décadence de la chevalerie.

Ces décorations flattoient davantage la vanité ; elles attachoient les seigneurs à la cour des princes. Ceux-ci cherchoient tous les moyens de rétablir ou d'accroître leur autorité.

Politique plus cultivée, mais avec des rafinemens funestes.

Il est facile d'observer, particuliérement en France, les progrès de la politique depuis que la science du droit étoit en honneur. Les jurisconsultes, les parlemens, quoique imbus encore d'opinions fausses, avoient introduit les principes les plus favorables à la monarchie. En négociant ou en luttant avec la cour de Rome, on s'étoit accoutumé aux affaires épineuses. Peut-être avoit-on puisé dans cette source les raffinemens de ruses, qui se changerent bientôt en système. On voit les puissances de l'Europe étendre leurs vues de toutes parts, former des ligues et des alliances ; mais on voit la perfidie devenir un art dans les plus grandes affaires. Louis XI et Ferdinand le Catholique mirent leur gloire à tromper. La contagion devint générale. Ce fut un jeu de déshonorer le trône et l'autel par l'imposture. Ce qu'il y a de

plus inviolable, les traités et les sermens, on en fit un piége pour surprendre ses ennemis sous le voile de l'amitié, sans considérer que c'étoit le moyen de s'attirer des ennemis sans nombre, et de n'avoir que des amis infidèles. La fourberie a le succès d'un moment : les suites en sont toujours dangereuses. Mille faits le démontreront jusqu'à nos jours.

Les crimes se multiplient ; pourquoi.

C'est ici plus que jamais le tems des crimes infames, des assassinats, des empoisonnemens. On les regarde comme une production de l'Italie, où la fureur et la foiblesse des partis les y rendoient fort communs. La politique italienne, certainement infectée de tous les vices du bas empire, infecta les cours de l'Europe par ses exemples et par ses lecons. Insensiblement la morale disparut, et avec elle la sûreté du commerce, de la vie. L'impiété, jointe à la superstition, effaça les premiers principes du devoir. Pourquoi le passage de la barbarie à la culture des talens ne fit-il, en plusieurs choses, que substituer aux vices brutaux, des vices plus raffinés

et plus funestes ? parce que la saine raison ne guida point les esprits ; parce qu'en se subtilisant, ils suivirent la pente des passions ; parce qu'enfin les gouvernemens font les mœurs publiques, et qu'en général ils rapportoient tout à la fortune.

L'Imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en devoit faire.

L'Imprimerie, inventée à Strasbourg, en 1440, par Jean Guttemberg, perfectionnée à Mayence par Jean Fust et Pierre Scoëffer, devoit répandre également et les vérités et les erreurs. Mais elle doit être comptée parmi les grands biens, quelque abus qu'on ait pu en faire ; car l'ignorance multiplie d'elle-même les erreurs, au lieu que la vérité ne perce qu'à travers une infinité d'obstacles. Si, même avec le secours des livres, ses progrès sont lents et incertains, que seroit-ce sans un tel secours, dans les ténébres de l'ignorance ? Un des principaux abus de l'imprimerie sera de fournir des alimens au fanatisme des sectaires ; mais ce fanatisme n'avoit déjà que trop d'alimens avant elle. Par elle seule, au contraire, se communiqueront de proche en

proche les principes de raison et de morale, qui détruiront à la fin la rage des sectes. Quel avantage pour l'humanité!

Cette invention admirable fut calomniée.

Un bourgeois de Harlem, nommé Kuster, avoit déja imprimé en gravant sur le bois les pages entières, comme les Chinois le pratiquoient depuis plusieurs siècles. Cette méthode est aux caractères mobiles de fonte, à-peu-près ce que les hiéroglyphes sont aux lettres alphabétiques. L'invention de l'imprimerie parut si merveilleuse, que les premiers qui en apporterent des essais à Paris, passerent pour magiciens. On étoit alors sorcier, dès qu'on étonnoit le vulgaire. Le parlement lui même se laissa prévenir d'abord. Toute nouveauté utile fut un monstre aux yeux de la prévention.

On attribue faussement aux Grecs la renaissance des lettres.

S'il falloit attribuer la renaissance des lettres à une cause étrangère, ce seroit plutôt à l'imprimerie, qu'aux Grecs échappés de Constantinople. Quelques savans fugitifs, comblés de bienfaits, sur-tout par Côme et Laurent de Médicis, enseignerent le grec ou en inspirerent le goût. Sans doute

la littérature y gagna. Mais auparavant la carrière étoit ouverte : on cultivoit la poésie et l'éloquence ; on étudioit les modèles de l'ancienne Rome. Térence, Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, Salluste, etc. n'auroient-ils donc pas suffi pour donner les idées du beau ? n'auroient-ils pas formé les poëtes, les orateurs, les historiens du quinzième et du seizième siècles ?

Les langues savantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût.

J'ose le dire, les langues savantes furent moins, au commencement, une source de goût et de lumières, que d'érudition grammaticale. L'étude des mots détourna de celle des choses. Un pédantisme, hérissé de minuties et de citations ridicules, caractérisoit la plupart des nouveaux savans. Ils compilèrent, ils commenterent, ils imiterent en esclaves laborieux : ils ne penserent point. Leur travail devoit faciliter aux vrais génies les connoissances, dont ils pouvoient avoir besoin. Mais se persuader, comme on le faisoit, que l'étude des anciens tenoit lieu de tout, adorer jusqu'à leurs défauts, prendre leurs

jugemens pour des oracles, n'imaginer rien de bon que ce qui leur ressembloit, copier superstitieusement leur langue : c'étoit le moyen, non de perfectionner le goût et la raison, mais d'en retarder les progrès.

On négligea malheureusement les langues vulgaires.

Il auroit fallu cultiver les langues vulgaires en étudiant les langues mortes. Quand l'Italie suivit cette route, elle eut d'excellens auteurs. Elle n'eut guère que des *cicéroniens* sans idées, ou de lourds compilateurs, lorsqu'elle en suivit une contraire. Les autres nations furent long-tems au-dessus d'elle, tant que le pédantisme empêcha les gens de lettres d'écrire dans la langue nationale, d'éclairer par-là le public, et de s'instruire eux-mêmes à son école. Commines et Monstrelet, dont les histoires nous intéressent encore dans un jargon suranné, auroient excité l'émulation des écrivains de France, si l'on avoit vu que le grec et le latin, en fournissant des modèles, devoient apprendre à mieux penser et à mieux écrire dans sa propre langue.

Préjugés de l'école.

Les disputes de l'école, qui

devenoient toujours des affaires de religion et d'état, sont une triste preuve de l'esclavage où la raison étoit pour long-tems enchaînée. Aristote, condamné dans le treizième siècle, par des sentences ecclésiastiques, rétabli par d'autres sentences aussi raisonnables, régnoit souverainement sur les docteurs. Un légat, réformant l'université de Paris, vers le milieu du quinzième siècle, avoit fait une loi d'enseigner la doctrine de ce philosophe. On ne la connoissoit que par les commentaires des Arabes. Ainsi, Averroès, au nom d'Aristote, dictoit des oracles dans les écoles chrétiennes. La physique, la morale, la théologie même, étoient en quelque sorte asservies à ses idées inintelligibles. Toutes les sectes se fondoient sur son autorité, comme sur celle de l'Ecriture sainte. On citoit également l'Ecriture et Aristote ; et ce bizarre mélange, qui dégradoit la religion, faisoit un monstre de la philosophie.

Aristote y règne.

Deux sectes absurdes, les *réalistes* et les *nominaux* : les premiers défendant les *essences* et

Disputes ridiculement sérieuses des réalistes et des nominaux.

d'autres abstrations, comme des êtres réels ; les derniers combattant cette chimère par de fausses subtilités, se déchiroient avec fureur, et invoquoient, outre les anathêmes de l'église, les secours du bras séculier. Louis XI se déclara contre les nominaux ; il fit enchaîner leurs livres. La dispute n'en devint que plus ardente, selon la coutume. Ces livres sortirent de captivité ; on continua de se battre. Si Descartes n'étoit enfin venu, peut-être se battroit-on encore pour de pareilles inepties.

Disputes des Thomistes et des Scotistes plus sérieuses.

En même tems les Thomistes et les Scotistes, ou les dominicains et les franciscains, troubloient le monde par leurs querelles opiniâtres. Les uns nioient l'immaculée conception de la Vierge, les autres vouloient en faire un dogme nouveau. Les uns donnoient des stigmates à sainte Catherine de Sienne, religieuse de leur ordre ; les autres soutenoient que ce privilège n'appartenoit qu'à S. François, leur fondateur. Les uns avançoient que, pendant que Jesus-Christ fut au tombeau, la divinité

n'étoit point séparée de son sang; les autres l'en séparoient. Ils se taxoient souvent d'hérésie les uns les autres, faisant d'une opinion de corps une règle universelle de croyance, autant qu'ils le pouvoient : car en théologie les systèmes tendoient là ordinairement.

Savonarole accusé d'hérésie.

Jérôme Savonarole, dominicain enthousiaste, célèbre prédicateur de Florence, fut victime de la rivalité des deux ordres. Il avoit déclamé contre le pape Alexandre VI, dont les scandales faisoient horreur. On l'accusa de mauvaise doctrine. Un de ses confrères offre de le justifier, en subissant l'épreuve du feu. Un franciscain offre de subir la même épreuve, pour démontrer qu'il est coupable. On y consent, on fixe le jour. Le franciscain tremble et se retracte. Un autre prend sa place, et recule aussi. Enfin un frère lai du même ordre entre dans la lice. Les magistrats et le peuple de Florence accourent au spectacle. Les feux sont allumés. Mais le dominicain s'avise fort à propos de ne vouloir y entrer qu'avec l'eucharistie. On refuse d'y con-

Epreuve du feu, qu'on offre et qu'on refuse de subir.

sentir, soit par respect pour le sacrement, soit parce que le franciscain s'y oppose ; et chacun se retire sans avoir rien fait.

Supplice de Savonarole.

Savonarole n'en fut pas moins brûlé en 1498, avec deux autres dominicains. C'étoit un de ces hommes, moitié fourbes, moitié fanatiques, qui abusent de la crédulité populaire, pour établir leurs préjugés et leur domination. Commines rapporte qu'il avoit prédit l'événement de la bataille de Fornoue. Mais Commines ne raisonne point sur la prétendue prophétie.

Thèses de Pic de la Mirandole.

Tandis que des théologiens donnoient ces spectacles humilians pour l'esprit humain, un prince souverain, encore très-jeune, Pic de la Mirandole, ambitionnoit la réputation de docteur universel. En 1486, âgé de vingt-trois ans, il soutint à Rome des thèses sur toutes les sciences, théologie, mathématiques, physique, etc. sans en excepter la *cabale* (*) et

(*) Espèce de science absurde et mystérieuse des Juifs.

la magie, dont on faisoit, ainsi que de l'astrologie, une étude des plus sérieuses. Il avoit principalement étudié saint Thomas et Aristote. Cependant il n'échappa point aux censures. Ses thèses furent déférées à Innocent VIII, qui en condamna treize propositions. Pic écrivit son apologie, et n'eut pas de peine à confondre ses accusateurs. Un d'eux invectivoit contre la *cabale*, sans en avoir aucune idée. Quelqu'un lui ayant demandé ce que c'étoit : *On sait bien*, répondit-il, *que c'est un hérétique qui a blasphemé contre Jesus-Christ, et dont les sectateurs portent le nom de cabalistes.* Ce prince, le prodige de son siècle, en fait de savoir, mourut à trente-trois ans. Il avoit obtenu l'absolution d'Alexandre VI, et avoit renoncé à sa souveraineté pour se livrer aux bonnes œuvres.

Sa condamnation à Rome, et son apologie.

Il est toujours curieux et nécessaire de considérer la cour de Rome, moins puissante qu'autrefois par la terreur des excommunications, mais non moins ambitieuse ; plus politique, plus forte

La cour de Rome n'étoit point réformée.

par ses domaines, et remuant encore l'univers par la religion ou par l'intrigue. Tous ces grands projets de réforme ecclésiastique, du chef et des membres, s'étoient évanouis en fumée. Quand même les décrets de Constance et de Bâle auroient attaqué le mal dans sa racine, l'exécution en devoit être nulle, dès que les puissances ne s'en mêloient point. Que peuvent contre les mœurs, des lois qu'une assemblée fait en passant, et que les principaux chefs de la législation ne veulent pas maintenir? qu'elle autorité pourroit les mettre en vigueur?

Conduite intéressée des papes.

Aussi l'histoire représente-t-elle ici les papes toujours occupés de leurs intérêts, fort peu du bien de l'église. Calixte III, successeur de Nicolas V, est parvenu au pontificat par la brigue : il ne cesse de prêcher la guerre contre les Turcs ; et sous ce prétexte, il met à contribution les royaumes ; il équipe des galères, il ne réussit à rien de bon. Pie II, successeur de Calixte, est un politique rusé, orgueilleux, qui s'efforce d'anéantir tout ce qu'il a jugé lui-même

Calixte III.

Pie II.

nécessaire dans le concile de Bâle, et qui donne l'exemple de sacrifier la vérité à la fortune. Après lui, Paul II viole sans pudeur les sermens dont il s'est lié dans le conclave, où l'on avoit juré l'observation de plusieurs règles, la plupart avantageuses aux cardinaux, il appaise leurs murmures en leur donnant des bonnets rouges, et en flattant leur vanité par des bagatelles. Sixte IV s'est trop fait connoître dans la conjuration de Florence. Un de ses principaux soins fut d'amasser de l'argent pour chasser le Turc, et d'employer ses richesses à l'établissement de sa famille. Les Romains pillerent son palais après sa mort. Innocent VIII, dont les mœurs étoient décriées, suivit exactement le même système; et son successeur Alexandre VI surpassa encore tout ce que l'on avoit vu en ce genre. Nous l'avons observé, la conduite des papes entraînoit des conséquences infinies. Vertueux, ils auroient prévenu les plus grands maux, ils auroient fait les plus grands biens, à l'exemple des anciens modèles du

Paul II.

Sixte IV.

Innocent VIII.

Alexandre VI.

pontificat ; vicieux, à quoi n'exposoient-ils pas l'église, en troublant et en dépravant la société ?

Maux prochains.

Cependant les esprits s'agitoient. L'hérésie de Wiclef et de Jean Huss avoit laissé une sourde fermentation, qu'augmentoient la lecture, les disputes, les scandales et la licence. Des matières inflammables, rassemblées sous terre, comprimées et en mouvement, se feront bientôt passage ; et leur explosion terrible couvira la terre de ruines et d'incendies.

NEUVIEME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès de la navigation, jusqu'à la découverte de l'Amérique.

LEs prodiges que la navigation va faire éclore, les sources de richesses et de connoissances qu'elle va faire jaillir, le mouvement qu'elle va imprimer au système politique de l'Europe, méritent d'être annoncés comme une époque de l'histoire. Cette époque annonce de

Influence de la navigation sur le système politique.

nouvelles calamités au genre humain, sous les dehors de la gloire et du bonheur ; mais l'humanité se perfectionnant avec la raison, il arrivera peut-être un tems, où les contrées qui ont maudit la tyrannie Européenne, se féliciteront des avantages que nos lumières, nos lois et nos arts devroient à la fin leur procurer.

Premiers navigateurs.

On sait comment l'industrie, excitée par le besoin et par l'intérêt, forma les premiers navigateurs. Sans autre secours que l'inspection des astres, avec une routine incertaine, les Phéniciens et les Carthaginois étendirent au loin leur commerce maritime ; quelques-uns de leurs voyages sont des phénomènes de hardiesse et de succès. Les anciens Danois, ceux de Norwege en particulier, peuple pirate, intrépide, plongé dans la barbarie, executerent des entreprises d'autant plus étonnantes, qu'ils devoient tout à leur courage. En 874, ils pénétrerent en Islande, et y établirent une colonie considérable. En 982, ils découvrirent le Groenland, et y firent un établissement.

Courses des anciens Danois.

Mais ce qui paroît incroyable, et ce que M. Mallet, historien du Danemarck, donne pour suffisamment prouvé, c'est que peu de tems après, ils aborderent dans un pays de l'Amérique, auquel ils donnerent le nom de Vinlande: ils y fonderent une nouvelle colonie, dont les chroniques islandoises parlent souvent jusqu'en 1121. « Depuis ce tems-là, dit M. » Mallet, il paroît que la Vinlande » commença à être oubliée peu à » peu dans le Nord, jusqu'à ce » qu'enfin la Groenlande chrétienne étant perdue; l'Islande entiérement déchue de ce qu'elle » avoit été; le Nord ravagé par » la peste, et affoibli par ses divisions intestines, on en perdit » pleinement le souvenir; tandis » que la colonie de Vinlande cessant d'avoir commerce avec » l'Europe s'abatardissoit de son » côté, par des causes qu'il est » plus aisé d'imaginer que d'avancer avec certitude ». On conjecture que l'isle de Terre-neuve est la Vinlande des Norwégiens, et que les Eskimaux sont les descendans de leur colonie. En effet,

On prétend qu'ils aborderent en Amérique.

On pense que les Eskimaux viennent d'eux.

ce peuple a la peau blanche, des cheveux ordinairement blonds, une taille avantageuse, qui le distinguent des autres sauvages de l'Amérique. (*Voy. introd. à l'hist. de Danemarck*, page 174, etc.) Je sais combien de pareilles traditions et de pareilles conjectures peuvent laisser de doute : elles sont du moins plus intéressantes que les fables de nos anciens faiseurs de chroniques.

Idées absurdes sur les Antipodes jusqu'au quinzième siècle.

Au quinzième siècle, avant les découvertes de l'illustre Christophe Colomb, l'existence des Antipodes paroissoit encore une chimère. La superstition, compagne et appui de l'ignorance, fortifioit cette erreur, en y mêlant la théologie. Comment des hommes, séparés de nous par les abîmes de l'océan, pourroient-ils avoir la même origine que nous, descendre d'Adam et participer au bienfait de la rédemption ? c'est ainsi que les théologiens raisonnoient depuis plusieurs siècles. Les mauvais philosophes, c'est-à-dire, presque tous les raisonneurs, n'avoient pas des idées plus justes. La convexité de la terre, que les anciens avoient

connue, se présentoit à l'esprit comme une idée révoltante. Des êtres placés dans un hémisphère opposé au nôtre, marcheroient la tête en bas : quelle absurdité, s'écrioit-on ! Ainsi une verité de fait se trouvoit au nombre des erreurs absurdes, des impiétés même. Grande leçon, soit pour les juges présomptueux, qui décident arrogamment sans connoître, soit pour les esprits pusillanimes, qui rampent dans l'esclavage des préjugés, sans se douter même que la raison ait quelque droit de s'en affranchir.

Invention de la boussole.

Si la boussole n'avoit pas été inventée, peut être l'illusion eût elle été invincible. Une aiguille aimantée fraya la route des mers, suppléant aux astres qu'on n'apperçoit pas toujours, indiquant le pole plus exactement que l'étoile même polaire. Dès que les navigateurs eurent ce guide sûr, ils devinrent capables de tout entreprendre. On en fit usage au quatorzième siécle. Les isles Canaries avoient été découvertes auparavant par les Espagnols. C'étoit un

nouveau motif d'esperance et de courage.

Dom Henri excite les navigateurs en Portugal.

L'infant dom Henri, fils de Jean II, roi de Portugal, excita, par son génie, au commencement du quinzième siècle, l'ardeur de la navigation. Les Portugais se tournerent vers les côtes occidentales de l'Afrique. Ils doublerent le cap *Non*, regardé comme une barrière insurmontable, ils découvrirent l'isle de Madère en 1420, et y planterent des cannes de sucre ; production des Indes, que les Arabes avoient apportée en Sicile, et dans l'isle de Chypre, et qu'on transplanta depuis en Afrique.

Il obtint de Martin V un droit de conquête, avec des indulgences.

Cet infant de Portugal crut devoir s'adresser à Rome, pour animer davantage une nation superstitieuse. Martin V seconda ses vues, en souverain de l'univers : il donna aux Portugais le droit de conquête, depuis le cap de Bojador, jusqu'aux extrémités des Indes orientales ; il y ajouta des indulgences plénières pour ceux qui mourroient dans ces expéditions. De pareilles bulles étoient fort inutiles au projet ; car les fatigues

fatigues et les dangers auroient dû abattre peu-à-peu l'audace des conquérans, si une sorte de fanatisme n'eût rendu leur cupidité plus audacieuse.

Découverte du cap de Bonne-Espérance

Après la mort de Henri, en 1461, les Portugais continuerent leurs entreprises. Ils passerent enfin l'équateur ; ils parvinrent à la pointe de l'Afrique, ils donnerent au cap des Tempêtes le nom de Bonne-Espérance ; et c'est alors en effet qu'on put espérer beaucoup de ces decouvertes, jusqu'alors plus étonnantes que profitables.

CHAPITRE II.

Voyages de Christophe Colomb au nouveau monde.

Conjectures et projets de Christophe Colomb.

UN génie supérieur étendoit déjà ses vues sur l'autre hémisphère. Christophe Colomb, Génois, fixé à Lisbonne, frappé du succès de tant de hardis navigateurs, donnant l'essor à ses idées, réfléchissant à la figure de la terre, avec le secours d'une mauvaise carte

de géographie, se persuada que l'ocean atlantique embrassoit des terres inconnues ; ou qu'en naviguant toujours vers l'ouest, on trouveroit un passage à l'Inde et à la Chine. Cette dernière conjecture, quoique fausse, fut le germe de la plus grande découverte où les hommes soient parvenus. Mais si Colomb n'avoit pas eu le courage d'un héros, ses vastes idées se seroient perdues parmi les chimères.

Il est traité de visionnaire à Gênes et ailleurs.

En bon citoyen, il proposa d'abord l'entreprise à sa patrie, comme un moyen d'enlever le riche commerce des Indes à Venise, qui le faisoit par l'Egypte et la mer Rouge. Les Génois ne virent en lui qu'un visionnaire. Les cours de France, d'Angleterre et de Portugal, auxquelles il s'adressa successivement, ne le traiterent pas mieux. Ce grand homme, enflammé de l'enthousiasme qu'inspirent les grandes choses, et qui les produit, ne se rebuta point. Il dévora les railleries, les insultes.

Ce qui détermine la cour d'Espagne à l'employer.

Il agit en Espagne auprès de Ferdinand et d'Isabelle ; il essuya leurs refus pendant huit ans ; il

fut réduit, pour obtenir la permission de leur chercher des royaumes, à mettre en jeu les ressorts du zèle de religion. Un cordelier, et deux autres gens d'église, ébranlés par ses discours, déterminerent Isabelle à une entreprise qui pouvoit étendre la foi chrétienne. On manquoit d'argent. Elle vendit ses bijoux; un particulier fit des avances; enfin Colomb eut à ses ordres trois petits vaisseaux avec le titre d'amiral.

1492. Premier voyage de Christophe Colomb en Amérique.

Il s'embarque, transporté de joie, le 3 août 1492. Après une longue et périlleuse navigation, sans cesse exposé aux murmures et à la révolte de son équipage, il trouve une des isles Lucayes. Il découvre bientôt les autres; il découvre Cuba, Hispaniola ou Saint-Domingue; il revient au bout d'environ neuf mois, avec de l'or et quelques Américains. Le préjugé étoit confondu. Ferdinand et Isabelle comblerent d'honneurs celui qu'on avoit traité de fou avant le succès. Ils le nommerent amiral des Indes occidentales, et lui confierent dix-huit

Honneurs qu'il reçut à son retour.

vaisseaux pour un second voyage, dont on attendoit de plus grands fruits. Colomb se remit en mer au mois de septembre en 1493. Le nom d'*Indes orientales*, donné à l'Amérique, rappelle une erreur dont il ne fut jamais détrompé. Il crut d'abord que le pays nouvellement découvert tenoit à l'Inde : il espéra toujours arriver par-là en peu de tems aux riches contrées où se portoient ses désirs.

Colonie d'Hispaniola ou Saint-Domingue.

Le moyen de profiter des découvertes étoit d'établir des colonies. L'isle de Saint-Domingue fixa son choix. Tout épouvantoit les sauvages. Des hommes à cheval, avec leurs armes à feu, leur paroissoient des dieux terribles armés du tonnerre. Quelles idées devoient-ils avoir de ces gros vaisseaux qui vomissoient les flammes et les foudres, comme des volcans mobiles à volonté ? Colomb les ménageoit cependant avec sagesse ; et il eût moins d'inquiétude de leur côté, que de celui des Espagnols eux-mêmes. Ceux-ci se flattoient de ramasser l'or et l'argent. Un établissement

pénible, une exacte discipline, tout les souleva contre l'amiral. Sa patience et sa sagesse furent mises aux plus rudes épreuves. Il venoit de découvrir la Jamaïque. Il trouva en arrivant sa colonie révoltée, les Américains armés pour la détruire. Tandis qu'il ramenoit les uns, qu'il dissipoit les autres, ses envieux le calomnioient en Espagne. On envoya un surveillant pour le gêner et pour le contraindre. Il sentit la nécessité de repasser en Europe. Il s'y justifia sans peine; mais ce ne fut qu'à force de sollicitations, et après mille retardemens affectés, qu'il obtint quelques secours pour un troisième voyage.

Révolte des Espagnole contre Colomb.

Il va se justifier à la cour.

Colomb se remet en mer, l'an 1498. Il parvient au continent de l'Amérique. Il remonte quelque tems l'Orénoque; mais cédant aux inquiétudes de l'équipage, il abandonne sa découverte, et gagne Saint-Domingue, après avoir trafiqué sur les côtes avec différens sauvages, moins par intérêt que dans la vue de connoître le pays et les habitans. Ces bons Américains s'estimoient heureux de don-

Il découvre le continent de l'Amérique.

ner leurs perles et leur poudre d'or en échange, pour des morceaux de verre ou pour de petits ouvrages d'étain.

Nouvelles injustices qu'il éprouve.

Arrivé à Saint-Domingue, il éprouva de nouveau les noirceurs de l'ingratitude et de l'envie. Ses ennemis triomphoient à la cour en son absence. Un gouverneur arriva pour le remplacer : cet officier n'eut pas de honte de le charger de fers, de l'envoyer comme un criminel en Espagne. L'injustice étoit trop criante : elle eut les mêmes suites que la prmière. Colomb fut mis à la tête d'une flotte, fit un quatrième voyage en 1502, trouva encore des persécuteurs et des ingrats, et découvrit cependant l'isthme de Darien. Mais ayant essuyé une violente tempête, il relâcha à la Jamaïque.

Usage qu'il fait d'une éclipse.

C'est-là que, dépourvu de vivres, environné de séditieux, il se sauva par ce coup de génie si célèbre. Sachant qu'une éclipse de lune étoit prochaine, il menaça les sauvages de la plus terrible vengeance, sils lui refusoient des provisions; et leur déclara, pour preuve de ce qu'ils avoient à

craindre, que la lune perdroit sa lumière. Dès que l'éclipse fut commencée, les Américains accoururent saisis de frayeur, ils s'estimerent trop heureux de le fléchir par les secours qu'il demandoit, et d'obtenir que la lune les éclairât comme auparavant.

Fin malheureuse de ce grand homme.

De retour en Espagne, Colomb ne trouva plus la reine Isabelle sa protectrice. Ferdinand lui donna de belles paroles, sans aucun effet. Il mourut accablé de chagrins et d'infirmités en 1506. On admire sa constance à servir une cour ingrate, dont il reçut tant de dégoûts : on doit admirer aussi son humanité envers les sauvages, qu'il traita presque toujours avec des ménagemens pleins de sagesse.

Barbaries contre les sauvages.

Après lui une barbarie sanguinaire se déchaîna contre ces malheureux. Ils furent entiérement exterminés à Saint-Domingue et à Cuba, soit par les armes, soit par des travaux insupportables. On lâchoit même des dogues pour les dévorer. Est-il étonnant qu'un cacique ou chef de sauvages ait répondu au missionnaire, qui

l'exhortoit à gagner le paradis par la patience : *Je ne veux point de votre paradis, s'il y a des Espagnols ?* Mais remarquons en général que les colonies ne furent guère composées, au commencement, que de la plus vile partie de la nation, de misérables sans principes, sans mœurs, ne respirant que meurtres et brigandages. Presque toutes les colonies Européennes ont été de même nature dans leur origine. Les crimes de l'Europe devoient donc, pour ainsi dire, se deborder sur tous les pays où l'audace alloit chercher des richesses.

Amér. Vespucci s'attribue injustement la découverte du nouveau monde.

Le bruit des voyages de Colomb excita l'émulation, ou plutôt l'avidité d'une foule d'aventuriers. Améric Vespucci, Florentin, commandoit un de leurs vaisseaux. Il s'attribua l'honneur d'avoir découvert le nouveau monde, en 1498, cinq ans après le premier voyage de Christophe Colomb. Quand celui-ci n'auroit pas trouvé le continent, sa gloire en devroit-elle moins éclipser ceux qui n'ont fait que suivre ses traces ? Cependant l'Amérique porte le nom du

Florentin, peu digne de l'immortalité : tant la réputation même est sujette aux caprices de la fortune ! Mais un mot n'en impose point aux justes estimateurs du mérite.

Prétentions de quelques Anglais à cette découverte.

Quelques Anglais ont prétendu que Madoc, prince de Galles, au douzième siècle, avoit le premier pénétré dans le nouveau monde, où il étoit mort. Ce fait, beaucoup moins prouvé que celui des Danois norwégiens, ressemble trop aux fables inventées par l'orgueil des nations.

Les Espagnols et les Portugais se disputent leurs droits étranges de conquête.

Ferdinand et Isabelle n'avoient pas manqué de solliciter à Rome le droit de conquête, sur les pays découverts et à découvrir. Ils l'avoient obtenu aisément ; les papes, en donnant ce qui ne leur appartenoit point, faisoient des conquêtes pour eux-mêmes. Jean II, roi de Portugal, voulut cependant partager avec les Espagnols une proie si considérable. La flotte qu'il équipoit dans cette vue, devint donc une matière de procès. Alexandre VI, fut juge entre les deux couronnes, et leur fixa des limites, en 1493, par la ligne de *marcation*. Cette ligne

Alexandre VI termine singuliérement le procès.

passoit à cent lieues de Madère, des Açores et du Cap-Verd. L'année suivante, il fallut tracer une autre ligne, qu'on appella de *démarcation*, et qui passoit par les Canaries. On partageoit ainsi le monde inconnu entre l'Espagne et le Portugal ; on donnoit l'occident aux uns, l'orient aux autres, et l'on ne pensoit pas que ce qui étoit l'orient d'un côté du globe, étoit de l'autre côté l'occident. Chacun prévoit l'instabilité de ces réglemens ; ils sembloient réaliser, pour les papes, l'empire du monde.

CHAPITRE III.

Conquêtes des Portugais en Asie. — Le Mexique et le Pérou conquis par les Espagnols.

Les Portugais vont aux Indes par l'Océan.

AUTANT les découvertes des Portugais avoient aiguillonné le génie de Christophe Colomb, autant celles de Colomb excitèrent les Portugais à tenter de nouvelles entreprises. L'exemple et le succès furent toujours les mobiles

de l'esprit humain. En 1497, Emmanuel I., roi de Portugal, plein de grandes idées comme ses ancêtres, envoya aux Indes Vasquez Gama, avec cent soixante hommes d'équipage, tant soldats que matelots. Pourquoi si peu de monde? c'est que les craintes égaloient encore ou surpassoient les espérances. Gama surmonte tous les périls de l'Océan, fait le tour de l'Afrique; il aborde au Mozambique, à Calicut, dans les Indes orientales, et revient deux ans après rendre compte de ses découvertes.

Leurs conquêtes en Asie.

Elles étoient de nature, ainsi que la navigation d'Amérique, à changer toute la face de l'Europe, par les trésors qu'elles assuroient aux maîtres de l'océan. Bientôt la nouvelle route attira une infinité de Portugais. Leurs capitaines, sur-tout Alphonse Albuquerque, porterent la terreur au fond du Levant. Goa, Malaca, Ormus, l'isle de Ceilan, fertile en cannelle et en pierres précieuses; les isles Moluques, où vient le girofle, furent en grande partie leurs conquêtes. Ils bâtirent Macao dans

la Chine ; ils pénétrerent jusqu'au Japon : ils établirent un commerce immense, qui ruina celui des Vénitiens ; ceux-ci ne pouvant donner au même prix les marchandises de l'Inde, qu'ils tiroient d'Alexandrie.

Barbarie et superstition dans ces vastes entreprises.

Toutes ces entreprises, au premier coup-d'œil, sont admirables. Mais si l'on pense qu'elles irriterent la soif de l'or, jusqu'à faire oublier les vrais biens de la société et de la nature ; qu'elles firent couler des flots de sang, même au nom de Jesus-Christ ; que des aventuriers cruels, le crucifix à la main, massacrerent des millions d'hommes, sous prétexte d'établir le christianisme qu'ils déshonoroient ; qu'une superstition insensée ne les rendit pas moins féroces qu'une insatiable avarice. on admirera d'une part des prodiges d'industrie et de courage, et l'on déplorera de l'autre des excès dignes d'horreur. Les missionnaires ont mêlé beaucoup de miracles au récit de ces conquêtes : il est aisé d'y reconnoître l'esprit des croisades ; il est aisé d'y reconnoître les mœurs san-

guinaires et les préjugés odieux, si long-tems funestes au genre humain.

Tout étoit sauvageen Amérique excepté le Mexique et le Pérou

Pour réunir dans un même tableau des objets de même nature, qui d'ailleurs ne se lient point encore au système général de l'Europe, anticipons un peu sur le tems : suivons les Espagnols au Mexique et au Pérou. Le reste de l'Amérique étoit peuplé de sauvages. Ici l'on voit deux grands empires, où les arts sont cultivés, où les mœurs sont douces, où regne une sorte de magnificence. On les voit conquis par une poignée d'aventuriers ; et la monarchie espagnole s'accroît tout-à-coup d'une manière prodigieuse, sans que les rois fassent pour cela le moindre effort. Il n'y a peut-être aucun phénomene si singulier en fait de fortune.

Empire du Mexique.

L'empire du Mexique, comme ceux de l'ancien monde, s'étoit formé par des conquêtes. Le peu d'antiquité qu'on lui donne semble prouver que la société y avoit fait des progrès rapides. Mais les premiers auteurs, qui ont écrit sur le Mexique et le Pérou ; mé-

ritent-ils assez notre confiance ? où avoient-ils trouvé des mémoires, puisque l'écriture étoit inconnue dans le pays ? Mauvais critiques, exagérateurs par vanité, et par le penchant, trop naturel, à débiter des mensonges sur les contrées inconnues ; à peine aujourd'hui peut-on croire une partie des faits qu'ils rapportent comme récens, où des choses mêmes qui devoient alors frapper les yeux. Selon eux, Mexico, capitale du Mexique, peuplé d'environ soixante mille familles, renfermoit des établissemens et des ouvrages dignes d'un peuple civilisé : marchés, tribunaux, écoles pour la jeunesse, maisons de pierre, temples et palais ornés de colonnes et brillans d'or, arsénaux remplis d'armes offensives et défensives, jardins de plantes médicinales, etc. Selon eux, les Mexicains connoissoient l'année de trois cents soixante-cinq jours ; ce qui suppose des progrès en astronomie.

Fernand Cortez y pénetre avec très-peu de monde.

Sous le règne de Charles-Quint, Vélasquez, gouverneur de l'isle de Cuba, forme le projet d'enlever

quelque portion de ce vaste continent. Il confie l'entreprise à Fernand Cortez, homme habile et courageux, capable d'exécuter de grandes choses avec de petits moyens. Celui-ci, n'ayant que cinq cents hommes de pied, et quelques chevaux, s'embarque en 1519, pénetre dans le golfe du Mexique, bâtit la Véra-Crux. Il force la république de Tlascala de lui donner du secours, et s'avance hardiment jusqu'à la capitale de l'empire. La terreur devançoit toujours les Espagnols. Leurs vaisseaux, leurs chevaux, leur artillerie, leur armure de fer, étoient pour les Américains des choses si nouvelles et si effroyables, que sans être simples comme les sauvages, on devoit d'abord naturellement supposer, dans cette espèce d'hommes, quelque chose de bien supérieur aux forces humaines.

Terreur qu'il inspire.

Montezuma, onzième empereur du Mexique, se vit obligé de recevoir honorablement des hôtes dangereux, dont il n'avoit pu se débarrasser par ses offres et ses artifices. Il les combla des caresses.

Il force l'empereur Montezuma de se soumettre.

Mais leur général apprit bientôt qu'on avoit attaqué ailleurs les Espagnols, qu'on en avoit blessé et même tué quelques-uns. Il eut l'audace d'arrêter l'empereur au milieu de sa capitale ; il le força de se reconnoître vassal de Charles-Quint, roi d'Espagne ; il exigea pour tribut d'immenses trésors : il commandoit en maître absolu au maître d'une vaste monarchie.

On veut en vain le dépouiller du commandement.

Cependant Vélasquez, brouillé avec Cortez depuis son départ, envoie une petite armée, sous les ordres de Narvaez, pour le dépouiller du commandement. Sans s'étonner du péril, Cortez laisse à Mexico quatre-vingts hommes ; il marche avec le reste de ses troupes contre Narvaez, son ennemi ; il le surprend, le fait prisonnier, et attire sous ses drapeaux l'armée, qui devoit le punir comme un rebelle.

Une violence révolte les Mexicains

En son absence, les Espagnols avoient massacré dans un temple plusieurs Mexicains illustres, sous prétexte de quelque conspiration : cette barbarie avoit excité un soulagement. Cortez arrive, attaque les Mexicains, en

fait un carnage affreux, mais ne les dissipe point. La moindre perte étant pour lui considérable, il oblige Montezuma de paroître, et d'ordonner à ses sujets la soumission.

Fin tragique de Montezuma.

Ce malheureux prince, qu'on idolâtroit auparavant, n'étoit plus regardé par la multitude que comme un esclave. On l'insulta de paroles ; on lui lança une pierre. Il fut blessé, et mourut peu de jours après, sans avoir voulu permettre qu'on le pensât. (1520.)

Cortez assiégé dans Mexico.

Guatimozin, gendre de Montezuma, parvenu à l'empire, entreprit de chasser les Espagnols. Il les assiégea dans Mexico, et rompit les chaussées qui unissoient au continent cette ville, située au milieu d'un lac. Les vivres manquoient dans la place. Cortez, à la faveur de la nuit, vint à bout de se retirer, en surmontant toute sorte d'obstacles et de périls. Les cadavres des Mexicains lui servirent de ponts en quelques endroits. Plus de deux cents Espagnols perdirent la vie dans un combat nocturne. Ils n'avoient

pas encore essuyé un pareil désastre en Amérique.

Il rentre vainqueur dans cette ville, et subjugue l'empire.

Si Cortez avoit eu moins de ressources dans son génie et dans son courage ; si la supériorité des Européens avoit été moins étonnante, le Mexique échappoit au joug étranger. Mais le général reparut bientôt pour assiéger la capitale. Il avoit une infinité d'Américains sous ses drapeaux. Il avoit fait construire douze brigantins pour se rendre maître du lac. Guatimozin, aussi prudent que brave, vouloit accepter des propostions de paix. Les prêtres s'y opposerent au nom de leurs dieux, promettant la victoire à ceux qui défendroient l'ancien culte. Ce fanatisme ne tint point contre le canon des Espagnols. Malgré les efforts héroïques et les stratagêmes de l'empereur, Mexico fut pris en 1521, et l'empire entier fut subjugué. C'est aujourd'hui la Nouvelle-Espagne, comprenant plus de deux cents lieues de pays du nord au sud.

Supplice de l'empereur Guatimozin.

Guatimozin étoit prisonnier, et Cortez le traitoit avec modération. Des scélérats avides mirent ce

prince à la torture, pour lui faire avouer où il avoit caché ses trésors. Un Mexicain, compagnon de son supplice, jettant les hauts cris : *Et moi*, lui dit-il, *suis-je sur des fleurs ?* Cortez survint, le délivra ; mais il le fit pendre trois ans après, sous prétexte de conspiration.

Cortez mal récompensé.

Le conquérant du Mexique essuya des chagrins comme Colomb. La haine et l'envie s'attacherent à ses pas. Charles-Quint lui ôta son gouvernement, lui donna un marquisat en Espagne, et d'ailleurs le négligea. S'il faut en croire le célebre Las-Casas, dominicain, évêque de Chiapa, Cortez avoit fait périr quatre millions d'Amérains dans le Mexique. Il est trop certain que les Espagnols répandirent par-tout des fleuves de sang. Les victimes humaines, qu'ils reprochoient à ce peuple d'immoler, justifioient d'autant moins leurs barbaries, qu'ils se vantoient toujours de combattre pour la plus douce des religions. Mais Las-Casas a beaucoup exagéré. En louant son enthousiasme pour les Américains,

qu'il vouloit affranchir d'une odieuse servitude, on est étrangement surpris de la proposition qu'il fit à la cour d'employer des esclaves nègres dans les colonies. Ce projet fut adopté ; comme si l'esclavage des nègres ne répugnoit pas de même à la nature.

Trois aventuriers entreprennent la conquête du Pérou.

Un autre empire, où l'or et l'argent étoient aussi communs que le fer l'est en Europe, accrut tout-à-coup la monarchie Espagnole. Des aventuriers en firent la conquête, pour un roi qui n'y pensoit point. Pizarro, Almagro, et un prêtre nommé Luques, ayant entendu parler du Pérou, formerent ensemble le dessein de l'envahir. Les sermens et les cérémonies religieuses cimenterent leur union, jusqu'à ce que la jalousie les pût diviser, comme il arriva bientôt. Après quelques tentatives infructueuses, les arts meurtriers de l'Europe produisirent l'effet ordinaire.

Les Incas ; leurs ouvrages, etc.

L'empire du Pérou obéissoit à des maîtres, qu'on appelloit Incas. Le premier de tous passoit pour fils du soleil. Sa puissance s'étoit établie par la superstition, ainsi

que par les armes. Atahualpa ou Atabalipa, douzième empereur de cette race adorée comme divine, régnoit alors par usurpation, ayant enlevé la couronne à son frère; ce qui étoit une source de discordes. On prétend que leur père avoit fait construire, à travers des montagnes et des précipices, un grand chemin de Cusco à Quito, espace d'environ cinq cents lieues. A chaque demi lieue, étoient des messagers toujours prêts à porter les ordres du prince. On ajoute beaucoup de merveilles peu croyables sur la population du Pérou, sur le nombre et la magnificence des villes, des palais, etc. Sous la plume de Garcilasso de la Vega, tout est merveilleux; mais il ne reste aucun vestige de tant d'ouvrages superbes.

Mœurs des Péruviens.

Les mœurs des Péruviens étoient douces, pures et simples. Ils avoient dans leur culte une pratique barbare; ils meurtrissoient des enfans, pour arroser de leur sang une espèce de pain béni qui se distribuoit dans le temple : mais la superstition est toujours par quelque endroit opposée aux

mœurs. Les Incas exerçoient le pouvoir le plus absolu, et s'étoient cependant montrés les pères du peuple. Autre espèce de contradiction.

Particularités de cette conquête.

Dès que les Espagnols eurent pénétré dans ce pays, en 1531, ils envoyerent, selon leur coutume, des ambassadeurs offrir leur amitié. Atahualpa les reçut bien; il alla au-devant de Pizarro. Le moine Valverde lui débite un sermon sur nos mystères, le menace de l'enfer, s'il endurcit son cœur à la grace, s'il refuse de se soumettre au pape et au roi d'Espagne. Après ce discours, mal rendu par l'interprète, et incompréhensible pour l'Inca, Valverde lui présente son bréviaire, comme contenant la preuve des vérités qu'il vient de dire. Ayant porté le livre à son oreille, le prince repond, *cela ne dit rien*, et il le jette à terre. *Aux armes*, s'écrie le moine, *ces chiens insultent la loi de Dieu.* L'action s'engage aussitôt. Les Péruviens sont massacrés; l'Inca est fait prisonnier.

L'Inca brûlé.

Il offrit pour sa rançon tout l'or que pourroit contenir une des

salles du palais, jusqu'à la hauteur de son bras élevé au-dessus de sa tête. Il donna ses ordres pour l'exécution de cette promesse (*). Mais les Péruviens ne pouvant assouvir l'avidité des conquérans, ceux-ci condamnerent bientôt Atahualpa au feu, comme idolâtre, concubinaire, conspirateur. Le moine, qui l'avoit prêché au commencement, le détermine par des promesses à recevoir le baptême. On le baptise; après quoi on l'étrangle, et on le jette dans les flammes.

Pizarro et Almagro devinrent ennemis irréconciliables. Le premier fit trancher la tête à l'autre, et fut assassiné par vengeance. Un fils d'Almagro, un frère de Pizarro, voulurent régner au Pérou. Tous deux périrent de mort violente.

Les conquérans acharnés les uns contre les autres.

(*) La cinquième partie de la rançon de l'Inca faisoit seule plus de treize millions deux cents soixante-cinq mille livres d'or, sans compter l'argent. Chaque cavalier espagnol eut deux cents quarante marcs d'or pour sa part. Avec quelle fureur ne devoit-on pas courir en Amérique!

Ainsi l'ambition, l'avarice, les [illegible] des oppresseurs de l'Amérique, vengeoient sur eux-mêmes l'oppression des Américains.

Maladie honteuse et autres maux que nous devons à l'Amérique.

La honteuse et cruelle maladie qu'ils rapporterent de ce pays, après leur premier voyage, étoit déja un grand fléau de l'Europe. Peut-être que les trésors du nouveau monde sont devenus encore plus funestes. Combien de sang ont-ils coûté! combien de ravages ont-ils produits! Le sucre, le café, le cacao, la cochenille, le quinquina, etc. peuvent-ils compenser tout ce que l'Europe a perdu pour dévaster l'Amérique? cette conquête est cause de l'affreux esclavage des nègres, qu'on y fait travailler comme de vils animaux. Elle est cause d'une partie de nos guerres.

Découvertes faites en différents temps.

Je n'entre point dans le détail des découvertes. Les Portugais découvrirent le Brésil, en 1500. Magellan, Portugais, au service d'Espagne, découvrit en 1519, le détroit qui porte son nom. En 1535, Almagro, le rival de Pizarro, aborda au Chili, et s'en rendit maître.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Mœurs des Américains sauvages.

LES mœurs des Américains offrent un spectacle très-intéressant, auquel les bornes de cet ouvrage ne permettent point de s'arrêter. Un petit nombre d'observations nous suffira.

Excepté le Pérou et le Mexique, où la force avoit établi le despotisme, et où les arts avoient, sans doute, une influence particulière sur les mœurs, les Américains, en général, étoient l'image de l'état primitif des sociétés, avant que l'agriculture eût fait naître les lois civiles. Endurcis aux injures de l'air, nus, manquant de tout, ils passoient une partie de l'année à la chasse, et l'autre dans une profonde indolence, ne prévoyant rien, ne pensant à rien, et ne pouvant supporter le travail. Sans lois, ils se gouvernoient par des coutumes. Les affaires d'une peuplade se décidoient par les anciens assemblés. Les peu-

Gouvernement des sauvages.

plades avoient ordinairement un chef, mais dont l'autorité se réduisoit à la persuasion. Nulle force coactive, nulle peine décernée contre les crimes. Un criminel étoit abandonné à la vengeance publique. On le tuoit comme un ennemi ; on ne le punissoit pas comme un membre de la société. En un mot, l'extrême liberté faisoit, et fait encore, la passion dominante de ces sauvages. Les Iroquois conservent la même espèce de gouvernement. Comme il dérive de la nature, la manière de gouverner étoit uniforme dans presque toutes les peuplades non civilisées, qui formoient quelque association ; et la plupart n'en formoient aucune.

Point de peine réglée pour le crime.

Graves, sérieux, hospitaliers, bons amis, ennemis implacables, ils ne sont féroces que dans la vengeance et dans la guerre, leurs prisonniers sont traités de la manière la plus barbare, et la constance avec laquelle ils bravent et soutiennent des tourmens affreux, semble être le dernier effort de la nature. On reconnoît là le caractère des anciens Celtes : mais il

Leurs mœurs moitié douces, moitié féroces.

s'en faut bien d'ailleurs que les sauvages leur ressemblent par le courage. Surprendre l'ennemi par la ruse, c'est leur façon de faire la guerre,

Quoique la polygamie ne soit point rare parmi eux, ils se contentent ordinairement d'une femme. Les femmes presque sans mœurs avant le mariage, deviennent fort chastes ensuite. La crainte y contribue, sans doute ; car le mari puniroit à son gré les infidélités de son épouse. Plusieurs causes rendent les mariages peu féconds : l'humidité extrême du pays, la difficulté des subsistances, une vie excessivement dure, et l'habitude qu'ont les femmes de se faire avorter. L'éducation des enfans a pour but de les rendre comme insensibles à la douleur, et même aux coups, aux insultes. Du reste, on ne les frappe jamais pour les corriger ; on leur laisse une liberté entière, parce qu'on la croit le plus précieux des biens. Cependant les mères sont presque traitées comme des esclaves. Mariages; éducation, etc.

Il y a peu de sauvages qui n'aient Idées religieuses.

quelque idée confuse d'un Etre suprême ; mais ils ne lui rendent point de culte. Ils ont d'ailleurs beaucoup de superstitions, jusques dans leur médecine. Les esprits, les songes, la divination et la magie, les occupent beaucoup. Quel peuple civilisé n'a pas donné dans ces folies ? elles semblent être le fruit des premières réflexions de l'homme ignorant, d'autant plus timide et crédule, que tout le frappe, et qu'il ne sait la cause de rien.

Industrie humaine développée au Mexique et au Pérou.

Un des phénomènes de l'Amérique, c'est que l'industrie humaine se soit développée au Mexique et au Pérou, sans des secours qu'il est presque impossible de suppléer. L'écriture y étoit inconnue. L'Inca prodigieusement étonné de voir les Espagnols lire et écrire, doutoit si ce n'étoit pas quelque don particulier de la nature. Les Mexicains peignoient ce qu'ils vouloient faire entendre de loin. Les *quipos* des Péruviens, par le moyen de nœuds différemment combinés, formoient, dit-on, des espèces d'hiéroglyphes, pour communiquer les pensées et

conserver le souvenir des choses : ce qui devoit se réduire à fort peu d'objets. L'usage du fer étoit ignoré. Quelle apparence, que sans fer et sans écriture, des Américains se soient élevés au point d'industrie et de connoissances, que supposent des relations évidemment suspectes ? Si la plupart des voyageurs ont débité mille mensonges, les Espagnols de ces tems-là sont-ils bien croyables ?

Quoiqu'il en soit, les sauvages méritent peut-être plus d'être étudiés que les autres Américains. Nous les croyons malheureux : cependant aucun n'a pu s'accoutumer à notre manière de vivre ; ils préferent leurs forêts et leur liberté. Nous les croyons stupides, et ils le sont à beaucoup d'égards : cependant on les a vus, dans l'Amérique septentrionale, donner des preuves de sagesse et de grandeur d'ame ; haranguer en Spartiates ; former des confédérations comme les anciens Grecs, et suivre un plan de politique raisonnée. Ils élisent un chef dans les besoins : leurs vieillards forment

Les sauvages, plus remarquables.

une espèce de sénat ; ils y joignent des assemblées nationales pour l'intérêt commun. Voilà des hommes.

CHAPITRE V.

Louis XII et Ferdinand le Catholique, jusqu'à la ligue de Cambrai. — Alexandre VI.

1498. Louis XII monte sur le trône.

REPRENONS l'histoire de l'Europe à Louis XII, auparavant duc d'Orléans, monarque adoré des Français, parce qu'il les aima et qu'il les déchargea d'impôts ; mais dont les entreprises imprudentes, quelquefois même l'économie mal appliquée, exposerent l'état à de grands malheurs. Dès qu'il fut monté sur le trône, il s'occupa du bien public, il oublia ses ressentimens personnels. Tout le monde admire ces belles paroles, qu'il dit en pardonnant à ses ennemis : *Le roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans.*

Il veut répudier sa femme,

Charles VIII n'ayant point laissé de postérité, la réunion de la

Brétagne au royaume n'avoit plus lieu. L'ancienne passion de Louis pour la reine Anne, héritière de cette province, fortifia les raisons politiques qui lui inspiroient le désir de l'épouser. Jeanne fille de Louis XI, princesse vertueuse, mais extrêmement laide, étoit sa femme depuis plus de vingt ans. Les motifs de divorce ne manquoient pas : ce mariage avoit été forcé et sterile. Il s'agissoit d'obtenir une sentence de Rome pour le rompre. Alexandre VI ne pouvoit être difficile, pourvu qu'il trouvât son intérêt à se rendre complaisant. Il vouloit sur-tout faire la fortune du cardinal César de Borgia, son fils. Trois commissaires du pontife prononcerent la sentence du divorce, après les procédures ordinaires, et Borgia, porteur de la bulle, eut le duché de Valentinois, avec une pension considérable. Ce cardinal changea volontiers d'habits. Ses mœurs ressembloient à celles de son père.

pour épouser l'héritière de Brétagne.

Alexandre VI accorde tout et son fils Borgia est récompensé.

1499. Conquête du Milanés sur Ludovic Sforce.

Un des grands objets de Louis XII, fut malheureusement de suivre en Italie les traces de son prédécesseur. La passion des con-

quêtes l'y entraîna. Ses premiers succès le précipiterent dans l'infortune. Valentine Visconti, son ayeule, lui avoit transmis des prétentions sur le Milanès, dont Ludovic Sforce s'étoit mis en possession. Ludovic, sans secours étrangers, avec une armée cependant aussi nombreuse que celle de France, ne tint point contre la valeur Française. L'état de Milan et celui de Gênes furent conquis en vingt jours. Mais l'année suivante, le duc étoit déjà rétabli. Une nouvelle armée Française passa les Alpes. Sforce, trahi par les Suisses qu'il soudoyoit, tomba entre les mains des ennemis, et fut emmené prisonnier en France. Il y mourut quelques années après. Voilà une de ces conquêtes que l'on peut regarder comme une source de malheurs.

1501. Ligue avec Ferdinand le Catholique pour la conquête de Naples.

Louis tourne aussi-tôt ses vues sur le royaume de Naples. Il offre à Ferdinand le Catholique d'en partager la conquête. Celui-ci ne balance point ; quoiqu'un prince de son sang, Frédéric d'Arragon roi de Naples, doive être la victime de leur traité. Alexandre VI

entroit dans leurs vues, pour en tirer quelque avantage. Gonsalve de Cordoue, surnommé le Grand-Capitaine, aussi rusé que son maître, et qui avoit pour maxime que *la toile d'honneur doit être tissue grossièrement*, arrive sous prétexte de défendre le roi de Naples. Il se joint d'abord aux Français pour l'accabler. Frédéric demande un asyle en France à Louis XII, et y va vivre d'une pension.

Gonsalve de Cordoue.

Dès qu'il fut question de partager la conquête, on disputa, on se brouilla. Le grand capitaine, digne instrument du roi catholique, après avoir joué les Français, remporta sur eux deux victoires en 1503. Celle de Cérignole coûta la vie au duc de Némours, prince de l'illustre maison d'Armagnac, dont la tige est Caribert, fils de Clotaire II. Le royaume de Naples demeura tout entier aux Espagnols. La ruse triomphoit quand la valeur étoit sans prudence.

La conquête reste aux Espagnols.

Alexandre VI mourut alors, souillé des crimes les plus infâmes, les plus odieux. César de Borgia, son fils, s'étoit emparé pour lui-même, à force de trahisons ou de

Mort d'Alexandre VI.

Fortune caduque de César Borgia.

meurtrés, des fiefs de la Romagne, possédés par divers seigneurs. La vente des indulgences, et d'autres abus de l'autorité pontificale, avoient fourni les moyens de satisfaire son ambition. Quel en sera le fruit ? un pape ambitieux et guerrier, Jules II, dépouillera le fils d'Alexandre VI; les conquêtes de Borgia augmenteront les domaines de l'église ; ce héros de Machiavel perdra ce qu'on lui avoit donné en France, sera envoyé prisonnier en Espagne par Gonsalve de Cordoue. Il se refusiera auprès du roi de Navarre, son beau-frère, et sera tué dans une guerre excitée par ses intrigues. La chûte des grands scélérats est une leçon que l'histoire devroit souvent inculquer.

1503. Les imprudences des rois et des ministres sont une autre leçon, dont les gouvernemens pourroient tirer beaucoup de lumières. On ne pensoit en France qu'à recouvrer le royaume de Naples. On envoya une forte armée en Italie. Si les opérations avoient été aussi promptes qu'auparavant, le succès en paroissoit infaillible. Mais le

Le cardinal d'Amboise veut être pape; ce qui cause un grand malheur.

cardinal d'Amboise, ministre intègre de Louis XII, eut envie de la tiare, qu'Alexandre VI laissoit vacante. Il arrêta les troupes devant Rome pour déterminer le choix du conclave. Les Italiens, plus fins que lui, le tromperent par de belles paroles, lui persuadant d'éloigner cet appareil de guerre, pour que son élection parût libre. Quand on cessa de craindre, on élut un Italien, Pie III, auquel succéda bientôt le fameux Jules II, Julien de la Rovere. D'Amboise avoit perdu le pontifiat et le tems. Les pluies empêcherent d'agir. Gonsalve de Cordoue chassa encore les Français.

Traité de Blois, qui tendoit à démembrer la France.

Une autre faute inconcevable fut le traité de Blois, en 1504, par lequel Louis promettoit sa fille en mariage à Charles d'Autriche, petit fils de l'empereur Maximilien et de Ferdinand le Catholique; avec la Bretagne, la Bourgogne, le Milanès, Gènes, en cas que le roi mourût sans enfans mâles. On se répentoit déjà d'une si honteuse démarche, lorsque les états-généraux représenterent fortement

qu'elle étoit contraire aux lois du royaume. Louis XII donna sa fille au comte d'Angoulême, son héritier présomptif, qui régnera sous le nom de François I, et qui fera aussi de grandes fautes.

Fin de la reine Isabelle en Castille.

Nous avons vu le mariage d'Isabelle, reine de Castille, avec le roi d'Arragon, changer la face de l'Espagne. Cette princesse, toujours en garde contre l'ambition de Ferdinand, son époux, étoit gouvernée par son confesseur Ximenès, illustre cordelier, depuis archevêque de Tolède et cardinal. Elle avoit depuis peu donné le choix aux Maures, qui restoient dans le royaume, de recevoir le baptême ou d'être bannis. L'expulsion des Juifs, celle des Maures, les émigrations continuelles en Amérique dépeuplant l'Espagne; cette monarchie devenoit plus languissante, à mesure qu'elle acquéroit plus de grandeur. Ainsi un gouvernement si célébré ne doit pas être cité pour modèle.

Troubles après sa mort.

La mort d'Isabelle, en 1504, fit naître des troubles. Sa fille Jeanne la Folle, mariée à l'archi-

duc Philippe le Beau, étoit son héritière. Le roi Ferdinand, d'abord en possession de la régence, fut contraint d'y renoncer et de se retirer en Arragon. Philippe mourut. La folie de Jeanne favorisoit les désordres. Charles d'Autriche, son fils (Charles-Quint), étoit jeune et éloigné. Ximenès crut que Ferdinand le Catholique pouvoit seul rétablir le calme. On lui rendit la régence, et sa fermeté dissipa tous les orages.

Ferdinand a la régence.

Alors Ximenès, devenu cardinal, grand-inquisiteur, se vit au comble du pouvoir et de la fortune. Mais il quitta prudemment la cour, parce qu'il connoissoit le caractère ombrageux du roi. Il proposa ensuite de tenter à ses propres frais la conquête d'Oran en Afrique. Ferdinand, persuadé qu'on n'y réussiroit point, consentit à l'entreprise dans la vue de perdre le cardinal. Il écrivit même à Pierre Navarro, commandant de la flotte sur laquelle Ximenès s'étoit embarqué : *empêchez le bon homme de repasser si tôt en Espagne ; il faut lui laisser user sa personne et son argent.* Le roi se

Le cardinal Ximenès fait la conquête d'Oran.

trompoit. Les Maures furent battus ; Oran succomba. Ce cardinal austère n'imitoit point les prélats guerriers. Il se contentoit d'invoquer, comme un autre Moyse, le Dieu des armées et de la victoire : inspirant une sorte d'enthousiasme très-utile en de pareilles expéditions.

Il fait des établissemens pour les lettres.

Ximenès, grand homme, qui auroit été plus grand, s'il eût surmonté les préjugés de son siècle, fonda ou rétablit l'université d'Alcala ; il fit imprimer une fameuse polyglotte ; il montra autant de zèle pour les lettres et les sciences que pour la réforme des moines. On cultiva par ses soins les langues savantes. L'Espagne produisit beaucoup de jurisconsultes, encore plus de théologiens. Mais quelles barrières n'opposoit pas l'inquisition à toute vérité neuve et utile ? L'Espagne avec ses universités, n'ouvrira les yeux que long-tems après des peuples beaucoup moins spirituels.

Entreprises ambitieuses de Jules II.

Jules II remuoit alors l'Italie. Fier, ambitieux, intrépide, tout occupé de ses projets d'agrandissement, il avoit déja enlevé la

Romagne à Borgia, Pérouse à Baglioni, Bologne à Bentivoglio. Il avoit révolté Gênes contre Louis XII, à qui néanmoins il devoit de la reconnoissance. Il méditoit de le chasser entièrement d'Italie : il lui suscitoit des ennemis de toutes parts. Ce prince ayant réduit les Génois à l'obéissance, fut encore joué par le pontife dans la fameuse ligue contre les Vénitiens. Prenons ici quelque idée d'une république, devenue un objet de jalousie pour les principales puissances de l'Europe.

CHAPITRE VI.

Depuis la ligue de Cambrai contre Venise, jusqu'à la fin de Louis XII. — Jules II.

Gouvernement de Venise, depuis son origine au cinquième siècle.

ON a vu naître Venise dans le cinquième siècle, lorsque l'Italie étoit en proie aux inondations des barbares. Les petites isles des lagunes du golfe Adriatique furent l'asyle des peuples voisins, qui subsistèrent d'abord de leur pêche.

Tribuns. Chaque isle avoit son tribun pour la gouverner ; chaque tribun devint un tyran. Sentant la nécessité de se réunir, ces tyrans élurent

Doge. un duc ou doge, au commencement du huitième siècle. Les doges, par un abus fréquent d'un pouvoir que l'on n'avoit pas su restreindre, occasionnerent souvent des troubles, et en furent souvent

Grand conseil. les victimes. Un conseil, composé de cent quarante citoyens de tous états, dans lequel résidoit l'autorité souveraine, arrêta enfin et les entreprises de ces premiers magistrats, et la violence des émeutes populaires. Mais les riches ambiteux avoient trop de moyens d'altérer la constitution à leur avantage.

Aristocratie héréditaire en 1289. A cette forme de gouvernement démocratique, succéda, en 1289, l'aristocratie héréditaire ; par un réglement qui anéantit l'égalité, en donnant à quelques familles le droit exclusif de former le grand conseil. L'aristocratie annonce toujours des rigueurs : elle en a besoin pour se maintenir.

Conseil des dix. Il étoit impossible qu'un nombre de familles exclues ne formas-

sent des conspirations. Le redoutable conseil des dix fut établi, afin d'en prévenir les effets. Il peut juger tous les citoyens, et les délations lui paroissent quelquefois des preuves. Le tribunal de trois inquisiteurs d'état fut encore un frein plus terrible. Le doge lui-même se trouva soumis à ses procédures secrètes et à ses jugemens arbitraires. Des espions répandus par-tout servirent d'accusateurs. Magistrats, particuliers, citoyens, étrangers, toute personne suspecte avoit à craindre de perdre la vie, sans aucune formalité de justice. Quiconque est condamné sans le savoir, par les trois inquisiteurs, ne peut éviter la mort. Quelle est la monarchie où l'on voie un tel despotisme ?

Inquisiteurs d'état.

Ainsi la terreur est devenue le ressort du gouvernement de Venise. C'est elle sur-tout qui l'a conservé si long-tems invariable. Tout y est combiné avec tant d'art, soit pour les élections, soit pour la durée ou les fonctions des magistratures, qu'il n'y a presque aucun moyen de troubler l'état. Tandis que les nobles tiennent le peuple asservi,

Venise gouvernée par la terreur, mais d'une manière invariable

ils veillent continuellement les unes sur les autres. Ou l'intérêt les unit, ou l'impuissance de cabaler les enchaîne. De-là ce plan immuable, cette stabilité de principes, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple. Peut-être en est-il de l'inquisition d'état comme de l'inquisition ecclésiastique : elle produit une certaine tranquillité, mais en perpétuant beaucoup d'abus.

Ambition de cette républi-que.

Venise, enrichie par le commerce, s'étoit livrée à l'ambition des conquêtes, toujours dangereuses pour les républiques commerçantes. Au tems des croisades, elle s'étoit considérablement étendue vers la Grèce. Elle venoit d'envahir en Italie plusieurs terres de ses voisins, même dans l'état ecclésiastique. Les succès inspirent l'orgueil, et l'orgueil amène l'imprudence. Environnés d'ennemis puissans, les Vénitiens braverent l'orage, ne prévoyant pas qu'on se réuniroit pour les accabler.

1508. Elle irrite l'empereur

L'empereur Maximilien, qui vouloit se faire couronner à Rome, leur demandoit le passage sur leurs terres. Ils l'accorderent à condition

qu'il passeroit sans troupes. C'étoit un refus. Maximilien irrité les met au ban de l'empire comme des rebelles. Il prend le titre d'*empereur élu*, que Jules II lui confirme par une bulle. Pourquoi cette bulle ? pourquoi Venise au ban de l'empire ? c'est que des prétentions surannées se réveilloient dans toutes les occasions. Les armes de l'empereur ne soutinrent point sa démarche hautaine contre la république. Deux armées impériales furent défaites. Les Vénitiens avoient vaincu avec le secours des Français ; ils conclurent néanmoins une treve sans les consulter.

Maximilien, et bat ses troupes.

Alors se forma secrettement la fameuse ligue de Cambrai, dont Venise devoit être la victime. Le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, s'unirent pour lui arracher ses conquêtes. Chacun revendiquoit des domaines considérables : le Pape, Rimini et Raveune ; Louis XII, Brescia, Bergame, Crême et Crémone ; Maximilien, Vérone, Padoue, Vicenze, Trévise et le Frioul ; Ferdinand, Brindes ;

Ligue de Cambrai.

Trano et Otrante ; le duc de Savoie, l'isle ou le royaume de Chypre. Si l'union avoit subsisté entre ces puissances, Venise étoit perdue sans ressource. Mais Jules II ne vouloit que profiter de la circonstance ; bien résolu de délivrer ensuite l'Italie, s'il le pouvoit, de ces étrangers qu'il appelloit des barbares. Et pouvoit-on compter sur la foi de Ferdinand le Catholique ?

Venise refuse le secours du Turc.

Un masque de religion couvrit cette ligue ambitieuse. Les confédérés feignirent d'attaquer les Vénitiens, pour tourner ensuite leur zèle contre les Turcs. Le Turc offroit des secours à la république. Elle refusa, peut-être moins par la crainte d'avoir un protecteur si dangereux, comme le dit Fra-Paolo, que par la crainte des clameurs qu'exciteroit une pareille alliance.

Louis XII force les Vénitiens de s'humilier.

C'étoit à Louis XII à commencer la guerre en personne. Ses premiers succès accablerent tellement les Vénitiens, qu'après la bataille d'Agnadel près de l'Adda, suivie de conquêtes rapides, le sénat offrit de reconnoître l'empereur

pour suzerain, et de lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats. Le refus de Maximilien leur rendit le courage, en les réduisant au désespoir. Ils reprirent sur les Allemands plusieurs places. Ils traiterent avec Jules II ; sa politique intéressée les sauva.

1510. Jules II trahit les alliés, détache de la ligue Ferdinand, et prend d'assaut la Mirandole.

Il les avoit foudroyés des plus terribles anathèmes, jusqu'à permettre de s'emparer de leurs biens, de réduire leur personne en servitude. Pour obtenir l'absolution, que les circonstances rendoient nécessaire, il falloit céder les villes de la Romagne, et recevoir la loi du pontife. Le sénat ne voyant que ce triste moyen de salut, se soumit humblement à tout. Jules, infidèle à ses alliés, détacha de leur ligue le roi d'Espagne, en lui donnant l'investiture pleine et entière du royaume de Naples, et tourna contre le roi de France toute l'activité de sa haine. Louis, par une économie mal entendue, avoit refusé d'augmenter les pensions des Suisses ; il avoit parlé d'eux avec mépris dans un mouvement de colère. Le pape arma les Suisses contre lui ; attaqua le

duc de Ferrare, allié de la France; assiégea la Mirandole, y entra par la brèche, après avoir essuyé les plus grands périls, quoique dans un âge fort avancé.

Scrupules pernicieux en France.

Tandis que Jules agissoit ouvertement en ennemi, le roi consulta le clergé de France pour savoir si on pouvoit lui faire la guerre. Sans doute la consultation étoit superflue; mais du moins la réponse du clergé fut juste et favorable. Cependant les scrupules de la reine, Anne de Bretagne, nuisirent aux affaires, parce que Louis y eut plus d'égards qu'ils n'en méritoient. La bataille de Ravenne, gagnée en 1512, par Gaston de Foix, duc de Nemours, procura une gloire stérile. On évacua le Milanès. Gênes se révolta aussitôt. Les troupes manquoient d'argent; les généraux ne s'accordoient point. Que pouvoit la vaillance des héros français? Bayard et ses imitateurs firent des prodiges, dont il ne résulta que de l'admiration.

On perd le Milanès et Gênes.

Concile de Pise contre le pape.

Le roi de France et l'empereur avoient engagé quelques cardinaux à convoquer un concile général à

Pise. On y avoit cité Jules II. Il avoit assemblé à Rome un autre concile, pour anathématiser le premier. C'est ce qui fit perdre le royaume de Navarre à Jean d'Albret, allié et parent de Louis XII, Ferdinand le Catholique cherchoit un prétexte de le dépouiller : il en trouva un dans l'excommunication, fulminée contre les adhérens du concile de Pise. On croit que le pape lui avoit donné ce royaume par une bulle. Quoique la bulle ne se trouve point, elle paroît digne d'un émule de Grégoire VII. Depuis l'usurpation de Ferdinand, la Navarre est restée à la monarchie Espagnole. La reine Catherine de Foix, à qui elle appartenoit, dit à Jean d'Albret, son mari ; *Si nous étions nés, vous Catherine, et moi don Jean, nous n'aurions pas perdu notre royaume.*

1512. Ferdinand usurpe la Navarre, en vertu d'une excommunication.

Jules mourut en 1513, plus que septuagénaire, et toujours occupé de son grand dessein de chasser d'Italie tous les étrangers, les Allemands, les Espagnols, comme les Français. Egalement heureux et hardi dans ses entreprises, il augmenta considérablement l'état

Mort de Jules II.

Succès de ses entreprises.

du saint siège. Il se fit céder Parme, Plaisance et Reggio par l'empereur. Il sut réunir ou diviser les puissances, au gré de ses intérêts. En un mot, il brilla comme prince, comme guerrier, et sembla oublier qu'il étoit pape. On raconte une anecdote sur la manière dont il envisageoit les affaires ecclésiastiques. Les Allemands, dit-on, lui demandant la permission de faire gras la fête de saint Martin, quand elle tomberoit un jour maigre, il y consentit, mais à condition que ce jour-là ils ne boiroient pas de vin.

Léon X lui succède.

Le cardinal de Médicis, fort décrié par ses mœurs et recommandable par ses talens, devint pape, sous le nom de Léon X. C'étoit le fils du fameux Laurent. Il avoit les goûts de son père, et non les qualités d'un évêque. Jamais l'église n'eut cependant plus de besoin d'un pape vertueux, digne de la gouverner. La littérature et les arts méritoient protection; mais les affaires ecclésiastiques demandoient la plus grande sagesse.

Henri VII

Pendant vingt-six ans que dura le

le règne de Henri VII, l'Angleterre fut sans influence au dehors. Ce prince avare, ombrageux, craignant la guerre, amassa un trésor et affermit son autorité. Deux aventuriers imposteurs, suscités par ses ennemis, lui disputerent envain la couronne. L'un, nommé Simnel, fils d'un boulanger, fut trop heureux après avoir été couronné en Irlande, d'être employé dans la cuisine du roi. Perkin, (c'est le nom de l'autre) né d'un juif, joua cinq ans le personnage de fils d'Edouard IV, et finit par laisser sa tête sur un échafaud. Délivré de ces inquiétudes, Henri, par un gouvernement dur et vigoureux, joignant l'adresse à la force, encourageant les barons à vendre leurs terres, augmentant ainsi les richesses et le pouvoir de la bourgeoisie, affoiblit la haute noblesse, et rendit l'autorité royale presque absolue. Son fils Henri VIII, qui lui succéda en 1509, va paroître avec éclat. Des talens et des vertus pouvoient lui procurer beaucoup de gloire; mais emporté par

avoit affermi son autorité en Angleterre.

Simnel et Perkin.

HenriVIII

ses passions, il sera un exemple de la plus grande tyrannie.

Ligue contre Louis XII.

Il s'étoit engagé, en 1512, dans la ligue que Jules II avoit formée contre la France. Après la mort de Jules, la ligue se ranima sous Léon X. Les Français venoient de reprendre le Milanès : ils en furent de nouveau chassés par les Suisses, qui rétablirent Maximilien Sforce. Louis XII, alors allié des Vénitiens, eut contre lui le pape, l'empereur, les Anglais et les Espagnols. D'un côté, Henri VIII fondit sur la Picardie, avec Maximilien dont il payoit même la table. Vainqueur à la journée de Guinegate, il prit Térouane et Tournai ; tandis que d'un autre côté, les Suisses assiégeoient Dijon.

Invasion en Picardie et en Bourgogne.

Dijon sauvé.

Cette ville étoit perdue, si la Trémoille, gouverneur de Bourgogne, n'eût engagé les Suisses à lever le siège, en leur promettant tout ce qu'ils voulurent. Le traité conclu, ils se retirerent. La cour affecta de blâmer le gouverneur, annulla un traité dont elle avoit recueilli les avantages, et se précautionna contre une nouvelle invasion. Ces fiers montagnards,

qui se disoient les protecteurs du saint siège, se montrerent beaucoup moins habiles que vaillans.

Cependant Louis avoit besoin de la paix. Il s'humilia devant le pape. Il renonça au concile de Pise, transféré à Lyon; il s'obligea même de poursuivre à main armée, s'il le falloit, les adhérens du concile, et parut ainsi réconcilié avec Rome. Il eut moins de peine à gagner le roi d'Angleterre, que la mauvaise foi de Ferdinand avoit irrité. Etant veuf d'Anne de Bretagne, il épousa Marie, sœur de Henri VIII. Mais il acheta en quelque sorte ce mariage, pour un million d'écus d'or : tant l'état de ses affaires étoit critique. Louis oublia auprès d'une jeune reine son âge de cinquante-trois ans; les plaisirs le consumerent. Il mourut l'année suivante, encore occupé du dessein de reprendre le Milanès; dessein que nous verrons plus funeste à son successeur.

1514. Paix de Louis avec le pape et avec l'Angleterre.

Sa mort.

On bénira toujours la mémoire de Louis XII, parce que, malgré ses guerres et ses disgraces, il n'ajouta rien aux impôts, après les avoir diminués de moitié. On

Bonté et fautes de Louis XII.

applaudira toujours à ce qu'il disoit pour justifier son économie: *J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Cependant n'auroit-il pas dû épargner bien des larmes à son peuple, ou en lui sacrifiant la dangereuse ambition des conquêtes d'Italie, ou en levant des subsides sans lesquels il falloit s'attendre à des revers? Il se procura quelque ressource par la vente des charges. Ce fut un exemple très-dangereux, quoique la vénalité ne s'étendit point jusqu'aux charges de judicature. On n'imaginoit point que des charges, qui supposent tant de lumières et de vertus, pussent jamais devenir vénales. Elles le deviendront néanmoins dès le commencement du règne suivant. En fait de finance sur-tout, un abus entraîne presque toujours de plus grands abus.

CHAPITRE VII.

Commencemens de François I, jusqu'à la naissance du lutheranisme.

FRANÇOIS, comte d'Angoulême, premier prince du sang, fut le successeur de Louis XII. Jeune, vif, vaillant, ambitieux, plein de qualités nobles et aimables, mais sans prudence, il tourna d'abord ses vues sur l'Italie. Les préparatifs déja faits ne suffisant pas, le besoin d'argent inspira de vendre le droit le plus auguste, le droit de juger les citoyens. Cet expédient, imaginé par le chef même de la justice, par le chancelier du Prat, étoit si contraire à tous les principes, que long-tems après, jusqu'en 1597, on juroit au parlement qu'on n'avoit point acheté sa charge. Il falloit donc en quelque sorte un parjure pour exercer la justice dans les tribunaux! Voilà où peuvent conduire les abus du gouvernement.

1515. François I se livre au goût des conquêtes

Odieuse vénalité des charges.

Bataille de Marignan contre les Suisses.

Après avoir passé les Alpes, François I trouva une occasion imprévue de signaler sa valeur. Quoiqu'il négociât avec les Suisses, ce peuple guerrier, excité par le cardinal de Sion, c'est-à-dire, par la cour de Rome, avoit pris les armes contre lui. Il les défit à la fameuse bataille de Marignan, qui dura deux jours. C'est un fait rapporté dans toutes les histoires, qu'il dormit sur un affût de canon, à cinquante pas d'un bataillon Suisse. Les historiens font assez connoître le héros. Nous observerons plus souvent les fautes du roi, parce qu'elles instruisent davantage. La conquête du Milanès fut le fruit de sa victoire, et Maximilien Sforce mourut en France comme son père Ludovic. Le Milanès n'en sera pas moins l'écueil de la France.

1516. Mort de Ferdinand le Catholique.

L'Espagne, en 1516, perdit Ferdinand le Catholique, que nous verrons remplacé par le redoutable Charles-Quint. Si l'habileté et les succès font la gloire des souverains, il en est peu qu'on puisse comparer à Ferdinand. La monarchie Espagnole lui doit sa

grandeur. On lui attribue même un projet de monarchie universelle, et ses successeurs en firent craindre l'exécution. Mais l'art de tromper, qu'il employa autant que celui de vaincre, est-il digne d'un grand homme? le zèle de religion, dont il colora ses entreprises, ne les rend-il pas plus odieuses? sa mémoire n'est-elle pas souillée de tout le sang que l'inquisition a répandu?

Reproches qu'il mérite.

Il s'efforça d'établir dans le royaume de Naples, après la conquête, ce tribunal, tyrannique aux yeux des Français, et aussi contraire à l'esprit de la religion qu'aux principes d'un bon gouvernement. Les Napolitains, quoique très-superstitieux, ne voulurent jamais s'y soumettre. Le zèle du roi se borna pour lors à chasser les Juifs. N'aimant point Charles d'Autriche, son petit-fils, il avoit destiné l'Espagne à Ferdinand, frère cadet de Charles. Mais il changea de résolution par le conseil de ses sujets, et fit passer toutes ses couronnes sur la même tête. Charles étoit certainement digne de les porter.

Les Napolitains refusèrent malgré lui l'inquisition.

Il laisse toutes ses couronnes à Charles qu'il n'aimoit point

Régence de Ximénès. Il abaisse les grands.

Le cardinal Ximénès, nommé régent de Castille jusqu'à l'arrivée de l'archiduc, haï des grands qu'il maîtrisoit avec hauteur, auroit essuyé une révolte, s'il avoit eu moins d'habileté et de courage. Les factieux lui demanderent un jour de quel droit il gouvernoit la Castille; et lui dirent que Ferdinand, qui n'étoit qu'administrateur du royaume, n'avoit pu lui en donner la régence? Pour toute réponse, il fit jouer devant eux une batterie de canons. *Voilà mes droits*, ajouta-t-il, *osez-vous les contester?* Ce ministre abaissa de plus en plus la noblesse, en armant la bourgeoisie. Des mœurs austères et irréprochables, un génie profond et élevé, une magnanimité à toute épreuve, sa réputation, ses services balançoient à peine l'aversion qu'inspiroit l'altière sévérité de son caractère. Il mourut dans la disgrace, en 1517, âgé de quatre-vingt ans, avant d'avoir vu le nouveau maître de l'Espagne.

Mort de l'empereur Maximilien,

Maximilien laissa l'empire vacant par sa mort, en 1519. Ce prince inquiet avoit toujours été en guerre,

sans forces et sans argent. Il avoit porté ses vues jusqu'à la tiare, pendant une maladie de Jules II. L'évêque de Gurck devoit distribuer aux cardinaux trois cents mille ducats, pour acheter leurs voix, et des marchands d'Ausbourg prêterent la somme. Quel rôle auroit pu jouer un empereur pape, s'il avoit réuni les deux puissances! Mais l'auroit-on souffert dans un tems où la politique remuoit et liguoit tous les états? Maximilien savoit que les empereurs avoient été maîtres de Rome: il formoit peut être pour sa race des projets sur cette ville, si capable de tenter l'ambition.

qui avoit voulu être pape.

Sous ce règne, l'Allemagne fut divisée en cercles. Il y en eut d'abord six, qui furent les cercles de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie. On y ajouta, peu de tems après, ceux d'Autriche, de Bourgogne (pour les Pays-bas), du bas Rhin, et de la haute-Saxe. Par-là on facilitoit sur-tout la perception des deniers publics. On vouloit aussi établir l'ordre et la tranquillité; mais les abus de

Cercles d'Allemagne.

l'anarchie, en un mot, le gouvernement féodal devoit faire longtems de cette partie de l'Europe, un théâtre de troubles, de discordes et de guerres civiles.

Chambre impériale.

En 1495, une diete de Worms créa la *chambre impériale*, aujourd'hui fixée à Wetzlar, tribunal suprême, qui juge en dernier ressort les causes civiles des états.

Conseil aulique.

Le conseil aulique, dont l'empereur nomme tous les membres, peut les juger de même : le demandeur a le choix de ces tribunaux. Mais les causes féodales, et celles qui regardent l'Italie, appartiennent au dernier uniquement. Du reste, la constitution germanique, flottante et incertaine jusqu'au traité de Westphalie, n'acquerra jamais par ce traité même qu'une consistance imparfaite. Un corps divisé en tant de souverainetés indépendantes, où tant d'intérêts particuliers heurtent l'intérêt général, est peu susceptible d'une bonne constitution.

Exactions de la cour de Rome en Allemagne.

La cour de Rome exerçoit toujours sa tyrannie sur l'Allemagne. Quelque avantageux que fût aux papes le concordat de 1448 (sous

Frédéric III), il n'étoit exécuté que dans les points qui tournoient à leur profit. Les anciens abus étoient aggravés par de nouvelles exactions. Selon Maximilien lui-même, le saint siége tiroit de l'empire plus de cinq cents mille ducats de revenu. Cet empereur aima mieux souffrir le mal, dont il se plaignoit, que de se brouiller avec une cour, dont les forces invisibles étoient si à craindre.

Cependant l'orage se formoit; les esprits étoient échauffés, une étincelle de fanatisme pouvoit produire un embrasement. Léon X, avec toute son habileté, attisa en quelque sorte le feu qu'il falloit éteindre. Nous verrons bientôt des brèches irréparables faites au saint siége. Circonstances critiques pour le pape.

Le pontife avoit eu l'adresse, en 1516, après la bataille de Marignan, d'amener François I, contre lequel il s'étoit ligué, à un accommodement, le plus avantageux pour la cour de Rome. La pragmatique de Charles VII, si souvent anathématisée, fut abolie par le célèbre concordat, qui donne au roi la nomination des grands Concordat de Léon X, et de François I en 1516.

bénéfices, et assure au pape les annates, sans en faire mention expresse. Le roi présente les sujets qu'il a nommés : le pape les institue et perçoit l'annate. De quel droit celui-ci accordoit-il une nomination qui ne lui appartenoit point? et pourquoi l'autre l'achetoit-il en rendant l'église de France tributaire? On reconnoît le fruit des anciens abus. L'université, le clergé et le parlement défendirent la pragmatique avec une extrême chaleur, mais autant par préjugé que par zèle. Ils vouloient surtout maintenir les élections, sujettes elles-mêmes à tant d'abus. Le concordat, enrégistré forcement en 1518, s'observe encore aujourd'hui.

CHAPITRE VIII.

Le lutherianisme s'établit sous le pontificat de Léon X.

Léon X fait vendre des indulgences.

TRIOMPHANT, pour ainsi dire, d'un grand royaume. Léon X devoit être vaincu et dépouillé par un moine. Ses imprudences firent

naître le luthéranisme. La superbe église de saint Pierre, que Jules II avoit commencée, la magnificence et les plaisirs de la cour romaine, les bienfaits prodigués aux gens de lettres et aux artistes, mille dépenses fastueuses, épuisant les trésors du pape, il ne se fit point scrupule d'employer une ressource, que la superstition rendoit depuis long tems également facile et fructueuse. Sous le prétexte, cent fois renouvellé, d'une guerre contre les Turcs, il publia des indulgences pour ceux qui donneroient de l'argent; et ces indulgences furent vendues avec scandale en Allemagne, même dans les cabarets. Le dominicain Tetzel se rendit sur-tout célèbre par des excès impardonnables.

Luther s'éleve avec audace contre l'abus.

On étoit si fort accoutumé aux abus, et la crédulité populaire est si stupide, que tout réussissoit au gré de la cour de Rome, lorsqu'une querelle monastique, s'il faut en croire la plupart des historiens, devint le signal d'une furieuse révolte. Les dominicains avoient reçu du pape la commission de prêcher l'indulgence. Ils

s'en acquittoient, selon l'usage, en exagerant d'une manière absurde la vertu de ces graces spirituelles. Les augustins, jaloux de n'avoir pas eu la préférence, qu'ils se croyoient due, étoient animés contre les prédicateurs. Martin Luther, savant et fougueux théologien de cet ordre, déja imbu d'opinions hardies, saisit ardemment l'occasion de se signaler. Il décria en Saxe les maximes des dominicains sur l'indulgence, il en démontra les inconvéniens; il déclama contre les vices, les fraudes, les exactions de la cour pontificale; il se fit écouter, et fut soutenu, parce que l'on étoit las de payer le luxe de Rome.

On l'irrite imprudemment; au lieu de le calmer.

Luther n'attaquoit au commencement que des choses condamnables. Il témoignoit beaucoup de respect, de soumission pour le saint siége. Avec des ménagemens, on auroit pu le gagner; et c'étoit le meilleur parti à prendre, quoiqu'un inquisiteur dominicain exhortât Léon X à employer contre lui le fer et le feu. Loin de le ménager, on méprisa, on irrita ce dangereux adversaire. Le res-

sentiment et le désespoir enflammerent son audace. Entraîné d'un objet à l'autre, des abus qu'il attaquoit il passa aux dogmes.

Sous sa plume, les indulgences furent des folies, le purgatoire une fable, la puissance pontificale une usurpation; les vœux monastiques, la plupart des cérémonies et des sacremens, autant de superstitions monstrueuses. Il prodigua les injures, qu'on prenoit encore pour des raisons; il inculqua la morale la plus rigide, qui fut toujours la plus imposante; il présenta l'Ecriture comme la seule règle de foi, malgré les sens contraires qu'on lui a souvent donnés; il invita les Chrétiens à un examen flatteur pour l'amour-propre, mais dont si peu d'hommes sont capables; en un mot, s'érigeant en réformateur, il fit par le fanatisme une révolution que la raison ne pouvoit faire. La *consubtantiation* qu'il metoit dans l'Eucharistie, à la place de la *transubstantiation*, prouveroit seule combien il s'égaroit en raisonnant.

Il ne ménage plus rien.

En 1518, il appella au concile

Le pape le

condamne avec rigueur.

général, d'un décret en faveur des indulgences, par lequel le pape se disoit le dispensateur du trésor spirituel, provenant de la surabondance des mérites de Jesus-Christ et des saints. Léon publia, en 1520, une bulle pour condamner sa doctrine, en quarante articles. Un des articles condamnés porte que brûler les hérétiques, c'est agir contre la volonté de l'Esprit saint; et un autre, que les princes et les prélats ne feroient point mal de supprimer toutes les bésaces des mendians. Etoit-il prudent de confondre ces propositions avec des hérésies? La bulle, non seulement condamnoit au feu les ouvrages de Luther, mais ordonnoit de lui courir sus et à ses adhérens, s'il ne rétractoit ses erreurs dans soixante jours.

Sa bulle et les décrétales brûlées.

L'effet de cette bulle fut que Luther la fit brûler avec les décrétales, par un décret de l'université de Wittemberg.

Progrès rapides du luthéranisme.

Deux choses contribuerent infiniment au succès de la réforme: l'intérêt des princes et des peuples, qui cherchoient à secouer le joug de Rome, et la facilité de répandre

les nouvelles opinions par le moyen de la presse. L'église romaine perdit en peu d'années la Saxe, la Hesse, l'état de Brunswick, le Danemarck, la Suede. Zurich, Berne, et une grande partie de la Suisse, adopterent la doctrine de Zuingle, curé de Zuric, plus hardi que Luther contre le dogme de l'Eucharistie. Geneve suivit bientôt cet exemple, et devint libre en changeant de religion. On verra l'Angleterre, l'Ecosse, les Pays-bas, une partie de la France, suivre le torrent de la nouveauté. Nulle révolution ne mérite plus d'être examinée, soit dans ses principes, soit dans ses effets.

La science de ses théologiens y contribua beaucoup.

Un des grands avantages de la secte luthérienne fut d'être soutenue par des théologiens lettrés, qui possédoient les langues savantes, qui fouilloient dans l'antiquité ecclésiastique, et qui s'attiroient l'estime et la confiance des gens d'esprit, en même tems que les enthousiastes échauffoient le peuple. Il leur étoit facile de décrier les abus qu'une longue et grossière ignorance avoit introduit dans l'Eglise, et que malheuresement

on s'obstinoit à défendre quelquefois avec autant d'ardeur que les dogmes. Il leur étoit plus facile encore de décrier la théologie dominante, qui ne les combattoit ordinairement qu'avec des subtilités et une morgue pédantesques.

Erasme n'avoit pas tort dans ses jugemens.

Erasme lui-même, constamment attaché à l'église, tourna en ridicule et les docteurs de Paris et quelques anciennes superstitions. Aussi n'a-t-on pas manqué de rendre sa foi suspecte. Mais pourrions-nous douter aujourd'hui, que l'on eût beaucoup gagné à suivre les principes de cet homme si éclairé ? Les novateurs n'auroient eu aucun prétexte de révolte.

Il est vrai qu'une réforme étoit extrêmement difficile.

Du reste, il faut l'avouer, plus une grande réforme étoit nécessaire, plus elle étoit difficile. Parmi tant d'exemples qui le démontrent, je n'en rapporterai qu'un. Le cardinal d'Amboise, comme légat d'Alexandre VI, entreprit de réformer les religieux. Des évêques se transporterent pour cet objet chez les jacobins en 1503. Les jacobins prennent les armes; douze ou treize cents écoliers viennent

à leurs secours ; on chasse les réformateurs. Ceux-ci trouvent la même indocilité chez les cordeliers, mais sans cet appareil de guerre. Les obstacles devoient être bien plus terribles du côté de Rome. Cependant la politique même exigeoit des sacrifices et des efforts : on ne voulut se plier à rien.

Mais le pape s'aveugloit étrangement.

Léon X, plein d'esprit et de connoissances, dont les principaux secrétaires, Bembo et Sadolet, tenoient un rang distingué dans la littérature ; qui enfin étoit un des plus habiles politiques de son tems, ne devoit-il pas sentir qu'un despotisme fondé sur l'opinion menaçoit ruine, dès que l'opinion étoit ébranlée par de violentes secousses ? ne devoit-il pas voir que, pour maintenir la foi, il falloit modérer les abus de l'autorité ? Comment la cour de Rome s'imaginoit-elle qu'en acquérant des lumiéres, les hommes se conduiroient toujours en aveugles ?

On fournissoit matière de mépriser

On peut dire qu'elle fournissoit des armes contre elle-même. Léon approuva le poëme de l'Arioste par

Les bulles et les excommunications.

une bulle, avec menace d'excommunication, si l'on nuisoit à l'imprimeur. Clément VII donna une bulle semblable en faveur des ouvrages licencieux de Machiavel. Et les papes vouloient que de rigides enthousiastes, qui avoient sans cesse à la bouche le *pur évangile*, respectassent leurs bulles et leurs censures? Une des plus insignes imprudences, jusqu'à nos jours, a été d'agir souvent comme dans les siècles où l'on ne raisonnoit point, ou du moins on ne cessoit de déraisonner.

La raison seule auroit produit peu de changement.

Il falloit bien que la raison, en sortant d'un abîme de ténèbres, ouvrît les yeux sur des choses révoltantes. Mais froide, circonspecte, ennemie des excès, peu capable d'ébranler la multitude, elle ne pouvoit que faire gémir un petit nombre de sages, ou tout au plus, frayer les voies à une lente révolution. Jamais les philosophes d'Athènes et de Rome changerent-ils le culte national, en dévoilant les extravagances du polythéisme? D'autres causes produisirent donc ce changement. La théologie en fit naître la première

Véritables causes de la révolution.

idée ; la politique y trouva son intérêt : le fanatisme en procura l'exécution. Or le fanatisme est un volcan, dont le foyer ne s'éteint qu'après des éruptions épouvantables.

Le fanatisme arma bientôt les Suisses et les paysans d'Allemagne.

De-là vint l'enthousiasme invincible des prédicans et celui de leurs sectateurs. De-là ensuite les guerres de religion, cent fois pires que tous les désordres qui excitoient tant de plaintes. Le fanatisme arma bientôt les cantons catholiques de Lucerne, de Zug, de Schwitz, d'Ury et d'Underwalden, contre les autres Suisses rebelles à l'église romaine. Zuingle ayant été tué dans un combat, on fit écarteler, on fit brûler son cadavre, comme pour enflammer la haine atroce des deux partis. Le fanatisme changea en bêtes féroces une grande partie des paysans d'Allemagne, en leur inspirant la passion d'une indépendance ou d'une égalité chimériques. Muncer, leur chef le plus dangereux, périt sur un échafaud, après le massacre de ses partisans. Cet exemple ne découragea point la nouvelle secte des anabaptistes, ainsi nom-

Anabaptistes.

més, parce qu'ils vouloient un second baptême, regardant celui des enfans comme nul. Point de supérieurs, point de dignités parmi eux; tous les biens devoient être communs. Un de leurs chefs, Jean Boccold (*), garçon tailleur de Leyde, ne laissa pas, en parlant au nom de Dieu, de se faire couronner roi à Munster. Il défendit opiniâtrement cette ville contre l'évêque et contre les troupes de l'empire. Il fut pris enfin, et tenaillé avec des tenailles ardentes. Presque tous ces furieux enthousiastes furent égorgés, parce qu'ils n'avoient ni général, ni discipline. Enfin le fanatisme, ou persécuté ou persécuteur, va faire de l'Europe une boucherie, et la remplira de carnage, sous prétexte de zèle pour cette religion

(*) Boccold avoit épousé quatorze femmes. Une d'elles ayant témoigné quelque doute sur sa prétendue mission divine, il lui coupa la tête, après lui avoir reproché ce blasphême. Les treize autres danserent avec des transports de joie autour du cadavre. On voit que le fanatisme conduisoit en même tems à la débauche et à l'inhumanité.

de charité, qui commande d'aimer tous les hommes, et de leur faire du bien.

CHAPITRE IX.

Révolutions dans le nord, sur tout en Suede et en Danemarck.

JETTONS un coup d'œil sur le nord, toujours plongé dans la barbarie, mais qui offre ici le spectacle d'une révolution importante, dont les suites intéresseront bientôt toute l'Europe.

Marguerite de Waldemar unit la Suede, le Danemarck et la Norwege.

Toutes les couronnes de ces pays étoient électives, selon l'ancienne coutume des barbares. Marguerite de Waldemar, surnommée la Sémiramis du nord, réunit en 1397 celle de Suede, de Danemarck et de Norwege. Les trois peuples convinrent dans une diete de Calmar, que le roi seroit élu tour-à-tour dans les trois royaumes; que chaque nation conserveroit ses lois et ses usages, ses privilèges et ses dignités. Mais cette union entre des peuples rivaux et guerriers ne

pouvoit subsister que sous un gouvernement plein de sagesse.

Après sa mort l'union fut rompue.

Pendant la vie de Marguerite, tout fut tranquille. Sa prudence, son courage avoit fait oublier qu'on obéissoit à une femme. Après sa mort, les antipathies nationales se réveillerent. Les rois, contre l'ordre établi, fixerent leur résidence en Danemarck; la Suede et la Norwege furent traitées en provinces. La première se souleva; elle élut pour roi Canutson, grand oncle du fameux Gustave-Vasa Opprimée de nouveau, elle venoit de secouer encore le joug, en se donnant un administrateur, lorsque Christian II monta sur le trône de Danemarck, en 1513. C'étoit un tyran capable de tout immoler à ses passions. Il éprouva du moins qu'on ne peut être le fléau des peuples, sans s'exposer à être la victime de leur vengeance.

Christian II.

Troll, primat de Suede cabale pour le tyran.

Troll, archevêque d'Upsal, primat de Suede, trop puissant par sa dignité, et plus dangereux par son caractère, convaincu d'intelligence avec Christian, fut déposé par le sénat. Il recourut au pape

pape Léon X, obtint une bulle contre sa patrie, et fortifia de cette bulle la cause du tyran. Celui-ci n'en fut pas moins vaincu dans la première expédition. Mais couvrant ses desseins cruels du voile de la perfidie, il feignit de vouloir s'accommoder; il promit de se rendre à Stockholm, pourvu qu'on lui amenât sept otages, entre autres le jeune Gustave-Vasa, petit neveu du roi Canutson, dont le mérite et la valeur se faisoient déja connoître. Les otages conduits sur sa flotte, il les emmena prisonniers, se jouant de la foi des traités, comme il se jouoit de la vie des hommes.

Perfidie de Christian.

Cette noirceur étoit le prélude des plus horribles barbaries. La Suede fut réduite à se soumettre. Christian, couronné dans la capitale, prit le masque de la bonté pour déployer toute sa rage impunément. Il donna des fêtes. Les chefs du sénat et de la noblesse se trouvent rassemblés pour un festin. Tout-à-coup le primat Troll demande satisfaction, au nom du pape. Des satellites se jettent sur les conviés. On les arrête, on les

Le sénat de Suede massacré.

condamne comme hérétiques. Eric Vasa, père de Gustave, quatre-vingt-quatorze sénateurs, etc. sont massacrés après une lecture publique de la bulle de Léon. Toute la ville de Stockholm est ensuite inondée de sang. Enfin la tyrannie paroît cimentée par le carnage. (1520.) Quel triomphe pour un roi, et sur-tout pour un évêque!

Gustave Vasa délivre la Suede.

Cependant il s'élevoit un vengeur du crime. Gustave, échappé de sa prison, refugié dans les montagnes de la Délécarlie, confondu avec les paysans, travaillans aux mines, n'ayant de ressources qu'en son courage, méditoit une révolution et pouvoit l'exécuter. Il se fit connoître : il eut bientôt des partisans, il leur procura des armes, il triompha rapidement de tous les obstacles. Une partie de la Suede étoit déjà enlevée aux Danois, en 1521. Christian se vengea d'une manière digne lui, en faisant noyer la mère et la sœur de ce héros. Aussi insensé que barbare, le Néron du nord, (on l'a ainsi nommé avec justice) ne voyoit pas que plus il se rendoit

Vengeance atroce du tyran.

odieux, plus il se creusoit de précipices.

Ses propres sujets, opprimés, se crurent en droit de secouer un joug révoltant : ils le déposerent en 1523. Munce, chef de justice du Jutland, vint hardiment lui signifier l'acte qui le privoit de la couronne. Ce magistrat, s'applaudissant d'une action si courageuse, disoit : *mon nom devroit être écrit sur la porte de tous les méchans princes.* Christian ne put jamais être rétabli par Charles-Quint, son beau-père ; Frédéric, duc de Holstein, son oncle, fut élu roi de Danemarck ; et Gustave-Vasa, roi de Suede.

Les Danois détrônent Christian par une sentence du sénat.

On vit bientôt dans ces royaumes un changement de religion, d'autant plus remarquable, qu'il s'exécuta presque sans troubles et sans contrainte. La bulle de Léon X, qui avoit servi de prétexte à tant d'horreurs ; le trafic que le nonce Arcemboldi avoit fait des indulgences, dont le produit montoit, dit-on, à près de deux millions de florins, malgré la pauvreté du pays ; les richesses extrêmes du clergé, et l'empire qu'il exerçoit

Changement de religion dans le nord; exécuté facilement.

sur les peuples ; les usurpations des évêques, qui s'étoient même emparés de la plupart des forteresses du royaume : tout faisoit désirer la réforme à quiconque ouvroit les yeux sur les abus. Gustave et Frédéric favoriserent adroitement le luthéranisme, sans paroître d'abord décidés en sa faveur. Le clergé remua ; ce fut une raison de plus pour consommer le changement. Enfin les états de Danemarck, l'église même de Suede, embrasserent solemnellement la doctrine de Luther. Bientôt le peuple changea de croyance au gré de ses chefs, à-peu-près comme dans le tems où le christianisme s'étoit introduit chez les barbares. Gustave mourut en 1560. Son gouvernement avoit été absolu ; mais la Suede n'en fut pas moins heureuse de lui obéir.

Moscovie et Pologne.

Il seroit inutile de s'étendre sur la Moscovie et la Pologne. La premiere, presque inconnue alors, quoique le czar Jean Basilowitz I eût conquis les royaumes de Casan et d'Astracan, ne sortira de l'obscurité que lorsqu'un grand prince, doué d'un génie créateur, y fera

naître la police et les arts au commencement du dix-huitième siècle. La seconde, aussi peu éclairée, étoit le théâtre de l'anarchie. Ladislas, le premier des Jagellons, élu roi en 1382, eut pour successeurs plusieurs princes de sa race. Mais ne disposant ni des troupes, ni des finances, ils ne furent jamais que les chefs d'une république, où le défaut de lois et de subordination rendoit impossible un gouvernement raisonnable. Comment la Pologne auroit-elle eu quelque ombre de gouvernement, tandis que le *veto* de chaque noble pouvoit l'emporter sur tous les suffrages, comme on le voit encore aujourd'hui ; tandis que le peuple entier, esclave des nobles, n'avoit que le sentiment de sa bassesse et de ses peines ; tandis qu'un seigneur, qui tuoit un de ses serfs, en étoit quitte pour mettre quelques écus sur la fosse ? De tels abus, enracinés par les siècles, doivent perpétuer les malheurs d'une nation, jusqu'à ce que des événemens extraordinaires y renversent tout, pour tout renouveller.

Les Jagellons.

Gouvernement polonnais plein de vices.

La Prusse sous l'ordre teutonique.

L'ordre teutonique avoit subjugué la Prusse, sous prétexte d'y détruire le paganisme, et l'opprimoit par ses injustices. Elle s'étoit révoltée au milieu du quinzième siècle, pour se donner au roi de Pologne. De-là naquirent des guerres sanglantes. Albert, margrave de Brandebourg, grand maître de l'ordre, ayant embrassé le luthéranisme, et voulant s'agrandir aux dépens de ces religieux militaires, partagea la Prusse avec Sigismond, roi de Pologne son oncle, sous condition de l'hommage à cette couronne. (1525.) C'est ce qui a fait distinguer la Prusse royale et la Prusse ducale. Les descendans d'Albert ont conservé la dernière, affranchie du vasselage en 1657, et érigée en royaume au commencement de notre siècle. Quelle origine d'un état, que nous voyons si puissant sous un grand roi! On peut dire que Luther en a jetté les fondemens.

Albert de Brandebourg la partage avec le roi de Pologne.

DIXIEME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT,

EMPEREUR.

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE.—CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519. *jusques vers* 1560.

CHAPITRE PREMIER.

Election de Charles-Quint. Ses guerres jusqu'à la bataille de Pavie.

DE grands systêmes de politique et d'ambition ; des guerres continuelles, qui enfanteront d'autres guerres ; des princes absolus, dont les caprices font la destinée des peuples ; une puissance énorme, prête à subjuguer l'Europe et l'Amérique ; une religion nouvelle, déchirant l'église et brisant avec effort le joug de la papauté ; la soif des richesses, irritée par l'or

Idée cette é que.

du nouveau monde ; la culture de l'esprit, produisant d'abord plus de poisons que de biens réels ; c'est ce qui rend sur-tout cette époque si intéressante. La grandeur de la maison d'Autriche, sous Charles-Quint, est la source des principaux événemens que nous offre l'histoire des derniers siècles.

Qualités de Charles-Quint.

Ce prince né à Gand en 1500, de l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, et de Jeanne d'Espagne, fille de Ferdinand le Catholique ; possédoit toutes les qualités propres à soutenir le premier rôle. Il avoit du courage, de l'activité, de l'application, de la prudence, un vaste génie cultivé par l'étude et le travail. Malheureusement il y joignit une ambition sans bornes, et cette artificieuse politique réduite en système par Ferdinand, son ayeul.

Il est roi d'Espagne en 1516.

Etant monté sur le trône d'Espagne en 1516, il essuya d'abord les orages presque inséparables des nouveaux gouvernemens. Un Flamand, archevêque de Tolede ; des ministres flamands, dépositaires de l'autorité, devinrent un

objet de haine pour les Espagnols. Il se forma des associations dans les provinces. Le cardinal Adrien, précepteur du roi, nommé à la régence de Castille, homme vertueux, mais d'un génie trop au-dessous de sa place, augmenta la fermentation, loin de l'éteindre. La sainte *ligue* (c'est le nom que prirent les Castillans rebelles) envoya au roi, en 1522, des demandes presque aussi fortes et aussi hardies, que celles des communes d'Angleterre sous les Stuarts. L'esprit de liberté alluma une violente guerre civile. Padilla, général de la ligue, ayant été défait, pris et exécuté, Marie Pacheco, sa veuve, défendit Tolede en héroïne, jusqu'à ce que le clergé, furieux de ce qu'elle avoit dépouillé les églises pour soutenir la guerre, souleva le peuple contre elle, en la peignant comme sorciere. Ces troubles durerent jusqu'en 1522, que la présence de Charles les dissipa. *C'est trop de sang repandu*, dit-il, après avoir fait quelques exemples. Une amnistie accordée aux rebelles fut plus efficace que les rigueurs; et le roi affermit son

Révolte sagement appaisée.

autorité par la clémence. Quelqu'un de sa cour lui découvrant la retraite d'un des principaux factieux, il répondit avec humanité : *Vous auriez dû l'avertir que je suis ici, plutôt que de m'apprendre où il est.*

1519. Charles est élu empereur malgré François I

L'Espagne, les Deux-Siciles, les Pays-bas et la Franche-Comté, étoient déjà sous la domination de Charles ; quand la mort de Maximilien, qui venoit de le faire élire roi des Romains, lui fraya la route de l'empire. François I, plus âgé que lui de six ans, plus célebre par ses exploits, briguoit aussi la couronne impériale. La puissance de l'un et de l'autre inspiroit une juste inquiétude aux Allemands, jaloux de leur liberté. Mais on achetoit les suffrages. L'ambassadeur d'Espagne avoit deux mille marcs d'or à répandre. D'ailleurs, le sultan des Turcs, Sélim I, conquérant de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Egypte, menaçoit l'Europe, et ne pouvoit être arrêté que par un puissant empereur. Cependant l'électeur de Saxe fut élu. C'étoit Frédéric le Sage, ce fameux protecteur de

Luther. Il refusa, il fixa les voix sur Charles-Quint. François I, comme étranger, comme plus voisin de l'Allemagne, lui paroissoit moins digne et plus à craindre.

Capitulation qu'on lui fait signer.

On eut soin de faire signer à Charles une capitulation, pour maintenir la liberté et les droits du corps germanique. Elle portoit expressément que l'empire ne seroit point héréditaire. La maison d'Autriche n'a pas laissé d'en jouir toujours. Sous un chef trop redoutable, l'empire seroit devenu, sans doute, une simple monarchie, si le reste de l'Europe avoit eu moins d'intérêt à s'y opposer.

Il n'envoie point à Rome l'ambassade d'obédience.

C'étoit la coutume depuis Otton IV, que les nouveaux empereurs envoyassent à Rome une ambassade pour annoncer leur élection et prêter *l'obédience* au pape. Charles-Quint s'en dispensa. Son exemple a prévalu sur les prétentions romaines; car il ne faut souvent qu'un exemple pour abolir de longs usages, établis par un exemple contraire. Ce fier souverain, maître de tant d'états, et qui le premier se fit donner la titre de *majesté*, tint néanmoins la bride

Il tint cependant ensuite la bride et l'étrier du pape.

et l'étrier du pape, lorsqu'Adrien VI le couronna à Bologne, en 1530; et le même jour il fut reçu chanoine des deux principales églises de Rome. Presque tout est contradiction dans le monde.

Rivalité de Charles et de François.

Quoique les rois de France et d'Espagne eussent brigué l'empire, avec tous les dehors d'une amitié mutuelle, la préférence donnée à l'un devoit infailliblement aigrir l'autre; d'autant plus que leur rivalité ne se bornoit point à cet objet. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, auroit pu tenir entre eux la balance; la politique sembloit l'exiger. Ses passions et celles de son ministre l'éloignerent d'un système si glorieux. Ce prince fera des fautes continuelles, parce qu'il n'agira que par caprice.

Wolsey, ministre d'Angleterre.

Wolsey le gouvernoit alors. C'étoit un fils de boucher, devenu archevêque d'Yorck, évêque de plusieurs sièges, cardinal, légat, chancelier, ministre absolu, flattant les goûts du monarque, et partageant ses plaisirs, pour le maîtriser en l'amusant; presque aussi riche que la couronne, insatiable néanmoins autant que

prodigue ; un de ces hommes enfin, dont les talens supérieurs remuent les états, au gré de leur propre ambition. L'intérêt de Wolsey étoit le mobile de l'Angleterre.

Le roi de France l'avoit gagné à force de flatteries ; il avoit même obtenu de lui la restitution de Tournai, comme dot de la princesse Marie, promise au dauphin. (Le dauphin et la princesse étoient enfans ; des mariages si incertains faisoient souvent la base des traités.) François, méditant la guerre contre l'empereur, voulant avoir pour allié Henri VIII, lui propose une entrevue à Calais. Charles-Quint, encore plus habile, va visiter Henri à Douvres, caresse Wolsey, lui promet la tiare ; l'engage dans son parti. La célebre entrevue de Calais, qu'on appelle *champ de drap d'or*, aboutit à une ostentation ruineuse de magnificence. On y donne des fêtes, on ne conclut rien. L'empereur reçoit ensuite à Gravelines une visite de Henri ; et là il achève son ouvrage, en assurant au cardinal Wolsey les revenus de deux évêchés d'Espagne.

Le roi de France et l'empereur le gagnent tour à tour.

Variations politiques de Léon X

Entre ces deux rivaux, Léon X, de son côté, tenoit une conduite artificieuse, ou l'intérêt du pontificat prévaloit sur le bien public. Son grand objet étoit de recouvrer Parme et Plaisance, de s'emparer de Ferrare, de chasser d'Italie les étrangers, après les avoir employés à son agrandissement. Il s'étoit opposé à l'élection de Charles-Quint, sous prétexte d'une loi de Clément IV, qui excluoit de l'empire les rois de Naples. Il promit ensuite à l'empereur l'investiture de ce royaume. Peu après, il entra dans les vues de François I. Ensuite il l'abandonna pour Charles-Quint. En un mot, le parti le plus avantageux pour lui devenoit dès-lors le plus juste; et l'art de semer la division, ainsi que d'amasser de l'argent, faisoit la politique de Rome.

1521. La Navarre prise et reprise.

Bientôt la guerre s'allume. Henri d'Albret, profitant des troubles de l'Espagne et de l'éloignement de l'Autrichien, reprend avec les troupes de France la Navarre enlevée à sa maison. Charles, par le traité Noyon, en 1516, avoit promis de la rendre, et n'exécu-

toit point sa promesse. Les François auroient dû s'en tenir là : ils pénetrent imprudemment dans la Castille. Alors les Espagnols se réunirent contre eux, et on les chasse de la Navarre, presque au moment de leur conquête. Le duc de Bouillon, Robert de la Marck, ayant osé déclarer la guerre à l'empereur, celui-ci la déclare au roi de France, qu'il croit avec raison le moteur de cette entreprise. François perd le Milanès et Gênes, par la faute de Lautrec, gouverneur du pays, déteste des Italiens, abandonné des Suisses, battu à la Bicoque. Mais on pouvoit sur-tout attribuer ce malheur au roi lui-même, et à la duchesse d'Angoulême, sa mère, dont les dissipations ne laissoient point d'argent pour les troupes.

Le Milanès et Gênes perdus pour la France.

C'est la principale cause des malheurs de François I, d'avoir aimé les plaisirs autant que la guerre, sans jamais connoître l'économie, si nécessaire même dans la paix. Il en coûta la vie a Samblançai, surintendant des finances, qu'on fit pendre comme s'il avoit été obligé de faire des miracles.

Les plaisirs et les dissipations de la cour, cause des malheurs.

Adrien VI succède à Léon X.

Sur ces entrefaites mourut Léon X, âgé de quarante-quatre ans. Charles Quint, qui vouloit un pape à sa disposition, fit élire son précepteur, Adrien VI. Le ressentiment de Wolsey étoit à craindre; mais Adrien étant vieux, l'empereur consola le ministre Anglais par l'espérance de lui succéder. Enfin, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il engagea Henri VIII à prendre les armes. Vigilant, infatigable, son propre négociateur, et négociateur habile, quel avantage n'avoit-il pas sur un ennemi tout occupé d'amusemens? François sembloit ne pouvoir se réveiller qu'au bruit des armes.

Charles regagne Wolsey.

Conduite du nouveau pape

Le nouveau pape témoigna sa reconnoissance à Charles-Quint, soit par l'abolition du tribut de huit mille onces d'or que payoit le royaume de Naples; soit en accordant à la couronne d'Espagne le droit de présentation aux évêchés, et l'administration perpétuelle des grandes maîtrises militaires. Il devoit sa fortune aux lettres, comme Léon X leur devoit sa gloire. On lui reproche de les avoir oubliées sur le saint siége.

Mais au fond, qu'étoit-ce que sa littérature ? la philosophie, la théologie de l'école ; tout au plus une érudition pédantesque. Sans goût, sans génie, austère, dur, extrêmement économe, doit-on s'étonner que les gens de lettres n'aient pas trouvé en lui un Médicis ?

Déjà François Sforce étoit rétabli à Milan, parce que les Suisses, faute de paie, n'avoient point servi François. Une ligue terrible se forma pour accabler ce monarque. Le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc Ferdinand, à qui Charles-Quint, son frère, avoit cédé les états de la maison d'Autriche en Allemagne ; les Milanois, les Vénitiens, les Florentins, les Génois s'unirent contre une seule puissance. Il est beau de voir le courage de François I braver la tempête. La prudence eût cependant mieux valu que le courage. Une nouvelle faute mit le comble au danger de l'état.

Grande ligue contre la France.

Personne n'étoit plus digne de ménagement, que le connétable de Bourbon, aussi distingué par son mérite que par sa naissance. La

1523. Le connétable de Bourbon persécuté.

victoire de Marignan étoit en grande partie son ouvrage : mais la duchesse d'Angoulême le haïssoit depuis un refus qu'il avoit fait de l'épouser. Elle chercha toutes les occasions de lui nuire ; et le chancelier du Prat ne servit que trop la haine de cette princesse. On disputa au connétable les biens de sa maison. Il perdit son procès. Désespéré, il traita aussi-tôt avec l'empereur. Le roi, qui en eut avis, qui pouvoit s'assurer de sa personne, se laissa tromper, et Bourbon s'évada. On sait le mot d'un seigneur espagnol, dont le palais lui fut destiné : *Si le connétable loge dans ma maison, je la brûlerai après son départ, comme un lieu infecté de la perfidie.* Ces nobles sentimens, qui imprimeroient au crime une honte salutaire, sont rarement la règle des cours. On honore la perfidie quand on y trouve son avantage.

Il embrasse le parti de Charles-Quint.

Aux grands généraux de Charles-Quint, Bourbon, Pesquaire, et Jean de Médicis, le roi de France n'opposa en Italie qu'un homme de faveur, l'amiral de Bonnivet, avec des forces trop

Bonnivet battu en Italie.

inférieures à celles des ennemis. L'événement fut tel qu'il devoit être : aucun succès solide, et des pertes considérables. La journée de Biagrassa ou de Rebec est moins célèbre par la déroute des français, que par la mort de Bayard, le modèle des chevaliers. Il répondit en mourant aux témoignages de pitié, que lui donnoit le duc de Bourbon : *C'est vous qui êtes à plaindre, vous qui combattez contre votre roi, votre patrie et vos sermens.*

Mort du célèbre chevalier Bayard.

Du moins les français se défendirent glorieusement chez eux, quoique attaqués de toutes parts. Bourbon, que l'empereur et Henri VIII vouloient établir roi de Provence, échoua lui-même au siége de Marseille. Charles-Quint avoit ordonné ce siége, pour avoir un port en France. Pesquaire commandoit, mais devoit se diriger par les avis de Bourbon. Mécontens l'un de l'autre, peut-être leur rivalité fut elle un obstacle au succès de l'entreprise.

Siége de Marseille, levé.

La confiance de François I semble croître avec les dangers, et ses fautes avec sa confiance. Il vole en

Nouvelles fautes de François I

Italie, il rentre dans le Milanès; il reprend sans peine la capitale: mais l'imprudent Bonnivet est seul écouté. On s'obstine au siége de Pavie; on envoie un détachement considérable attaquer le royaume de Naples, on s'affoiblit en divisant ses forces. Les ennemis s'avancent : on a honte de reculer, on risque une bataille où l'on ne peut vaincre. François est attaqué, blessé, fait prisonnier, et ses troupes taillées en pièces. Bourbon, qui venoit de lever à ses propres frais douze mille Allemands, (car l'empereur n'avoit pas de quoi payer, n'étant point assez absolu pour exiger de nouveaux impôts) Bourbon, dis-je, jouit des satisfactions amères de la vengeance. Bonnivet, l'auteur de ce désastre, s'étoit fait tuer dans le combat. François I écrivit à la duchesse d'Angoulême, sa mère: *Tout est perdu, hormis l'honneur.* L'honneur d'un roi se borne-t-il donc à se battre?

1525. Bataille de Pavie, où il est pris.

C'étoit le fruit d'une témérité inexcusable.

Sa témérité paroîtra plus inexcusable encore par les circonstances. Toutes les ressources pécuniaires étoient épuisées. Il avoit

fallu vendre jusqu'à une grille d'argent massif, dont Louis XI avoit enrichi le tombeau de S. Martin. C'étoit beaucoup de défendre le royaume : la guerre portée au-dehors ne faisoit que l'exposer davantage : une bataille perdue pouvoit entraîner des suites affreuses. D'autre part, les ennemis, manquant eux-mêmes d'argent, devoient s'affoiblir et se dégoûter : leur ligue devoit naturellement se dissoudre. Plusieurs voyoient avec peine l'énorme puissance de l'empereur. Wolsey en particulier, deux fois dupe de ses promesses, puisque Clément VII, de la maison de Médicis, étoit le successeur d'Adrien, Wolsey désiroit sans doute un changement. Il falloit donc se défendre et négocier, au lieu de courir après un fantôme de gloire et de conquêtes. Le roi s'étoit comme précipité dans le malheur. Sans le courage, l'habileté, les bonnes mesures de sa mère, devenue régente, l'état devoit naturellement succomber. Elle pourvut à tout ; elle négocia pour diviser les ennemis.

Ligue contre l'empereur.

Les sentimens des confédérés

envers Charles-Quint se firent bientôt connoître. Clément VII, les Vénitiens et le duc de Milan formerent une ligue, pour lui enlever Naples, qu'ils destinoient au marquis de Pesquaire. Celui-ci entra dans le complot, après que des casuistes eurent décidé qu'un sujet pouvoit prendre les armes contre son prince, pour obéir au suzerain dont relevoit le royaume. Mais soit inconstance, ou remords, ou désespoir de réussir, il révéla tout à l'empereur. Sforce fut déclaré rebelle, et en cette qualité, dépouillé du Milanès.

L'alliance de l'Angleterre est rompue.

Dans le cours de ces intrigues, l'alliance de l'Angleterre se rompit. Enflé de ses succès, Charles blessa l'amour propre de Henri VIII, en ne lui écrivant plus de sa main; et ne signant plus, *votre affectionné fils et cousin*. Wolsey n'avoit pas moins à cœur sa vengeance personnelle. Ce que la politique auroit dû faire d'abord, de petites vues y déterminoient la cour de Londres: elle alloit tenir la balance, que les caprices des passions abandonnoient au hazard.

CHAPITRE II.

Traité de Madrid, sans exécution. — Traité de Cambrai. — Divorce de Henri VIII, et schisme d'Angleterre.

CHARLES-QUINT n'attaqua point la France après la victoire de Pavie. Il affectoit une modération hypocrite, et vouloit néanmoins prescrire au roi prisonnier des conditions intolérables. Il exigeoit pour lui-même la Bourgogne ; pour le duc de Bourbon, la Provence, et le Dauphiné à titre de royaume ; pour Henri VIII, les provinces anciennes reprises aux Anglais ; enfin une renonciation absolue aux droits sur l'Italie. François répondit qu'il aimeroit mieux mourir en prison que de démembrer son royaume ; que d'ailleurs, fût-il assez lâche pour y consentir, ses sujets n'y consentiroient point. Mais ennuyé d'une rigoureuse prison, où le chagrin lui avoit causé une maladie mortelle, il plia aux conjonc-

Conditions prescrites par Charles-Quint à François I

1526. Traité de Madrid.

tures sa fierté et sa conscience. Il se persuada que des promesses forcées n'étoient rien, qu'il pourroit du moins en éluder l'exécution ; il s'engagea par le traité de Madrid, en 1526, à se dépouiller de la Bourgogne, et à se remettre entre les mains de l'empereur, si elle ne lui étoit pas livrée, dans six semaines. Les deux fils aînés du roi servirent d'ôtages.

Ce traité ne s'exécute point du tout.

A peine libre, on le voit se liguer avec le pape, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, pour la liberté de l'Italie, et pour assurer le Milanès à François Sforce qu'il avoit voulu en chasser. Le pape le délie de ses sermens, nul article du traité de Madrid ne s'exécute. Les états de Bourgogne, de concert avec la cour déclarent que le roi ne peut aliéner son domaine, et que leur province ne passera point sous une domination étrangère. François I refuse de retourner en Espagne, se plaignant des injustices de son ennemi. Il offre la rançon de ses enfans ; mais il brûle de venger ses injures et de réparer ses malheurs. L'empereur dut se reprocher d'avoir manqué

qué tout à la fois de générosité et de politique.

1527. Bourbon assiége Rome.

Son général, le duc de Bourbon, à qui il avoit promis l'investiture du Milanès, n'ayant point d'argent pour en finir la conquête, voyant la mutinerie parmi ses soldats qui manquoient de tout, les mene à Rome, où les trésors du pape l'attiroient. Clément VII, irrésolu, timide, avoit négocié, et ne s'attendoit point à un siége. Il excommunie le général avec ses troupes, traitant les Espagnols de Maures, et les Allemands de Luthériens. En dépit de l'anathême, Bourbon donne l'assaut. Il est tué; mais les Imperiaux prennent la ville et y commettent des excès affreux. Non contens de piller, de massacrer, de violer, ils tournent en dérision le chef de l'église et les cardinaux, par une espèce de mascarade impie, et proclament pape Martin Luther. L'empereur donne une autre comédie en Espagne. Il apprend que Clément VII est prisonnier : il ordonne des processions pour sa délivrance, au lieu d'envoyer des ordres pour le délivrer; et il exige ensuite une

Elle est saccagée.

Hippocrisie de l'empereur.

rançon. A quoi bon feindre, lorsque l'on n'y gagne qu'une réputation de fourberie ?

Cartels et démentis entre deux grands monarques.

Comme Charles-Quint se montroit inflexible sur le traité de Madrid, le roi de France et Henri VIII lui firent une déclaration de guerre. Les démentis et les cartels, donnés et rendus entre ce prince et François I, étoient des bravades indécentes. Le duel n'eut pas lieu; mais cet exemple n'en servit pas moins à exciter les faux point d'honneur, qui multiplia les duels plus que dans les siécles de barbarie. Cependant l'Italie étoit en proie aux hostilités. Les Français y eurent d'abord l'avantage, et Pavie fut cruellement saccagée en mémoire de la bataille qu'on y avoit perdue.

Défection funeste d'André Doria.

André Doria, illustre génois, servoit utilement la France avec les galères de Gênes. On assiégeoit Naples, lorsque Doria, mécontent de la cour, prend tout-à-coup le parti de l'empereur. La fortune change alors. Les anciennes fautes se renouvellent, les maladies consument l'armée; on leve le siége. Cette expédition, ainsi que tant

d'autres, ne servit qu'à perdre le sang humain. Doria rendit la liberté à sa patrie. Il auroit pu y régner, après avoir chassé les Français : il se contenta de l'autorité que lui donnoit son mérite. On ne changea presque rien à l'ancien gouvernement qui avoit grand besoin de réforme.

1529. Traité de Cambrai.

Enfin le traité de Cambrai suspendit le cours de tant de calamités. Deux femmes le conclurent pour les deux monarques, la duchesse d'Angoulême, et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-bas. François I abandonna ses alliés, sacrifia ses droits sur Milan, sa suzeraineté sur l'Artois et la Flandre, et s'obligea de payer deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfans. Charles-Quint, outre ces avantages, se réserva de poursuivre en justice ses prétentions sur la Bourgogne. Sforce eut le Milanès : c'étoit la condition d'un traité déjà conclu entre le pape et l'empereur, par lequel les Médicis devoient recouvrer leur autorité à Florence. Les Florentins avoient rétabli la république. Une armée impériale

les força, en 1530, de reconnoître pour souverain Alexandre de Médicis.

Henri VIII se prépare au divorce.

Dans l'état où se trouvoit la France, les deux millions d'écus d'or ne pouvoient être payés sans le secours de l'Angleterre. Henri VIII donna de l'argent. Résolu de répudier sa femme, Catherine d'Arragon, tante de l'empereur, il prévoyoit les orages auxquels ce divorce l'exposeroit : il s'unissoit étroitement avec une puissance dont il auroit bientôt besoin. Catherine étoit veuve d'Arthur, frère de Henri, mort six mois après le mariage, même sans l'avoir consommé, s'il faut en croire le bruit public. Henri VIII, voulant conserver au royaume les avantages d'une pareille alliance, avoit obtenu la dispense de Jules II, pour marier la princesse avec le jeune Henri. Leur union subsistoit depuis vingt ans. Plusieurs enfans, dont il ne restoit que Marie destinée au trône, la rendoient d'autant plus respectable, que la reine se distinguoit par sa vertu et sa douceur. Mais Henri aimoit une autre femme, et ne

savoit point modérer ses passions.

Anne Boleyn, fille d'un gentilhomme, belle, aimable, pleine d'esprit, avoit captivé ce cœur violent. Elle irrita ses désirs par la résistance. L'amour persuada au roi que son mariage étoit nul; saint Thomas d'Aquin, son oracle, (car il se piquoit de théologie) lui en fournit des preuves par ses écrits. Dès-lors il employa tous les moyens de rompre une chaine sacrée, qui l'empêchoit de satisfaire son penchant. Le pape Clément VII, en guerre avec l'empereur, se montra quelque tems très-favorable aux vues de Henri VIII. Wolsey devoit juger cette affaire en qualité de légat; la bulle de divorce étoit toute prête. Clément changea de système, en changeant de situation. Le crédit de Charles-Quint l'emporta; de sorte qu'après des lenteurs affectées, le pape évoqua la cause à Rome.

Sa passion pour Anne Boleyn.

Clément VII le trompe.

Indigné, impatient, mais n'osant encore franchir les obstacles, Henri se venge sur Wolsey, qu'il soupçonne de lui avoir été contraire.

Disgrace de Wolsey.

Il renvoie ce ministre si puissant, et mendie ensuite des avis de théologiens contre le mariage qu'il veut rompre. Les universités d'Angleterre, de France et d'Italie décident qu'aucune dispense ne peut autoriser le mariage d'un frère avec la veuve de son frère, puisque la loi divine le défend dans le lévitique. Mais le deutéronome l'ordonne, lorsque le premier époux est mort sans enfans. Ce fut trop souvent la coutume des docteurs, de fonder leurs décisions sur une autorité, sans se mettre en peine des autorités contraires. Henri crut ce qu'il vouloit croire. Sa conscience ou plutôt sa passion lui fit un devoir pressant de divorce. Il refusa de comparoître à Rome, où le citoit Clément VII; il répudia Catherine; il épouse Anne Boleyn, dont il eut bientôt la célebre Élisabeth.

Les théologiens approuvent le divorce par une mauvaise raison.

Catherine d'Arragon répudiée.

Déja le clergé avoit été contraint de le reconnoître pour *protecteur et chef de l'église d'Angleterre*. Déja le parlement dont il fut toujours le maître absolu, avoit retranché une grande partie de ce que l'on payoit au pape. L'idée

Innovations religieuses.

seule de rompre avec l'église romaine effrayoit cependant le roi, aussi attaché à ses principes de théologie qu'à l'objet de son amour. Il avoit écrit contre Luther, qu'il haïssoit sur-tout comme un contempteur de saint Thomas. Luther l'avoit réfuté avec des injures, jusqu'à dire qu'*il étoit plus fou que la folie même, etc.* Autant Henri étoit choqué de cette insolence, autant le titre de *défenseur de la foi*, qu'il avoit reçu de Léon X, flattoit son amour-propre. Il abhorroit le nom d'hérétique; il ambitionnoit la gloire de catholique zélé; il consentit enfin à subir le jugement du consistoire, pourvu que les Impériaux ne fussent pas du nombre des juges. Avec de la prudence, Rome eût triomphé de ce prince altier. Mais la politique romaine se reposoit toujours sur les anciens préjugés.

Cependant Henri craignoit de rompre avec Rome.

Trop de précipitation fit un mal irréparable. Le courrier, qui devoit apporter une réponse positive de Henri, n'arrivant point au jour marqué, le pape confirma la validité de son premier mariage, et l'excommunia, s'il persistoit dans

1534. La précipitation du pape cause le schisme.

son divorce. Deux jours après, le courrier présente la lettre. On ne se rétracte point à Rome : il n'y a donc plus de remède. En effet, le schisme est aussi-tôt consommé. Le roi appelle au concile général, selon la coutume. Le clergé d'Angleterre déclare que l'évêque de Rome n'a aucune autorité dans le royaume. Le parlement donne au souverain le titre de chef suprême de l'église. En cette qualité, Henri VIII abolit les monastères, s'empara de leurs revenus, décida sur le dogme, persécuta tout à la fois et les catholiques fidèles au pape, et les hérétiques infectés du luthéranisme. Tout dépendoit de ses opinions, de ses fantaisies.

Progrès des Turcs sous Soliman II.

Charles-Quint, outragé dans la personne de sa tante, se trouvoit d'ailleurs environné d'embarras et de soucis. Les Turcs et les Luthériens l'inquiétoient également. D'un côté, Soliman II, fils de Sélim I, encore plus redoutable que son père, avoit pris Belgrade en 1521, et ensuite Rhodes, d'où les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem passerent à Malthe, que leur donna l'empereur. Le

Prise de Rhodes.

même conquérant s'étoit emparé d'une grande partie de la Hongrie en 1526. Louis, roi de Hongrie et de Bohême, avoit péri dans la bataille de Mohacz contre les Turcs. L'archiduc Ferdinand, héritier de ces deux royaumes, du chef de sa femme, avoit eu un compétiteur, qui s'étant mis sous la protection des Ottomans, leur avoit procuré l'occasion d'étendre leurs conquêtes. Cette puissance devenoit tous les jours plus terrible, soit par ses propres forces, soit par les divisions des Chrétiens. Soliman assiégea Vienne en 1529; mais l'hiver le força de se retirer, après avoir perdu environ soixante mille hommes.

Hongrie et Bohême disputées à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté, le progrès des sectes, ennemies de l'église romaine, tenoit l'empereur en suspens. Quoique la religion ne parût pas influer beaucoup dans sa conduite, dont les premiers mobiles furent l'ambition et l'intérêt, il se montroit le défenseur de la catholicité, et l'on conjecture qu'il espéroit se rendre par-là maître absolu de l'Allemagne. Voyons d'un coup d'œil ce qui s'étoit passé de plus

Progrès des sectes ennemies de l'église romaine.

important au sujet de la réforme. Il importe d'en suivre les progrès, puisqu'elle a produit une des plus grandes révolutions de l'Europe. Si la doctrine de l'église devint malheureusement le jouet de la politique des princes, comme des passions ou des préjugés de tant de particuliers, ne perdons pas de vue le premier principe de ce malheur : déplorons les abus qui avoient offusqué la vérité même; apprenons combien il est essentiel de maintenir la religion par les mœurs et par la sagesse.

CHAPITRE III.

Affaires du luthéranisme depuis la diete de Worms. — Charles-Quint, vainqueur des Turcs.

Diete de Worms, où Luther comparut.

EN 1531, la diete de Worms, après avoir établi un conseil de régence en l'absence de l'empereur, cita Luther que Léon X avoit déja excommunié. Avec un sauf-conduit, il n'hésita point de comparoître. Il refusa hautement de se rétracter jusqu'à ce qu'on lui eût

démontré ses erreurs. Si le conseil de quelques ecclésiastiques avoit prévalu, ce novateur subissoit le sort de Jean Huss. On le laissa partir ; mais peu de jours après, on publia une sentence rigoureuse qui ordonnoit de l'arrêter, dès que le sauf-conduit n'auroit plus lieu. L'électeur de Saxe prévint le coup, en le faisant lui-même enlever dans une forêt, et enfermer dans un château, où il demeura neuf mois inconnu à tout le monde. C'est là qu'il commença à traduire l'écriture sainte. Peu d'ouvrages ont été aussi utiles aux sectaires, parce que donnant au texte sacré un sens favorable à leur système, ils en tiroient des preuves auxquelles on ne savoit pas encore bien répondre.

Comment il échappa aux catholiques.

Comme la sentence de Worms ne s'exécutoit point, et que le luthéranisme s'étendoit de jour en jour, Adrien VI, sévère dans ses mœurs, inflexible théologien, adressa un bref à la diete de Nuremberg, en 1524, par lequel il exhortoit aux dernières extrémités contre Luther. Chose remarquable : ce pontife reconnoissoit

Adrien VI exhorte à le poursuivre et fait des aveux singuliers

d'ailleurs que la corruption de la cour romaine étoit la source du mal ; il promettoit de remédier aux abus, et demandoit même l'avis de la diete sur les moyens de déraciner l'hérésie. Mais le zèle des Allemands ne répondit pas cette fois aux vues d'Adrien. Ils représenterent que Luther avoit trop de sectateurs, pour qu'on pût le poursuivre avec violence ; ils proposerent un concile général, comme le remède le plus efficace et le plus nécessaire ; ils envoyerent une liste de cent griefs contre la cour de Rome, contenant tout ce qui lui avoit été reproché tant de fois, exactions, usurpations, injustices, scandales de toute espèce ; ils conclurent enfin que, si le saint siége n'y mettoit ordre promptement, ils emploieroient leur propre autorité à se délivrer de ces fardeaux intolérables. Les aveux du pape, les cent griefs de la diete, furent un triomphe pour le luthéranisme. Si Charles-Quint s'étoit déclaré en sa faveur, toute l'Allemagne eût vraisemblablement changé bientôt de religion.

Opérations remarquables de la diete de Nuremberg.

Le mariage de Luther avec

Mariage.

Catherine de Bore, religieuse qu'il avoit tirée du cloître, excita de nouvelles clameurs contre lui, et parut indécent à ses amis mêmes, quoique conforme aux principes de la secte. Cet exemple eut beaucoup d'imitateurs ; ce qui donna lieu au bon mot d'Erasme : *On a beau dire que le luthéranisme est quelque chose de tragique. Pour moi, je ne trouve rien de plus comique ; car le dénouement est toujours un mariage.* Sensible aux reproches, mais inébranlable dans ses desseins, Luther continua d'écrire, de prêcher, d'augmenter le nombre de ses partisans, et de repousser les traits de ses adversaires. Son courage étoit excité par le grand rôle qu'il jouoit dans le monde.

de Luther avec Catherine de Bore.

La guerre de l'empereur avec le pape Clément VII ne pouvoit être que favorable à la réforme. Tout ce que Charles demanda de la diete de Spire, en 1526, fut d'attendre patiemment le concile général, sans donner d'encouragement aux nouveautés. La diete vit néanmoins les prêtres luthériens de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse-

Progrès de la réforme pendant la guerre de l'empereur avec Clément VII.

Cassel, prêcher publiquement leur doctrine, administrer les sacremens selon leurs rites. Un violent manifeste de l'empereur contre le pape enhardit encore les Luthériens. Plus d'un tiers de l'Allemagne avoit déja secoué le joug de Rome. Les Catholiques, ébranlés par l'exemple et par le raisonnement, perdoient beaucoup de cette profonde vénération pour le saint siége, si propre à maintenir les dogmes au milieu des plus grands abus.

Diete de Spire, d'où vient le nom de *protestans*

Tout ce que l'empereur, après son accommodement avec le pape, crut pouvoir demander à une seconde diete de Spire, en 1529, ce fut qu'on defendît, jusqu'au concile général, d'ajouter aux innovations, sur tout par rapport à la messe, déja abolie dans plusieurs états. Quelque modéré que dût paroître à cet égard le décret de la diete, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, d'autres princes et quatorze villes impériales ou libres protesterent. De-là le nom de *Protestans*, qui devint commun à tous les religionnaires.

Confession d'Ausbourg.

L'année suivante, Charles-Quint

assiste en personne à la diete d'Augsbourg. Les protestans y présentent leur confession de foi, composée par Mélancton, le plus sage des disciples de Luther. On l'examine. Les théologiens disputent à l'ordinaire, sans autre fruit que de s'opiniâtrer d'avantage, chacun dans leurs sentimens. Un décret sévère condamne plusieurs articles de la doctrine luthérienne, défend de tolérer ceux qui les enseignent, ordonne d'observer exactement les anciens rites, avec promesse de solliciter le pape à convoquer dans six mois un concile général, où les disputes seroient terminées. Quelle apparence que les deux partis se soumissent jamais au jugement de ce concile!

Décret sévère contre les réformés.

Alors, ne doutant plus qu'on ne méditât leur ruine, les Protestans s'assemblerent à Smalkalde, et formerent une ligue pour leur défense. François I y accèda secrètement bientôt après. Henri VIII, trop occupé de son divorce, ne donna que des espérances vagues. Charles venoit de faire élire Ferdinand, son frère, roi des romains, sous prétexte qu'en son absence,

Ils se liguent à Smalkalde.

Ferdinand élu roi des romains.

l'empire avoit besoin d'un chef puissant, capable de repousser les Turcs. La maison d'Autriche menaçoit évidemment la liberté germanique.

Liberté de conscience accordée à cause des Turcs.

Cependant les conjonctures ne permettoient point à l'empereur d'abattre un parti, formidable par lui-même, et animé par l'enthousiasme du zèle de religion. Il voyoit Soliman prêt à fondre sur la Hongrie avec toutes ses forces, pour venger l'affront que ses armes avoient reçu devant Vienne. Il sentoit le besoin de lui opposer le corps de l'empire. Il craignoit que les Luthériens irrités n'oubliassent l'intérêt général des Chrétiens. La politique fit tomber le masque du zèle. Par un traité conclu à Nuremberg avec les Protestans, et ratifié à Ratisbonne en 1531, Charles leur accorda la liberté de conscience, jusqu'à la tenue du concile, annullant toutes les sentences portées contre eux par la chambre impériale. Ils s'engagerent à le secourir puissamment contre les Turcs.

1532. Elle procure un

En effet, l'armée impériale fut la plus forte qu'on eût jamais vue.

L'empereur, qui n'avoit point encore paru à la tête de ses troupes, (ce qui étonne dans un siécle d'héroïsme) prit cette fois le commandement. Il eut la gloire de déconcerter les projets d'un ennemi terrible, dont les forces montoient, dit-on, à trois cents mille hommes. Soliman se retira, sans que la campagne eût rien produit de mémorable. Tel fut le fruit d'une concorde malheureusement trop fragile, que l'intérêt public auroit dû fortifier, mais que d'autres motifs devoient bientôt rompre.

grand avantage sur Soliman.

Cette expédition est suivie d'une autre plus glorieuse. Le célebre Barberousse, simple corsaire dans les commencemens de sa fortune, s'étoit emparé du royaume d'Alger; il s'étoit mis, pour le conserver, sous la protection de Soliman, et devenu son amiral, il avoit détrôné, autant par trahison que par violence, Muley-Hascen, roi de Tunis. Ce dernier, ne trouvant aucun secours en Afrique, implora celui de Charles-Quint, qui saisit avidement l'occasion de se signaler, dans l'espérance de dissiper les terreurs, dont Barbe-

Barberousse, usurpateur de Tunis.

rousse remplissoit l'Espagne et l'Italie. L'empereur s'embarque sur une flotte de près de cinq cents voiles, avec une armée d'environ trente mille hommes, il prend d'assaut la Goulette, ville maritime bien fortifiée, munie de trois cents pièces de canon; il marche vers Tunis, rencontre Barberousse à la tête de cinquante mille combattans, et le défait dans une bataille. Pendant l'action, dix mille esclaves chrétiens, renfermés dans le château de Tunis, brisent leurs chaînes, s'emparent de cette forteresse. Les habitans de la ville, hors d'état de se défendre, envoient leurs clefs au vainqueur. Sans attendre les ordres de Charles, qui délibere sur le traitement qu'on leur fera, le soldat furieux court au pillage, inonde la ville, y commet les plus horribles violences, y massacre plus de trente mille personnes.

1535. Charles-Quint le défait.

Sac de Tunis.

Muley-Hascen fut rétabli, à condition qu'il se reconnoîtroit vassal de la couronne d'Espagne; qu'il lui abandonneroit tous les ports fortifiés; qu'il payeroit douze mille écus par an pour l'entretien

Traité avec Muley-Hascen.

de la garnison de la Goulette, etc. Barberousse s'étoit retiré à Bone, (l'ancienne Hippone.) On prétend que Doria pouvant l'y forcer, ne le fit point, pour que l'empereur eût toujours besoin de ses services. Ce fier musulman fera encore trembler les Chrétiens, dont les discordes lui seront avantageuses.

Négociations de François I, manquées.

Tandis qu'enivré de sa fortune, l'empereur triomphoit fastueusement en Italie, et y étaloit le spectacle de sa grandeur, le roi de France se livroit aux sentimens de haine, de vengeance et d'ambition, qui avoient déja produit tant de funestes événemens. Depuis le traité humiliant de Cambrai, il méditoit de nouveaux projets de guerre; il s'efforçoit de remuer toutes les puissances de l'Europe. Ses mesures ne réussirent point. Clément VII, qu'il avoit gagné en faisant épouser au duc d'Orléans, (depuis Henri II) Catherine de Médicis, nièce du pape, mourut avant que d'accomplir ses promesses. Henri VIII, occupé des suites de son divorce, ne voulut pas s'engager dans une entreprise hasardeuse. La ligue de Smalkalde,

irritée de la conduite du roi à l'égard des Protestans de France, lui refusa toute espèce de secours.

Zéle qu'il affecte contre les religionnaires, auxquels il s'étoit montré favorable.

Ce prince venoit de faire un éclat propre à soulever les religionnaires. Quelques fanatiques ayant affiché des placards contre le clergé et contre l'eucharistie, il ordonna une procession solemnelle pour réparer le scandale ; il y assista, un flambeau à la main, ses enfans porterent le dais ; lui-méme il harangua chez l'évêque de Paris avec chaleur, disant que *si un de ses membres étoit infecté d'hérésie, il le donneroit à couper, et qu'il sacrifieroit son propre fils, s'il le trouvoit coupable de ce crime.* Six luthériens furent ensuite brûlés de la manière la plus cruelle : une machine les descendoit dans les flammes, et on les en retiroit pour les y faire tomber encore, jusqu'à ce qu'ils eussent expiré.

Il cherche les moyens de réunir les esprits

François avoit cependant invité Mélancton à venir lui donner conseil sur les moyens de réunir les esprits. Il avoit montré aux Allemands de la ligue une modération singulière sur les points de controverse. Il n'ignoroit pas que sa

sœur Maguerite, reine de Navarre, goûtoit et favorisoit les nouveautés. Mais sans doute la fermentation des esprits étoit si grande, qu'il crut ne pouvoir la calmer que par ces apparences de zèle, dont il ne prévit point assez les effets.

Il reprend ses desseins sur le Milanès.

Quoique privé du secours de ses alliés, il entreprend d'envahir le Milanès, sous prétexte d'une insulte que lui a faite Sforce dans la personne d'un de ses ministres. Il commence par s'emparer des états de Charles, duc de Savoie, dont il avoit à se plaindre et à se défier. Genève profita de la circonstance, pour se rendre absolument libre. François Sforce étant mort sur ces entrefaites, et ne laissant point d'enfans, l'empereur se saisit du Milanès. Le roi prétend rentrer dans ses droits sur ce duché. On négocie. Charles-Quint traîne adroitement l'affaire en longueur, promet l'investiture, tantôt au puîné, tantôt au cadet des enfans de France; amuse de la sorte son rival, autrefois si impétueux, et se dispose à l'accabler par les armes. Enfin, arrivé à

Il se laisse amuser quand il faut agir.

Rome, il invective contre lui en plein consistoire, avec autant d'indécence que d'animosité et d'aigreur. Après cette insulte, François négocie encore, tandis que l'orage va fondre sur sa tête.

CHAPITRE IV.

Invasion en France par Charles-Quint.— Alliance de François I avec les Turcs.— Treve de Nice. — Révolte des Gantois.

1536. Charles-Quint veut conquérir la France.

SI le malheur avoit rendu le roi de France trop circonspect, la prospérité avoit inspiré à l'empereur une présomption altière, qui réalisoit dans son esprit les chimères de l'orgueil. Il se flattoit de conquérir aisement la France. On répandoit par tout je ne sais quelles prédictions magnifiques, qu'il croyoit peut-être par amour propre, ou dont il étoit charmé que la crédulité vulgaire fût imbue. A la tête de cinquante mille hommes, contre l'avis de ses meilleurs généraux, il marche en Piémont; il profite de la perfidie du mar-

quis de Saluces, comblé des faveurs de François, et assez ingrat pour ouvrir le royaume à l'ennemi. La Provence est inondée d'Impériaux.

La Provence envahie et délivrée.

Le maréchal Anne de Montmorenci, depuis connétable, avoit heureusement concerté avec le roi les moyens de se défendre sans risque. Sacrifiant les intérêts particuliers au bien général, il avoit ravagé toutes les campagnes, abandonné toutes les villes, excepté Arles et Marseille, où étoient de bonnes garnisons : il se tenoit retranché près d'Avignon, dans un camp que l'ennemi ne pouvoit forcer. La vivacité française murmuroit d'une conduite si opposée au génie national ; mais Charles-Quint en connut par expérience toute la sagesse. La faim, les maladies, consumerent bientôt ses troupes. Il ne put ni assiéger Arles et Marseille, ni attaquer Montmorenci, ni l'attirer à une bataille. Il fit une retraite précipitée, et les paysans provençaux lui tuerent encore une partie de ses soldats. Une invasion des flamands en Picardie ne fut pas plus

Invasion aussi inutile en Picardie.

glorieuse : ils leverent le siége de Péronne. On ne vit jamais mieux combien la France a de ressources dans une guerre défensive. Pourquoi prodiguer au-dehors le sang d'une nation, qui peut trouver au-dedans son bonheur et celui de ses princes ?

L'empereur cité au parlement.

Depuis le commencement de leurs querelles, les deux illustres rivaux s'étoient souvent emportés à des bravades, à des injures très-indignes de leur rang. La haine de François se signala encore avec indécence. Il assembla le parlement contre l'empereur. On prétendit que *Charles d'Autriche*, ayant violé le traité de Cambrai, qui par conséquent ne subsistoit plus, devoit être censé vassal du roi pour les comtés d'Artois et de Flandre ; qu'il étoit coupable de félonie ; qu'il devoit subir le jugement de la cour des pairs. On le somma d'y comparoître ; et au terme de la sommation, les deux fiefs furent confisqués par un arrêt.

Soupçons téméraires, jetés sur lui au sujet de la mort du dauphin.

Cette vaine insulte avoit été précédée de soupçons cruels, au sujet de la mort du dauphin. Montéculli, son échanson, gentilhomme italien,

italien, mis à la torture, s'avoua coupable de l'avoir empoisonné, et accusa deux généraux de l'empereur, qui fut lui-même chargé indirectement. Mais un aveu arraché par les supplices est trop suspect. La mort du dauphin étoit vraisemblablement naturelle; d'ailleurs Charles-Quint n'avoit nul intérêt à un crime si atroce, puisqu'il restoit deux fils de France. Catherine de Médicis, épouse du duc d'Orléans, ambitieuse, méchante, méritoit plutôt d'être soupçonnée, puisqu'elle devenoit dauphine. Charles l'insinua, et sa conjecture paroît fondée sur le caractère de cette fameuse princesse, qu'on connoîtra dans la suite.

Alliance de François avec les Turcs.

Pour soutenir la guerre contre un ennemi toujours formidable, le roi de France s'allie avec Soliman, et s'expose ainsi à de nouvelles invectives. De pareils traités sembloient encore déshonorer le nom chrétien. On ne rougissoit point de s'acharner à la ruine les uns des autres : on rougissoit cependant de s'unir au Turc, même dans le besoin de secours! Quelle

barrière les haines de religion élevent entre les hommes ! Les Turcs devoient attaquer la Hongrie et le royaume de Naples, tandis qu'une armée Française envahiroit le Milanès. Barberousse débarque près de Tarente, répand au loin la terreur ; mais les Français n'arrivent point, parce que le roi n'avoit pu prendre des mesures assez promptes. Cet inconvénient fait avorter une entreprise qui devoit changer la face des affaires : le Turc se retire prudemment, à l'arrivée d'une flotte commandée par Doria.

Elle ne réussit point.

1538. Entrevue et trêve de Nice.

Paul III, (Farnèse) pontife d'un âge avancé, joignant au désir de pacifier l'Europe, celui de procurer de l'agrandissement à sa famille, proposa enfin aux deux monarques une entrevue à Nice pour mettre fin à la guerre. Ils y conclurent une treve de dix ans, sans avoir voulu se voir ni se parler : le pape alloit et venoit de l'un à l'autre. On convint que tout resteroit dans la situation actuelle jusqu'à la paix. Les deux rivaux se virent ensuite à Aigues-Mortes, et se donnerent mutuellement des

marques d'une parfaite cordialité. Ces contrastes perpétuels s'expliquent par les mœurs de l'ancienne chevalerie, quoique au fond l'ancienne franchise ne subsistât guère qu'en apparence.

Mariage d'Ottavio Farnèse.

Le pontife parvint à son but, en obtenant pour son neveu, Ottavio Farnèse, la fille naturelle de l'empereur, Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Laurent de Médicis, parent et ami intime d'Alexandre, l'avoit assassiné par la plus noire des trahisons. Mais ce meurtrier ne sut pas tirer avantage de son crime. L'empereur fit passer Florence sous la domination de Côme II, fils d'Alexandre.

Assassinat d'Alexandre de Médicis.

1539. Charles-Quint ne peut obtenir de l'argent des *cortès*.

Une preuve frappante des inconvéniens de la guerre, même pour les plus grands potentats, c'est que les ressources de Charles-Quint étoient épuisées, qu'il devoit à ses troupes des arrérages considérables; et que l'impuissance de les payer excita par-tout des séditions. Il assemble à Tolède les *cortès*, où les états-généraux de Castille. Il représente ses besoins, il demande des subsides. Les Es-

pagnols avoient murmuré souvent des taxes nouvelles, qu'on leur imposoit pour une guerre qui ne les intéressoit point. La noblesse, exempte d'impôts par ses privilèges, s'échauffe, se récrie, et ne veut rien accorder. Charles renvoie l'assemblée avec indignation; mais il en exclut pour jamais les nobles et les prélats, disant que ceux qui ne payoient aucune taxe, ne devoient point délibérer dans les assemblées nationales.

Il en exclut le clergé et la noblesse.

Hauteur et indépendance des grands d'Espagne

On peut juger du pouvoir et de la hauteur des grands d'Espagne, par un trait particulier dont la ville de Tolède fut alors témoin. L'empereur sortoit d'un tournoi avec sa cour. Un huissier pour lui faire passage, frappe de sa baguette le cheval du duc d'Infantado. Le duc met l'épée à la main et blesse l'huissier. Charles ordonne au grand prévôt d'arrêter sur le champ ce seigneur. Mais le connétable de Castille s'avance, fait retirer le prévôt, réclame le droit qu'il a de juger un grand, et emmène le duc chez lui, accompagné de tous les autres seigneurs, qui applaudissent à son courage. Un cardinal

reste seul avec le souverain. Celui-ci eut la prudence de dissimuler; car la rigueur n'auroit fait qu'aigrir le mal, et qu'inspirer la révolte. Il envoya le lendemain offrir à Infantado de punir l'huissier comme il le voudroit. Le duc, touché de cette réparation, loin d'exiger rien de plus, fit un présent considérable à cet homme, et les grands revinrent à la cour.

Les Gantois se souleverent avec plus de violence, au sujet d'un impôt qu'ils jugeoient contraire à leurs privilèges. Condamnés par le conseil de Malines, ils offrent à François I de le reconnoître pour souverain, de lui remettre leur ville, de l'aider à conquérir la Flandre et l'Artois. La situation, le commerce, l'opulence du pays, devoient rendre cette conquête aussi précieuse qu'elle paroissoit facile. Mais le monarque ne respiroit que pour Milan. Il en espéroit toujours l'investiture. Non content de rejetter l'offre flatteuse des Gantois, il instruisit l'empereur de toute la négociation.

Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas.

Charles, qui connoissoit parfaitement son caractère, lui demande

Charles obtient le passage en France.

passage dans le royaume pour aller soumettre les rebelles, promettant l'investiture du Milanès, si désirée et tant de fois promise en vain. Une telle démarche avoit l'apparence d'une folle témérité. Tout le conseil d'Espagne la désapprouvoit : le succès la justifia. Les idées d'honneur, un peu romanesques, dont le roi de France étoit rempli, favorisoient les desseins de l'empereur. Il obtint tout ce qu'il souhaitoit. Avec une suite de cent personnes, il traverse les états de son rival ; il est reçu par-tout magnifiquement ; il reste six jours à Paris, comblé de caresses et de marques de confiance ; il part, sans même laisser aucune preuve authentique de ses promesses. Les Gantois consternés lui ouvrent leurs portes. Le jour où il étoit né à Gand, il y entre, selon ses propres expressions, *en souverain et en juge, avec le sceptre et l'épée.* Vingt-six des principaux citoyens sont mis à mort ; un plus grand nombre, bannis ; la ville, dépouillée de ses privilèges, et condamnée à une grosse amende pour la construction d'une citadelle, qui la tiendra sous le joug.

1540. Il dompte et punit les Gantois.

Ce que François auroit pu prévoir, il le connut bientôt par l'événement. Charles-Quint éluda, nia même ses promesses, et donna le Milanès à son fils (Philippe II). La duplicité de l'un étonne moins que la crédulité de l'autre. Voilà une nouvelle semence de guerre: les peuples seront encore les victimes des passions de leurs princes.

CHAPITRE V.

Concile général convoqué par le pape Paul III. — Suite des troubles et des guerres. — Traité de Crépi. — Tyrannie de Henri VIII.

ON cherchoit toujours inutilement les moyens de terminer les querelles de religion, plus opiniâtres que toutes les autres. Le projet d'un concile général, sans cesse renouvellé, donnoit sans cesse de l'inquiétude à la cour de Rome. Elle temporisoit, selon sa politique ordinaire. Quand elle se rendoit aux instances des Catholiques, c'étoit avec des mesures qui ne

Conduite de Paul III, à l'égard des affaires de religion.

pouvoient convenir aux Protestans. Ceux-ci vouloient la liberté, l'égalité. Ils demandoient un concile en Allemagne. Paul III en avoit convoqué un à Mantoue, ensuite à Vicenze ; et cette convocation n'avoit rien produit, non plus que les apparences d'une réforme ordonnée par le pontife. *On s'amuse à guérir des verrues*, disoit Luther, *et l'on néglige où l'on entretient les ulcères.*

Projets de concile.

Au lieu d'un concile, les Protestans demandoient à l'empereur une conférence de théologiens, qui discuteroient entre eux les matières de la controverse. Cette conférence, malgré l'opposition du pape, se tint dans la diete de Ratisbonne, en 1541. Charles y présenta lui-même un ouvrage intitulé *concorde*, écrit avec une modération, dont les deux partis furent mécontens. On s'accorda néanmoins sur plusieurs articles de théologie spéculative ; mais quant au culte, à la jurisdiction, et à toutes les choses de pratique, les intérêts étoient trop différens, et les disputes trop vives pour que l'on pût se concilier.

Conférence infructueuse de Ratisbonne.

Désespérant d'y réussir, l'empereur engagea la diete à publier un *recès* (un édit) portant que les points convenus entre les docteurs, seroient observés inviolablement ; qu'on renverroit les autres points à la décision d'un concile général, ou, faute de concile, à celle d'un synode national; ou, en cas que le synode n'eût point lieu, au jugement d'une diete, qui s'assembleroit dans dix-huit mois ; et qu'en attendant, on ne feroit aucune innovation. Le pape fut indigné de cet acte, et le condamna, parce que des laïques s'établissoient juges d'une controverse ecclésiastique. Les Protestans se plaignirent aussi des entraves que l'édit mettoit à leur liberté. Charles dissipa leurs murmures par une déclaration particulière favorable à leurs désirs : la politique l'obligeoit encore de les ménager.

Recès condamné par le pape, et désagréable aux Protestans.

Son frère Ferdinand avoit perdu une partie du royaume de Hongrie. Jean de Zapoli, pour l'en dépouiller, avoit attiré les armes de Soliman, dont il s'étoit rendu tributaire. Zapoli meurt, laissant un fils au berceau. Ferdinand veut

1521. Ferdinand perd une partie de la Hongrie.

s'approprier l'héritage de cet enfant. L'évêque Martinuzzi, (*) qui partageoit la régence avec la reine mère, implore le secours du Turc. En vain Ferdinand s'efforce de prévenir le succès de la négociation, et s'abaisse jusqu'à offrir de payer lui-même le tribut qu'exigeoit la Porte. Les Turcs marchent contre lui, font lever à son armée le siége de Bude, et remportent une victoire décisive. Mais Soliman garde pour lui-même les états du jeune roi, et l'envoie avec sa mère en Transilvanie. L'empereur reçut cette nouvelle pendant la diete de Ratisbonne. Ce fut le principal motif de sa complaisance pour les Protestans.

Entreprises de Charles-Quint sur Alger.

Il méditoit d'ailleurs une grande entreprise contre Alger, où il espéroit triompher comme à Tunis. En l'absence de Barberousse, le royaume d'Alger étoit gouverné par Ascen Aga, originaire de Sardaigne, renégat, eunuque, grand capitaine, dont les pirateries fai-

(*) Ce Martinuzzi, cardinal, grand homme d'état, fut assassiné dans la suite par ordre de Ferdinand.

soient à l'Espagne des maux incroyables. Charles, résolu d'en tirer vengeance, obstiné dans son dessein, fermant les yeux sur le danger, sourd aux remontrances et aux prières du célebre Doria, s'embarque en automne avec ses meilleures troupes, et paroît devant Alger le 20 octobre. A peine a-t-il pris terre, qu'un orage affreux inonde le terrein, sans que l'armée ait ni tentes, ni asyle, ni secours. La nuit se passe dans la boue. La flotte est en grande partie fracassée. Les Algériens fondent sur des troupes languissantes, accablées sous le poids des armes. Charles Quint étoit perdu s'il ne se retire promptement. Par bonheur Doria, ayant surmonté la tempête, l'attendoit au cap de Métafuz, à environ trois journées de marche. Il y arrive à travers mille dangers; il en essuie de nouveaux sur mer, avant que d'aborder en Espagne. Cette malheureuse expédition dut lui apprendre à quoi l'on s'expose en rejettant les sages conseils. Mais si elle humilia sa présomption altière, elle lui procura la gloire de signaler son cou-

rage, sa constance, sa générosité, sa douceur ; vertus moins brillantes dans le cours de ses prospérités. Peut-être ne fut-il jamais aussi grand qu'au milieu de l'infortune.

Nouveau sujet de guerre pour François I.

François I vouloit rompre la trêve de Nice, la mauvaise foi de son rival l'excitoit à la vengeance. On lui donna un sujet de plainte, plus digne de lui faire prendre les armes. Deux ambassadeurs qu'il envoyoit négocier, l'un à la Porte, l'autre à Venise, furent assassinés en chemin, par ordre du marquis de Guasto, gouverneur de Milan, tandis que Charles-Quint se préparoit à l'expédition d'Alger. Ne recevant aucune réparation de cette injure, il s'efforça d'intéresser l'Europe à sa vengeance. Mais il n'eut pour alliés que les rois de Suède et de Danemarck, (premier exemple de confédération avec le nord) et que Soliman, avec lequel il renouvella son alliance malgré les intrigues de Charles-Quint.

Ses alliances.

Il avoit aliéné les Protestans et Henri VIII.

Comme il traitoit rigoureusement les Luthériens, afin d'effacer en quelque sorte, par des dehors de zèle, le crime qu'on lui faisoit

de l'alliance du Turc, les Protestans d'Allemagne refuserent de se joindre à lui. Il avoit trop peu ménagé le caractère violent de Henri VIII ; il l'avoit même irrité, en traversant le mariage de son fils Edouard avec Marie, reine d'Ecosse, encore au berceau : mariage projetté dans la vue de réunir les deux royaumes. L'empereur profita des dispositions du monarque anglais, oublia l'injure qu'il avoit faite à Catherine d'Arragon, (elle étoit morte) et conclut avec lui une ligue offensive et défensive contre la France. Il allégua des prétextes de religion contre l'allié de Soliman, sans avoir le moindre scrupule de s'allier avec le plus grand ennemi de l'église romaine.

Henri se ligue avec l'empereur.

1542. Cinq armées françaises.

Dès que la guerre fut déclarée, François mit cinq armées en campagne. C'est une preuve de l'avantage qu'il trouvoit dans la constitution de sa monarchie, où les subsides étoient plus abondans, plus prompts, et les levées de troupes plus faciles ; l'autorité royale y étant moins limitée. La première campagne ne répondit point à ces immenses préparatifs.

Première campagne sans succès.

Le duc d'Orléans, qui réussissoit parfaitement dans les Pays-bas, eut l'imprudence d'abandonner ses conquêtes, pour aller dans le Roussillon, où le dauphin, son frère, assiégeoit Perpignan. Il se flattoit de partager avec lui l'honneur d'une victoire, et il ne partagea que la honte de lever le siége.

Siége de Nice, levé par les français et les turcs.

L'année suivante, François s'empara de Landreci, et Charles tenta en vain de le reprendre. Mais le comte d'Enguien et Barberousse, échouèrent au siége de Nice. Ce fut un étrange scandale pour l'Europe, de voir les Français et les Turcs réunis dans cette expédition. Un heureux succès eût confondu les censeurs. Soliman réussit mieux en Hongrie : il s'y rendit maître encore de plusieurs places.

1544. Hardiesse des protestans d'Allemagne.

Plus Charles-Quint étoit embarrassé par la guerre, plus la fameuse ligue de Smalkalde prenoit de consistance et de hardiesse. Elle venoit de protester solemnellement contre la chambre impériale, elle exigeoit, qu'on reformât un tribunal dont elle avoit à se plaindre; elle refusoit de contribuer

pour la défense de la Hongrie. Il importoit beaucoup à l'empereur, et de prévenir une rupture totale avec les Protestans, et surtout de les engager à le servir contre la France. Se pliant avec adresse aux conjectures, il obtint d'eux ce qu'il souhaitoit. La diete de Spire, où il présida, suspendit tous les décrets contraires à la liberté de conscience, et accorda l'exercice public de la religion protestante, jusqu'au concile général ou national, qu'elle déclara nécessaire. Alors les Protestans, avec les autres membres de l'empire, se déclarerent ennemi d'un roi allié des Turcs.

L'empereur les gagne, en leur laissant la liberté de religion.

La France, exposée à de terribles invasions, goûta néanmoins encore les plaisirs de la victoire. Le comte d'Enguien, qui assiégeoit Carignan dans le Piémont, avoit ordre d'éviter les risques d'une bataille. Guasto venoit l'attaquer: les Français brûloient de combattre. Montluc, officier gascon, plein d'esprit et de bravoure, fut dépêché au roi pour en obtenir la permission. Il l'emporta avec son enthousiasme militaire sur les rai-

Victoire inutile de la France à Cérizoles.

sons du conseil. Enguien gagna une victoire complette à Cérizoles. Plus de dix mille Impériaux restèrent sur la place, et l'on ne perdit qu'environ deux cents Français. Malheureusement le royaume étoit en danger. Le roi appella une partie des troupes victorieuses : par-là une si grande victoire fut inutile.

Les ennemis perdent le tems à faire des siéges.

Si Charles-Quint et Henri VIII avoient exécuté leur plan de concert. François I étoit menacé d'une catastrophe presque inévitable. Ils devoient l'un et l'autre, chacun à la tête d'un armée nombreuse, pénétrer dans l'intérieur des provinces, sans faire de siéges, pour joindre leurs forces près de Paris. Mais l'envie de prendre des places rompit leurs mesures. L'empereur perdit cinq semaines devant Saint-Dizier, ville dépourvue de tout, que le comte de Sancerre défendit avec une constance admirable : il fallut contrefaire une permission du roi pour le déterminer à se rendre. Henri, de son côté, assiégeoit Boulogne et Montreuil. La saison avançoit. La Champagne avoit été ravagée, comme autre-

fois la Provence, afin que l'ennemi se consumât de disette. Quoique Charles se fût emparé de Château-Thierri, quoique la terreur fût répandue dans la capitale, il craignoit déja les suites de cette expédition. Il conclut la paix à Crépi près de Meaux, sans le consentement du roi d'Angleterre.

Traité de Crépi entre Charles et François.

Ce traité porte que l'empereur donnera en mariage au duc d'Orléans, ou sa fille aînée, avec les Pays-bas; ou la seconde fille de Ferdinand son frère, avec l'investure du Milanès; qu'il renoncera à ses prétentions sur la Bourgogne, et François I aux siennes sur Naples, sur la Flandre et l'Artois; que tous d'eux s'uniront pour faire la guerre aux Turcs. Par un article secret, ils s'engagerent à prendre les mesures les plus efficaces, soit pour procurer un concile, soit pour exterminer l'hérésie dans leurs états. Toutes les conquêtes faites depuis la trêve de Nice devoient se restituer. Le duc de Savoie devoit être remis en possession de ses domaines, excepté Pignerol et Montmélian, aussi-tôt que le duc d'Orléans auroit le partage qu'on lui destinoit.

Mort du jeune duc d'Orléans, qui déconcerte les mesures prises pour la guerre.

Le duc d'Orléans mourut avant que son mariage fut consommé. Charles gagnoit infiniment à cette mort imprévue. Il rejetta les propositions de François, qui demandoit quelque dédommagement, et qui dès-lors pouvoit réclamer ses anciennes prétentions. François, malade et las de la guerre, devora son juste dépit.

Henri VIII fait la paix, n'ayant presque rien gagné

Henri VIII continua les hostilités, sans événemens remarquables, jusqu'en 1546, qu'il fit la paix. Il conserva Boulogne, à condition de le restituer dans huit ans pour huit cents mille écus d'or. La guerre lui avoit coûté un million trois cents quarante mille livres sterling. C'est ainsi qu'on se ruine par des entreprises ambitieuses, dont on se flattoit de retirer tant d'avantages. Henri avoit espéré de conquérir la Normandie, la Guienne, peut-être la couronne de France: car de quelles chimères ne repaissoit-il pas son orgueil?

Ce prince, esclave de ses passions; ses six mariages.

Arrêtons-nous ici un moment à considérer les passions de ce monarque. Il en fut toujours l'esclave, comme le tyran de son peuple; et les vices qui l'entraî-

nerent d'excès en excès, corrompirent les excellentes qualités qu'il tenoit de la nature. Il devint un monstre, pouvant devenir un grand homme. Cette Anne Boleyn, mise sur le trône à la place de Catherine d'Arragon, éprouva bientôt ses dégoûts et sa barbarie. Un autre amour effaça des charmes auxquels on avoit tout sacrifié. Sur de simples soupçons, la nouvelle reine subit le jugement et le supplice. Jeanne Seymour, sa rivale, lui succéda le lendemain; et le roi fit déclarer nul l'autre mariage. Jeanne Seymour étant morte en 1537, après lui avoir donné un fils (le prince Edouard), il épousa Anne de Cleves, il la répudia presque aussi-tôt, sur des raisons frivoles que le clergé et le parlement jugerent très-bonnes. Catherine Howar reçut ensuite sa main, pour passer de son lit à l'échafaud: elle avoit eu des galanteries dans sa jeunesse; ce fut le crime qui la fit décapiter. Catherine Par, sixième femme de Henri, se vit au moment d'essuyer le même sort, parce que dans la conversation elle avoit paru ne pas

penser comme lui sur la théologie. L'arrêt de mort étoit porté. Elle l'apprit par un heureux hasard ; elle désarma le tyran par son adresse à le flatter.

Il dictoit au parlement des lois absurdes et sanguinaires.

Le parlement, humble, lâche, sans force et sans honneur, n'étoit qu'un vil instrument de la tyrannie. Les lois absurdes et sanguinaires que dictoit le prince, ne trouvoient aucune opposition. Ainsi, au sujet de l'infortunée Catherine Howard, on déclara digne de mort, une reine qui, passant pour vierge au tems de son mariage, n'auroit pas elle-même détrompé le roi, si elle ne l'étoit point ; on décerna la même peine contre toute personne qui, soupçonnant les désordres de la reine, n'en auroit pas averti le roi ou le conseil. Ainsi, des statuts contradictoires défendirent, sous peine de haute trahison, et de soutenir que les deux premiers mariages du roi fussent légitimes, et de rien dire d'offensant contre les princesses Marie et Elisabeth nées de ces mariages, par conséquent déclarées bâtardes l'une et l'autre.

Ses ca-

Dans les affaires de religion,

plus que dans tout le reste, Henri VIII se montra également bizarre et atroce. La puissance spirituelle qu'il s'étoit fait attribuer, il l'exerçoit en théologien despotique, armé du glaive pour établir ses opinions. Il sévissoit avec fureur contre quiconque osoit penser autrement que lui, et lui-même varioit dans sa façon de penser. Ses articles de foi dépendoient d'un instant de caprice. Ennemi fougueux de l'église romaine et de son chef, il étoit aussi fougueux zélateur de la plupart des dogmes, établis par l'autorité de cette église. La présence réelle, les messes privées, la confession auriculaire, le célibat ecclésiastique, l'obligation de garder le vœu de chasteté, furent des lois de l'état, qu'on ne pouvoit enfreindre sans s'exposer aux supplices. Le parlement fit sur ces objets un fameux statut, digne d'être appellé *statut de sang*. Mais le plus grand crime étoit de nier ou de révoquer en doute la suprématie du roi ; en un mot, de ne pas prêter serment de la reconnoître. C'est ce qui conduisit à l'échafaud l'illustre chancelier

prices tyranniques en fait de religion.

Ce qu'il vouloit qu'on retint de l'église romaine.

Morus et Fisher exécuté.

Thomas More ou Morus, et Jean Fisher, prélat d'un rare mérite. Réformer de cette manière la religion, et ouvrir la porte au fanatisme, paroissent à peu près la même chose.

CHAPITRE VI.

Commencement du concile de Trente. — Guerre contre les Protestans d'Allemagne. — Fin de François I et de Henri VIII.

Les Catholiques demandoient toujours un concile.

TOUS les projets du concile général avoient été infructueux depuis l'établissement du luthéranisme. Quoiqu'une longue expérience donnât lieu de croire que ces grandes assemblées, où les passions humaines se mêlent nécessairement avec les choses divines, peuvent définir les dogmes sans terminer les disputes, et que leurs plus sages décrets ne guérissent point des plaies invétérées, les catholiques ne voyoient nul autre moyen d'arrêter le cours de l'hérésie, ni de remédier aux désordres de l'église. Leurs princes

pressoient le pape sur cet important objet, peut-être moins dans l'espérance d'un bien solide, que dans la vue de paroître zélés pour la bonne cause.

Paul III avoit sur-tout à cœur d'assurer Parme et Plaisance à Pierre-Louis Farnèse, son fils, et souffroit impatiemment le refus que faisoit l'empereur, de consentir à un démembrement si scandaleux de l'état ecclésiastique. Ce pontife intéressé ne pouvoit être un véritable réformateur. Il se prêtoit cependant aux vœux de la catholicité, autant que le permettoit son intérêt particulier. Il convoqua le concile de Trente, pour l'an 1545. L'empereur s'efforça, dans la diete de Worms, d'engager les Protestans à s'y soumettre. Leur réponse fut, qu'ils ne daigneroient pas même entreprendre l'apologie de leur doctrine, dans une assemblée soumise à l'influence du pape; que le pape ne pouvoit être leur juge, puisqu'il s'étoit rendu suspect en les anathématisant, et puisqu'il assembloit ce concile, dans la vue seulement de les condamner. Leurs raisons

Paul III, occupé de sa famille, convoque néanmoins le concile de Trente.

Les Protestans refusent de s'y soumettre.

étoient spécieuses, quoique foibles ; leur opiniâtreté étoit invincible.

L'empereur cesse de les ménager.

Ils se défioient déjà des intentions de Charles, qui en effet méditoit leur ruine. N'ayant plus les mêmes raisons politiques de les ménager, on le vit dévoiler ses sentimens en diverses conjectures. L'archevêque électeur de Cologne vouloit établir le luthéranisme. Ses chanoines appellerent au pape et à l'empereur : celui-ci reçu leur appel, et les prit sous sa protection. Pendant la diete de Worms, il imposa silence aux prédicateurs lutheriens, il laissa precher contre eux un moine d'Italie. Mais leur parti étoit formidable par le nombre. Frédéric, électeur palatin, s'y joignit encore avec son électorat. Luther jouit de ce nouveau triomphe avant sa mort. Jamais homme peut-être n'avoit eu de succès si flatteurs pour l'amour-propre. Aussi en dédaignant la fortune, fut-il très-susceptible de vanité. Il mourut en 1546. On lui doit cet éloge, que, malgré la fougue de son caractère, il empêcha toujours ses partisans de commencer

Mais leur parti grossissoit.

mencer la guerre civile. Mais combien de maux à lui reprocher d'ailleurs !

1545. Commencement du concile.

Déjà le concile étoit ouvert. Quarante prélats formoient seuls, au commencement, une assemblée qui devoit représenter toute l'église. Ils réglerent d'abord qu'on traiteroit en même tems de la foi et de la réforme. Le pape vouloit que le dogme passât le premier. L'empereur avoit demandé que la réforme, dont l'idée effrayoit toujours la cour romaine, fût établie avant le dogme. Paul III étoit d'autant moins disposé à seconder ses vues, que ce prince n'avoit pas voulu confirmer l'investiture de Parme et Plaisance, en faveur de son fils ; alléguant pour motif du refus, que ces deux duchés étoient des fiefs de l'empire, dont le pape ne pouvoit disposer. La maison de Farnèse les conservera cependant jusqu'à son extinction.

Investiture de Parme.

Premiers décrets sur l'écriture et la tradition.

Les premiers décrets du concile attaquerent directement les principes du protestantisme. On déclara livres canoniques de l'Ecriture sainte, ceux qui se nommoient auparavant *apocryphes* ; on décida

que la tradition de l'église n'avoit pas moins d'autorité que la révélation ; on consacra la *vulgate*, comme traduction authentique. Le pape se plaignit que l'assemblée, encore peu nombreuse, prononçât trop vîte sur des objets si importans. Mais tandis que ces décrets, accompagnés d'anathêmes, annonçoient aux Protestans une condamnation totale, il augmenta leur dépit et leurs inquiétudes, en déposant par une bulle l'archevêque de Cologne, comme convaincu d'hérésie, et déliant ses sujets de leur serment de fidélité. Preuve assez claire qu'il s'entendoit avec l'empereur.

Le pape les irrite, en déposant l'archevêque de Cologne.

1546. Charles-Quint se ligue contre eux avec Paul III.

Charles faisoit depuis long-tems ses préparatifs, en dissimulant ses desseins. Il conclut avec le Turc une treve de cinq ans ; et avec le pape une ligue ; il sema ou fomenta la division parmi les princes luthériens, dont les intérêts particuliers devoient nuire à l'intérêt général de leur église : il affecta principalement de ne point attaquer leur religion ; parce que le zèle pour sa défense les eût infailliblement réunis. Enfin les bruits

de guerre, la marche des troupes, trahissant sa politique artificieuse, il avoua dans la diete de Ratisbonne qu'il prenoit les armes ; et protesta de nouveau que, sans prétendre gêner la religion des sujets de l'empire, il se proposoit uniquement de soutenir les droits de la dignité impériale, et de punir quelques membres factieux.

Conditions du traité contraires à ses protestations publiques.

Son traité avec Paul III portoit néanmoins que le pontife et lui uniroient leurs armes, pour réprimer les hérétiques d'Allemagne, pour les forcer de se soumettre au concile de Trente et au saint siége. Il s'obligeoit par ce traité à partager avec le pape les conquêtes qui se feroient sur eux ; et le pape lui accordoit pour un an la moitié des revenus ecclésiastiques de l'Espagne, outre la permission d'y aliéner une certaine quantité de terres, appartenantes aux maisons religieuses. Voilà comme Charles-Quint, à l'exemple de Ferdinand le Catholique, se jouoit de la vérité, et tendoit à son but en trompant les hommes.

Le pape révèle imprudemment le secret.

Tôt ou tard la vérité se découvre, la fraude est démasquée. Ce

fut Paul lui-même qui dévoila le manège. Fier d'une ligue formée contre les ennemis du saint siége, il en publia les articles dans une bulle, exhortant les fidèles à y concourir pour gagner les indulgences. Cette indiscrétion fâcheuse ne déconcerta point l'empereur. Non-seulement il persista dans ses fausses déclarations : il eût encore l'adresse de persuader une partie des Protestans.

Forces redoutables des Protestans.

Le plus grand nombre sentit mieux que jamais combien leur religion et la liberté de l'empire étoient menacées. Résolus de repousser la force par la force, ils se préparerent vigoureusement à la guerre. Ils sollicitèrent les Vénitiens, les Suisses, Henri VIII, François I, de les soutenir contre un despotisme qui, après avoir opprimé l'Allemagne, s'étendroit sur le reste de l'Europe. Aucune de ces négociations ne réussit, mais ils pouvoient se passer de secours. En peu de mois, ils mirent sur pied une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, fournie abondamment des provisions nécessaires. Les électeurs de Cologne et

de Brandebourg restèrent neutres, ainsi que l'électeur Palatin. Maurice de Saxe, margrave de Misnie, se déclara pour l'empereur, avec deux princes de Brandebourg. Tous étoient Protestans. L'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Wurtemberg, les princes d'Anhalt, les villes d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg, contribuèrent seuls à un armement si redoutable. Tant l'Allemagne étoit féconde en guerriers; tant le zèle religieux et politique étoit enflammé dans ce petit nombre d'états.

Plusieurs cependant s'étoient détachés de la ligue.

Charles se trouvoit à Ratisbonne avec peu de troupes. Les confédérés, en l'attaquant tout-à coup, auroient sans doute fini la guerre. Soit respect pour les usages, soit crainte de se rendre odieux, soit lenteur naturelle aux Allemands, ils écrivirent au lieu d'agir. L'empereur eut le courage de ne répondre à leur manifeste, qu'en mettant au ban de l'empire l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, les chefs de la ligue; démarche d'autant plus hardie, qu'elle auroit dû régulièrement être autorisée par

Ils écrivent, au lieu d'attaquer promptement.

Fermeté hardie de l'empereur.

une diete. Cette sentence les soumettoit aux peines de la rebellion, et livroit leurs états à qui pourroit les envahir. Alors ils envoyerent un hérault déclarer la guerre, et ils commencerent la campagne.

Il prévoit leurs divisions.

L'armée du pape et d'autres secours eurent le tems d'arriver. L'empereur, campé près d'Ingoldstadt, évitoit prudemment une bataille. Les ennemis ne l'attaquerent point, quoiqu'ils le pussent avec avantage. Leurs deux chefs, d'un caractère tout différent, avoient une égale autorité; par conséquent les opérations se faisoient mal. Rien n'échappoit à la sagacité de l'empereur. Il prévoyoit que les membres de ce grand corps ne demeureroient pas unis; et qu'une fois séparés, ils perdroient leur force: c'est ce qui arriva.

Maurice de Saxe envahit l'électorat de son cousin.

Maurice de Saxe, prince rusé et ambitieux, sans égard ni pour sa religion ni pour son sang, qu'il affectoit néanmoins de chérir, s'empare des états de l'électeur son cousin, sous prétexte de prévenir l'invasion de quelque étranger. Les confédérés permettent à l'électeur de conduire ses troupes contre le

perfide. A peine s'est-il éloigné, qu'ils se séparent tous. Ils sentent alors leur foiblesse ; ils tremblent : Charles saisit l'occasion, se met en mouvement au cœur de l'hiver, prend des villes. Ulm se soumet, et entraîne, par son exemple, presque tous les membres de la ligue. On les voit demander grace à genoux, essuyer les hauteurs d'un prince altier, qui les condamne à des amendes rigoureuses : comme s'il avoit déja été sûr de la fortune.

Les confédérés se divisent, et demandent grace.

Cependant l'électeur de Saxe avoit recouvré ses états. Il avoit même enlevé au perfide Maurice la Misnie, excepté Leipsick et Dresde. Mais l'empereur se proposoit de l'écraser, ainsi que le landgrave de Hesse. Les circonstances suspendirent ce dessein. Paul III, se repentant déjà d'avoir contribué à l'accroissement d'une puissance, dont l'Italie pourroit devenir la victime ; choqué d'ailleurs de ce qu'on ne lui donnoit aucune part aux conquêtes, ni aux contributions ; et de ce que le vainqueur, loin de manifester son zèle pour la foi, toleroit dans son propre

La Saxe reprise par l'électeur.

Paul III, jaloux, retire ses troupes.

camp l'exercice du luthéranisme ; Paul, dis-je, rappella bientôt ses troupes, de sorte que l'armée impériale fut considérablement affoiblie.

Conjuration de Fiesco à Gênes.

En même tems on reçut avis de la conjuration singulière de Fiesco, noble et opulent génois, qui entreprit d'exterminer les Doria, et de se rendre maître de la république. Cette conjuration, dirigée avec autant d'habileté que d'audace, n'échoua que par un accident. Fiesco se noya dans le port, où il venoit de se saisir de la flotte. L'empereur soupçonnoit qu'une pareille entreprise n'avoit pas été faite à l'insu des cours de France et de Rome, et qu'il se formoit contre lui quelque orage : la prudence l'arrêta au milieu de ses exploits.

1557. François I meurt, en se préparant à rétablir l'équilibre.

François I effectivement pensoit à rétablir l'équilibre, dont toute l'Europe avoit besoin pour se soustraire à l'oppression. Il négocioit avec Soliman, avec le pape, avec les Vénitiens, avec les Protestans d'Allemagne, avec l'Angleterre et le Danemarck. Il augmentoit ses finances, levoit des troupes, formoit des magasins. L'expérience

l'avoit rendu sage : les passions ne l'égaroient plus. . Charles - Quint avoit donc beaucoup à craindre. Mais la fortune, qui lui étoit toujours si favorable, parut encore servir son ambition. François mourut à l'âge de cinquante-deux ans, de la maladie honteuse que procuroit la débauche, et qu'on avoit rapportée avec l'or de l'Amérique.

Ses bonnes et mauvaises qualités.

Les belles qualités de ce prince, franchise, bonté, honneur, générosité, courage, n'ont pu couvrir ses défauts ; témérité dans les entreprises, négligence dans les affaires, légéreté dans la conduite, excès dans la dépense et dans les plaisirs. Quelque mérite qu'il eût, on lui auroit moins prodigué les éloges, s'il n'avoit accueilli et favorisé les gens de lettres, dont les suffrages fixent la réputation des souverains. Il fonda le collège royal et l'imprimerie royale. En excitant la culture des langues savantes, il eut la sagesse d'ordonner que les actes publics fussent écrits en français. Il anima de même les beaux arts, bâtit Fontainebleau, commença le Louvre. Pour polir les mœurs de la cour, il y attira les

Protection accordée aux lettres et aux arts.

femmes les plus respectables et les évêques les plus distingués. Mais les femmes et les évêques y formerent bientôt des intrigues.

Barbarie sous prétexte de religion en Provence.

C'est au cardinal de Tournon, plus zélé sans doute qu'humain, qu'on dut principalement l'exécution d'un arrêt barbare du parlement d'Aix, suspendu quelques années par la cour, et dont les suites furent affreuses. On avoit condamné au feu, comme hérétiques, tous les pères de famille de Mérindol; avec ordre de raser toutes les maisons de ce gros bourg, de déraciner même les arbres des forêts voisines. Dès que la cour eut permis l'exécution de cet arrêt, deux magistrats, plus dignes du nom de bourreaux, à la tête d'un corps de troupes, commirent des cruautés qu'on n'avoit sûrement pas prévus. Ils massacrerent trois mille personnes, sans distinction d'âge ou de sexe. La petite ville de Cabrières, et Mérindol, et vingt-deux bourgs ou villages furent la proie des flammes. Une barbarie si propre à rendre odieux les Catholiques, peut être regardée comme le signal de guerres

atroces, que le fanatisme allumera dans le royaume.

Sous ce règne, la Bretagne fut réunie à la couronne, en 1532. On engagea les Bretons à le demander eux-mêmes. La Bretagne réunie à la couronne.

Deux mois avant la mort de François I, arriva celle de Henri VIII, despote en tout, excepté pour la perception des subsides. La suppression des monastères lui avoit procuré de grandes richesses, dont il ne profita point. Ses courtisans en absorberent les revenus. Charles-Quint le blâmoit d'avoir *tué la poule qui lui donnoit des œufs d'or*; parce qu'en effet il s'étoit privé des taxes très-fortes, qu'on levoit auparavant sur l'église et sur les moines. En vertu de son testament, la couronne appartenoit au jeune prince Edouard, né de Jeanne Seymour; au défaut de ce prince, à Marie, fille de Catherine d'Arragon; et ensuite à Elisabeth, fille d'Anne Boleyn. Tous trois regnèrent successivement. Mort de HenriVIII

CHAPITRE VII.

Charles-Quint opprime la liberté germanique. — Henri II, roi de France. — Suite du concile de Trente.

Charles-Quint envahit la Saxe.

HENRI II, fils et successeur de François I, prince guerrier, mais imprudent, étoit plus propre à se laisser gouverner par une maîtresse, qu'à suivre un grand système de politique. Les craintes de l'empereur se dissipèrent; et il se hâta d'exécuter son dessein contre les chefs de la ligue protestante. Avec seize mille hommes seulement, vieilles troupes qui valoient une armée nombreuse, il s'avance vers la Saxe; il arrive au bord de l'Elbe vis-à-vis de Muhlberg; il entreprend, malgré les représentations de ses capitaines, de passer, en présence de l'ennemi, ce fleuve large de trois cents pas; il donne l'exemple en partageant le péril; et le succès couronne sa valeur et justifie ses espérances.

L'électeur

L'électeur Jean Frédéric, trop

irrésolu, trop circonspect dans les délibérations, quoique très-brave dans l'action et intrépide dans les tempêtes, n'avoit pris que de mauvaises mesures. Il étoit campé à Mulhausen près de Muhlberg. Tout-à-coup il apprend le passage de l'empereur qui vient l'attaquer. Recueillant alors toutes les forces de son ame, il se dispose à la bataille; il combat en héros. Vaincu, blessé, prisonnier, il soutient la fierté insultante du vainqueur, sans témoigner ni abattement, ni chagrin. Wittemberg, sa capitale, devoit naturellement succomber, dans la consternation que répandit sa défaite. Mais l'électrice, Sibille de Clèves, femme digne de l'immortalité, anima les habitans, pourvut à tout, et fit craindre à l'empereur d'échouer devant cette place.

Jean Frédéric défait à Mulhausen et prisonnier.

Dans l'embarras où se trouvoit Charles-Quint, la politique lui inspira un trait de despotisme, qui ternit sa gloire en lui assurant le succès. Il fit condamner à mort l'électeur par un tribunal militaire, composé d'Espagnols et d'Italiens, au mépris de toutes les lois de

Il est condamné à mort, sans être ébranlé.

l'empire. Le prisonnier jouoit aux échecs, quand on lui notifia la sentence. *Je mourrai volontiers*, dit-il froidement, *pourvu que ma mort sauve la dignité de ma maison et l'héritage de mes enfans.* Il continua sa partie, comme si rien ne l'avoit pu émouvoir.

Par complaisance pour sa famille il cède l'électorat

Sa femme, sa famille, plus effrayées de cette nouvelle que des armes impériales, ne penserent plus qu'à sauver ses jours. Leurs lettres et leurs instances le déterminerent à remettre, par un traité, son électorat entre les mains de l'empereur, qui s'obligeoit de lui conserver la vie, et de donner à ses enfans la ville de Gotha, avec une pension de cinquante mille florins. Le traître Maurice eut la dépouille de son malheureux parent. Charles, en se l'appropriant à lui-même, auroit trahi l'ambition dont il étoit dévoré.

Le landgrave de Hesse se soumet.

Sa conduite envers Philippe, landgrave de Hesse, fut plus odieuse encore, parce que la tromperie fraya le chemin à la violence. Effrayé de la chûte du Saxon, le landgrave prend le parti de se soumettre; Maurice de Saxe, et l'é-

lecteur de Brandebourg lui garantissant que l'empereur le renverroit en liberté. Il signe les articles qu'on lui impose, d'abandonner à Charles et ses domaines et sa personne, d'aller lui demander pardon à genoux, etc. Il dévore l'humiliation d'une cérémonie si affligeante. Lorsqu'ensuite il se dispose à partir, le duc d'Albe l'arrête prisonnier. Les deux princes, avec lesquels il avoit négogié, conjurent en vain l'empereur de leur épargner l'opprobre, qui devoit en rejaillir sur eux. Cette ame superbe, inexorable, dédaigne leurs prières, comme elle méprise les emportemens du landgrave. L'ivresse de la prospérité exhaloit tout son venin.

On le retient prisonnier par trahison.

On voit le conquérant insulter au corps germanique, en traînant de ville en ville ses principaux membres prisonniers, entre autres l'électeur de Saxe. On le voit accabler d'exactions tout ce qui composoit la ligue de Smalkalde, enlever l'artillerie, désarmer les peuples. On les voit exiger arbitrairement des contributions de ses propres alliés, et les traiter en sujets.

Despotisme révoltant de l'empereur.

C'étoit inspirer un mécontentement général, dont les effets ne pouvoient être que suspendus par une terreur passagère. Ferdinand exerça le même despotisme sur les Bohémiens et les dépouilla de presque tous leurs privilèges.

Il rétablit le culte romain à Augsbourg, et parle pour le concile.

Une diète s'assemble à Augsbourg, où l'empereur vouloit terminer les disputes de religion. Il commence par s'emparer de la cathédrale ; il y rétablit le culte romain. Il harangue ensuite pour la soumission au concile de Trente. Mais ce concile, sur lequel étoient fondées tant d'espérances, sembloit déjà menacer ruine. Le pape, voulant y dominer, l'avoit transféré à Bologne, sous prétexte d'une maladie contagieuse. Les prélats, sujets de Charles-Quint, restèrent seuls à Trente. Des symptômes de schisme se manifestoient ; les reproches éclatoient de part et d'autre. La mort de Pierre-Louis Farnèse, tyran détesté, que des conspirateurs assassinèrent à Plaisance, aigrit d'autant plus le pape, que les troupes impériales s'emparèrent de cette ville. Paul III fit sa principale affaire, non de remédier

Mais le concile allait se dissoudre.

Assassinat de Pierre Louis Farnèse.

aux maux de l'église, mais de susciter des ennemis à l'empereur.

1545. L'*interim* de l'empereur, publié dans la diète d'Augsbourg.

Charles, après avoir demandé inutilement, au nom de la diète, que les membres du concile retournassent de Bologne à Trente, et avoir protesté avec mépris contre une assemblée dépendante de la cour de Rome, voulut lui-même régler la foi, comme il tranchoit les affaires de l'empire. Il publia un corps de doctrine en trente-six article, nommé l'*interim*, auquel on étoit obligé de se soumettre jusqu'au jugement d'un vrai concile. Son autorité absolue le fit passer dans la diète sans examen. Les théologiens, auteurs de cet *interim*, y avoient mis le fond de la doctrine catholique, et conservé la forme de l'ancien culte. Mais on permettoit la communion sous les deux espèces, et on laissoit aux prêtres mariés les fonctions du sacerdoce. C'en étoit assez pour exciter les clameurs des Catholiques, qui ne pouvoient souffrir la moindre innovation. Les Protestans, dont le système étoit renversé, se plaignirent encore avec plus de véhémence. Jamais les tempéra-

Les deux partis devoient en être mécontens.

mens en fait de religion ne concilierent deux partis, que la chaleur des disputes et la nature même des choses rendent inconciliables. Le vieux et habile pape ne se laissa point entraîner au torrent du zèle. Prévoyant bien que l'*interim* tomberoit, il garda un silence politique.

La terreur le fait exécuter.

Mais l'empereur en pressa l'exécution, comme un maître qui veut se faire obéir. Excepté l'électeur de Saxe, inflexible dans sa captivité, les princes plierent leur conscience. Les villes libres, moins traitables, excitée par le zèle des pasteurs, résisterent d'abord avec enthousiasme. Charles se servit de ses troupes, avant qu'on eût le tems de faire des ligues. Augsbourg et Ulm perdirent leurs privilèges, leur gouvernement, leur liberté. Cet exemple répandit une terreur sourde qui, sous des apparences de soumission, laissa subsister la haine pour ce qu'on appelloit le papisme.

1549. Paul III veut réunir Parme et Plaisance au saint Siége.

Cependant le pape, fort inquiet de la perte de Plaisance, cherchoit les moyens de la reparer. Il n'en trouva point d'autre que de réunir

au saint siège les deux duchés, dont il avoit fait le patrimoine de son fils. Il pensa que le patrimoine de saint Pierre seroit plus respecté que celui de sa famille. Ottavio Farnèse, fils et héritier de Pierre-Louis, devoit être dédommagé par quelque autre établissement. Mais ce jeune prince, loin de se prêter aux vues du pontife, s'efforça de prendre la ville de Parme; et n'ayant pu y réussir, entama une négociation avec l'empereur, dont il vouloit tenir sa fortune. Paul III en fut si irrité, qu'on attribue sa mort à la violence du chagrin. Un vieillard de quatre-vingt-deux ans pouvoit mourir par la seule caducité de la vieillesse.

Ottavio Farnèse lui résiste.

Mort du pape.

En 1450, Paul avoit approuvé la société naissante des Jésuites; parce que le fondateur, S. Ignace, la dévoua entiérement aux ordres du pape. Un vœu particulier d'obéissance, en liant cet ordre plus que tout autre à la cour de Rome, pouvoit en faire un des principaux instrumens de ses desseins. Le nombre des profès fut d'abord fixé à soixante. L'ancien et le nouveau monde, les villes et les cours, se

Société naissante des Jésuites.

remplirent néanmoins bientôt de Jésuites. Ce corps, où les talens et les vertus furent souvent réunis à des préjugés, à des systèmes dangereux, devoit un jour s'attirer les plus grands orages, par-là même qu'il acquéroit trop de pouvoir.

1550. Commencemens de Jules III.

Le nouveau pape, Jules III, créateur de Paul, redevable de son élection aux Farnèses, signala sa reconnoissance en remettant Parme à Ottavio. Ce trait de générosité lui fit beaucoup moins d'honneur, qu'il ne se fit de tort en donnant le chapeau de cardinal à un jeune homme inconnu, de seize ans, dont tout le mérite étoit de lui plaire, et d'avoir soin d'un singe dans sa maison. Foiblesse inconcevable, dans un tems sur-tout où le saint siége étoit exposé à tant de satyres.

Il rassemble le concile de Trente.

Jules s'étoit obligé par serment, comme tous les cardinaux, à rassembler immédiatement après l'élection, le concile que Paul III avoit dissous. Il ne se pressa point, sachant par expérience (car il y avoit présidé en qualité de légat), combien une telle assemblée étoit difficile à gouverner. Enfin, pour satisfaire l'empereur Charles Quint,

il convoqua de nouveau le concile à Trente. La diète d'Augsbourg en reconnut l'autorité, parce qu'elle ne pouvoit résister à Charles, et ce prince promit sûreté entière aux députés Protestans qui s'y rendroient avec les Catholiques.

Charles-Quint veut avoir Parme.

Mille projets d'ambition, dont il étoit occupé, traversoient nécessairement le dessein, plus spécieux que solide, de rétablir l'uniformité de religion. Il possédoit Plaisance; il vouloit y joindre Parme. Jules III n'osoit se déclarer contre lui, en faveur d'Ottavio Farnèse, auquel il se repentoit même d'avoir rendu ce duché. Le duc, menacé d'une invasion, demanda le secours du roi de France.

L'Angleterre, sous Edouard VI, n'inquiétoit point la France.

Henri II se trouvoit alors en état d'attaquer la maison d'Autriche. L'Angleterre, depuis la mort de Henri VIII, étoit agitée de troubles sous un roi mineur. Edouard Seymour, duc de Somerset, oncle maternel d'Edouard VI, maître absolu avec le titre de protecteur, avoit changé tout le système religieux du dernier règne, aboli les cérémonies ecclésiastiques, établi la doctrine rigide et imposante de

Calvin. Il avoit porté la guerre en Ecosse, où le fanatisme commençoit aussi à fermenter ; et il espéroit de réunir les deux royaumes, par le mariage de la reine Marie Stuart avec le roi d'Angleterre. Mais les secours de la France avoit ranimé le courage des Ecossais : Marie avoit été fiancée au dauphin ; Somerset, environné de cabales, avoit perdu son autorité ; enfin, Boulogne avoit été rendue à la France, pour quatre cents mille écus.

1551. Henri II prend la défense de Farnèse.

Il étoit donc naturel que Henri, pénétré des mêmes sentimens que son père contre l'ambiteux Charles-Quint, saisit l'occasion de l'arrêter dans le cours d'une fortune si rapide. Le traité fut bientôt conclu avec Farnèse. Dès que Jules en eut avis, il confisqua le duché de Parme, il s'unit à l'empereur. La guerre se fit sans événement mémorable. Parme soutint un siège que les Impériaux leverent, et les Français ravagerent une partie de l'état ecclésiastique.

Décisions importantes du concile, quoique peu nombreux

Le concile recommençoit ses opérations. Quoiqu'il n'y eût qu'environ soixante prélats, presque

tous italiens ou espagnols, avec peu d'allemands, on décida les points les plus essentiels, concernant l'Eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, sans égard pour une protestation solemnelle du roi de France. L'empereur défendit aux Luthériens d'enseigner une doctrine contraire ; il exila leurs ministres ; il poursuivit quiconque ne prenoit pas sa volonté pour règle de la croyance.

Nouveaux traits du despotisme de l'empereur.

Pendant la diète d'Augsbourg, il avoit donné une preuve de despotisme, dont l'histoire profane ne fournissoit aucun exemple. Maurice de Saxe et l'électeur de Brandebourg, sollicitant de nouveau la délivrance du landgrave de Hesse, et insistant sur l'acte par lequel ils s'étoient rendus garans, qu'on n'attenteroit point sur sa personne, il les avoit déliés de leurs engagemens à cet égard, comme si l'honneur, la bonne foi, la conscience, eussent été asservis à son empire. Les protestans ne manquerent pas de dire qu'il s'arrogeoit même le despotisme spirituel des papes.

CHAPITRE VIII.

Maurice de Saxe humilie Charles-Quint. — Henri II prend et conserve les Trois-Evêchés.

Politique adroite de Maurice de Saxe.

TANT d'atteintes odieuses à la liberté du corps germanique devoient produire une révolution. Maurice, le plus puissant des princes d'Allemagne, depuis que l'électorat de Saxe étoit joint à ses états héréditaires, formoit secrettement le dessein de contre-balancer une puissance si énorme. Aussi rusé qu'ambitieux, il savoit entretenir et la confiance de l'empereur, dont il se montroit toujours zélé partisan, et celle des Protestans mêmes, dont il avoit trahi la cause, mais dont il soutenoit encore les opinions. Après avoir soumis ses sujets à l'*interim*, avec le secours du timide Mélancthon, que la fermeté de Luther n'excitoit plus, il avoit étouffé les cris des zélateurs, par une déclaration publique de son zèle pour la réforme; il avoit protesté solemnellement de

rejetter le concile de Trente, à moins qu'on n'examinât de nouveau les points déjà décidés, et que les théologiens du parti n'y eussent droit de suffrage. La diète d'Augsbourg, maîtrisée par l'empereur, lui confia le commandement de la guerre contre la ville de Magdebourg, qu'on avoit mise au ban de l'empire, parce qu'elle s'opposoit vigoureusement à l'*interim*.

Il est nommé général contre Magdebourg.

Magdebourg soutint un siége de douze mois. Le zèle de la religion y rendoit plus vif l'amour de la liberté. Maurice traîna la guerre en longueur, sans découvrir ses desseins. Les articles de la capitulation furent même conformes aux vues de Charles ; mais l'électeur donna des assurances secrètes, que les habitans ne perdroient ni l'exercice public du luthéranisme, ni aucun de leurs privilèges. En un mot, il dissipa tellement la haine dont ils étoient transportés contre lui pendant le siége, qu'ils l'élurent burgrave, titre auparavant attaché à l'électorat de Saxe, et qui donnoit une grande autorité. Ce prince alloit à son but avec une

Il force cette ville luthérienne, et regagne la confiance des luthériens.

prudence admirable. L'empereur, trop occupé à Inspruck des affaires du concile, ne se défioit de rien. Ainsi la finesse tombe quelquefois dans le piége qu'elle tend aux autres.

Ligue avec la France; il dissimule toujours.

Déjà Maurice étoit ligué avec la France. Henri II devoit, en même tems que lui, déclarer la guerre à l'oppresseur de l'Allemagne. La religion n'entroit pour rien dans ce traité, qui n'en étoit plus que conforme à l'intérêt politique. Avant de lever le masque, Maurice demanda encore la liberté du landgrave, son beau-père. Un refus autorisoit davantage son entreprise. Le fameux Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, ministre d'une habileté singulière, eut quelque avis des mouvemens de l'électeur, et s'aveugla lui-même par un excès de confiance, disant qu'*un ivrogne d'allemand n'étoit point assez fin pour le tromper*. Il fut trompé mieux que personne. Deux ministres saxons étoient corrompus; il se reposoit sur leur dévouement. Le prince, ayant découvert la perfidie, dissimula si finement avec ses deux ministres,

Il trompe même l'habile Granvelle.

qu'il profita de leur correspondance avec Granvelle pour dissiper les ombrages.

1552. Il se déclare enfin

Quand tout fut prêt à l'action, Maurice prit les armes, et publia un manifeste où il exposoit ses motifs, capables de lui concilier les divers partis. Il vouloit mettre en sûreté la religion protestante, maintenir la constitution et la liberté germaniques, délivrer le landgrave de Hesse d'un injuste emprisonnement. Telles étoient les raisons qu'il alléguoit de ses démarches. Un manifeste du roi de France parut aussi-tôt. Henri II y prenoit le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne, et de ses princes prisonniers*; il déclaroit son dessein d'assurer l'indépendance de tous les membres de l'empire.

Manifeste de Henri II

Conquête des Trois-Evêchés.

L'empereur, presque sans troupes à Inspruck, sans argent, infirme, endormi dans la sécurité, est frappé comme d'un coup de foudre, en apprenant cette nouvelle imprévue. L'activité de ses ennemis redouble la consternation. Toul, Verdun et Metz tombent sans résistance entre les mains de Henri. Maurice traverse la haute

Allemagne. Il accepte une conférence à Lintz avec le roi des Romains, pour montrer des sentimens pacifiques; mais la conférence finit sans autre fruit que d'en indiquer une autre. Il continue rapidement sa marche vers le Tirol, et force les obstacles qui auroient pu l'arrêter. Il comptoit surprendre Charles dans Inspruck. Quelques heures avant son arrivée, Charles avoit pris la fuite pendant la nuit, par un tems affreux, tourmenté de la goutte, porté en litière au milieu des Alpes. Il eut le bonheur d'arriver à Villach, place forte de la Carinthie.

L'empereur s'enfuit d'Inspruck.

Maurice triomphant se rend à Passaw, comme il en étoit convenu, pour une seconde entrevue avec Ferdinand. Presque toute l'Allemagne y avoit des députés. Il borne ses demandes aux trois articles exposés dans son manifeste : délivrance du landgrave, exercice public de la religion protestante, rétablissement des privilèges et de la liberté germaniques. On les présente à l'empereur, au nom de tous les états de l'empire ; car les Catholiques secondoient alors

Conférences de de Passaw

les Luthériens. Il répond avec sa hauteur ordinaire, et se flatte de gagner ainsi du tems. L'électeur ayant aussi-tôt repris les armes, Charles devient plus traitable. On renoue la négociation. Chacun désiroit la paix, ou par besoin, ou par crainte de l'avenir. Elle se conclut bientôt.

Conditions imposées à Charles-Quint.

Les principales conditions furent que le landgrave seroit mis en liberté ; que l'*interim* n'auroit plus lieu ; qu'on tiendroit dans six mois une diète pour terminer les querelles de religion : qu'en attendant, la liberté de conscience seroit entière, que les Protestans pourroient même entrer dans la chambre impériale ; que, si la diète ne finissoit point les disputes ecclésiastiques, le traité actuel seroit perpétuellement en vigueur à cet égard; enfin, qu'on renvoyoit à la prochaine diète l'examen des griefs concernant les libertés de l'empire.

Le roi de France abandonné de ses alliés.

Quoique les confédérés dussent beaucoup au roi de France, et se fussent engagés à ne faire ni paix, ni trève sans son agrément, à peine le nomma-t-on dans le traité. « Ceux qui secourent les auteurs

» des guerres civiles, peuvent » s'attendre à être ainsi négligés, » comme l'observe M. Robertson. » Dès que la rage du parti com- » mence à s'éteindre, on oublie » leurs services; on se fait un mé- » rite près du souverain, de l'in- » gratitude avec laquelle on aban- » donne le protecteur ». Henri dissimula son chagrin, et resolut de défendre ses conquêtes. C'est une singularité bien remarquable, que ce prince, oppresseur des sectaires dans son royaume, ait affermi l'établissement de leur secte en Allemagne.

Le concile encore rompu.

Les entreprises de Charles-Quint, pour forcer les consciences, aboutirent au même effet. Il ne vit pas seulement la fin du concile, dont il se flattoit en vain que les décisions réuniroient les deux églises. Dès que l'expédition de Maurice eut porté la terreur à Trente, les évêques Allemands se retirerent, et le légat qui présidoit fut charmé de congédier les autres.

Quelles avoient été les demandes des protestans.

Il y avoit eu de grandes disputes, au sujet du sauf-conduit que demandoient les Protestans pour leurs théologiens. Ils vouloient qu'on

leur donnât voix délibérative et décisive ; que l'on décidât tout d'après l'Ecriture sainte ; que le pape se soumît aux décrets de l'assemblée. Comment de telles prétentions auroient-elles pu être admises ? quand elles l'auroient été, comment les deux partis auroient-ils pu agir de concert, s'entendre, s'accorder ? Toute l'histoire ecclésiastique, depuis l'arianisme, démontre que l'esprit de secte, est également opiniâtre dans la dispute, et inflexible après le jugement. Les conciles ont décidé les dogmes, mais non soumis ou persuadé les hérétiques.

Grands préparatifs pour reprendre les Trois-Evêchés.

Jean Frédéric, ancien électeur de Saxe, et le landgrave de Hesse, sortis de prison après la transaction de Passaw, ne respiroient plus que les douceurs de la paix. Le seul Albert, margrave de Brandebourg-Anspach, avoit refusé de souscrire à la pacification, et ravageoit encore la haute Allemagne. L'empereur, moins inquiet de ces ravages, qu'ardent à se venger du roi de France, fait de grands préparatifs pour recouvrer ce qu'il a perdu en Lorraine. Par la conquête

des Trois-Evêchés, la Champagne se trouvoit munie d'une frontière, et l'empire exposé aux armes françaises. Il importoit donc infiniment de les reprendre. Charles y destina toutes ses forces. Il vint assiéger Metz avec une armée de soixante mille hommes, à laquelle se joignit Albert de Brandebourg, après avoir balancé à qui il vendroit ses services.

Le duc de Guise se prépare à défendre Metz.

On avoit prévu le danger, on avoit pris de sages mesures. François de Lorraine, duc de Guise, s'étoit chargé de défendre Metz, ville d'une vaste étendue, mal fortifiée, et hors d'état de soutenir par elle-même un long siége. La première noblesse du royaume, qu'excitoient son exemple et sa réputation, courut partager la gloire de cette entreprise. En peu de tems, il rétablit les fortications, il en ajouta de nouvelles; travaillant avec les soldats, animant tout, rendant la fatigue même agréable par son talent de gagner les cœurs. Le renvoi des bouches inutiles, la destruction des fauxbourgs et des moulins, la dévastation des campagnes d'alentour, les ordres

sévères dictés par la prévoyance, rien n'occasionna des murmures : il faisoit sentir qu'on devoit ces sacrifices à la patrie.

L'empereur leve le siége.

Toujours obstiné dans ses résolutions, malgré les meilleurs conseils, l'empereur commence le siége vers la fin d'octobre, et se croit supérieur aux obstacles que ses généraux lui mettent devant les yeux. Mais il est puni de sa présomptueuse confiance. Après soixante-cinq jours d'efforts inutiles, la valeur des assiégeans, les rigueurs de la saison et les maladies lui ayant fait perdre trente mille hommes, il leve précipitamment le siége. *Je m'apperçois*, dit-il, *que la fortune ressemble aux autres femmes : elle abandonne les vieillards pour accorder ses faveurs aux jeunes gens.* Ce revers méritoit des réflexions plus sérieuses.

Ses pertes en Italie.

En Italie, la fortune lui donnoit d'autres sujets de chagrin. Il perdit la principauté de Piombino, qu'il fut obligé de céder à Côme de Médicis, pour une somme peu considérable dont il avoit besoin. Il perdit Sienne, qui chassa une

garnison espagnole, et se mit sous la protection de la France. Les côtes de Calabre furent ravagées par Dragut, éleve de Barberousse, que Soliman avoit envoyé avec une flotte. Les Turcs attendirent devant Naples la flotte Française. On ne sait quels obstacles l'arrêterent. N'en recevant aucune nouvelle, ils retournerent à Constantinople.

1553. Mort du fameux Maurice de Saxe.

Le terrible Albert de Brandebourg, ayant été mis au ban de l'empire, pour de nouvelles violences, désola encore une partie de l'Allemagne. Maurice de Saxe le défit à Sivershausen dans le duché de Lunebourg, et périt au sein de la victoire. Si quelque chose pouvoit effacer les perfidies de cet électeur, on ne pourroit trop admirer ses grands succès, produits par des miracles de politique. Comme il ne laissoit qu'une fille, (mariée depuis au fameux Guillaume, prince d'Orange), Jean Frédéric, qu'il avoit indignement dépouillé, réclama la dignité électorale. Auguste, frère de Maurice, l'emporta sur lui, au jugement même des états de Saxe. La branche cadette, nommée

Fabranche (Albertine) demeure en possession de l'électorat.

Albertine, a toujours conservé l'électorat, qui, dans l'ordre naturel, appartenoit à la branche Ernestine. On ajouta seulement Altenbourg au partage de Jean-Frédéric. Il mourut l'année suivante, plus respectable dans l'adversité par ses vertus, que son oppresseur ne l'avoit été dans une brillante, mais criminelle fortune.

Mort de Jean Frédéric.

Parcourons d'un coup-d'œil les suites de la guerre entre la France et l'empereur. Elles furent cruelles pour les peuples, victimes de la vengeance stérile des princes. Charles ayant pris d'assaut Térouane, rasa cette ville dont il ne reste plus que le nom. Hesdin succomba aussi. Mais ce fut tout le fruit d'une campagne qui avoit absorbé des trésors. L'année suivante, on vit encore les deux monarques ennemis, à la tête de leurs troupes dans les Pays-Bas, et nul événement digne de leurs préparatifs. Côme de Médicis prend les armes en Italie, pour chasser de Sienne les français. Strozzi, florentin, général de l'armée de France, perd la bataille de Marciano, qu'il n'auroit pas dû hasarder. Le brave

Evénemens de guerre.

Strozzi et Montluc.

Montluc défend Sienne dix mois entiers, l'amour de la liberté faisant soutenir aux citoyens toutes les rigueurs de la disette. Il capitule enfin, à condition que la république conservera sa liberté et ses droits sous la protection de l'empire. (1555.) Capitulation presque aussi-tôt violée que faite.

Complot des cordeliers de Metz.

Un complot de religieux fut sur le point de procurer à l'empereur la conquête qu'il ambitionnoit davantage, et qu'il avoit inutilement tentée avec toutes ses forces. Le gardien des cordeliers de Metz, homme intrigant et hardi, avoit gagné la confiance du gouverneur. Ce traître forma le dessein de livrer la ville aux ennemis. Il séduisit les religieux de son couvent ; il y reçut des soldats déguisés en cordeliers, qui devoient ouvrir les portes à la garnison de Thionville.

Punition des coupables.

On découvrit le complot le jour même marqué pour l'exécution. Le gardien fut condamné à mort, avec vingt de ses inférieurs. Furieux contre lui, ils le tuerent de leurs propres mains, dans une chambre où on les avoit rassemblés, et où ils devoient se confesser l'un l'autre.

Ils assommerent de coups quatre des anciens, qui étoient comme lui, les auteurs de la séduction. On eût épargné les criminels en considération de leur habit, si l'exemple eût paru moins nécessaire. On fit grace seulement à six des plus jeunes.

CHAPITRE IX.

Règne de Marie en Angleterre. — Paul IV remue l'Europe par ambition. — Abdication de Charles-Quint.

TANDIS qu'on se battoit pour le malheur de l'humanité, l'insatiable ambition de Charles Quint s'ouvrit avec succès une nouvelle carrière. Edouard VI étoit mort en 1553, âgé de quinze ans. Marie sa sœur, fille de Henri VIII et de Catherine d'Arragon, lui succéda. Une conspiration de Dudley, duc de Northumberland, qui vouloit procurer la couronne à Jeanne Gray, sa belle-fille, ne servit qu'à le perdre, lui, son fils, et cette femme aimable, vertueuse, éclairée, qu'il

Marie avoit succédé à Edouard VI en Angleterre.

avoit entraîné malgré elle dans le complot : elle étoit nièce de Henri VIII. Tous furent exécutés.

Son mariage avec Philippe II désagréable aux anglais.

Le mariage de Marie devant faire un roi d'Angleterre, Charles conçut d'abord l'idée de mettre sur ce trône son propre fils, l'héritier de tant de royaume. Philippe, non moins ambitieux que son père, consentit sans peine à épouser une reine de trente-huit ans, quoiqu'il n'en eût que vingt-sept. La reine, extrêmement attachée à la maison d'où elle tiroit son origine, encore plus zélée pour la religion romaine, et résolue de la rétablir ou par les lois ou par les supplices, souhaitoit un époux tel que Philippe, dont le zèle violent se faisoit déjà connoître, et dont la puissance lui faciliteroit les moyens d'exécuter ses desseins. La nation Anglaise, craignant au contraire pour sa religion, pour sa liberté, avoit ce mariage en horreur. Mais les intrigues et l'argent de l'empereur surmonterent tous les obstacles. Il fut réglé que Philippe auroit le titre de roi, que l'autorité royale demeureroit entre les mains de Marie; que la constitution, les lois et les

coutumes nationales ne recevroient aucune atteinte, etc.

1554. Le catholicisme rétabli.

Dès que Philippe arriva en Angleterre, son air froid et impérieux, sa bigotterie, son penchant au despotisme, confirmèrent les soupçons et les alarmes. Un parlement venoit de rejetter des bills contre l'hérésie, et avoit été dissous. Un autre parlement se livre aux volontés de la cour. Le cardinal Pole, du sang royal, proscrit depuis plusieurs années, est reçu en qualité de légat du pape. Les deux chambres cassent les actes qui avoient établi le protestantisme, demandent l'absolution, sollicitent la grace d'être reconciliées avec l'église romaine. Elles n'eurent pas de peine à l'obtenir. Jules III fut agréablement surpris quand les Anglais le remercièrent *d'avoir laissé faire ce qu'il devoit*, dit-il, *les remercier lui-même d'avoir fait.* Rome triompha, mais elle devoit craindre pour sa conquête.

Persécution de Marie et de Philippe.

Voilà trois changemens de religion sous trois règnes consécutifs. On pouvoit en prévoir un quatrième, puisque la façon de penser

du prince faisoit la règle du parlement. Le fer et le feu furent employés contre les hétérodoxes : c'étoit le moyen de rendre odieuse, et par conséquent fragile, la foi que l'on devoit inspirer. Marie et Philippe ne consultoient dans leur zèle que leurs inclinations tyranniques. Une inquisition cruelle fut établie chez ce peuple jaloux de la liberté. Cinq évêques, entre autre le célebre primat Cranmer, qui avoit eu la confiance de Henri VIII, expirerent courageusement dans les flammes. L'hérésie compta en trois ans deux cents soixante et dix-sept martyrs, dont le fanatisme inébranlable ne pouvoit qu'enflammer les enthousiastes, qu'irriter leur haine contre l'église. Ces atrocités produisirent un mécontentement presque universel.

D'où venoit cet esprit de persécution parmi les Chrétiens.

C'est à la barbarie des mœurs, à une rage de superstition, aux anciens exemples trop communs et quelquefois préconisés dans l'histoire, à l'absurde manie de commander aux opinions humaines, qu'il faut attribuer cet esprit persécuteur, évidemment contraire à l'esprit du christianisme, et si

contagieux néanmoins, qu'il se communiquoit aux chefs même de la réforme. En changeant les dogmes, ils faisoient un crime capital de ne pas croire comme eux. Sous Edouard VI, prince naturellement bon, les bûchers furent plus d'une fois allumés pour l'hérésie. Signant un jour, les larmes aux yeux, la condamnation d'une femme : *Si je fais mal*, dit-il à Cranmer, *vous en serez responsable.* Ainsi Cranmer, dont la modération étoit connue, suivoit le torrent de la coutume. Luther avoit été un modèle d'intolérance. Calvin fit brûler à Genève le savant Servet, médecin espagnol, qu'il accusa d'être ennemi de la Trinité. Le fanatisme régnoit par-tout.

Les hétérodoxes le prirent comme les autres.

On n'avoit pas assez de raison pour se convaincre, qu'autant il importe de réprimer les perturbateurs du repos public, sur-tout en matière de religion, autant il est injuste de punir des opinions et des erreurs, par les supplices réservés aux plus insignes scélérats. Mais ne devoit-on pas voir du moins que le parti persécuté, s'il prenoit enfin le dessus, seroit in-

Maux qui en résultent nécessairement.

faillibleme nt persécuteur ? que la persécution étoit une semence de guerres civiles ? et qu'avec le beau prétexte de venger la cause de Dieu, (qui commande aux hommes la charité fraternelle, sans exception, sans distinction de culte) on introduisoit dans la société chrétienne, une animosité, des haines et des fureurs, dont il n'y a presque aucun exemple dans le paganisme ?

1555. Diète d'Augsbourg où se fait la paix de religion.

L'incendie, allumé d'abord en Allemagne, y fut heureusement éteint, tandis que ses ravages alloient s'étendre sur d'autres contrées. L'empereur avoit abandonné ses vains projets de despotisme. Ferdinand, roi des romains, qui tint une nouvelle diète d'Augsbourg, avoit besoin de concilier les cœurs. Le fameux recès de la diète, établit une paix de religion, très-avantageuse aux deux partis, quoiqu'imparfaite à certains égards. On accorde liberté entière de conscience aux états qui suivent la confession d'Augsbourg : (les Calvinistes ne jouissoient point de cet avantage, non plus que les Zuin-

Articles du recès.

gliens ; et ils ne l'ont obtenu que par le traité de Westphalie.) On ordonne que les voies pacifiques de conférence et de persuasion seront désormais les seules en usage, pour terminer les disputes religieuses : (excellente loi, qui auroit dû prévenir les guerres civiles.) On laisse aux Protestans les biens ecclésiastiques, dont ils se sont emparés. On convient aussi que tout bénéficier, qui abandonnera la religion romaine, perdra aussitôt son bénéfice, auquel les collateurs nommeront comme s'il étoit vacant. (C'est le *réservat ecclésiastique*, aussi équitable dans le fond, que propre à retenir le clergé au sein de l'église.)

Un tel acte ne pouvoit que déplaire à la cour de Rome, soit parce qu'il émanoit d'une assemblée en grande partie laïque, soit parce que les papes s'arrogeoient le droit exclusif de juger les affaires de religion. On n'examinera point jusqu'où peut s'étendre, en certaines circonstances, le droit des princes et des peuples pour ce qui regarde essentiellement la tran-

Il devoit offenser la cour de Rome, qui vouloit décider seule.

quillité publique ; on ne pensera point qu'autrefois les réglemens ecclésiastiques se faisoient souvent, dans des assemblées nationales, où les seigneurs et les évêques étoient réunis : on croira le saint siége offensé, et on allumera à cette occasion une guerre sanglante.

Paul IV (Caraffa) d'abord religieux austère.

Jules III, livré aux plaisirs plus qu'aux soins du gouvernement, étoit mort avec une mauvaise réputation. Marcel II, son successeur, avoit possédé seulement vingt et un jours la tiare dont il étoit digne. (Il tint sa famille éloignée de Rome.) Le cardinal Caraffa le remplaça sous le nom de Paul IV, et prit un système tout différent. Ce pontife âgé de quatre-vingts ans, qui s'étoit fait dominicain dans sa jeunesse ; qui s'étoit ensuite dépouillé de grands bénéfices pour fonder l'ordre des Théatins, dont l'institut prescrivoit la pauvreté la plus rigide, avec défense de rien demander ; qui, tiré encore du cloître et décoré de la pourpre, avoit conservé jusqu'à l'excès toute l'âpreté de ses mœurs ; ce pontife parut un autre homme

en montant sur le trône pontifical. Il affecta une magnificence extraordinaire. Son maître-d'hôtel lui demandant de quelle manière il vouloit être servi : *en grand prince*, répondit-il avec hauteur. Ses neveux, revêtus des premières charges, dévorés d'ambition et maîtres de son esprit, lui persuadèrent d'entreprendre une conquête, pour leur faire des états et pour agrandir les siens.

Il change de mœurs à quatre-vingts ans

Son caractère et ses maximes leur offroient les moyens de les pousser aux démarches les plus hardies. Ennemi mortel des hérétiques, il avoit établi contre eux l'inquisition en Italie, il frémissoit de l'indulgence qu'on leur accordoit en Allemagne. Imbu de tous les anciens préjugés sur la puissance du pontificat, il y joignoit cette fierté arrogante, tant de fois employée pour les soutenir. Ses neveux le déterminèrent à proposer au roi de France de conquérir et de partager le royaume de Naples. Le recès d'Augsbourg le confirme dans sa résolution. Il menace de sa colère et Charles-Quint et Ferdinand, s'ils ne l'annullent aussi-

Sa dureté et sa hauteur.

Il menace l'empereur et se ligue avec la France.

tôt. On lui représente les risques, l'impossibilité d'une pareille violence. Il répond que, dans la cause de Dieu et de l'église, la prudence mondaine ne doit point être consultée. Après quoi, il conclut secrettement son traité avec la France, comme pour la cause de Dieu et de l'église.

1556. Abdication de Charles-Quint en faveur de son fils.

L'empereur, sur ces entrefaites, donne à l'Europe le spectacle d'une abdication imprévue, qui confond toutes les idées de la politique. Depuis quelques années, il soupiroit pour la retraite. Les maladies, les dégoûts, le déclin de sa fortune, émoussoit les sentimens ambitieux dont il étoit sans cesse agité. Pliant sous le poids des travaux, et craignant de s'en décharger sur autrui, parce qu'il faisoit dépendre de lui-même les succès, il vouloit conserver sa gloire entière ; il se flattoit même de l'augmenter, en se dévouant à la solitude, où d'ailleurs les sentimens de religion l'invitoient à s'occuper de son salut. Il avoit déja cédé le Milanès et le royaume de Naples à Philippe, son fils. Il le voyoit âgé de vingt-huit ans, exercé aux affaires, capable

de les bien conduire. Dans une grande assemblée des états, tenue à Bruxelles, il lui remit solemnellement les Pays-Bas. Il ajouta peu de mois après les couronnes d'Espagne et d'Amérique.

Discours qu'il lui tint à Bruxelles.

Respectez inviolablement la religion; maintenez la foi catholique dans toute sa purete. Que les lois de la nation soient toujours sacrées à vos yeux. Ne donnez jamais atteinte aux droits et aux privilèges de votre peuple. Et s'il vous arrive un jour de vouloir jouir des douceurs de la vie privée, puissiez-vous avoir un fils digne que vous lui résigniez le sceptre, avec autant de satisfaction que j'en ai en vous le résignant! Ce discours qu'il prononça dans l'assemblée de Bruxelles, fit fondre en larmes les auditeurs. Philippe II suivit les conseils de son père sur quelques articles, conformes à ses propres sentimens. Mais on le verra sacrifier les droits du peuple au zèle superstitieux dont il étoit animé; et la religiou en souffrira autant que le peuple.

CHAPITRE X.

Guerre de Henri II avec Philippe II, excitée par Paul IV. — Mort de Charles-Quint.

Charles-Quint conclut une trêve avec la France.

FINIR la guerre avec la France, pacifier toute l'Europe après l'avoir inondée de sang, c'est ce qui pouvoit couronner la gloire de Charles-Quint. Il l'entreprit avant son abdication. On conclut une trêve de cinq ans, pendant laquelle chacun devoit rester en possession de ses conquêtes. Le connétable de Montmorenci, sagement opposé à la ligue de Rome, détermina Henri II à cette trêve, qui outre les Trois-Evêchés, lui conservoit presque tous les états de la maison de Savoie. Mais le duc de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine, étoient trop ambitieux, pour souffrir patiemment la tranquillité publique.

Mais l'ambition de Paul IV et des Guises rallume la guerre.

Auteurs du traité fait avec les Caraffa, ils en poursuivirent avec adresse l'exécution. Paul IV mit en usage sa politique artificieuse. Ne

En témoignant ces désirs de paix, qu'exigeoit la qualité de père commun ; en se portant pour médiateur, il pressoit la cour de France de renouer les premiers engagemens, il représentoit la conquête de Naples comme facile. Les Guises, la fameuse Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri, firent valoir des raisons que la bonne foi et le bien public devoient condamner. Le monarque avoit juré la trève. Mais il en coûta peu au cardinal Caraffa, nonce du pontife, de le délier de son serment.

Démarches violentes du pape.

Dès que Paul apprit le succès de la négociation, méprisant même les règles de la bienséance, il emprisonna un ministre espagnol ; il excommunia et dépouilla les Colonnes, attachés à la maison impériale ; il supposa Philippe coupable de félonie pour les avoir soutenus, et privés de ses droits sur le royaume de Naples. Ce prince, également superstitieux et politique, n'osa prendre les armes sans consulter les théologiens. Leur avis ayant été favorable, le duc d'Albe qui commandoit en Italie,

Scrupules de Philippe II.

porta la terreur jusques aux portes de Rome. Le pape, malgré son indomptable hauteur, fut contraint de lui demander une suspension d'armes ; et il l'obtint, parce que le roi d'Espagne avoit toujours les mêmes scrupules.

1557. Le duc de Guise échoue dans la guerre de Naples.

A l'arrivée du duc de Guise, qui étoit chargé du commandement des troupes, Paul se montre plus audacieux que jamais. Il lance des anathèmes ; il se croit maître de Naples. Cependant il ne peut donner ni les troupes ni l'argent qu'il avoit promis. La brillante réputation de Guise est ternie par une campagne infructueuse ; tandis que la France, engagée par l'ambition de ce seigneur et du cardinal de Lorraine dans une guerre fatale, se trouve exposée aux plus grands périls.

Siége de St. Quentin.

La reine d'Angleterre, que Philippe gouvernoit et n'aimoit point, odieuse à la nation comme son époux, s'étoit liguée avec lui contre Henri II, malgré la répugnance des Anglais. Bientôt une armée formidable pénètre dans la Picardie, et assiége Saint-Quentin. Emmanuel Philibert, duc de Sa-

voie, excellent général, la commandoit; Philippe, nullement jaloux de la gloire militaire, se tenoit à portée de veiller sur les événemens. On n'avoit pas prévu ce siége: la place étoit dégarnie. L'amiral de Coligni, un des plus grands capitaines du siècle, eut le courage de s'y jetter avec quelques troupes. Mais, pour le secourir, le connétable de Montmorenci, son oncle, courut les risques d'une bataille, avec des forces très-inférieures à celles de l'ennemi. Le duc de Savoie, profitant de cette faute, l'attaqua, le fit prisonnier, tailla en pièces les Français, et ne perdit pas cent hommes.

Le duc de Savoie défait Montmorenci.

Si Philippe II avoit été moins timide ou moins circonspect; s'il avoit osé, suivant le conseil du général, marcher droit à Paris, où la bataille de Saint-Quentin répandoit une extrême consternation, il n'auroit probablement trouvé presque aucune résistance. Il s'obstine au siége de Saint-Quentin. La terreur des Français se dissipe: de tous côtés, la noblesse prend les armes; les villes signalent leur zèle par des contributions volon-

Philippe profite peu de la victoire.

taires ; le roi est bientôt en état de se défendre. Saint-Quentin, le Catelet, Ham, Noyon, furent les seuls fruits d'une victoire qui sembloit devoir renverser cette puissante monarchie.

L'Escurial, bâti par vœu.

Un trait caractérise ici la dévotion de Philippe. En mémoire de la bataille, gagnée le jour de saint Laurent, il fit vœu de bâtir une église, un monastère et un palais, qui seroient consacrés au saint martyr. Il voulut que ces édifices eussent la forme d'un gril, parce que saint Laurent avoit été brûlé sur un gril, au rapport des légendaires. Il continua les travaux vingt-deux ans avec des frais immenses. Telle est l'origine de l'Escurial près de Madrid, devenu la résidence des rois d'Espagne.

Paul IV fait la paix avec l'Espagne, et l'humilie.

On avoit rappellé d'Italie le duc de Guise, pour la défense du royaume. Paul IV s'en plaignit comme d'une trahison. La paix lui devenoit nécessaire ; et il profita si bien des inquiétudes superstitieuses de Philippe, qu'en la faisant, il exigea que le duc d'Albe vînt à Rome lui demander pardon d'avoir attaqué le patrimoine de

l'église. Le fier Espagnol subit au nom du roi cette loi humiliante. Philippe rendit Plaisance au duc de Parme, qu'il souhaitoit d'attacher à son parti. Le duc de Toscane, Côme, eut l'adresse d'obtenir Sienne, pour les sommes que lui devoit le monarque. Alors les états d'Italie prirent de la consistance; la balance y fut moins inégale, et les grands efforts de la guerre se tournerent d'un autre côté.

1558. Le duc de Guise prend Calais.

Cependant le duc de Guise, reçu en France comme un sauveur, nommé lieutenant-général du royaume, méditoit une expédition digne de son génie et de sa gloire. Au cœur de l'hiver, il se met en mouvement; il trompe l'ennemi par de fausses marches; il va brusquement assiéger Calais. Cette place, qui depuis plus de deux cents ans ouvroit la France aux ennemis, qu'Edouard III n'avoit prise qu'après onze mois de siége, qui passoit pour imprenable, fut forcée au bout de huit jours. Les Anglais avoient coutume d'en tirer presque toute la garnison à la fin de l'automne. Le

conseil de Marie s'étoit aveuglé, au point de négliger même les avis de Philippe, qui vouloit y jetter des troupes. Quelques-uns portoient la confiance jusqu'à dire que, si Calais étoit attaqué pendant l'hiver, ils se chargeoient de le défendre avec des baguettes. C'est ainsi qu'on s'attire les malheurs, en ne prévoyant pas les dangers. Guines fut emportée d'assaut, et il ne resta plus rien aux Anglais dans le royaume.

Prise de Thionville.

Après une conquête si glorieuse, le prince Lorrain jouit du repos de l'hiver, en se préparant à de nouvelles entreprises. Il s'empara ensuite de Thionville, qui soutint un siége de trois semaines. Mais une armée Française, sous les ordres du maréchal de Termes, fut défaite par le comte d'Egmond à Gravelines. Le hasard, comme il arrive souvent, décida cette fois du sort des armes. Les Français, quoique fort inférieurs en nombre, rendoient la victoire indécise, quand une escadre Anglaise s'avança au bruit du canon, et les foudroya de son artillerie. Environ deux mille restèrent sur la place.

Bataille de Gravelines.

Le général fut fait prisonnier avec beaucoup d'officiers de marque.

Tout se dispose à la paix.

Les deux monarques désiroient également la paix : Philippe, parce qu'il n'aimoit point la guerre, et parce qu'il soupiroit pour l'Espagne, ne pouvant souffrir tout autre séjour ; Henri, parce qu'il avoit sur-tout à cœur d'arrêter les progrès de l'hérésie dans son royaume, et que la duchesse de Valentinois, mécontente des Guises, dont la guerre augmentoit le crédit, lui inspiroit les sentimens qu'elle croyoit les plus utiles pour elle-même. Montmorenci, encore prisonnier des Espagnols, fut autorisé à entamer les négociations. Nous en verrons le succès dans la suite.

Charles-Quint laisse, malgré lui, l'empire à son frère Ferdinand.

Si Charles-Quint avoit pu disposer de l'empire, comme de ses états héréditaires, il eût laissé toute sa puissance entre les mains de son fils. C'étoit pour lui un grand sujet de douleur, d'avoir procuré à son frère le titre de roi des Romains. Il avoit tenté deux fois de l'y faire renoncer, lui offrant des fiefs en échange. Sur le refus de Ferdinand, il s'étoit même efforcé, avec aussi

peu de fruit, de gagner une diète. Le corps germanique sentoit par expérience combien un chef trop redoutable étoit dangereux pour sa liberté. Charles fit encore une tentative avant de s'enfermer dans la solitude ; et n'ayant pu vaincre l'opposition de son frère, il abdiqua en sa faveur la couronne impériale. L'acte fait en 1556, ne fut présenté aux électeurs qu'au commencement de 1558.

Opposition de Paul IV aux actes de la diète.

La diète de Francfort reconnut sans peine Ferdinand I ; mais il trouva d'étranges difficultés à Rome où son ambassadeur donnoit au pape les témoignages ordinaires de respect. Paul IV, aussi infatué des prérogatives de son siège, que s'il avoit vécu deux siècles plutôt, déclara nuls les actes de la diète. Il soutint que c'étoit à lui de nommer un empereur, en cas de résignation, que Ferdinand s'étoit rendu indigne de l'empire, en favorisant les hérétiques ; que les électeurs protestans avoient perdu leur droit de suffrage, en abandonnant l'église romaine. Il vouloit que l'empereur témoignât son repentir du passé : qu'il renonçât

Ce qu'il exigeoit de l'empereur.

au titre dont il avoit été irrégulièrement revêtu à Francfort, et qu'il s'en rapportât à l'autorité et à la clémence du pape. En vain le roi d'Espagne fit les plus vives instances pour que Paul se désistât de prétentions si insoutenables. La cour de Rome, jusqu'à la fin de ce pontificat, ne reconnut point l'empereur.

Retraite de Charles-Quint dans un monastère.

Charles-Quint s'étoit retiré dans le monastère de Saint-Just en Estramadoure. Là, solitaire, tranquille, sans le moindre appareil de grandeur, cultivant son jardin, s'amusant de la mécanique, faisant des horloges, conversant avec un petit nombre de particuliers, il goûtoit des douceurs du repos, il méditoit le néant du monde, et cherchoit dans la religion des biens plus solides que ceux qu'il avoit abandonnés. Il vécut ainsi un an, assez heureux pour jouir de lui-même, après avoir été si long-tems le jouet d'une ambition inquiète et insatiable.

Il meurt dans la mélancolie et dans la dévo-

Quelques mois avant sa mort, la goutte redoublant ses accès, il tomba dans une sombre mélancolie : sa tête s'affoiblit ; la société

tion, âgé de quarante-neuf ans.

des moines, leurs exercices, leurs pénitences, remplirent tous ses momens. Il imagina de faire célébrer ses obsèques, et d'en être le triste spectateur. On le porta dans une bière à l'église ; on chanta l'office des morts ; on fit les cérémonies funèbres. Le lendemain il fut saisi de la fièvre, qui l'enleva dans sa quarante-neuvième année.

Son activité et ses talens.

Jamais prince n'avoit possédé un si vaste empire. Ses talens et sa prodigieuse activité répondoient à cette vaste domination, autant que peut le permettre la foiblesse humaine. Neuf voyages en Allemagne, dix aux Pays-bas, sept en Italie, six en Espagne, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, prouvent l'ardeur de son génie pour tout ce qui excitoit sa politique ambitieuse. Il connut les hommes ; et le choix de ceux qu'il employa fut une des principales causes du succès de ses entreprises. Quelle gloire n'auroit-il pas méritée, si au lieu d'allumer par-tout les dissentions et la guerre, il avoit consacré ses soins au bonheur de ses sujets ! *Les gens de qualité me dépouillent*, disoit-il un

Il auroit dû suivre une autre route.

jour ; *les gens de lettres m'instruisent*, *les marchands m'enrichissent*. En réfléchissant ainsi sur les différens objets, il auroit dû voir qu'un souverain se rend heureux, non par les conquêtes ou le despotisme, mais par la sagesse du gouvernement, par l'équité des lois, par tout ce qui fit fleurir ses états.

Ses sentimens sur la persécution.

On dit que dans sa retraite, ne pouvant faire aller deux horloges parfaitement d'accord, il se reprocha comme une folie d'avoir voulu assujettir les hommes à l'uniformité de croyance. Son fils n'en fut pas moins despotique et impitoyable, à l'égard de ceux dont la croyance n'étoit pas la sienne. Philippe sembloit disputer avec Paul IV, à qui rendroit l'inquisition plus barbare. Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, fut brûlé en effigie comme hérétique : peu s'en fallut qu'on ne flétrit la mémoire de cet empereur lui-même. Pour comble d'horreur, le roi, apprenant un jour que trente personnes au moins, venoient de périr dans un *auto-da-fé*, demanda qu'on fit

Zèle violent de Philippe II pour la catholicité.

en sa présence une semblable exécution. Il vit avec joie quarante victimes dévouées au supplice par le faux zèle. Un d'eux, homme distingué, lui demandant grace : *Non*, répondit-il séchement, *quand ce seroit mon propre fils, je le livrerois aux flammes, s'il étoit obstiné dans l'hérésie.* On peut juger d'avance quels maux produira cette superstition atroce, et combien elle révoltera les religionnaires fanatiques et les partisans de la liberté.

CHAPITRE XI.

Elisabeth règne en Angleterre, et change la religion. — Paix de Cateau-Cambresis. — Fin de Henri II et de Paul IV.

1558. Elisabeth succède à Marie en Angleterre.

LA reine d'Angleterre, Marie, dont les cruautés avoient fait haïr sa religion, dont le gouvernement étoit encore avili par la perte de Calais ; négligée de son époux ; dévorée de chagrins, mourut sans enfans, en 1558. Sa sœur Elisabeth, fille d'Anne de Boleyn, monta sur

le trône, selon l'ordre de succession établi par Henri VIII, et confirmé par le parlement. Cette princesse, toujours en danger de mort sous le dernier règne, s'étoit instruite à l'école de l'adversité. Pleine de génie, de connoissances, de courage et de politique; quoique jeune et n'ayant pas vingt-six ans, elle pouvoit soutenir avec gloire le fardeau du gouvernement, dans les conjonctures les plus orageuses. Ses premières démarches la feront bientôt connoître.

Paul IV la triate indignement

Malgré son aversion secrette pour la religion romaine, qu'elle souhaitoit d'abolir, elle conserve un ministre à Rome, et le charge de notifier au pape son avénement. L'orgueilleuse imprudence de Paul IV se montre ici toute entière. Il traite Elisabeth de bâtarde; il s'étonne qu'elle ait eu l'audace de prendre possession, sans son aveu, d'un royaume feudataire du saint siège: (on s'imagine être au siècle du roi Jean et d'Innocent III.) il daigne seulement lui faire espérer de l'indulgence, si elle veut se soumettre et demander grace.

Clément VII, qui avoit perdu l'Angleterre par sa faute, ne s'étoit pas conduit si imprudemment à l'égard de Henri VIII.

Elle change la religion avec prudence.

La reine profita bientôt de l'avantage que lui donnoit une insulte dont la nation étoit indignée. Elle ne précipita rien, parce que les changemens de religion dans un état exigent une prudence infinie. Elle gagna les cœurs, elle prépara les esprits. Le parlement consomma l'ouvrage, en lui assurant la suprématie, et en lui donnant, avec le titre de *gouvernante de l'église*, l'autorité spirituelle que son père et son frère avoient exercée. On abolit sans opposition la messe et la liturgie romaine; mais on en retint assez de cérémonies, pour que le culte extérieur fît passer les grandes innovations. Aussi presque tous les curés et les bénéficiers du second ordre se soumirent au changement. Un seul évêque prêta le serment de suprématie, les autres furent déposés. Qu'avoit donc gagné la foi catholique par les violences de Marie et de son époux? Les supplices ne réglerent jamais

la croyance : ils éloignent plutôt de la persuasion ; et ne pouvant faire que des hypocrites, tout change dès qu'on cesse de les craindre.

Si l'Angleterre eut le malheur de s'égarer dans la route du salut, la réforme lui fut avantageuse à plusieurs égards, dans l'ordre civil et politique. La population augmenta, dès que le célibat religieux fut aboli. Un grand nombre de fêtes, mal sanctifiées par la fainéantise, ne suspendit plus les travaux nécessaires à la société. Les disputes de jurisdiction, entre le sacerdoce et la puissance temporelle, ne rompirent plus l'harmonie intérieure du gouvernement. L'industrie cessa d'être resserrée et étouffée par les possessions immenses du clergé et des moines. On fut à couvert des entreprises et des exactions ruineuses de la cour de Rome. Plusieurs abus qui faisoient perdre l'argent, le tems, les sujets se dissiperent d'eux-mêmes. Avantages politiques de la réforme.

Les actes de Rymer prouvent combien le seul pélérinage de St. Jacques de Compostelle étoit nui- Combien le pélérinage seul de Saint

Jacques nuisoit au royaume.

sible à l'Angleterre. Neuf cents seize personnes obtinrent la permission d'y aller en 1428 ; deux mille quatre cents soixante, en 1434 ; deux mille cent, en 1445. Cette particularité suffit pour juger du reste.

Conduite de Philippe II avec Elisabeth.

Aussi-tôt qu'Elisabeth fut sur le trône, les rois de France et d'Espagne briguerent à l'envi son amitié. Le second, dans l'espérance de régner en Angleterre, lui offrit sa main, et sollicita une dispense de Rome pour l'épouser. L'habile princesse n'avoit garde d'accepter cette offre, aussi contraire à ses propres inclinations qu'aux vœux des Anglais. Elle dissimula cependant. Philippe soutint d'abord avec chaleur les intérêts d'Elisabeth, dans les négociations qui continuoient à Cateau-Cambresis ; mais il se refroidit en la voyant ruiner le catholicisme : c'étoit ruiner l'ouvrage de Philippe même, ainsi que de Marie. Les deux puissances traiterent séparément avec Henri II. Il n'y eut cependant qu'un jour d'intervalle entre les deux traités.

Négociations de Cateau-Cambresis

1559. Traité

Celui de l'Angleterre ne contient de remarquable que l'article de

Calais. Elisabeth, ne pouvant recouvrer cette place, ne pouvant la céder sans compromettre son honneur, la laisse pour huit ans au roi de France, à condition de la rendre ensuite, ou de payer cinq cents mille écus; pourvu néanmoins que l'Angleterre ne rompe la paix ni avec la France, ni avec l'Ecosse. Elisabeth sauva les apparences; et c'étoit beaucoup. On ne peut croire qu'elle espérât de rentrer en possession de Calais. Il falloit en faire le sacrifice, ou le reprendre par force. Les circonstances rendoient le sacrifice nécessaire; la politique sut le couvrir aux yeux du peuple, de manière qu'il n'excita point de murmures. Un ministère prudent ménage l'opinion, et semble quelquefois la gouverner. Nous verrons les inquiétudes que donnoient à la reine d'Angleterre les prétentions de Marie Stuart, épouse du dauphin.

avec Elisabeth qui abandonne Calais.

Par le traité avec l'Espagne, Henri restitua un très-grand nombre de places, pour Saint-Quentin, Ham et le Catelet; le duc de Savoie fut rétabli dans ses états, excepté Turin, Pignerol, Chivas et

Traité avec Philippe II.

Villeneuve ; le Montferrat fut rendu au duc de Mantoue ; et les villes conquises dans la Corse, à la république de Gènes. Le pape, l'empereur, le Danemarck, la Suède, la Pologne, le Portugal, l'Ecosse, etc. furent compris dans ce traité, comme alliés de l'un ou de l'autre roi. La France garda Metz, Toul et Verdun, parce que Philippe avoit médiocrement à cœur les intérêts de son oncle Ferdinand. Les deux branches de la maison d'Autriche furent quelque tems moins amies que rivales. Philippe n'oublioit pas le refus de Ferdinand, de lui céder l'empire.

La France cède beaucoup ; on colore ces unions par deux mariages.

La nation Française murmura hautement d'un traité si contraire à ses espérances. Elle étoit indignée de la cession que l'on faisoit de cent quatre-vingt neuf places fortes, conquises dans les Pays-bas ou en Italie. Le connétable de Montmorenci, auteur de la paix, impatient de la conclure, avoit trouvé un expédient pour y faire consentir la cour. C'étoit un double mariage ; celui de la sœur de Henri avec le duc de Savoie, et celui de Philippe avec la fille aînée

de Henri. Les mariages de princes, qui sont rarement les nœuds d'une sincère union, ont été souvent des moyens honnêtes de colorer ce que l'on auroit eu honte de faire autrement.

1550. Mort de Henri II.

Enfin les fêtes succéderent aux combats. Elles coûterent la vie à Henri II, qui fut blessé mortellement dans un tournoi, après y avoir rompu plusieurs lances.

Son zèle outré et funeste.

Le zèle sanguinaire de ce prince contre les novateurs jetta les semences des guerres du calvinisme. Il le poussa jusqu'à vouloir persécuter la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, dont la cour étoit l'asyle des gens de lettres imbus de la doctrine hétérodoxe. Il ordonna aux juges de faire arrêter comme hérétiques, tous ceux qui les solliciteroient en faveur des religionnaires, condamnés à des supplices inhumains. Quelques membres du parlement furent mis en prison, pour avoir été d'avis qu'on modérât la rigueur des ordonnances. On eût dit que le zèle commandoit des barbaries. Mais le fruit qu'elles produiront, sera d'entraîner et la reli-

gion et l'état sur le penchant de leur ruine.

Mort de Paul IV, détesté à Rome.

Paul IV, un de ces pontifes ardens qui sembloient nés pour mettre le feu à l'Europe, mourut la même année 1559, emportant les malédictions du peuple romain. Sa statue fut mise en pièces, et jettée dans le Tibre. Les prisonniers de l'inquisition furent délivrés; la prison qu'il avoit fait construire fut abattue comme un monument d'horreur. Peu s'en fallut qu'on ne réduisît en cendres le couvent des dominicains qui présidoient à ce tribunal. Les Caraffas, que Paul avoit chassés de Rome, après avoir tout sacrifié à leur fortune, contribuerent à l'élection de

Pie IV.

Pie IV (Médichino), dont la reconnoissance dura peu; car il les fit mourir l'année suivante. Ce nouveau pape reconnut Ferdinand pour empereur, et rendit son pontificat célèbre, en terminant le concile de Trente, interrompu depuis 1552.

CHAPITRE XII.

Fin du concile de Trente. — Sa discipline, rejettée en France. — Socinianisme, littérature, etc.

LEs troubles de religion, qui agitoient déjà la France, comme on le verra bientôt, faisoient désirer un concile national, où vraisemblablement il y auroit eu beaucoup de dispûtes infructueuses. De pareilles assemblées allarmoient encore plus la cour de Rome, qu'un concile général, dont elle pouvoit diriger ou suspendre les opérations. D'ailleurs, la reine mère, Cathérine de Médicis, arbitre du gouvernement sous le jeune François II, proposoit au pape des tempéramens fort suspects pour le saint siège. C'étoit d'ôter les images qu'on adoroit, de retrancher quelques cérémonies du baptême, d'accorder la communion sous les deux espèces, de célébrer l'office divin et sur-tout la messe en langue vulgaire, d'abolir la fête-dieu et les processions

On demandoit en France un concile national.

Propositions faites au pape par Catherine de Médicis.

du saint sacrement ; articles qui sembloient donner aux Protestans l'avantage sur les Catholiques. Craignant donc que la cour et le clergé de France ne tranchassent les difficultés, il se hâta de rassembler le concile. L'ouverture s'en fit de nouveau pour la dernière fois au mois de janvier 1562.

Pie IV rassemble le concile de Trente.

On essaya d'y attirer les Protestans d'Allemagne ; mais ils vouloient que les anciennes décisions du concile fussent examinées ; ils vouloient être juges avec les autres ; ils prévoyoient que le jugement seroit contre eux. L'empereur Ferdinand, loin de gêner leur liberté, n'accepta point la bulle de convocation. Pie IV fit bientôt connoître ses dispositions à l'égard des religionnaires, en proposant une ligue qui tendoit à les accabler de toutes parts. La voie des armes lui paroissoit plus efficace que celle des canons et des censures ecclésiastiques. C'étoit le moyen d'armer ceux qu'il importoit de convaincre et de convertir.

Ne pouvant y attirer les protestans il propose d'armer contr'eux.

Parmi les Catholiques mêmes, s'élevoient des nuages de mauvais augure pour le concile de Trente.

Plaintes des français contre le concile.

La cour de Rome y avoit une influence trop certaine. *Elle envoyoit le saint Esprit dans la valise du courier*, disoient quelques personnes distinguées. Ce bon mot indécent est attribué sur-tout à Lansac, un des ambassadeurs de France. Le savant Pibrac, autre ambassadeur français, dit sans détour, en haranguant l'assemblée, que les conciles tenus sous Paul III et Jules III n'avoient rien fait de bon. Il soutint que celui-ci ne devoit pas être une continuation des deux premiers.

Influence des légats et des italiens.

Certainement les légats et les évêques Italiens employoient toute leur adresse à tourner les choses au gré du pape. Lainez, général des jésuites, s'efforça de prouver par un long discours, que du pape seul émanoit toute autorité spirituelle, qu'en lui seul étoit renfermée toute la hiérarchie. Non-seulement on ne put faire décider que l'institution des évêques est *de droit divin*, mais un des principaux canons insinue qu'ils tiennent du pape leurs pouvoirs. Il est conçu en ces termes : *Si quelqu'un dit que les évêques qui sont choisis*

par l'autorité du pape, ne sont pas vrais et légitimes évêques, mais que c'est une invention humaine, qu'il soit anathême. Les disputes avoient été si violentes à ce sujet, qu'on s'étoit vu au moment d'une rupture éclatante et sans remède.

Beaucoup d'intrigues et de disputes.

Fra-Paolo et même Pallavicini, dans leurs histoires du concile, développent le tissu des intrigues, des contestations, des subterfuges, des vaines subtilités, qui ne se mêlerent que trop aux matières les plus respectables. Sans nous arrêter aux points de foi, reçus dans l'église, et qu'on ne doit plus examiner, observons seulement quelques décrets de discipline, où respire l'ancien esprit de domination et d'indépendance.

Décret proposé pour la réformation des princes.

Tandis que le grand objet de cette assemblée devoit être de réformer l'église, et de couper la racine de tant d'abus que lui reprochoient les novateurs, on projetta un décret de réformation pour les princes, composé de treize articles tendans à établir les immunités cléricales, telles que les siècles d'ignorance les avoient produites, soit par rapport aux personnes,

sonnes, ou aux biens même patrimoniaux. Du Ferrier, un des ambassadeurs français, s'éleva contre cette entreprise téméraire, avec autant de raison que d'éloquence. Quelques-uns taxerent son discours d'hérésie ; la plupart le jugerent au moins scandaleux. Il se retira, selon les ordres de la cour, comme ses collègues avoient déjà fait. Le décret fut réduit à une simple exhortation aux princes, de protéger la liberté de l'église, et de maintenir les immunités et la jurisdiction des ecclésiastiques. Mais on ordonna l'exécution de toutes les constitutions des papes sur cet objet.

Opposition des français à laquelle on a peu d'égard.

Ainsi une foule de bulles évidemment contraires aux lois civiles, à l'autorité des princes et des magistrats, au bien général de la société, devinrent autant d'ordonnances du concile. Et ce qui est plus étonnant, la France seule, ou plutôt une partie de la nation, a constamment rejetté une pareille discipline. On s'est contenté ailleurs de termes généraux, pour mettre à couvert les droits de la souveraineté.

Toutes les constitutions sur les immunités ecclésiastiques confirmées.

Autres décrets contraires au droit commun ou au droit civil.

Par d'autres décrets, les causes des évêques, en matière criminelle, sont attribuées au pape ; on lui attribue le droit de commettre ou d'évoquer à lui les causes dont le jugement appartient aux évêques. On assigne à ceux-ci, *comme délégués du saint siége*, des fonctions essentiellement attachées à leur ministère. D'un autre côté, on leur attribue des droits que la puissance civile peut revendiquer. On les établit juges des livres, administrateurs des hôpitaux, exécuteurs des legs pieux, etc. On ordonne, en certains cas, des amendes, des confiscations, des contraintes par corps, et même des peines capitales pour le duel.

Sur le mariage.

Le décret de doctrine sur le mariage, non-seulement fixe des empêchemens d'affinité spirituelle, dont il faut absolument avoir dispense ; mais déclare légitimes les mariages des enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, avec anathème contre ceux qui soutiendront le contraire. (Le contraire a été maintenu en France pour de très-bonnes raisons.)

Sur la profession religieuse.

Enfin, on autorise la profession

religieuse à seize ans pour les deux sexes. L'ordonnance d'Orléans, en 1560, l'avoit défendue pour les hommes avant vingt-cinq ans, et avant vingt pour les filles. Il est singulier que la discipline du concile n'ayant pas été admise sur d'autres points, l'ait été sur celui là, malgré les inconvéniens visibles qui en résultoient.

Disputes sur la préséance.

Nous perdrions le tems à raconter les vives disputes qui s'élevèrent entre les ambassadeurs de France et d'Espagne, au sujet de la préséance, dans une assemblée où il s'agissoit de la foi chrétienne et de la tranquillité des peuples. Il suffit de savoir qu'après de longues difficultés, le pape, d'abord favorable aux Espagnols, décida en faveur des Français.

Etablissement des séminaires utile, mais imparfait.

De tout ce que l'on fit à Trente, dans la vue de réformer l'église, l'établissement des séminaires semble avoir produit le plus d'effet, parce qu'il a le plus influé sur les principes et sur les mœurs. L'éducation décide ordinairement de la conduite des hommes ; et le sacerdoce exigeant des lumières, des vertus rares, on ne pouvoit

trop former la jeunesse à en remplir dignement les fonctions. Mais au milieu des préjugés, de la superstition et du fanatisme, il étoit à craindre qu'on n'inspirât la bigoterie avec la piété, l'enthousiasme avec le zèle, de faux principes avec la discipline, l'esprit de chicane et de dispute avec la théologie ordinaire, moins de solide morale que de pratiques extérieures. En effet, l'éducation des séminaires eut long-tems plusieurs abus, mêlés à des avantages réels ; et si l'on examine bien les choses, c'est une des principales raisons, pourquoi le ministère ecclésiastique s'est vu encore exposé à tant de reproches. Pie IV fonda le séminaire romain, et le confia aux jésuites. Leur système servit de modèle aux autres.

Pie IV confirme le concile avec précipitation.

Ce fameux concile, que l'on compte pour le vingtième général, ne finit qu'en 1563. Quelques cardinaux étoient d'avis de ne point le confirmer si vite ; parce que, disoient-ils, plusieurs canons ne pouvant guère s'observer, les scandales ou les dispenses se multiplieroient à l'infini. Quelle apparence que la pluralité des béné-

fices, par exemple, fût abolie par la seule force d'un décret. Pie ne laissa pas de publier la bulle de confirmation, défendant toute glose, ou commentaire, ou interpretation de la doctrine du concile, et réservant au saint siège le droit d'éclaircir ou decider ce qui en auroit besoin. Jamais le pape n'auroit été plus puissant, si la bulle avoit eu son plein effet.

Comment il fut reçu dans les états.

Le Portugal, Venise, le duc de Savoie, reçurent tout sans difficulté. Le roi d'Espagne montra en public la même soumission, en donnant les ordres secrets pour le maintien de l'autorité royale. En France on refusa de publier le concile; et le cardinal de Lorraine, qui venoit d'y jouer le plus grand rôle, opposa vainement son crédit aux raisons du chancelier de l'Hôpital et du parlement. Nous verrons les ligueurs insister toujours sur cet objet.

Maximilien II demande le mariage des prêtres.

L'empereur Ferdinand I travailloit à réunir les deux églises, par des voies de conciliation, préférables aux anathèmes et aux violences. Il obtint du pape la communion sous les deux espèces,

pour ses sujets. La mort l'ayant enlevé trop-tôt, son fils et son successeur, Maximilien II, demanda un autre point plus important, le mariage des prêtres. On trouve dans les historiens les motifs qu'il chargea son ambassadeur de faire valoir. La cour de Rome avoit de fortes raisons pour s'y opposer : Pie fut inflexible à cet égard.

Le concile et l'*index* ne font que choquer les protestans

Alors s'évanouit l'espérance de ramener les Protestans. Ils méprisoient un concile, dont on avoit attendu des miracles. L'*index*, des livres défendus, que le pontife publia bientôt, augmenta leur indignation. Les Catholiques éclairés ne pouvoient que gémir eux-mêmes, en voyant cet *index* flétrir des auteurs et des ouvrages dignes d'éloges.

Origines du socinianisme qui rejete les mystères.

Comme les Protestans ne s'accordoient pas entre eux, non plus qu'avec les Catholiques, sur le sens des écritures, qu'ils soumettoient à l'examen de la raison; comme les mystères ne font que s'obscurcir par les disputes; comme l'esprit humain, s'agitant dans de profondes ténèbres, tombe de

précipice en précipice, il devoit naître tôt ou tard quelque nouveau système dangereux, où la foi se réduiroit presque à des idées philosophiques. Lélio Socin, natif de Sienne, en jetta les premières semences. L'inquisition l'avoit éloigné de sa patrie, et sans doute aigri contre la religion. Fauste Socin, son neveu, développa les principes de Lélio. Craignant les persécutions de Calvin à Genève, il alla dogmatiser en Pologne, et y fonda, ainsi qu'en Transilvanie, la secte des Sociniens. Elle n'admet aucun mystère ; elle honore Jesus-Christ comme un sage, destiné par la Providence à conduire les hommes dans la route des devoirs et de la vertu. Catholiques et Protestans, tous eurent également en horreur une doctrine qui sappoit la foi chrétienne. Proscrite de Pologne, elle s'est glissée parmi les sectes de Hollande et d'Angleterre ; faisant peu de bruit, parce qu'elle étoit peu propre à enflammer le fanatisme et occasionner des troubles. Fauste Socin mourut en 1604.

Lélio et Fauste Socin.

Si les lettres pouvoient consoler

Gens de lettres de ce tems.

le genre humain, des malheurs causés par les troubles de religion, les commencemens du seizième siècle fixeroient agréablement nos regards. L'Italie eut son Arioste, son Machiavel, son Guichardin, Bembo, Sadolet, Annibal Caro, Paul Jove, Sannazar, etc.; la France, Budé, les du Bellai, Ramus, du Moulin, les Etienne, les Scaliger, et d'autres savans. Erasme illustra la Hollande et mérita l'admiration universelle. Copernic découvrit dans le nord le vrai système du monde, que Galilée mit ensuite au grand jour, et que l'inquisition condamna. Sleidam fut en Allemagne un historien respectable. En même tems Raphaël et Michel-Ange faisoient leurs chefs-d'œuvre. Mais les fureurs de la superstition, qui vont ouvrir des scènes toujours plus sanglantes, permettoient à peine aux meilleurs esprits d'apprécier les avantages de la littérature, des sciences, des arts qui polissent l'humanité. D'ailleurs le *prince* de Machiavel, malgré le mérite des autres ouvrages de cet écrivain, contenoit une politique détestable

Raphaël et Michel-Ange.

propre encore à enfanter de nouveaux crimes.

Ramus persécuté par les docteurs.

La persécution que Ramus essuya en France, suffit pour connoître à quel point on étoit absurde et barbare, dans les écoles même d'où il semble que la raison devoit sortir, et répandre les vrais principes de la vie humaine. Philosophe, mathématicien, savant littérateur, Ramus fut d'abord exposé à la censure des docteurs, parce qu'il n'imitoit point leur mauvaise prononciation de Q : il enseignoit à prononcer *quanquam*, et non *kankam* ; c'étoit un crime. C'en fut un autre plus énorme d'attaquer le péripatétisme. On le taxa d'hérésie. Un de ses lâches rivaux le fit tuer à la Saint-Barthélemi, dont nous parlerons bientôt ; et les écoliers outragèrent son cadavre. Combien d'exemples pareils démontrent la tyrannie des préjugés, sur-tout de ceux que l'esprit de corps consacre et éternise, autant qu'il peut!

Imprudence des zélateurs passionnés

C'étoit et ce fut long-tems pour la religion un malheur insigne, qu'on attaquât comme ses ennemis des hommes éclairés, vertueux,

soumis à la foi, indociles seulement aux erreurs vulgaires, pleins d'un noble zèle pour la vérité et le bien public. Quelle extravagance, de vouloir décorer de leurs noms la liste des hérétiques et des incrédules! Les libelles et les accusations contre Erasme, par exemple, lui faisoient peut-être moins de tort qu'au catholicisme.

ONZIÈME ÉPOQUE.

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

SOULEVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II. — L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ELISABETH.

Depuis l'an 1559, *jusqu'au règne de Henri IV.*

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François II. — Commencement des troubles de religion en France.

» IL ne s'agit plus maintenant, » dit l'illustre historien de Thou, » des belles maximes ni des grandes actions de nos pères : je » dois exposer les désastres de » l'état, c'est-à-dire, nos erreurs » et nos vices, qui désolent depuis » quarante années ce royaume

Devoir pénible et dangereux d'un historien.

» autrefois si florissant. C'est mal-
» gré nous, et pour nous prêter
» à la vérité de l'histoire, que
» nous parlerons de l'ambition,
» de l'avarice, de la mauvaise foi,
» des pernicieux conseils de quel-
» ques personnes : car les histo-
» riens amis de la vérité, sont
» obligés de tout dire, pourvu que
» ce soit avec candeur, sans pas-
» sion et sans fiel. Il y a si loin
» de ce tems-là au tems où j'écris,
» qu'on ne doit pas me soupçon-
» ner de prévention ou de haine ».
(*L.* 22, *à la fin.*) Je cite volontiers ces paroles d'un grand homme, parce que même dans notre siècle la vérité historique trouve des censeurs, toujours prêts à condamner ce qu'ils ignorent, ou ce qu'une fausse politique leur fait cacher.

Factions à la cour de France Catherine de Médicis.

Depuis la mort de Henri II, la cour de France étoit pleine de factions orageuses. Catherine de Médicis, mère d'un roi infirme et incapable de tout, joignoit à une extrême envie de dominer, l'esprit de souplesse, de dissimulation, de perfidie et de noirceur. Ne se faisant scrupule de rien pour par-

venir à son but, elle respiroit en quelque sorte le pur machiavélisme. Les Guises, oncles de la jeune reine Marie Stuart, avoient en main l'autorité du gouvernement ; et dévorés d'ambition, leur mérite même devenoit une source de maux pour la patrie. Deux princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Louis, prince de Condé, s'indignoient d'être sans crédit, et n'étoient que trop disposés à troubler l'état par des intérêts personnels. Enfin le connétable de Montmorenci et sa famille puissante avoient aussi des prétentions et des vues, incompatibles avec la tranquillité du royaume. Malheureusement les uns et les autres se servirent de la religion, comme d'un instrument le plus utile à des factieux. Par elle, ils allumerent les guerres civiles, où l'ambition et le fanatisme s'acharnèrent à l'envi, pour ainsi dire, sur les citoyens, sur l'état, et même sur les rois.

Les Guises.

Les Bourbons.

Montmorenci.

Sous François I, la nouvelle doctrine s'étoit fort répandue à la cour, ainsi que dans la capitale

Progrès du protestantisme sous le regne de François I.

et les provinces. Le goût de la nouveauté auroit suffi pour lui faire des prosélytes, quand même les raisons spécieuses des Protestans, et sur-tout les abus qu'ils attaquoient, eussent été moins propres à ébranler les esprits. Calvin avoit dedié au roi son livre de l'*Institution chrétienne*, contenant tout le fond de ses erreurs: ce qui prouve, quoiqu'il eût déjà cherché un asyle hors du royaume, combien il y avoit laissé de partisans autour du trône. La sévérité des édits venoit certainement moins du zèle de François, que de l'influence des conjonctures. Sa sœur, la reine de Navarre, protégeoit les religionnaires, tandis qu'ils essuyoient les poursuites du clergé et du parlement.

Sous Henri II, le mal s'étoit augmenté.

L'exécution de Cabrières et de Mérindol, les supplices que Henri II multiplia sans prévoyance, irritèrent l'esprit de secte au lieu de l'abattre; comme on doit toujours s'y attendre, lorsque l'enthousiasme est en fermentation. Les uns aspiroient au martyre: car ils ne doutoient pas que ce n'en fût un, de mourir pour leur doctrine; les

autres, en plus grand nombre, mêloient à leur zèle l'ardeur de la liberté et de la vengeance. Ils savoient que l'amiral de Coligni, que d'Andelot et le cardinal de Châtillon, ses frères, neveux du connétable, étoient décidés pour la réforme; que le prince de Condé penchoit à prendre ce parti : de tels protecteurs soutenoient l'audace qu'inspire la persuasion religieuse.

1559. Supplice d'Anne du Bourg, sous François II.

D'un autre côté, les Guises, qui gouvernoient sous François II, se montrant zélés catholiques, de nouveaux exemples de rigueur augmentèrent l'animosité des Protestans. Anne du Bourg, conseiller clerc au parlement, recommandable par ses mœurs, par son intégrité, encore plus que par sa noblesse, fut pendu comme hérétique. Il dit au peuple avant l'exécution qu'il mouroit *pour l'évangile de Dieu*. On ne sauroit exprimer combien le supplice de ce magistrat échauffa la multitude. De ses cendres, selon de Thou, sortit une moisson funeste de conspirations et de révoltes.

D'ailleurs le gouvernement in- On in-

quiétoit et irritoit les Calvinistes.

quiétoit sans cesse les Calvinistes. On leur tendoit des pièges pour avoir occasion de les punir. Loin de corriger ce qui s'étoit glissé de superstitieux dans le culte, on y ajoutoit des pratiques plus superstitieuses encore. Au coin des rues furent placées des notre-dames, des images des saints, devant lesquelles on allumoit des chandelles ou des cierges : la populace s'assembloit à l'entour, chantoit des cantiques, forçoit les passans à mettre de l'argent dans les petits troncs pour le luminaire. Qu'un homme ne saluât point ces images, et ne s'arrêtât point avec respect, lorsque le peuple fanatique leur rendoit ce culte, il étoit ou assommé de coups, ou traîné en prison, ou du moins chargé d'insultes. Ne pas réprimer de pareils désordres, c'étoit les autoriser. Les Protestans furieux n'attendoient qu'un chef pour tout entreprendre.

1560. Conjuration d'Amboise.

Bientôt se forma la célèbre conjuration d'Amboise, dont le prince de Condé fut l'ame invisible, et que la Renaudie, gentilhomme protestant, conduisit avec autant d'adresse que d'activité. On se

proposoit sur-tout d'ôter le gouvernement aux Guises, haïs comme étrangers et comme persécuteurs. On devoit les enlever à Amboise, où étoit la cour, mettre Condé à la tête des affaires, s'assurer par un édit la liberté de conscience. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce dessein, et les mesures si bien concertées, que le succès en paroissoit infaillible. Mais tandis que des milliers de conspirateurs gardoient inviolablement le secret, il fut trahi par un avocat, assez bon citoyen, quoique calviniste, pour avoir horreur d'une révolte. Aussi-tôt le duc de Guise, nommé lieutenant-général du royaume, déploie sa prudence et son courage ordinaire. Les Huguenots, (on donnoit ce nom par injure aux Calvinistes) arrivant de toutes les provinces au rendez-vous, sont surpris, massacrés, ou meurent par la main des bourreaux.

Assemblée où Coligni présente une requête des sectaires.

Un parti si nombreux et si ardent ne pouvoit que s'échauffer davantage dans le malheur. Il falloit ou le calmer, ou s'attendre à de nouvelles entreprises. On tient

une grande assemblée à Fontainebleau, pour délibérer sur les besoins de l'état. L'amiral de Coligni y présente au roi une requête, par laquelle les Calvinistes demandent l'exercice public de leur culte, afin qu'on ne puisse désormais leur faire un crime des assemblées particulières : il déclare que cinquante mille hommes sont prêts à signer cette requête.

Discours de deux évêques modérés.

Montluc, évêque de Valence, et Marillac, archevêque de Vienne, parlent avec force contre les abus, qui occasionnoient tant de troubles et de désordres. Ils exposent les vices de la cour romaine ; l'ignorance et la corruption du clergé national ; l'avarice des Italiens, qui possédoient un tiers des bénéfices du royaume sans y résider ; l'injustice de la persécution, qui confondoit les innocens avec les coupables ; ils exposent, en un mot, les scandales et les préjugés, comme la source des calamités publiques. Ils condamnent les religionnaires séditieux, qu'il importoit de réprimer et de punir : mais ils observent qu'on ne devoit pas traiter en criminels des hommes

paisibles, attachés de bonne foi à l'erreur ; que leurs supplices avoient accrédité leurs opinions ; que les spectateurs avoient eu envie de connoître, et avoient souvent embrassé une doctrine, qu'ils voyoient soutenue au milieu des flammes par d'honnêtes gens, de mœurs irréprochables. Ils insistent sur la nécessité d'une réforme. Ils concluent à tenir un concile de la nation, si le pape refusoit un concile général, et à n'employer la sévérité des lois que pour les véritables crimes. Telle étoit la substance des deux discours.

Plaintes et demandes de Coligni.

Coligni parla ensuite sans détour. Il se plaignit de la garde qu'on avoit mise autour du roi. Il dit que l'essentiel pour un souverain étoit de se faire aimer ; que rien ne lui étoit plus funeste que de craindre ses peuples, et d'en être craint. Il conclut qu'il falloit supprimer la garde, assembler les états-généraux, chercher les moyens d'extirper l'erreur dans l'église. Les princes Lorrains soutinrent leur caractère. Le duc de Guise protesta qu'aucun concile ne pourroit lui faire changer de religion ; le

Opposition des Guises.

cardinal s'éleva contre la requête de Coligni, qu'il traita de séditieuse. Cependant les états furent convoqués ; les supplices furent suspendus ; et une ombre de tolérance laissa respirer les sectaires. Ils ne laissèrent pas de se soulever dans quelques provinces, tant le ressentiment ou le fanatisme étoit déjà contagieux.

Le roi de Navarre et le prince de Condé, mandés aux états d'Orléans.

Après la conjuration d'Amboise, le prince de Condé avoit été mis aux arrêts, sans preuves pour le convaincre. S'étant justifié hardiment en plein conseil, ayant même réduit le duc de Guise à dissimuler et à le défendre, il n'avoit pas plutôt été libre, qu'il s'étoit déclaré Protestant. On l'accusoit d'une nouvelle conjuration. On vouloit le perdre, et s'assurer de son frère; le roi de Navarre, qui, malgré son irrésolution et sa lenteur, inquiétoit vivement les princes Lorrains. Tous deux sont mandés à Orléans, où les états devoient se tenir. Ils y viennent avec trop de confiance ; ils y éprouvent la perfidie que leurs amis avoient bien prévue. On arrête Condé, on le fait juger par des commissaires. Il

Procès de Condé.

refuse de leur répondre, et réclame les droits de la pairie. On le condamne néanmoins à mort. Probablement l'arrêt ne fut pas signé. Le roi de Navarre étoit gardé à vue pendant ce procès.

CHAPITRE II.

Commencement de Charles IX. — Première guerre civile de religion.

SUR ces entrefaites, François II meurt après un règne de dix-sept mois ; et Charles IX, son frère, monte sur le trône, n'ayant encore que dix ans. Alors la scène change à la cour. Cathérine de Médicis, dont toutes les vues se portoient à la domination, dont l'ame artificieuse se plioit à toutes les circonstances, dont la maxime favorite c'étoit de *diviser pour régner*; qui, par conséquent, devoit tour-à tour favoriser ou combattre les partis contraires ; ne regardant la religion que comme un ressort de politique, ne considérant l'état que du côté de son intérêt per-

Charles IX succède à François II.

Politique de la reine mere.

sonnel ; cette dangereuse princesse devoit, par ses variations, augmenter les troubles qu'elle sembloit vouloir appaiser. Elle oppose un contre-poids à l'énorme puissance des Guises. Le prince de Condé est élargi, le roi de Navarre est nommé lieutenant-général du royaume ; le connétable de Montmorenci, disgracié dès le commencement du dernier règne, est rappellé avec honneur. Des apparences de concorde succèdent aux plus vives inimitiés ; mais la haine reste enracinée dans les ames.

Changemens à la cour.

Le chancelier de l'Hôpital.

L'homme le plus capable de guérir les maux publics, si les lois avoient de la force contre la rage des factions, c'étoit Michel de l'Hôpital, chancelier vertueux, supérieur aux préjugés, ainsi qu'aux vices dominans, magistrat qui eût été digne du sénat romain dans les beaux siècles de la république. Il avoit ôté la connoissance du crime d'hérésie au parlement, pour l'attribuer aux évêques, par l'édit de Romorantin, quoique ce crime entraînât peine de mort. Mais il n'avoit pas eu d'autre moyen d'em-

Edit de Romorantin.

pêcher l'établissement de l'inquisition, que le cardinal de Lorraine vouloit ajouter aux fléaux dont la France gémissoit. Du moins parmi les prélats, il se trouvoit quelques hommes modérés ; et les plus sévères pouvoient-ils être aussi à craindre que d'impitoyables inquisiteurs ? Entre deux maux, on ne pouvoit alors que choisir le moindre.

Discours du chancelier aux états.

Aux états d'Orléans, le chancelier soutint sa réputation par un discours éloquent, où il exposa d'abord le but des assemblées de la nation, et leur utilité pour instruire les souverains de leurs devoirs : « Devoirs aujourd'hui négligés, dit-il, parce que les rois » ne voient, n'entendent que par » les yeux et les oreilles d'autrui ; » parce qu'ils ne vivent, ne gouvernent, et ne décident sur les » affaires les plus importantes, » que d'après le sentiment ou le » caprice de leurs ministres ; parce » qu'entourés de pièges qu'on leur » tend de toutes parts, les princes, destinés à conduire les autres, sont eux-mêmes conduits » par ceux qui les environnent ».

Il peignit ensuite les abus introduits dans tous les ordres. Il blâma les excès en matière de religion. Il ajouta qu'on devoit retrancher ces noms odieux de luthériens, huguenots, papistes, qui sentoient les anciennes factions guelfe et gibeline, et qu'il falloit ne retenir que le beau nom de chrétien. Il exhorta les membres de l'assemblée à se dépouiller de toute vue, de toute affection particulière, pour exposer librement ce qu'ils jugeroient avantageux au royaume.

Point d'harmonie dans les états. Ordonnances qu'on fit alors.

Cependant le défaut d'harmonie dans les états, la rivalité des trois ordres, la force des préjugés et les intérêts de parti, étoient un obstacle invincible au zèle du chancelier. D'une part, on invectiva contre l'ignorance et les désordres du clergé; on demanda même qu'une grande partie des biens ecclésiastiques fût destinée à payer les dettes de l'état. D'autre part, l'orateur du clergé s'emporta jusqu'à demander qu'on punît comme hérétique quiconque auroit présenté ou présenteroit des requêtes pour les Protestans. Mais il fut contraint

contraint de faire à Coligni réparation de cette insulte. On défendit, sous peine de mort, de s'attaquer mutuellement pour cause de religion. On ordonna de rendre la liberté et les biens à ceux qui en avoient été privés pour la même cause. Malheureusement les ordonnances étoient trop foibles contre tant de passions déchaînées. Le seul changement durable que produisirent les états d'Orléans, fut que l'administration de la justice passât toute entière aux gens de robe : les baillis et les sénéchaux, gens d'épée, furent remplacés par leurs lieutenans.

1561. Colloque dangereux de Poissi.

Ni les Catholiques, ni les Protestans, ne vouloient céder. Catherine de Médicis, alors maîtresse du gouvernement, propose des conférences publiques ; voie dangereuse, propre à compromettre la bonne doctrine, sans jamais finir les disputes. Malgré la cour de Rome, le cardinal de Lorraine fit embrasser ce parti, pour avoir occasion de satisfaire sa vanité, en étalant son éloquence et son savoir. Il disputa donc, dans le fameux colloque de Poissi, contre

Théodore de Beze, disciple de Calvin. Mais chacun s'attribua l'honneur de la victoire : chacun conserva opiniâtrement ses opinions ; et le colloque ne servit qu'à envenimer les cœurs. Lainez, général des jésuites, y traita les Calvinistes de singes, de renards, de monstres, et blâma hautement la reine de se mêler des affaires ecclésiastiques. Il obtint néanmoins par le crédit des cardinaux de Lorraine et de Tournon, le premier établissement de la société, en forme de collège. Elle n'étoit que tolérée à Paris, quoique Henri II eût ordonné de l'admettre.

Audace de Lainez.

L'évêque de Paris et l'université contre les jésuites.

Eustache du Bellai, évêque de la capitale du royaume, consulté sur les jésuites, déclara que cette société, comme tous les nouveaux ordres, étoit infiniment dangereuse ; qu'elle paroissoit instituée plutôt pour exciter des troubles, que pour rétablir la paix dans l'église. L'université leur intenta un fameux procès, où Etienne Pasquier, plaidant contre eux, apostropha les juges en ces termes : « Vous vous reprocherez quelque » jour, mais trop tard, d'avoir été

» trop crédules, lorsque vous ver-
» rez le renversement de l'ordre
» et de la tranquillité publique,
» non-seulement dans ce royau-
» me, mais dans tout le monde
» chrétien, par les ruses, les su-
» percheries, la superstition, la
» dissimulation, les feintes, les
» prestiges et artifices détestables
» de la nouvelle société ». Il est singulier que toutes les raisons, alléguées alors contre l'établissement des jésuites, l'aient été de nos jours pour leur anéantissement. Leurs réponses aussi ont toujours été les mêmes.

Le roi de Navarre avoit soutenu les Protestans, sans se déclarer pour leur secte. La cour de Rome et le roi d'Espagne s'efforçoient de l'attirer au parti contraire. On lui promettoit, ou de restituer la Navarre, ou de donner en échange la Sardaigne. Dupe de ces vaines promesses, il se jetta dans la faction qu'il avoit toujours inquiétée, et s'unit au triumvirat, composé du duc de Guise, du vieux connétable, et du maréchal de Saint-André, ardens catholiques, du moins à l'extérieur. Quoiqu'en dise

Le roi de Navarre se joint au triumvirat.

le P. Daniel, le colloque de Poissi contribua peu sans doute au changement de ce prince : il lui falloit autre chose que des argumens.

Assemblée des magistrats pour rétablir l'ordre et la paix.

Pour contrebalancer une faction si puissante, la reine se montra plus favorable aux Calvinistes. L'édit *de juillet* avoit défendu les assemblées illégitimes ; mais ils ne l'observoient point ; et souvent on leur faisoit un crime, même de ce qui leur étoit permis. C'étoient continuellement des querelles, des injures, des violences. On assembla les chefs des parlemens, pour chercher avec eux les moyens de rétablir le bon ordre. Le discours que leur fit le chancelier doit être lu dans de Thou. Il refuta ceux qui vouloient qu'on se déclarât absolument pour l'un des deux partis. « C'est comme si on disoit » (observa-t-il) que le roi doit » armer un parti pour attaquer » l'autre. Ne seroit-ce pas opposer » ses membres aux membres, pour » détruire le corps entier ? Ne » seroit-ce pas une chose indigne, » non-seulement du christianisme, » mais de l'humanité ?... Il s'agit » de régler l'état, non d'établir la

Le chancelier y parle en faveur de la tolérance.

» foi. Plusieurs peuvent être ci-
» toyens, qui ne sont nullement
» chrétiens; et en se séparant de
» l'église, on ne cesse pas d'être
» bon sujet du roi. Nous pouvons
» vivre en paix avec ceux qui ont
» des cérémonies, des usages dif-
» férens des nôtres, etc.

1560. Edit modéré, enregistré par force.

Après les délibérations, parut l'édit *de janvier*, par lequel on accordoit aux Protestans l'exercice de leur religion, hors des villes, et avec des tempéramens équitables. Il fallut trois lettres de jussion pour le faire enrégistrer, même en ajoutant cette clause: *jusqu'à la décision du concile général sur les points contestés.* Les préjugés de la magistrature n'étoient pas le moindre obstacle aux vues bienfaisantes du chancelier.

Le massacre de Vassy arme les Calvinistes.

Le calme auroit été enfin rétabli, si les haines de religion connoissoient des lois. dans la chaleur du fanatisme. Un événement imprévu les ranima tout-à-coup, et dissipa toute espérance de paix. Le duc de Guise passant à Vassy en Champagne, plusieurs de ses gens insultèrent les Calvinistes, qui assistoient au prêche dans une

grange. On commençoit à se battre. Il accourt pour appaiser le tumulte ; il est frappé d'une pierre : ses gens sont furieux, et tuent soixante personnes. Ce massacre, fort exagéré par le bruit public, décida enfin les sectaires à prendre les armes. Le prince de Condé se mit à leur tête, sous prétexte que Catherine de Médicis l'appelloit au secours du roi ; car le roi de Navarre et le triumvirat s'étoient rendus maîtres de sa personne. Telle fut l'origine des guerres civiles. Nous en indiquerons seulement les faits principaux.

Première guerre civile, atroce.

Condé s'empare d'Orléans, dont il fait sa place d'armes. Il voit Rouen et un grand nombre d'autres villes en son pouvoir. Il cède le Havre à Elisabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir son secours. Ne soyons pas étonnés qu'une guerre civile, où la religion coloroit l'esprit de révolte, étouffât les sentimens de citoyen. Il n'y avoit, pour ainsi dire, plus de français, plus de patrie : mais tout étoit plein, ou de fanatiques acharnés les uns contre les autres, ou de factieux qui sacrifioient la France

et la religion à leur fortune. Le parlement déclare les religionnaires proscrits ; ordonne aux Catholiques de les poursuivre, de les tuer, sans crainte de la justice. On s'imagine être au tems de Sylla et de Marius. Les surprises, les massacres se renouvellent continuellement ; presque chaque ville du royaume est un théâtre de sang et d'horreurs.

Siége de Rouen.

Rien ne mérite plus d'attention que la catastrophe de ceux qui attiroient tant de maux. Le roi de Navarre assiégea et reprit Rouen ; mais il y mourut d'une blessure. Le maréchal de Saint-André périt à la bataille de Dreux, que gagna le duc de Guise sous les ordres du connétable. Une singularité de cette bataille, c'est que les deux généraux, le prince de Condé et Montmorenci, y furent faits prisonniers ; le prince coucha dans le même lit que le duc, son vainqueur.

Bataille de Dreux.

1563. François, duc de Guise, assassiné par Poltrot.

Celui ci alloit s'emparer d'Orléans. Il avoit déjà pris d'assaut un des fauxbourgs, lorsqu'il fut assassiné par Poltrot, gentilhomme calviniste, qui crut servir Dieu en

commettant un crime pour venger sa secte. Ainsi mourut François de Guise, *le plus grand homme de son siècle, de l'aveu même de ses ennemis.* (On peut en croire de Thou.) L'ambition du cardinal de Lorraine, plutôt que son propre penchant, l'avoit rendu chef de parti; le torrent des conjonctures l'entraîna d'un excès à l'autre, sans obscurcir l'éclat de sa grandeur d'ame et de ses qualités héroïques. Les grands hommes sont les plus à craindre, quand ils s'éloignent du devoir.

Pacification favorable aux calvinistes.

Un édit de pacification calma un peu les orages. Il portoit amnistie pour le passé; il déclaroit que le prince de Condé et ses partisans n'avoient eu en vue que le service du roi : il confirmoit la liberté de conscience, et ordonnoit que dans tous les bailliages on assigneroit une ville où les Protestans auroient l'exercice public de leur religion. Ces avantages furent bientôt restreints. La reine amusa Condé par l'espérance des mêmes honneurs, du même pouvoir qu'avoit eus le roi de Navarre. C'étoit le véritable moyen, si l'on eût exécuté les

promesses qu'on lui fit, de le détacher d'un parti toujours dangereux.

La rage des factions et du fanatisme étant suspendue, un zèle patriotique parut animer les français pour reprendre le Havre à l'Angleterre. Elisabeth refusa de le restituer jusqu'à ce que Calais eût été rendu. On lui déclara aussi-tôt la guerre ; on reprit le Havre ; on ne rendit point Calais, et les hostilités finirent par un accommodement. Il s'étoit passé en Angleterre et en Ecosse des événemens que je vais réunir en un seul tableau, pour éviter la confusion.

Le Havre repris aux anglais.

CHAPITRE III.

Marie Stuart, jusqu'à sa prison. —Révolte des Flamands.—Suite des guerres civiles en France.

LEs Ecossais, un des peuples de l'Europe le plus ignorant alors et le plus agreste, étoient par-là même un des plus susceptibles de fanatisme. La nouvelle doctrine avoit pénétré chez eux sous Jacques V. Marie de Guise, veuve de ce prince,

Progrès du calvinisme en Ecosse.

en facilita les progrès par sa modération et par ses ménagemens à l'égard des réformés. Elle se fraya ainsi le chemin de la régence. L'ambition de ses frères, qui avoient en France trop de pouvoir, lui fit prendre des mesures contraires à ses inclinations. Ils méditoient de placer la jeune reine Marie Stuart sur le trône d'Elisabeth. La ruine des Protestans paroissoit un moyen nécessaire. On cessa de les tolérer, on les irrita en Ecosse. Des seigneurs puissans et indociles étoient à leur tête. Un esprit de liberté ou d'indépendance animoit le zèle religieux, et en tiroit la plus grande force. En 1557, les sectaires firent une ligue contre la *congrégation de satan*; c'est ainsi qu'ils désignoient l'église romaine, et leur ligue étoit la *congrégation de Jesus*. Ils s'engageoient à une défense mutuelle, pour le maintien et la propagation de la parole divine, *contre les pervers qui voudroient troubler leur sainte ligue; renonçant à toutes les abominations et idolâtries du démon.*

Congrégation rebelle.

Jean Knox, écossais, fougueux disciple de Calvin, étoit venu de

Jean Knox disciple de Calvin.

Genève attiser un feu si violent. Dans une émotion populaire, les images furent brisées, les églises pillées, les prêtres attaqués à l'autel, les monastères détruits. M. Robertson, excellent historien, ne laisse aucun doute que les violences du gouvernement, inspirée par les princes de Lorraine, n'aient été la source des révoltes, et que les chefs n'aient eu principalement en vue de se garantir du joug de la France.

Elisabeth contient les Ecossais.

Marie Stuart, leur reine, épouse du dauphin (François II), avoit pris, par le conseil des Guises, ses oncles, les armoiries et le titre de reine d'Angleterre. Elle ne reconnoissoit pas la naissance d'Elisabeth pour légitime ; ce qui lui donnoit des droits à cette couronne dont elle étoit l'héritière présomptive. Elisabeth devoit donc la regarder comme ennemie ; elle étoit intéressée à entretenir les troubles d'Ecosse. Aussi envoya-t-elle du secours à la congrégation fanatique. Les Anglais assiégerent Leith, défendue par des troupes Françaises. Le ministre de France fut réduit à signer le traité humiliant

Traité d'Edinbourg.

d'Edinbourg, en 1560, par lequel Marie Stuart et le dauphin devoient renoncer au titre d'Angleterre, et s'obligeoient à ne faire ni paix ni guerre sans l'aveu du parlement, qu'on autorisoit de plus à délibérer sur les affaires de religion.

Changement de religion.

Le parlement abolit le culte romain, sous des peines très-rigoureuses : car l'esprit d'intolérance étoit commun aux deux partis. L'épiscopat fut supprimé, comme dans les republiques de Genève et de la Suisse. Knox fit adopter pour l'église ce gouvernement *presbytérien*, où l'on crut trouver les maximes et les usages des premiers fidèles. Voilà encore un fruit du zèle persécuteur des Guises.

Marie Stuart attaquée par le fanatisme.

Après la mort de François II, Marie Stuart, ayant perdu son crédit, exposée à l'humeur chagrine de la reine mère, quitta la France avec douleur, pour retourner dans un royaume où tout respiroit la barbarie. Malgré son esprit, ses graces, sa douceur, ses ménagemens, elle essuya bientôt, en qualité de catholique, la haine et les outrages du fanatisme. Knox, qui

prenoit toujours le ton de prophète, l'appella publiquement Jézabel : il lui cita à elle-même les exemples de Phinées, de Samuel, d'Elie, comme des preuves qu'un saint zèle peut inspirer de justes violences. Il donnoit à entendre qu'on pouvoit renverser le trône au gré de la superstition. Quelque-tems après, Marie, en démentant par de grandes fautes la sagesse de sa conduite passée, se livra pour ainsi dire, à la haine féroce de ses ennemis. Elle avoit épousé le lord Henri Darnley, son cousin, né en Angleterre du comte de Lenox. Elisabeth, toujours pleine de jalousie sous les dehors d'une feinte réconciliation, ne pouvoit désapprouver sincérement ce mariage, qui lui épargnoit l'inquiétude de voir sa rivale épouser quelque souverain. Elle affecta de s'y opposer, mais en vain. Darnley, décoré du titre de roi sans le concours du parlement, répondit mal aux bienfaits et à l'amour de Marie. Inconstant, débauché, orgueilleux, en perdant son estime, il lui inspira de la froideur ; et il s'en vengea d'une manière atroce.

Elle épouse Henri Darnley, et s'en repent.

Meurtre de Rizio.

Rizio, musicien piémontais, devenu le secrétaire de la reine, fut soupçonné d'être son amant, quoique d'une figure très-désagréable. Il étoit d'ailleurs trop digne de haine, par l'insolence avec laquelle il abusoit de sa faveur. Un jour qu'il mangeoit avec cette malheureuse princesse, des seigneurs le poignarderent à ses yeux, en 1566. Leur crime, auquel le roi avoit part, étoit d'autant plus affreux, qu'une grossesse avancée exposoit davantage les jours de Marie. Elle accoucha cependant d'un fils nommé Jacques, qui réunira les couronnes d'Ecosse et d'Angleterre.

Meurtre du roi.

Une inclination fatale l'attache ensuite au comte de Bothwel, généralement décrié pour ses vices. Tout-à-coup elle paroît se reconcilier avec le roi ; le roi meurt bientôt assassiné. La voix publique accuse Bothwel : on le décharge de l'accusation par un jugement irrégulier. Il enlève la reine, il l'épouse. Alors Marie est détestée comme sa complice. Les Ecossais se révoltent, la mettent en prison, l'obligent de renoncer à

La reine épouse Bothwel, et perd la couronne.

la couronne. Elle s'évade promptement et se refugie en Angleterre. (1568.) Nous verrons le traitement qu'elle y recevra d'Elisabeth.

Elle se sauve en Angleterre, où Elisabeth la détestoit.

Celle-ci gouvernoit son royaume avec une prudence admirable, donnant ses soins à la marine, au commerce, à l'agriculture, enfin à tous les objets de l'administration politique; mais elle ne voyoit dans Marie qu'une rivale qui l'effaçoit en beauté, qui lui causoit de l'inquiétude : elle n'étoit pas assez généreuse pour sacrifier l'intérêt à la vertu; elle étoit assez foible, malgré ses grandes qualités, pour se livrer avec excès à une petite jalousie de femme.

Sage gouvernement de cette princesse.

Revenons aux affaires du continent, où les troubles de religion, que la prudence d'Elisabeth savoit prévenir dans son royaume, ne cessoient de bouleverser d'autres états.

Le despotisme superstitieux de Philippe devoit exciter par-tout des révoltes. Ce prince insatiable de sang hérétique, vouloit que l'inquisition fît en Italie et en Flandre ce qu'elle faisoit en Espagne. Les Milanais, les Napolitains

Philippe II veut en vain soumettre à l'inquisition Naples et Milan.

se soulevèrent contre le tribunal, dont il s'efforçoit de leur imposer le joug. L'amour de la liberté, plus naturel aux Flamands, produisit de plus terribles convulsions.

Sédition dans les Pays-bas.

Comme la doctrine protestante étoit fort répandue dans les Pays-bas, Philippe portoit sur-tout là son zèle farouche. L'érection de treize nouveaux évêchés dans ces provinces, faite par Paul IV, tendoit évidemment à tourmenter les consciences, et devenoit un surcroît de charges pour les peuples. Marguerite, duchesse de Parme, sœur du roi, gouvernante du pays, se régloit sur les avis du cardinal de Granvelle, archevêque de Malines, dont l'inflexibilité altière irritoit les cœurs. Les murmures éclatoient; les ordres sévères de la cour d'Espagne aigrissoient le mal. On exigeoit que les décrets du concile de Trente fussent observés; on employoit la violence pour leur exécution. Enfin la sedition éclata; d'autant plus dangereuse, qu'elle avoit pour chefs deux hommes illustres par leur mérite, ainsi que par leur naissance, Guillaume de Nassau,

prince d'Orange, et le comte d'Egmond ; tous deux habiles à manier ces ressorts de religion, dont la politique des ambitieux tiroit tant de force.

1565. Conférence de Bayonne, qui alarme les Protestans.

Alors Catherine de Médicis parcouroit la France, avec son fils Charles IX, sous des prétextes de bien public. La reine d'Espagne, sœur de Charles, les joint à Bayonne, accompagnée du célèbre duc d'Albe, qui, peu de tems après, sera le fléau des Flamands. L'objet du voyage étoit une conférence préparée de loin. Adriani, continuateur de Guichardin, dit qu'elle se tint à la sollicitation du pape, qui souhaitoit que Philippe s'y rendît lui-même. Tout y fut secret et mystérieux. Mais les Protestans crurent découvrir le mystère : ils crurent, avec assez de vraisemblance, qu'on avoit projetté leur ruine. Soupçonneux, mécontens, vexés en France comme ailleurs, malgré l'édit de pacification, il n'en falloit pas davantage pour leur inspirer de nouveaux projets de révolte. Quel étoit le vertige des gouvernemens ! on vou-

loit exterminer les citoyens pour avoir des catholiques !

Mort de Pie IV.

La cour de Rome fournit encore aux sectaires de nouveaux sujets de haine. Pie IV, pape voluptueux, venoit de mourir. Il avoit suivi l'exemple de ses prédécesseurs, par la manie du népotisme ; il avoit prodigué les graces aux Borromées, fils de sa sœur, l'un desquels étoit le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, saint prélat, dont l'église honore la mémoire. Le nouveau pape (Ghisléri) Pie V, d'une naissance obscure, d'une rigidité inexorable, étoit propre à répandre la terreur plutôt qu'à gouverner avec sagesse. Autrefois dominicain, grand inquisiteur sous Paul IV, il s'étoit montré le digne ministre du zèle violent de ce pontife. A peine élevé sur le saint siège, il fit brûler comme hérétiques des hommes distingués, un Carnésecchi, que Côme de Médicis eut la foiblesse de lui livrer, quoiqu'il l'honorât de sa faveur ; un Zannetti livré de même par le sénat de Venise ; et le savant Paléarius, dont le crime fut d'avoir appellé l'inquisition, *un poi-*

Zèle violent de Pie V.

Personnages qu'il fait brûler comme hérétiques

gnard levé sur les gens de lettres. Une ordonnance rigoureuse, qu'il publia contre les courtisanes, auroit infailliblement, comme les gens sages le représentoient, occasionné les plus grands désordres, parmi les célibataires qui peuploient Rome, si elle n'eût pas été adoucie. On juge d'abord que ce pape, assez connu par la bulle *In cœna Domini*, publiée en 1568, convenoit peu aux besoins pressans de l'église, et que le culte romain devenoit chaque jour plus odieux aux Protestans.

Ordonnance contre les courtisanes.

1567. Révolte des *Gueux* en Flandre.

Ceux des Pays-bas, qu'on nommoit les *Gueux*, perdirent toute espérance de paix. L'inquisition, les nouveaux évêchés, les lois pour forcer la conscience : les vexations et les supplices, sembloient les provoquer à la révolte. N'obtenant rien par leurs requêtes, ils se livrèrent aux excès du fanatisme. Philippe II délibère dans un grand conseil sur les moyens d'arrêter la sédition. En vain les plus sages proposent les voies de douceur : il suit son penchant et les conseils sanguinaires du duc d'Albe (Alvarès de Tolède.) Il envoie ce duc

On y envoie le duc d'Albe.

avec des troupes, pour venger la cause de Dieu et l'honneur de la couronne. C'étoit envoyer un tyran, ou qui extermineroit les peuples, ou qui les rendroit furieux et indomptables. Le prince d'Orange s'étoit prudemment retiré en Allemagne. Les comtes d'Egmond et de Horn n'avoient pas voulu le suivre, comptant trop sur leur crédit et leur pouvoir. Ils furent bientôt arrêtés. Les prisons se remplirent; les gibets, les échafauds, les bûchers, inspirèrent par-tout l'horreur.

Jugement de l'inquisition d'Espagne

En un mot, l'inquisition d'Espagne, consultée par le roi, décida que tous les peuples des Pays-bas, excepté un petit nombre, étoient apostats, hérétiques, criminels de lese-majesté; et en particulier les nobles, qui avoient présenté des requêtes, ou publié des plaintes contre la sainte inquisition. Ce jugement servit de règle.

Les comtes d'Egmond et de Horn exécutés.

Egmond, auquel on étoit sur-tout redevable des victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, fut exécuté avec Horn. Leur sang, mêlé à celui d'un nombre infini de victimes, cimenta en quelque sorte

les fondemens de la fameuse république de Hollande, que nous verrons bientôt se former.

Nouvelles guerres de religion en France.

La France éprouva aussi de nouveau les horreurs des guerres de religion. Un corps de six mille Suisses, que la reine mère avoit levé sous un faux prétexte, vraisemblablement pour opprimer les religionnaires, les irrita d'autant plus, qu'ils avoient beaucoup de sujets de plaintes. Ils reprirent les armes. Ils furent battus à Saint-Denis, où le connétable Montmorenci, vainqueur, mourut couvert de blessures, à l'âge de près de quatre-vingt ans. La paix se fit l'année suivante 1568, et ne dura que six mois. Catherine de Médicis, infidelle à toutes les conventions, ayant résolu de faire arrêter le prince de Condé et l'amiral de Coligni, les Protestans se révoltèrent encore. Le duc d'Anjou, frère du roi, dirigé par le maréchal de Tavannes, gagna sur eux la bataille de Jarnac. Là fut tué de sang-froid le chef du parti, ce Condé, prince digne des plus grands éloges, s'il n'avoit pas été un rebelle. Le jeune prince de Béarn

Trois batailles perdues par les Calvinistes.

1569. Bataille de Jarnac.

(Henri IV), fils du roi de Navarre, fut déclaré chef de la ligue, n'ayant que seize ans. Coligni et Dandelot trouvèrent des ressources dans leur génie, leur activité, et dans les Protestans d'Allemagne. Le duc d'Anjou remporta une seconde victoire à Montcontour, sans en tirer presque aucun avantage.

1570. Traité de Saint-Germain, où ils obtiennent tout ce qu'ils désirent.

Après quatre batailles perdues, les Calvinistes paroissoient imposer des conditions de paix. Par le traité de Saint-Germain, on leur accorde des villes de sûreté, entre autres la Rochelle; on les déclare capables de toutes les charges; on ajoute ainsi beaucoup à la liberté de conscience, qui d'abord étoit l'unique objet de leurs vœux. Pour juger de l'aveuglement des cours, et de celui des zélateurs du seizième siècle, il ne faut qu'une simple réflexion. Quel mal auroit produit l'indulgence, lorsque le progrès et le fanatisme des sectes sembloient l'exiger? elle auroit amorti le fanatisme; elle auroit prévenu les guerres, épargné le sang des Chrétiens; et certainement l'église et les couronnes au-

Une sage indulgence eût épargné de grands maux.

roient beaucoup moins perdu, puisque les persécutions furent toujours le motif des révoltes. On verra bientôt le massacre de la Saint-Barthélemi rouvrir les plaies et de la religion et de l'état.

CHAPITRE IV.

Guerre fameuse avec les Turcs. — Pie V. — La Saint Barthélemi. — Fin de Charles IX.

CATHERINE de Médicis, autrefois si favorable aux Protestans, dont elle avoit alors besoin, ne pensoit plus qu'à les détruire, parce qu'elle les craignoit. Aussi dès l'an 1568, le chancelier de l'Hôpital étoit-il disgracié. Ami de la paix par amour de la patrie, on suspecta sa religion, on ne put souffrir ses sages conseils. Pie V avoit permis au roi d'aliéner des biens ecclésiastiques, pour cinquante mille écus de rente, à condition d'employer cette somme à exterminer les hérétiques, ou à les forcer de se soumettre. L'Hôpital fit sentir l'inhumanité de cette

Disgrace du chancelier de l'Hôpital, pour une bulle de Pie V.

bulle ; et selon de Thou , ce fut l'occasion de sa disgrace : sinistre augure pour le royaume !

Bulle *In cœna Domini.*

La bulle *In cœna Domini* paroissoit alors. Elle excommunioit tout prince qui exigeroit des gens de l'église quelque contribution que ce pût être ; elle excommunioit quiconque croiroit le pape soumis au concile général , quiconque appelleroit au concile de ses décrets ; elle anéantissoit les droits de la puissance civile ; elle réservoit au pontife romain l'absolution des anathêmes sans nombre dont elle étoit pleine. On eût dit que Pie V , en foulant aux pieds les nations , vouloit déterminer les Catholiques à secouer , comme les sectaires , le joug de Rome. Philippe II , le plus superstitieux des princes , s'éleva contre la bulle , et défendit , sous de rigoureuses peines , de l'exécuter. Les papes l'ont publiée de nouveau tous les ans jusqu'au pontificat actuel ; mais ils se sont blessés eux-mêmes avec cette arme dangereuse.

Guerre avec les Turcs.

Aux dissentions civiles et religieuses , dont l'Europe étoit déchirée ,

chirée, se joignoit depuis longtems la guerre du Turc ; et les Chrétiens aimoient mieux s'entre-détruire pour quelques points de leur croyance, que d'unir leurs forces contre l'ennemi mortel de la chrétienté. Les Espagnols venoient de prendre quelques places dans le royaume d'Alger, lorsque Soliman envoya une flotte de trois cents voiles assiéger l'isle de Malte en 1565. Ce fameux siège lui coûta environ quarante mille hommes. Le grand maître de la Valette, français, à l'exemple d'Aubusson et de Lisle-Adam, qui s'étoient immortalisés à Rhodes, eut la gloire de chasser les Musulmans. Mais ils prirent Scio l'année suivante ; ils firent des incursions sur les côtes d'Italie. Soliman emporta d'assaut la ville de Zigeth en Hongrie.

Siège de Malte.

Il mourut trois jours avant la prise de la citadelle, âgé de soixante et seize ans : héros plus vertueux, plus éclairé même que la plupart des grands potentats de son siècle. Il s'étoit instruit à l'école de l'histoire ; et il étudioit surtout les commentaires de César,

Mort de Soliman.

qu'il avoit fait traduire en sa langue. Il régnoit sur des contrées immenses, depuis Alger jusqu'à l'Euphrate. La Hongrie conquise entièrement lui ouvroit les portes de l'Allemagne.

Les Turcs prennent l'isle de Chypre.

Son fils Sélim II enleva aux Vénitiens l'isle de Chypre en 1571. Le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste, fut écorché vif par les Turcs, furieux de la perte horrible qu'ils avoient faite au siège de cette place : elle montoit, dit-on, jusques à quatre-vingt mille hommes.

1571.

Ligue de Pie V contre eux.

Pie V, qui excitoit des soulevemens en Angleterre, qui excommunioit Elisabeth, et la déclaroit privée de sa couronne ; qui par sa bulle *In cœna Domini* sembloit déclarer la guerre à tous les princes chrétiens ; occupé cependant de projets louables, s'étoit ligué avec le roi d'Espagne et avec les Vénitiens pour sauver une isle si importante. Marc-Antoine Colonne commandoit les galères du pape ; le prince Doria, celles de Philippe. La flotte se mit en mer ; mais les généraux ne s'accordant point, n'agissant qu'avec lenteur,

elle n'eut aucun succès. Pie ranima bientôt la ligue *sacrée*. Un armement formidable de deux cents galères et de plusieurs autres bâtimens, se fit presque tout-à-coup. Le célèbre don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-Quint, fut nommé généralissime : Colonne et le vénitien Véniéro avoient chacun leur commandement.

Bataille de Lépante, gagnée par Don Juan d'Autriche.

Environ deux cents cinquante galères turques gardoient les côtes de la Morée. On les attaque près du golfe de Lépante. On remporte une victoire complette. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante galères ; cependant les vainqueurs ne gagnèrent ici que de la gloire. Philippe, avec toute sa dissimulation, laissa entrevoir la jalousie qu'il avoit du mérite de son frère. *Don Juan a été heureux*, dit-il ; *mais il a beaucoup hasardé*. Le pape, beaucoup plus sensible au succès d'une journée si glorieuse, s'écria : *Il fut un homme envoyé de Dieu ; et cet homme s'appelloit Jean*. Deux ans après don Juan se rendit maître de Tunis ; conquête dont l'Espagne ne jouit qu'un seule année.

1572. On raconte que la mort de Pie V fut célébrée à Constantinople par trois jours de réjouissance ; tant ce pontife s'étoit rendu redoutable aux Turcs. Il sollicita contre eux l'alliance des Persans et des Arabes. Il écrivit à ces peuples, que la différence de religion ne devoit point les empêcher de s'unir avec les Chrétiens ; que les hommes, qu'un intérêt commun rapprochoit, ne devoient être regardé comme séparés, ni par la diversité des sentimens, ni par la distance des lieux. Maxime très-remarquable dans la bouche du plus terrible ennemi des hérétiques. L'intérêt commun de la société, de l'humanité et du christianisme, ne pouvoit donc pas réunir entre eux les Chrétiens, divisés sur quelques points de dogme ou de culte : tandis qu'un intérêt politique pouvoit les lier avec des peuples ennemis de la foi chrétienne ? Ces contradictions bizarres, si fréquentes dans l'histoire, si propres à découvrir l'influence de la passion et du préjugé, me paroissent une source de lumières

Alliance que le pape propose aux Arabes et aux Persans.

très-remarquable

pour quiconque veut connoître les ressorts du cœur humain.

Pie V fait un grand duc de Toscane.

En vertu de la puissance que Dieu lui avoit donnée, et parce qu'*en qualité de pasteur, il lui appartenoit d'examiner qui méritoit des honneurs extraordinaires, par le zèle pour le saint siège*, Pie V créa Côme de Médicis *grand duc* de Toscane, et décida ainsi le différend de ce prince avec le duc de Ferrare au sujet de la préséance. (1569.) Malgré la réclamation de l'empereur Maximilien, Côme, avec ce titre nouveau, alla se faire couronner à Rome, et prêter serment entre les mains du pontife.

Fausses raisons pour autoriser cette démarche.

Le cardinal Commendon, habile négociateur, s'efforça de justifier la démarche de Pie V, en citant pour preuves tant de couronnes que les papes avoient données. Il osa même dire que c'étoit le pape qui avoit transféré l'empire d'orient en occident, qui avoit établi les électeurs; que le pape Zacharie avoit dégradé Chilpéric, et fait Pepin roi de France. L'affaire fut accomodée avec de l'argent en 1574, sous le pontificat de Grégoire XIII, (Buoncompagno) successeur de Pie.

On continue de forcer les consciences.

S'il est étrange que la cour de Rome, attaquée de toutes parts, soutint audacieusement ses vieilles prétentions, il l'est encore plus, qu'après tant d'expériences funestes, on s'obstinât à forcer les consciences, et à combattre l'hérésie par les supplices. D'un côté, le duc d'Albe réduisoit les Flamands au désespoir ; bâtissoit la citadelle d'Anvers pour les opprimer ; et s'érigeoit à lui-même un fastueux monument de bronze, où foulant aux pieds les religionnaires ; il se vantoit d'avoir assuré le triomphe de la religion et affermi la paix des provinces. D'autre part, la Saint-Barthélemi s'exécuta en France, et fut le comble des horreurs.

Mariage du roi de Navarre avec la sœur de CharlesIX

On caroissoit les Protestans, afin de les étouffer. On avoit offert Marguerite, sœur de Charles IX, au jeune Henri, roi de Navarre. Ce mariage l'avoit fait venir à Paris, avec le prince de Condé, son cousin, et y avoit attiré sur leurs pas les principaux chefs du parti. L'amiral de Coligni s'étoit lui-même laissé éblouir, par l'espérance d'une guerre contre Philippe II, au sujet

de la révolte des Pays-bas. Il désiroit ardemment de venger les Calvinistes des persécutions de ce monarque. Une illusion flatteuse avoit endormi sa prudence. Enfin toutes les haines sembloient étouffées au milieu des fêtes et des plaisirs. Mais la reine Catherine et Charles son fils étoient capables de toutes les noirceurs de la tyrannie.

Lettre à l'amiral de Coligni. Soupçons des Protestans.

Une lettre rapportée par de Thou, que reçut l'amiral à Paris, et dont il fut indigné, fera connoître les soupçons et les craintes de quelques Protestans moins crédules. Elle portoit en substance : « Souvenez-vous d'une maxime reçue parmi les papistes, comme » un point de religion, *qu'on ne* » *doit pas garder la foi aux héré-* » *tiques*. Souvenez-vous que les » Protestans sont hérétiques à » leurs yeux ; qu'on les haïra éter- » nellement ; que la reine veut les » exterminer. Souvenez-vous » qu'une femme étrangère, ita- » lienne, d'une famille de pape, » naturellement fourbe, doit se » porter aux derniers excès con- » tre ses ennemis. Voyez quelle

» éducation le roi a reçue. Jurer, » se parjurer, corrompre les filles » et les femmes, déguiser sa foi, » sa religion, ses desseins, com- » poser son visage : voilà ce qu'on » lui a d'abord appris à regarder » comme un jeu. Et pour l'accou- » tumer au sang de ses peuples, » on lui a fait un plaisir dès son » enfance de voir égorger et met- » tre en pièces des animaux. Fidèle » disciple de Machiavel, persuadé » que les Protestans ont résolu de » lui ôter la couronne et la vie, il » ne souffrira jamais que les hom- » mes qui ont pris les armes con- » tre lui, justement ou injuste- » ment, jouissent de la paix qu'il leur a donnée, etc. » Ces défiances étoient-elles frivoles ? on va en juger par le fait.

1572. Massacre de la Saint-Barthelemi.

Le mariage du roi de Navarre est célèbre le 17 août 1572. Coligni est blessé d'un coup d'arquebuse le 22, en se retirant chez lui. Charles IX le visite, lui promet de punir cet assassinat, en témoigne la plus vive douleur. Cependant, la nuit du 23 au 24, commence par ordre de la cour un massacre affreux des Protestans.

Le duc de Guise (Henri le *Balafré*, fils de François) se rend lui-même à la porte de l'amiral ; il fait égorger ce grand homme. Les rues, les maisons ruissellent de sang. La rage des assassins ne distingue ni âge, ni sexe, confond même les Catholiques et les Huguenots. Le roi a la barbarie de tirer sur ses malheureux sujets, et contemple ensuite avec joie le cadavre de Coligni, outragé par la populace. On commande la même boucherie dans les provinces. En un mot, les historiens comptent au moins soixante mille victimes de cette infernale exécution. Il y eut néanmoins des commandans de provinces, assez courageux pour refuser d'être les bourreaux des citoyens : leur désobéissance fait aujourd'hui leur éloge.

Cette barbarie autorisée et célébrée.

Pour que rien ne manquât à une pareille atrocité, il restoit à y mettre en quelque manière le sceau des lois et de la religion. Le roi déclare que tout s'est fait par ses ordres, prétextant un complot chimérique des sectaires contre la famille royale. Le parlement ordonne une procession annuelle,

pour célébrer la délivrance du royaume. On frappe une médaille, avec cette légende, LA PIÉTÉ ARMA LA JUSTICE; légende que la justice et la piété devoient proscrire comme injurieuse. A Rome, en Espagne, la Saint-Barthelemi fut un sujet de réjouissances publiques. Du moins falloit-il suspendre les fêtes, jusqu'à ce qu'on put juger des suites de l'événement.

1573. Les Calvinistes deviennent plus redoutables.

Ce que la prudence auroit dû prévoir arriva. Le calvinisme, au lieu d'être anéanti par le massacre, devint plus redoutable par le désespoir et la vengeance. Une quatrième guerre civile s'alluma. La Rochelle se defendit avec fureur contre le duc d'Anjou, qui perdit presque toute son armée à ce siège. La ville de Sancerre en soutint un plus de sept mois, et les habitans se montrèrent autant de héros du fanatisme. Il fallut leur accorder la liberté de conscience. Les Rochelois, non-seulement obtinrent une capitulation avantageuse, mais ils firent comprendre les villes de Nîmes et de Montauban. Charles IX, toujours malade depuis la

Mort de Charles IX

Saint-Barthélemi, mourut au milieu des troubles, en 1574; sans enfans mâles, à l'âge de vingt-quatre ans. Son précepteur Amiot lui avoit donné le goût des lettres, qui inspire naturellement l'humanité; mais sa mère, ses courtisans, et sur-tout le maréchal de Retz, florentin, l'avoient imbu de maximes détestables, plus propres à lui inspirer tous les crimes de la tyrannie.

CHAPITRE V.

Commencemens du règne de Henri III. Continuation des troubles dans les Pays-Bas.

LE duc d'Anjou, qu'on avoit élu roi de Pologne, et qui régnoit dans cette république orageuse, succède au trône de France, sous le nom de Henri III : c'est le troisième fils de Catherine que nous y voyons monter; et ce ne sera pas le moins malheureux. Craignant que les Polonois ne l'arrêtent, il s'évade comme un prisonnier. L'empereur et les Véni-

1574. Henri III perd bientôt sa réputation.

tiens lui conseillent inutilement à son passage de traiter avec douceur les Calvinistes, pour rétablir le calme dans son royaume. Il étoit un des auteurs du massacre, il joignoit aux mœurs les plus dépravées les dehors de la plus vile superstition ; ses mignons étoient ses oracles : il suit leurs conseils ; il se gouverne par leurs caprices ; il s'annonce en roi sanguinaire ; il se rend odieux et méprisable à ses sujets ; en un mot, il perd, dès le commencement de son règne, la réputation brillante, dont il étoit redevable aux talens de quelques généraux.

Faction des politiques.

Un frère lui restoit encore, le duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou. Ce prince léger et turbulent s'étoit mis à la tête d'une cabale, appellée des *politiques*, qui avoit pour but l'abaissement des princes Lorrains, tout puissans auprès de la reine mère. Le roi de Navarre, que Charles IX avoit contraint d'abjurer le calvinisme après la Saint-Barthélemi, s'étoit engagé dans la même faction. Charles les avoit fait arrêter tous deux. Henri les délivra, et ne sut point les

Le roi de Navarre uni au duc d'Alençon

gagner. Son frère conspira même contre sa vie, se sauva ensuite de la cour, fut suivit du roi de Navarre, qui se déclara aussi-tôt bon Protestant. Le prince de Condé, fugitif en Allemagne, lui avoit donné l'exemple du retour à l'hérésie. Tant il est vrai, que si la force peut faire dissimuler, elle ne change point, ou plutôt elle enracine les opinions religieuses.

Mort du cardinal de Lorraine.

Ainsi les Protestans se trouvent fortifiés par les *politiques*; le frère du roi est le chef de la révolte; les princes du sang sont les ennemis du monarque. Ainsi un mauvais gouvernement fomente les discordes, les guerres civiles. Le principal auteur des troubles, le cardinal de Lorraine, mourut alors dans un âge peu avancé. Il est facile de juger si l'ambition ou le vrai zèle étoit l'ame de sa conduite. Ce grand zélateur, négociant avec les Protestans d'Allemagne en 1562, leur faisoit espérer, comme le duc de Guise son frère, qu'on pourroit établir en France la confession d'Augsbourg. Ce réformateur qui, au concile de Trente, avoit insisté fortement contre la pluralité des

Fausseté de son zèle.

bénéfices, possédoit neuf archevêchés ou évêchés, et neuf abbayes. Un prélat de cour, ambitieux et cruel, n'etoit propre qu'à irriter le fanatisme. La faction catholique (car on ne voit guère ici que factions,) auroit beaucoup perdu à sa mort, si le nouveau duc de Guise n'avoit eu toutes les qualités éminentes du chef de parti.

1576. Cinquième édit de pacification, le plus favorable aux Calvinistes.

Dans la situation critique des affaires, une armée Allemande étant venue au secours des confédérés, on sentit la nécessité de faire la paix. Les Calvinistes obtiennent des conditions beaucoup plus avantageuses que les précédentes : l'exercice public de leur religion, excepté à deux lieues de la cour : des chambres mi-parties dans les huit parlemens du royaume. Les enfans des prêtres et des moines mariés sont reconnus légitimes. La mémoire de Coligni est lavée de toute flétrissure. On déclare fidèles sujets les chefs de la confédération. On ajoute à l'appanage du duc d'Alençon l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Berri. On achete même le départ des

Allemands. La France éprouvoit comme l'Allemagne, que les guerres de religion ne servoient qu'à étendre les vues, les progrès et le pouvoir des religionnaires. Voilà le cinquième édit de pacification en leur faveur.

Philippe II principale cause de tous les maux.

C'est à Philippe II que l'on doit attribuer en grande partie ces désastres, et ceux qui nous restent à déplorer. Non content de fournir à ses sujets de motifs de révolte, par le despotisme qu'il affectoit sur les consciences, il animoit la cour de France aux mêmes rigueurs, il excitoit de tous côtés les mêmes orages, afin de profiter des malheurs de ses voisins. Triste dédommagement de ceux qu'il causoit à ses états!

Les Maurisques persécutés et rebelles

Les Maurisques d'Espagne (on appeloit ainsi les Maures convertis en apparence par la crainte,) étoient tourmentés au sujet de leurs pratiques, de leur habillement, de leur langue même. Un théologien sanguinaire avoit prononcé leur sentence en deux mots: *d'ennemis, toujours le moins.* Ils se révoltèrent en 1568; ils appellèrent à leur secours les Algériens

et les Turcs ; ils soutinrent une furieuse guerre civile ; ils auroient peut-être embrasé tout le royaume, si leur culte avoit été de nature à séduire les Espagnols ; enfin ils ne se soumirent que sur la foi d'une amnistie. Les troupes des Pays-Bas, loin du monarque, dans une contrée féconde en hommes libres, ne pouvoient finir que par une révolution.

Le duc d'Albe continue ses cruautés.

Plus le duc d'Albe, avec son tribunal *de sang*, commettoit de cruautés, plus il opprimoit ce peuple libre par des impositions inouies ; plus il coloroit ces violences d'un prétexte de religion ; plus aussi les sectaires s'enflammoient de haine contre l'église et contre la monarchie. Le prince d'Orange se montra en 1570 à la tête d'une petite armée. Les états de Hollande et de Zélande l'établirent stathouder, et abjurèrent la foi romaine deux ans après. L'amour de la liberté changeoit en héros des hommes peu accoutumés aux armes. Enfin le duc d'Albe fut rappellé en 1573. Dix-huit mille personnes, livrées au bourreau en cinq ans, pour cause d'hérésie,

Révolte entière des Hollandois.

crioient vengeance contre ce persécuteur ; et il s'en glorifioit.

Gouvernemens de Réquesens

Réquesens, qui lui succéda, fit abattre la statue où il insultoit à l'humanité. Le nouveau gouverneur publia en vain une offre d'abolition ; car Philippe commençoit à craindre que les remèdes violens n'augmentassent toujours le mal. On aima mieux se battre, que de compter sur la clémence d'un roi perfide. Avec des vertus et de grands talens, Réquesens étoit capable de rétablir les affaires. Mais il mourut en 1576. Leyde assiégée par ses troupes avoit échappé au péril, en perçant les digues et submergeant la contrée.

Don Juan d'Autriche lui succède.

Le bâtard de Charles-Quint, ce don Juan d'Autriche, que la victoire de Lépante et la prise de Tunis rendoient si célèbre, fut le successeur de Réquesens. Il parti avec pouvoir de tout accorder aux rebelles, excepté la liberté de conscience. *Jamais je ne la leur donnerai*, dit Philippe, *quand je devrois exposer ma couronne*. Il falloit donc perdre des provinces, et y laisser l'hérésie triomphante, plutôt que de les garder, et d'y convertir les hérétiques, si on pouvoit, ou d'en

faire de bons citoyens ? La superstition raisonne d'une manière inconcevable. Toute la douceur que don Juan employa d'abord fut inutile, soit parce que l'enthousiasme et la vengeance s'étoient emparés des esprits, soit parce que l'ambition du prince d'Orange cherchoit à s'élever dans les troubles. La guerre va recommencer, et Philippe II, avec toutes ses forces, rencontrera une résistance invincible.

Les Flamands se réfugient en Angleterre.

Déjà une multitude de Flamands, qui fuyoient la persécution, avoient porté leurs manufactures en Angleterre. Elisabeth profitoit des fautes de Philippe. Les mouvemens excités contre elle en faveur de Marie Stuart, ne lui permirent pas de se déclarer ouvertement pour les Hollandois. Elle attendit des circonstances favorables, que nous la verrons bientôt saisir.

CHAPITRE VI.

Naissance de la ligue. — Philippe II s'empare du Portugal, et perd les Provinces-unies.

Débauches et hypocrisie de Henri III.

LE dernier édit de pacification, accordé aux Calvinistes de France, leur étoit trop avantageux, pour ne pas irriter violemment les Catholiques; et Henri III se conduisoit trop mal, pour n'être pas en butte à la haine des uns et des autres. L'hypocrisie même dont il couvroit ses débauches infâmes, devoit lui attirer le mépris de ceux dont il affectoit de suivre les dévotions. Des confrairies de pénitens, bleus, blans, noirs, inventées en Italie, où l'ancien esprit des flagellans sembloit revivre, se donnèrent en spectacle, non-seulement dans les provinces, mais au centre de la cour. Le monarque prenoit leurs livrées, assistoit à leurs processions, couvert d'un sac de toile, tenant un gros chapelet, portant une discipline de corde à sa ceinture. Il s'imaginoit

Confraries de pénitens.

en imposer par là aux Catholiques: il ne voyoit pas qu'outre la turpitude connue de ses mœurs, le triomphe des Protestans étoit à leurs yeux une espèce de crime ineffaçable.

1576. Naissance de la ligue

Tout-à-coup se forme la *sainte ligue*, projettée depuis long-tems par le cardinal de Lorraine, et qui porte l'empreinte de son génie arrogant et séditieux. Selon la formule d'association faite en Picardie, on s'engage à une défense mutuelle, *soit par la voie de justice, ou des armes, sans nulle acception de personnes*: on déclare quiconque refusera de s'associer, *ennemi de Dieu, déserteur de la religion, rebelle au roi, traître à la patrie, abandonné à toutes les injures et oppressions possibles.* C'est pour la défense de la catholicité, du roi, de l'état, que s'unissent les ligueurs, ne rougissant point de couvrir des dehors même du patriotisme l'esprit de révolte le plus décidé!

Les confédérations des Protestans, moins étranges.

Dans plusieurs pays, les Protestans avoient donné l'exemple de confédérations semblables. Ils méritent d'autant plus de reproches,

qu'ils avoient attaqué la religion établie. Cependant, il faut l'avouer, en les condamnant, leur doctrine étoit répandue, quand ils firent ces démarches séditieuses. On vouloit les forcer de croire ; on attaquoit également leur foi, leur liberté et leurs personnes. Ici les Catholiques n'ont à se plaindre que des progrès d'une secte, qu'ils ont malheureusement enhardie par leurs violences ; ils conjurent sa ruine ; ils entreprennent de leur arracher le bénéfice de plusieurs édits de paix ; ils se révoltent contre le souverain, et se font un devoir de cette révolte. Nous déplorons la nécessité de peindre l'acharnement du faux zèle ; mais c'est l'unique ou le meilleur moyen d'en guérir les hommes.

Etats de Blois.

Henri, duc de Guise, l'ame du parti, en alloit être le chef. Le roi le craignit d'autant plus, que dans les états généraux tenus à Blois, on hasarda des propositions qui tendoient à l'abaissement de l'autorité royale. Il crut se garantir du danger, en se déclarant lui-même chef de la ligue ; démarche absurde, par laquelle il encouragea et

Le roi se déclare chef de la ligue.

fortifia un parti dont il avoit tout à craindre. Dès-lors la liberté de conscience devoit être supprimée. Les états décidèrent qu'on ne souffriroit dans le royaume que la religion catholique. On retrancha même cette clause, qui avoit passé d'abord avec beaucoup de raison : *autant que la tranquillité publique n'en souffrira point, et qu'il ne sera pas nécessaire, pour cet effet, d'en venir aux armes.* Les prélats sollicitoient l'acceptation du concile de Trente, ils l'auroient obtenue, si les députés de quelques provinces ne s'y étoient opposés.

1577. Encore un édit de pacification.

Ces états et la conduite du roi firent éclorre de nouvelles semences de guerre. Il fallut un nouvel édit de pacification, par lequel on rendit aux Protestans la tolérance, mais non l'exercice public de leur culte. Que devoient produire tant de variations et d'inconséquences ? le mépris des lois, l'inquiétude et l'animosité des partis, un long enchaînement de guerres civiles. L'édit portoit, et cela est fort remarquable : « en attendant que, » par le moyen d'*un bon, libre et*

» *légitime concile*, il plût à Dieu » de réunir tous les sujets à l'égli- » se catholique. » Le concile de Trente avoit si peu de bien, à cet égard, qu'on croyoit apparemment en devoir proposer un autre. Mais il falloit des miracles pour changer les opinions, et pour concilier des esprits que l'animosité attachoit à leurs sentimens, non moins que les motifs religieux.

La conduite du roi annonce de nouveaux troubles.

Un prince sage et éclairé, en mêlant la fermeté à la douceur, la modération à la justice, auroit du moins prévenu les troubles. Henri III n'étoit occupé que de ses plaisirs; il prodiguoit à ses mignons les finances de l'état; il s'endormoit au milieu des factions: il en sera bientôt la victime. Ce qu'il fit de mieux pendant la paix, fut l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit, où les Catholiques seuls pouvoient entrer. Mais quelque ambitieux que soient les hommes de tout ce qui distingue à la cour, les seigneurs calvinistes avoient alors une ambition plus séduisante, celle de gouverner un parti, et de se faire respecter du parti contraire.

1578. Quatre princes déchirent les Pays-bas.

C'étoit aussi dans les Pays bas le mobile du prince d'Orange. Après l'arrivée de don Juan d'Autriche, il avoit encore suscité une confédération à Bruxelles. Les Flamands se donnerent pour gouverneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II. Le prince d'Orange comptoit gouverner lui-même sous le nom de l'archiduc. Voyant ses espérances trompées, il lui oppose le duc d'Anjou, (auparavant duc d'Alençon) que les Catholiques mettent à leur tête; car le joug espagnol avoit révolté et Catholiques et Protestans. Ainsi quatre princes déchiroient alors un pays, où les querelles de religion et les abus du despotisme étoient la source de tous les maux. Philippe II, jaloux de son frère, se défiant de ses desseins, ne lui donnoit pas les secours qu'exigeoient des circonstances si critiques. Don Juan défit néanmoins les rebelles à Gemblours, et leur enleva plusieurs places. Il mourut au milieu de ses trophées, laissant le commandement à son neveu, Alexandre Farnese, prince de

de Parme, digne successeur d'un héros.

Sébastien, roi de Portugal, tué dans une expédition d'Afrique.

Tandis que Philippe étoit menacé de perdre bientôt la Hollande, son ambition saisit une couronne qui ne devoit pas lui appartenir. Don Sébastien, roi de Portugal, enivré de cet enthousiasme de chevalerie, dont les exemples devenoient plus rares de jour en jour; emporté par la fougue imprudente de la jeunesse, voulut absolument se signaler en Afrique contre les Maures. Il accepta les propositions de Muley Mahamet, que Muley Moluc, son oncle, avoit chassé des royaumes de Fez et de Maroc. Il se livra tout entier, contre l'avis des sages politiques, à une expédition que Philippe avoit prudemment refusée. Il débarqua en Afrique, avec une armée d'environ quinze mille hommes. Les ennemis, infiniment plus nombreux, lui présentèrent la bataille; il affronta le péril; il combattit et fut tué, presque tous les Chrétiens périrent ou demeurerent prisonniers. Les deux rois maures perdirent la vie, comme le roi de Portugal.

1579. Sébastien n'avoit point d'enfans.

Le cardinal Henri luisuccède

Le cardinal Henri, son grand oncle, prêtre, archevêque, lui succéda et demanda au pape une dispense pour se marier, comme la nation le desiroit. Philippe, qui aspiroit à cette couronne, fit si bien, que la dispense ne vint point. Grégoire XIII gagna du tems, selon la politique romaine : c'étoit tout gagner.

Après la mort de Henri, Philippe II s'empare de cette couronne.

Le roi prêtre meurt l'année suivante. Plusieurs prétendans disputent sa succession: Philippe, neveu du côté maternel ; le duc de Bragance, époux de la petite-fille du roi Emmanuel ; dont Antoine, prieur de Crato, bâtard d'un Infant ; le duc de Savoie ; le duc de Parme ; Catherine de Médicis ; et même le pape, qui renouvelle l'ancienne chimère de suzeraineté sur cette couronne, et qui de plus se dit en droit de recueillir les dépouilles d'un cardinal. Les droits du duc de Bragance étoient préférables à toús les autres. Mais le roi d'Espagne avoit pris ses précautions ; une armée pouvoit lui tenir lieu de titre. On le reçut à Lisbonne. Le prieur de Crato, avec

des troupes et une flotte française, que la reine mère lui accorda, fit de vains efforts contre un prince trop puissant. Les isles Açores ou Tercères, devenues le théâtre de la guerre, furent soumises par le marquis de Santa-Cruz. Don Antoine se réfugia en France.

Philippe avoit mis sa tête à prix. Celle du prince d'Orange fut mise à prix quelque tems après. Celle de l'amiral de Coligni l'avoit été en France. Que les guerres civiles renouvellassent les proscriptions romaines, il ne faut pas s'en étonner. Mais qu'une religion de paix et de charité fût le premier prétexte de ces barbaries ; c'est ce qui révolte tout homme sensible, et ce qui devroit inspirer à jamais la plus grande horreur pour le fanatisme, instrument affreux des passions les plus contraires à l'humanité.

Têtes illustres mises à prix.

Contre un despote, maître des trésors du nouveau monde, maître d'une grande partie de l'Europe, implacable dans ses haines, persécuteur obstiné des consciences, les confédérés des Pays-bas avoient besoin de puissans secours. Epuisés

Union d'Utrecht, qui ne pouvoit se soutenir par elle-même.

par la guerre, ils sembloient devoir succomber tôt ou tard. Le nouveau gouverneur, Alexandre Farnese, joignoit toutes les qualités d'un général à celles d'un politique. A la vérité, le prince d'Orange, dès l'an 1579, avoit formé la fameuse union d'Utrecht, entre les états de Hollande, Zélande, Utrecht, Zutphen et Gueldres, Overyssel, Friesland, Groningue: union qui fut bientôt reçue à Gand, à Anvers, à Bruges, à Bruxelles, en un mot, dans la plupart des provinces. Mais on reconnoissoit encore pour souverain le roi d'Espagne; et l'on ne se disoit uni que pour s'opposer aux injustices du gouvernement. Le prince d'Orange, sentant la nécessité de recourir à une puissance étrangère, inspira aux confédérés de se donner au duc d'Anjou, héritier présomptif du roi de France.

1581. Les etats généraux déclarent Philippe II déchu de la souveraineté.

Enfin les états généraux, assemblés à la Haie, déclarèrent solemnellement Philippe II déchu de la principauté, pour avoir violé, contre son serment, les privilèges des peuples. L'acte portoit en substance: « Que les peuples ne sont

» pas nés pour les princes, mais
» que Dieu a établi les princes
» pour les peuples ; qu'il ne peut
» y avoir de prince sans peuple,
» mais que le peuple peut sub-
» sister sans le prince, que le de-
» voir du prince est d'aimer ses
» sujets, comme un pere aime ses
» enfans, et de les gouverner avec
» une parfaite équité ; que s'il en
» use autrement, ce n'est plus un
» prince, mais un tyran, et que le
» peuple ne lui doit plus obéis-
» sance ; que depuis un tems in-
» fini, ils se plaignoient de la
» cruauté de leurs gouverneurs ;
» que leurs plaintes et leurs re-
» quêtes avoient été portées jus-
» qu'au roi ; que loin d'en rien
» obtenir, ils n'avoient pu le dé-
» tourner du dessein de leur impo-
» ser un joug insupportable, sous
» prétexte de protéger la religion
» catholique, qu'ils n'attaquoient
» pas ; que les lois divines et
» humaines, tant de fois violées
» à leur égard, les remettent dans
» leur liberté naturelle, et leur
» donnent le droit d'élire un nou-
» veau prince, pour les gouverner
» suivant leurs privilèges, libertés

» et franchises, etc. » La rebellion étoit ainsi consommée. (*Voyez de Thou, l.* 74.)

Philippe, se fondant sur une dispense du pape, rendoit caduc le serment de ses sujets.

Une chose aussi remarquable peut-être que cet acte des Provinces-unies, c'est que le roi d'Espagne, dans son édit de proscription contre le prince d'Orange, reconnoît n'avoir pas été fidèle au serment qu'il avoit fait en prenant possession des Pays-bas; et se fonde sur une dispense du pape. Par-là il fournissoit aux Flamands un prétexte spécieux pour se croire dispensés eux-mêmes de leur serment; car si le pontife pouvoit dispenser le prince de ses obligations envers ses sujets, comment les sujets auroient-ils respecté leur propre serment, qui étoit lié par des conditions formelles à celui du prince? Guillaume proscrit avoit déjà publié une apologie, où il accusoit Philippe avec une fierté que la proscription même sembloit lui permettre.

L'archiduc Mathias s'étoit retiré.

1583. Fin malheureuse du duc d'Anjou.

Si le duc d'Anjou avoit eu de la prudence, un gouvernement équitable lui eût sans doute attaché ce peuple, dont le choix libre venoit

de l'établir souverain. Jaloux du prince d'Orange, séduit par l'attrait de l'ambition, il voulut se rendre absolu, s'emparer des villes, agrandir son autorité par la force : il ne réussit qu'à se perdre. Obligé de revenir en France, il y mourut en 1584. La reine d'Angleterre l'avoit flatté d'espérances de mariage, et s'étoit même engagée par des promesses. Mais, quoique amoureuse de ce prince, craignant toujours de se donner un maître avec un mari, et réfléchissant aux inquiétudes légitimes de la nation (car l'Angleterre auroit pu être annexée à la couronne de France) elle avoit rompu avec lui, comme elle avoit trompé tant d'autres princes en leur faisant espérer sa main.

Il avoit été sur le point d'épouser Elisabeth.

Après avoir échappé à deux conspirations, le prince d'Orange fut la victime d'un fanatique Francomtois, nommé Gérard, qui se crut inspiré de commettre cet assassinat. On assure que le roi d'Espagne dit, à la nouvelle de sa mort, que *ce coup auroit dû se faire depuis douze ans, pour l'intérêt de la religion et pour le sien.*

Assassinat du prince d'Orange.

Aussi fut-il soupçonné d'en être l'auteur. Les Provinces-unies, ayant besoin plus que jamais de secours, offrirent la souveraineté au roi de France. Quelle occasion pour un prince habile et courageux ! Henri refusa. Ses foibles mains ne pouvoient plus soutenir le sceptre.

CHAPITRE VII.

La ligue éclate contre les Bourbons. — Excès de Sixte-Quint. — Procès de la reine d'Ecosse. — Elisabeth triomphe de l'Espagne.

1584. Les ligueurs se déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne.

VOICI le tems où les ligueurs manifestent ces projets de révolte, qu'un masque de zèle couvrira toujours, et qu'une aveugle superstition rendra si funeste au royaume. Par la mort du duc d'Anjou, le roi de Navarre (que j'appellerai d'avance Henri IV, puisqu'il mérita de bonne heure la gloire attachée à son nom) devenoit l'héritier présomptif de la couronne, en qualité de premier prince du sang. L'am-

bitieux duc de Guise, qui portoit ses vues jusques à la royaute, saisit habilement l'occasion et d'exclure un prince hérétique, et de renverser un roi foible qui s'attiroit autant de haine que de mépris. Il mit en jeu les grands ressorts du fanatisme. Les prêtres, les moines, dans les chaires et dans les écoles et dans les cercles, firent des peintures lamentables du danger imminent dont l'eglise étoit menacée; ils représentèrent le Navarrois, comme le soutien de l'hérésie, et Henri III comme un fauteur d'hérétiques, malgré toutes ses dévotions; ils amenèrent enfin les esprits au point où le duc les souhaitoit.

On consulte le pape Grégoire XIII avant de se révolter.

Un jesuite lorrain, nommé Mathieu, ardent émissaire de la ligue, demanda au pape *si, pour maintenir la religion catholique, on ne pouvoit pas se soustraire à l'obéissance du souverain.* La réponse de Grégoire XIII étoit certainement prévue. Il la fit verbalement. Autorisés par cet oracle, les scrupuleux ne douterent plus que la révolte ne fut légitime : les autres n'avoient besoin ni du pape

ni des casuistes. On ne raisonnoit point assez pour voir que, si le zèle de religion justifioit une pareille démarche des Catholiques, il fournissoit aux sectaires un moyen d'excuser leurs soulevemens, puisque ceux-ci se croyoient obligés de maintenir leur fausse doctrine, comme étant la vraie religion.

Fin de ce pontificat.

Grégoire, naturellement doux et timide, laissa parler en son nom, sans vouloir donner ni bulle ni bref. Il mourut avant la rébellion déclarée. On lui doit la réformation du calendrier, si nécessaire, et néanmoins si mal accueillie par les Protestans. Il avoit excommunié les infracteurs de la bulle *In cœna Domini*. Ses Principes étoient donc ceux des ligueurs. Son fils naturel (Buoncompagno) avoit usé de tous les avantages du

Sixte V.

népotisme. Son successeur, Sixte-Quint, autrefois cordelier, parvenu de la dernière indigence au comble de la fortune; génie vaste, hautain, sévere, inflexible, entêté de toutes les maximes ultramontaines, devoit jouer un grand rôle dans ces tems d'orages.

1585.

Le cardinal de Bourbon se déclare chef de la ligue.

Comme le duc de Guise n'avoit garde de se démasquer trop tôt, il mit à la tête du parti le vieux cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV; après lui avoir persuadé que l'hérésie rendant son neveu incapable de régner, c'étoit à lui que la couronne appartiendroit. Bientôt parut un manifeste du cardinal, par lequel il se déclaroit le chef de la ligue, et nommoit le pape, l'empereur, le roi d'Espagne, une foule de princes catholiques, qui en étoient les appuis; déclarant de plus: qu'on ne s'armoit que pour l'honneur de l'église, le maintien de la foi, le soulagement du peuple, l'abolition des nouveaux impôts dont le royaume gémissoit, etc. Les hostilités suivirent cette déclaration de guerre.

Traité de Nemours, à l'avantage des ligueurs.

Quoique supérieur en forces, le roi trembla, négocia et conclut le traité de Nemours, tout à l'avantage des ligueurs. Ils obtinrent des villes de sûreté, des sommes d'argent, une approbation de leurs entreprises; en même tems qu'on priva les Calvinistes de tout ce qu'ils avoient obtenu par les édits.

Quel moyen plus sûr de révolter les Calvinistes ; de rendre la ligue plus audacieuse , et d'augmenter l'avilissement de la puissance royale ? Mais le gouvernement n'étoit que le jouet des factions et des tempêtes.

Bulle de Sixte-Quint contre les Bourbons.

Sixte-Quint , sans faire cas de la ligue , fulmine alors cette fameuse bulle , une des plus révoltantes que Rome ait produites , par laquelle, après un pompeux éloge du pouvoir pontifical , *infiniment au-dessus de toutes les puissances de la terre , et qui fait descendre du trône les maîtres du monde , pour les précipiter dans l'abyme comme des ministres de Lucifer* ; il anathématise le roi de Navarre et le prince de Condé , *race impie et bâtarde de l'illustre maison de Bourbon , hérétiques , relaps , ennemis de Dieu et de la religion.* Il les déclare privés de tous leurs droits , indignes , eux et leurs descendans , de posséder jamais aucune principauté ; il délie du serment de fidelité tous leurs sujets.

Protestation de Henri IV affichée à Rome.

La cour de France , aussi lâche que le souverain , se contente d'empêcher la publication de cette bulle.

Mais Henri IV fait afficher dans Rome une protestation, où il en appelle comme d'abus à la cour des pairs ; donnant un démenti à Sixte *soi-disant pape* ; l'accusant d'être lui-même hérétique ; s'offrant de le prouver dans un concile libre et légitime ; déclarant que si ce pontife refuse de s'y soumettre, il ne le regardera plus que comme un excommunié et un antechrist ; et qu'il espère tirer vengeance de l'outrage fait au roi, à la famille royale, à son sang et à tous les parlemens du royaume. Sixte, très-capable de juger les hommes, admira dès lors le courage de ce prince, comme celui de la reine Elisabeth. En parlant de l'un et de l'autre, il disoit souvent qu'il ne connoissoit qu'eux dans le monde, vraiment dignes de régner, à la religion près, et auxquels il voulût communiquer ses grands desseins.

Sentimens du pape sur ce prince et sur Elisabeth.

Cependant la bulle, qu'un sentiment de patriotisme et de raison auroit dû réduire en poudre, servoit d'aliment à la fureur du vulgaire et à la révolte des factieux. Le roi se vit contraint de pour-

La bulle excite une double guerre civile.

suivre avec plus de rigueur les Calvinistes. Il leur ordonna par un édit ; ou d'abjurer , ou de sortir de France , dans l'espace de quinze jours. De son côté , le roi de Navarre publia contre les Catholiques une proclamation sévere. Ainsi , presque sans troupes , sans argent et sans pouvoir , Henri III eut à soutenir une double guerre civile , et contre les Catholiques ligueurs , et contre les Protestans.

Détournons quelque tems les yeux vers l'Angleterre , où le supplice de Marie Stuart fait un événement célèbre. Suivons les traces de la politique d'Elisabeth , jusqu'à cette sanglante tragédie , et voyons ce mêlange de grandeur et de foiblesse humaine , qui caractérise singulièrement la fille de Henri VIII.

Politique d'Elisabeth , à l'égard de la reine d'Ecosse.

Lorsqu'en 1568 , Marie emprisonnée par ses sujets prit la fuite , et se réfugia sur les terres de sa rivale , Elisabeth balança d'abord entre la générosité et l'intérêt. Elle ne pensa ensuite qu'à profiter adroitement des conjonctures. Sous prétexte que la bienséance ne lui permettoit point de secourir , de voir

même cette malheureuse princesse, chargée d'accusations atroces, elle lui persuada de subir une espèce de jugement, et de la prendre pour arbitre. Les Ecossois envoyèrent des accusateurs, produisirent des preuves embarrassantes. Marie se repentit, et refusa de répondre. En vain demanda-t-elle du secours, ou la liberté de passer en France : Elisabeth la retint prisonnière. C'étoit s'exposer à des complots inévitables ; mais ces complots lui parurent moins dangereux que la liberté d'une rivale, qui lui donnoit tant d'inquiétude.

Elle la retient prisonnière.

Jamais la reine d'Ecosse ne parut plus digne d'amour et de respect, que dans sa longue captivité. Le malheur ajoutoit du lustre aux charmes de sa personne ; il donnoit du ressort à son génie, à sa grandeur d'ame. Le duc de Norfolk, le premier seigneur d'Angleterre, se livra au desir de l'épouser ; s'engagea dans une conspiration, pour forcer le consentement d'Elisabeth ; fut accusé de haute trahison, et exécuté. Le zèle des Catholiques devoit sur-tout

Mouvemens en faveur de Marie.

exciter beaucoup d'orage. La cour de Rome, celle d'Espagne, celle de France, c'est-à-dire, les Guises travailloient à faire une révolution.

Les Catholiques font des complots et en sont punis.

Pie V lança les foudres du vatican. Un fanatique afficha sa bulle dans Londres, croyant mériter la palme du martyre. (1571.) Le roi d'Espagne, au nom de Grégoire XIII, envoya des troupes en Irlande, pays encore plein de barbarie et de superstition. Mais les Espagnols et les rebelles furent massacrés. (1580.) Toutes ces entreprises attirerent aux Catholiques des traitemens rigoureux. Leurs complots se multipliant toujours en faveur de Marie Stuart, Elisabeth s'aigrit. Le parlement bannit du royaume les prêtres de l'église romaine, spécialement les jésuites, et les élèves de leurs séminaires, dont le zèle véhément ne respectoit point la couronne. On punit de mort ceux qui demeurerent ou qui rentrerent. La tolérance, jusqu'alors observée avec sagesse, ne subsista plus; et la cour de *haute commission*, nouvellement établie pour les af-

faires ecclésiastiques, parut être l'image de l'inquisition d'Espagne.

La doctrine du tyrannicide réduite en pratique.

On enseignoit alors en théologie le tyrannicide ; on représentoit comme des tyrans les princes rebelles au saint siège ; et par des préjugés abominables, au mépris des saintes maximes de la religion chrétienne, on consacroit le meurtre, on l'excitoit, même contre les têtes couronnées. Un gentilhomme anglais, Guillaume Parry, ayant puisé cette doctrine en Italie, résolut de la mettre en pratique. Il trouva des encouragemens à la cour de Rome : et dans la lecture d'un théologien anglais, qui fut depuis cardinal. Accusé par un de ses complices, il avoua son crime, et subit la mort. (1584.)

Parry veut tuer la reine

Ballard et Babington suivent ses traces.

Deux ans après, se forma une conjuration de même nature, mais plus à craindre. Ballard, prêtre, sortit du séminaire anglais de Reims, que le cardinal de Lorraine avoit fondé, vint souffler son fanatisme à Babington, jeune homme riche, bien élevé, à qui rien ne manquoit pour vivre heureux. Celui-ci gagna d'autres Catholiques. On convint de tuer la reine,

de mettre sur le trône Marie Stuart, et de rétablir par ce moyen une religion, pour laquelle on se faisoit un mérite de ces attentats. Babington écrivit à Marie; il reçut une réponse pleine d'approbation et de promesses. Mais Walsingham, ministre d'Elisabeth, aussi vigilant qu'éclairé, découvrit tout, intercepta les lettres, fit arrêter les conspirateurs. Il y en eût quatorze d'exécutés; et de ce nombre, sept avouèrent le complot.

Procès de Marie Stuart.

Si Marie avoit formé des intrigues seulement pour sa délivrance, rien n'étoit plus excusable. Si elle avoit conjuré la mort d'Elisabeth, son ennemie, étant reine d'Ecosse, cette entreprise criminelle ne la rendoit point justiciable d'un tribunal étranger. Cependant on nomme quarante commissaires pour instruire son procès. On va l'interroger dans sa prison. Après avoir protesté qu'elle ne reconnoît aucun juge, dans un pays sur-tout où on lui a refusé la protection des lois, elle se laisse imprudemment persuader de répondre. Ses deux secrétaires, sans avoir été mis à la torture, attestoient qu'elle avoit

Sur quelles preuves on la condamne

reçu des lettres de Babington, qu'elle y avoit répondu. L'aveu de Babington appuyoit leur témoignage. Elle nie le fait; elle demande cependant d'être confrontée avec les secrétaires. On le refuse, parce que les lois d'Angleterre n'ordonnent pas la confrontation dans les crimes de lèse-majesté. Enfin les juges, de retour à Londres, y prononcent la sentence de mort.

1587. Dissimulation hypocrite d'Elisabeth.

C'est ici qu'Elisabeth se trahit par sa dissimulation même. Impatiente de se défaire de Marie, elle affecte de s'intéresser vivement à son sort. Elle convoque le parlement, afin de paroître n'agir qu'au gré de la nation. Le parlement confirme la sentence, presse la cour de la faire exécuter. La reine tient les esprits dans l'incertitude. Ses courtisans et ses ministres, avec toutes leurs raisons et leurs instances, semblent ne pouvoir ébranler son cœur généreux. Il faut des motifs extraordinaires, pour lui arracher un acte de rigueur, qu'elle voudroit avoir déjà fait. Aussi a-t-elle soin de répandre des bruits d'invasions, de conspirations, pro-

Marie est exécutée.

près à échauffer les esprits crédules. Enfin elle signe l'ordre fatal; mais à l'entendre, ce n'est que pour s'en servir dans un cas de nécessité plus pressante. Les ministres, pénétrant le fond de son ame, se hâtent de la satisfaire. La reine d'Ecosse meurt sur un échafaud, en héroïne chrétienne. A la nouvelle de cette exécution, Elisabeth sa lamente, s'emporte, chasse les ministres de sa présence, en un mot, pousse l'hypocrisie à l'excès. Vaine et odieuse finesse; Son siècle et la postérité n'ont eu qu'une voix pour condamner cette action, d'autant plus criante, qu'aucune raison d'état ne la rendoit nécessaire.

Elisabeth soutient les Provinces-unies.

Elisabeth s'attire par d'autres endroits l'admiration générale. Au refus du roi de France, les Provinces-unies lui avoient offert, en 1585, de la reconnoître pour souveraine. La crainte de s'exposer au reproche d'usurpation, ou de ne pouvoir se maintenir dans cette principauté, l'éloignoit prudemment d'une entreprise trop hasardeuse. Elle se contenta de faire une ligue défensive avec la république

naissante. Elle lui envoya des troupes, sous les ordres du comte de Leicester, son favori. Déjà les armateurs anglais bravoient les Espagnols jusqu'en Amérique. Le fameux Drake avoit fait le tour du globe, et étoit revenu chargé de butin. Elevé au grade d'amiral, il s'empara de Saint-Domingue, de Carthagène, etc. Le goût des expéditions maritimes s'anima de jour en jour; l'Angleterre sentit quels avantages elle pouvoit tirer de l'océan : elle jetta dès-lors les fondemens les plus solides de sa grandeur.

Les Anglais deviennent redoutables sur mer.

Cependant le roi d'Espagne faisoit des préparatifs immenses pour conquérir ce royaume : car Sixte-Quint venoit de le lui donner par une bulle, comme un fief de l'église romaine. L'audacieux pontife osa même promettre des récompenses à quiconque livreroit Elisabeth, afin que les Catholiques la punissent de ses crimes. C'étoit l'inviter non-seulement à une vigoureuse défense, mais à une guerre implacable contre le saint siège. L'armement de Philippe II, parut néanmoins assurer l'effet de

Sixte-Quint donne l'Angleterre au roi d'Espagne.

la bulle. Il consistoit en cent trente gros vaisseaux, montés de vingt mille hommes de débarquement, chargés de deux mille six cent gros canons, et de vivres pour six mois. Le duc de Parme, Alexandre, déjà célèbre par ses exploits dans les Pays-bas, devoit faire une descente, pour seconder la flotte *invincible*. Elle auroit mérité ce nom, que lui donnoit l'orgueil de Philippe, si les forces humaines pouvoient être au-dessus des coups de la fortune. Voici encore une importante leçon, pour rabattre la confiance présomptueuse des souverains.

Flotte *invincible* pour la conquête.

La marine d'Angleterre se réduisoit à vingt-huit petits vaisseaux, lorsqu'un orage si terrible alloit fondre sur le royaume. Le courage, la prudence d'Élisabeth suppléent à tout. Elle excite le zèle de la nation. On s'empresse de lui prodiguer les secours, de construire des vaisseaux. Londres, à qui elle en demandoit quinze, en équipe trente; les catholiques mêmes, dont le pape comptoit faire des rebelles, se montrent la plupart bons citoyens. Une armée nombreuse est prête à défendre la patrie. La reine

Prudence et courage de la reine dans le péril.

à cheval, paroît dans le camp : exhorte les troupes ; proteste qu'elle mourra au milieu de la mêlée, plutôt que voir son peuple asservi. *Je n'ai que le bras d'une femme*, dit-elle avec intrépidité, *mais j'ai l'ame d'un roi, et qui plus est d'un roi d'Angleterre.* Qu'un prince gagne le cœur et l'estime de ses sujets ; qu'il donne l'exemple : il les rend capable des efforts les plus héroïques. Les Anglais eussent tout sacrifié pour la reine ; ils attachoient le salut public à sa personne.

1588. L'armement espagnol est presque détruit.

Divers accidens servirent encore à leur triomphe. La flotte invincible, partie de Lisbonne, fut retardée par une tempête. Le duc de Medina Sidonia, qui en avoit reçu malgré lui le commandement, après la mort du brave marquis de Santa Cruz, étoit sans connoissance de la marine. Des pilotes et des matelots peu exercés, peu instruits, gouvernoient mal ces énormes machines flottantes. Les Anglais beaucoup plus habiles dans la manœuvre, profitoient de la petitesse même et de la légéreté de leurs vaisseaux : ils se battirent plusieurs fois avec avantage. Le duc de Parme,

sans vaisseaux de guerre, ne crut pas devoir risquer une descente. Enfin les Espagnols désespérant du succès, s'en retournant par les Orcades, furent battus d'une tempête affreuse, qui acheva de ruiner leur flotte. Philippe en perdit plus de la moitié, outre la perte d'environ ving-cinq mille hommes et de trente-six millions.

Comment cette nouvelle est reçue en Espagne.

Il reçut d'un air tranquille la nouvelle d'un si grand désastre. *J'avois envoyé ma flotte*, dit-il, *pour combattre les Anglais, non les élémens. Dieu soit loué.* Les prêtres espagnols, dont les prophéties étoient confondues, en attribuèrent, dit-on, la cause à ce qu'il restoit des infidèles dans le royaume. L'inquisition, sans doute, ne leur paroissoit pas encore assez sanguinaire.

CHAPITRE VIII.

Ligue des Seize.—Assassinat des Guises.—Fin de Sixte-Quint.

Ligue des Seize à Paris.

EN France, où le fil des événemens nous ramène, le fanatisme, la révolte, l'anarchie, offrent les plus

plus tristes spectacles. Au sein de Paris, s'est formée la ligue des *Seize*, qui tire son nom des seize quartiers de cette ville, et qui surpasse en fureur la grande ligue. Elle projette de détrôner le souverain, de livrer la couronne au duc de Guise. Vil jouet des séditieux, Henri III non-seulement ne peut s'unir au roi de Navarre, quoique leur intérêt commun le demande; mais il est forcé de lui faire toujours la guerre. Henri IV, déjà connu pour un héros, se signale plus que jamais à la bataille de Coutras en Guienne, (1587.) qu'il gagne sur le duc de Joyeuse. Ce favori fut tué de sang froid après l'action. Les haines civiles et religieuses multiplioient les atrocités dans les deux partis. Jamais tant de crimes en France, malgré le penchant de la nation à toutes les vertus sociales.

Henri III obligé de faire la guerre à son héritier.

Une armée allemande venoit au secours des Calvinistes. Le duc de Guise l'attaque dans le Gatinois et dans le pays Chartrain, il la dissipe. On le préconise à Paris comme le sauveur de la France; et pour lui frayer la route au trône, on fait

Le duc de Guise triomphant.

décider par la sorbonne qu'*on peut ôter le gouvernement à un prince incapable, de même que l'administration à un tuteur suspect.*

Demandes séditieuses des princes lorrains.

Chaque pas des princes lorrains présageoit la ruine du monarque. Une assemblée qu'ils tiennent à Nanci avec les principaux ligueurs, adresse au roi un mémoire, où ils le prient d'éloigner de sa cour les personnes qu'on lui nommera; de livrer aux chefs de la ligue telles places qu'ils désigneront; de faire publier le concile de Trente; d'établir l'inquisition dans les capitales, et d'en confier l'exercice à des étrangers, préférablement aux Français, etc. Ce dernier article surtout fait horreur. La moitié de la France seroit donc devenue un bûcher pour les citoyens?

Inquisition, et concile de Trente.

Observons ici que l'ordonnance de Blois, en 1579, avoit déjà établi plusieurs points de discipline, conformes aux décrets du concile de Trente, elle avoit fixé à seize ans la profession religieuse, sagement retardée par l'ordonnance d'Orléans. Abus, ou non; tout étoit égal, pourvu que l'on triomphât de ses adversaires, dans les choses

mêmes où la raison étoit évidemment de leur côté.

Le roi indigné sort enfin de sa léthargie, rassemble des troupes, se prépare à punir les Seize. Il envoie défense au duc de Guise de se rendre à Paris. Le duc y paroît cependant. Bientôt les séditieux, ayant pris les armes, forment des barricades et enveloppent les soldats. Henri prend la fuite. Guise, maître de la capitale, impose les conditions d'accommodement. Les Parisiens donnoient des signes de repentir; mais le roi n'avoit pas la force de châtier les rebelles. Par un édit de réunion signé à Rouen, ce malheureux prince jure de ne faire jamais ni paix ni treve avec les hérétiques, d'exterminer l'hérésie dans son royaume; et prescrit à ses sujets un serment de ne recevoir pour roi, après sa mort, aucun hérétique, ni fauteur d'hérétique. Le droit de succession est donc enlevé à Henri IV.

Guise, maître de la capitale

Edit de réunion dicté au roi.

On assemble ensuite les états-généraux à Blois. On y déclare loi fondamentale cet édit, extorqué au souverain. On lui fait de nouvelles demandes qui respirent toujours la

On veut lui imposer des obligations encore plus dures.

sédition. On le presse d'exclure nommément de la couronne l'heritier présomptif de la couronne. On veut qu'il publie incessamment le concile de Trente. Dans les disputes élevées à ce sujet, l'archevêque de Lyon trahit les libertés de l'église gallicane, jusqu'à les peindre comme des attentats contre le saint siège ; le cardinal de Gondi taxa d'ignorance les défenseurs de ces libertés, qui ne sont qu'un reste du droit commun des églises. L'aveuglement alloit même jusqu'à vouloir détruire les lois nationales, pour ramper dans la servitude de la cour romaine.

Il fait assassiner le duc et le cardinal de Guise.

Enfin, le duc de Savoie ayant envahi le marquisat de Saluces, sous prétexte d'opposer une barrière à l'hérésie ; le duc de Guise étant suspect d'intelligence avec lui, et n'ayant plus qu'un pas à faire pour détrôner un fantôme de monarque ; Henri, sans ressource du côté des lois, crut trouver son salut dans la violence ; il fit assassiner le duc et le cardinal de Guise. Ce prélat, aussi emporté que le duc étoit circonspect, avoit souvent parlé de faire une couronne de capucin

au roi. Le duc de Mayenne leur frère étoit à Lyon, et ne fut point arrêté. On arrêta le cardinal de de Bourbon.

1589. Il retombe dans sa foiblesse.

Après un coup si accablant, il auroit fallu profiter de la consternation des factieux, se rendre maître de Paris, écraser les Seize, déployer avec vigueur une autorité long-tems avilie. Le roi n'en fit rien, ne donna aucun ordre, ne prit aucune précaution, se contenta de faire son apologie dans des manifestes.

Mort de Catherine de Médicis

Sa mère, la fameuse Catherine de Médicis, mourut alors, négligée depuis quelque tems, après avoir allumé tant de discordes et de guerres, par la plus ardente et la plus perfide ambition qui fût jamais. Les malheurs du prince et de l'état démentoient cruellement sa maxime : qu'*il faut diviser pour régner*. En mourant, elle conseilla au roi de se réconcilier avec Henri IV, et de laisser la liberté aux consciences. C'étoit du moins une fois concilier ce qu'exigeoit le bien public.

Fanatisme des Seize.

Déjà le fanatisme des ligeurs avoit rompu toutes les barrières.

Cette vile faction, composée de quelques prêtres, et en grande partie d'une populace insensée, les Seize, dis-je, enragés du meurtre des Guises, mirent en combustion la capitale. Le préjugé, qui aveugloit la plupart des ecclésiastiques et des religieux, ne favorisoit que trop leur furie. Des fougueux prédicateurs, des confesseurs encore plus à craindre, firent par-tout de la révolte un devoir sacré. La sorbonne l'autorisa par un décret, auquel on voulut forcer le parlement de souscrire.

Le parlement conduit en prison.

Sur son refus, un procureur nommé Bussy-le-Cler, que le duc de Guise avoit établi gouverneur de la bastille, conduit en prison l'illustre Achille de Harlai, premier président : les autres magistrats suivent leur chef. Un nouveau parlement, créé par les Seize, s'empare du temple de la justice ; confirme la ligue avec toutes ses conditions, et y ajoute le serment de venger la mort des Guises, contre les auteurs et les complices de leur assassinat.

Réconciliation des deux rois.

Ce qu'auroit dû faire Henri III au commencement des troubles,

il s'y détermine enfin à l'extrémité : il se réconcilie avec le roi de Navarre. Celui ci, malgré tant de sujets de défiance, a le courage de venir le joindre. Alors paroît un monitoire de Sixte-Quint, qui ordonne au roi de France de comparoître devant lui en personne ou par procureur, dans soixante jours, pour se justifier du meurtre du cardinal de Guise, et qui le déclare excommunié en vertu de la bulle *In cœna Domini*, s'il n'informe pas le saint siège de son obéissance. Le monarque avoit sollicité l'absolution à Rome. Frappé de ce nouveau coup de foudre, il trembloit à son ordinaire. *Vainquons*, lui dit Henri IV, *et nous serons absous ; mais si nous sommes battus, nous serons excommuniés, aggravés et réaggravés.*

Monitoire de Sixte V.

Il est certain que la cour de Rome vouloit prendre conseil de l'événement. Il l'est encore plus, qu'il falloit être ligueur, ou quelque chose de semblable, pour ne pas rejetter une citation si odieuse. On publia cependant le monitoire à Meaux ; on le publia même à Chartres, malgré l'opposition de

Il est publié dans quelques villes.

l'évêque, qui avoit coutume de dire, que *les censures du pape n'ont aucune force en-deçà des monts, et se gelent en passant les Alpes.* (Voyez la traduct. de Thou. Restitutions et corrections au liv. 95.)

Siége de Paris. Le roi assassiné par Jacques Clément.

Les deux rois assiègent Paris, et campent à Saint-Cloud. Henri III y est poignardé par Jacques Clément, jeune prêtre dominicain, que les prédicateurs, les casuistes et son prieur avoient poussé à ce crime, en lui montrant le ciel comme la récompense du régicide. Ce traître s'étoit fait introduire, sous prétexte de commissions importantes. Il périt sur le champ, percé de coups; il échappa au supplice et même à l'interrogatoire. Le fanatisme le canonisa dans Paris, l'éleva au-dessus de Judith, et mit son image sur les autels. Selon un écrit des ligueurs, Sixte-Quint se récria d'admiration, au sujet de l'entreprise de Clément, il ne rougit point de la comparer à l'incarnation du Verbe, à la résurrection du Sauveur. « On ne comprend pas, dit » le sage de Thou, qu'il ait pu s'ex- » primer en termes si indécens, et » si indigne du père commun des

» fidèles. » S'il le fit, tout peut s'expliquer par le vertige général.

Ce pontife, un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, mourut l'année suivante 1590, à l'âge de soixante-neuf ans. Par une justice rigoureuse, il rétablit la sûreté dans l'état ecclésiastique, où les vices du gouvernement avoient encouragé le brigandage. Par une grande économie, il se mit en état d'orner Rome d'obélisques, de fontaines aussi utiles que superbes; de construire un palais et la bibliothèque du vatican; de procurer au peuple une abondance continuelle, d'enrichir sa famille, sans exciter des clameurs; et de laisser en mourant plus de cinq millions d'or. Il méditoit la conquête du royaume de Naples. *En vérité un compliment et une haquenée ne valent pas un royaume*, avoit-il dit en recevant de la part de Philippe II l'hommage ordinaire. On voit qu'il n'étoit point dupe du zèle bigot de ce prince.

Mort de Sixte-Quint.

Traits de son pontificat.

Projet sur Naples.

Plein de mépris pour Henri III, il dit un jour, au rapport de Naudé; *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me tirer de la condition de*

Mépris pour Henri III.

moine, et il fait tout ce qu'il peut pour y tomber. (Science des princes.) Les éloges qu'il donnoit à Henri IV et à Élisabeth, sont une preuve que, s'il abusoit de la puissance pontificale contre le droit des couronnes, il avoit l'ame et le génie d'un homme fait pour régner. Peut-être eût-il régné ailleurs avec plus de gloire que dans l'état ecclésiastique.

Mot d'Elisabeth sur ce pape.

Elisabeth, avec laquelle il négocioit secrètement au sujet de Naples, parla de lui en ces termes, selon Léti : *Ce n'est point un pape prêtre, mais un pape prince.* Par malheur il ne suivit que trop, dans l'occasion, les maximes des prêtres de son tems. Cependant il n'aimoit pas les Jésuites, ces grands zélateurs des opinions et des intérêts de Rome : il leur ordonna de sortir d'Angleterre.

Urbain VII et Grégoire XIV.

Urbain VII, son successeur, jouit à peine de la tiare. Grégoire XIV, milanois, attaché par sa naissance et par ses principes à la cour d'Espagne, signala son zèle pour la ligue, comme nous l'allons voir sous l'époque d'un règne éternellement mémorable dans l'histoire.

Fin du tome septième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE SEPTIÈME VOLUME.

HUITIEME ÉPOQUE.
L'EMPIRE GREC
DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MEDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu jusques vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

PROGRÈS des Turcs depuis Othman jusqu'à Mahomet II. — Prise de Constantinople, page 1

ÉTAT pitoyable de l'empire Grec depuis Michel Paléologue. Othman releve les Turcs. Orcan, son fils, gendre de Cantacuzene. Amurath I rend Constantinople tributaire. Troubles à

Constantinople fomentés par les Génois. Les princes d'Europe marchent contre Bajazet I. Ils sont défaits à Nicopolis en 1396. Manuel Paléologue mendie des secours de tous côtés. Tamerlan se déclare contre Bajazet. Il le bat et le fait prisonnier. Les Turcs se soutiennent cependant. Amurath II menace Constantinople. Les Grecs rompent l'union faite avec l'Eglise romaine. Huniade arrête Amurath. Abdication du sultan. Treve rompue indignement avec les Turcs. Faux principes des Chrétiens d'alors. Amurath les défait à Varne, et abdique encore. Scanderberg enleve l'Albanie aux Turcs. Mahomet II, successeur d'Amurath II. Siege de Constantinople. Constantin Paléologue tué, et la ville prise. Mahomet ne se comporte point en barbare. Succès des Turcs sous son règne. Sa mort en 1481. Aucune puissance de l'Europe ne défendit Constantinople ; pourquoi.

CHAPITRE II.

FIN du règne de Charles VII. — Louis XI, jusqu'à la mort du dernier duc de Bourgogne, 18

FIN de Charles VII. Réforme de l'université. Troupes réglées. Taille perpétuelle. Jacques Cœur, négociant, devenu ministre des finances, indignement persécuté. Idée du règne Louis XI. Pie II change de principes, étant pape. Abolition de la pragmatique de Charles VII. Lettre singulière du pape à Mahomet II. Ligue du bien public contre Louis XI. Le roi fait un traité honteux, pour le violer. Il

est soupçonné d'avoir fait mourir son frère. Il tombe dans le piège, où il veut attirer le duc de Bourgogne. Ambition et témérité de ce duc. Charles battu par les Suisses, il est tué en Lorraine. Simplicité des Suisses. La Bourgogne réunie à la couronne de France. Mariage de l'héritière du duc avec Maximilien d'Autriche.

CHAPITRE III.

Factions d'Yorck et de Lancaster, qui détruisent la race des Plantagenets. — Traité de Pecquigni, 27

Le duc d'Yorck se révolte contre Henri VI. La reine Marguerite d'Anjou combat en héroïne. Edouard IV détrône Henri. Marguerite encore vaincue et fugitive. Edouard s'attire la haine du comte de Warwick. Cabales de ce seigneur. Henri VI rétabli. Nouvelle révolution soudaine. Meurtres des princes. Edouard IV attaque la France. Louis XI achete une treve. Traité de Pecquigni. Edouard fait périr son frère. Après la mort d'Edouard IV, usurpation attroce du duc de Glocester (Richard III.) Richard détrôné par le comte de Richmond. (Henri VII.) Maison de Plantagenet éteinte dans le sang. Henri VII se munit d'une bulle du pape. Idée de son règne. L'autorité royale devoit s'accroître.

CHAPITRE IV.

PARTICULARITÉS du règne de Louis XI, 37

CRUAUTÉS de Louis XI envers les grands. Tous les grands fiefs, excepté la Bretagne et la Flandre, réunis à la couronne. Pourquoi l'anarchie féodale tomboit tous les jours. Réglement sur les apanages. Contradictions dans Louis XI. L'argent fut son grand moyen. Il ne voulut point de Gênes, qui se donnoit et se révoltoit. Il ne pensa point à Naples. Postes établies. Ordre de Saint-Michel. Commerce. Indignes ministres de ce roi. Sort du cardinal de Balue.

CHAPITRE V.

GOUVERNEMENT orageux à Florence, jusqu'à Laurent de Médicis inclusivemet, 42

FLORENCE s'y prend mal pour fonder une république. Gouvernement heureux, mais court, après la mort de Fréderic II. Factions et révolutions. La noblesse fut exclue du gouvernement. Gonfalonnier. Justice arbitraire. Les Florentins se déchirent. Cependant ils se maintiennent. Bulle de Grégoire XI contre eux. Les réformes ne remédient à rien. Sagesse et autorité des Médicis. Côme, père de la patrie. Commission pour gouverner. Conspiration contre les Médicis. Julien et Laurent assassinés dans l'église. Sixte IV, complice de la conspiration, excommunie

Florence. Louis XI la protège. Absolution des Florentins. Laurent gouverne en grand homme. Il se propose d'établir la paix en Italie. Il en vient à bout. Sa mort en 1492.

CHAPITRE VI.

Regne de Charles VIII en France. — Conquête stérile de Naples, 52

Troubles au commencement du règne de Charles VIII. Le duc d'Orléans, rebelle et prisonnier. Mariage du roi avec l'héritière de Bretagne. L'archiduc Maximilien, doublement offensé, prend les armes. Au lieu de le dépouiller, Charles VIII veut conquérir Naples, Charles à Florence : hardiesse des Florentins. Alexandre VI, trahit Charles. Paix entre eux. Zizim livré et empoisonné. Conquête rapide du royaume de Naples. Les Italiens ne connoissoient point la guerre. Fautes des Français. Ligue contre Charles. Il retourne en France. Sa victoire de Fornoue. Perte du royaume de Naples. Mort de Charles VIII, en 1498.

CHAPITRE VII.

Sur l'Espagne. Règne de Henri IV en Castille. — Commencement du règne de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, 59

Henri IV (l'impuissant), roi de Castille. Débauche de cette cour. Bertrand de la Cuéva en faveur. Révolte contre Henri. On

le dépose en effigie. Bataille d'Olmédo, où l'archevêque de Tolede se signale. Héroïnes espagnoles. On force Henri IV à déshériter sa fille Jeanne. Isabelle, sa sœur et son héritière, recherchée en mariage. Comment on la marie avec Ferdinand d'Arragon. Nouvelle guerre civile. Mort de Henri IV en 1474. Soupçons d'empoisonnement. Ferdinand d'abord mécontent en Castille. Isabelle l'y retient. Guerre avec le Portugal, bientôt finie. Désordres publics, qu'on veut réprimer. La *sancta hermandad*. Gouvernement vigoureux. Torquémada et Mendoza rendent l'inquisition atroce. Procédures odieuses de ce tribunal, sans appel. Ses satellites. *Auto-da-fé*. Réflexions sur ces rigueurs. Ferdinand hérite de l'Arragon et de la Sicile. Ses desseins sur la Navarre.

CHAPITRE VIII.

Conquête du royaume de Grenade. Expulsion des Juifs d'Espagne, 70

Les Maures de Grenade divisés entre eux. Ferdinand et Isabelle attaquent ce royaume avec succès. Siège de Grenade. Le roi maure capitule lâchement. Reproches de sa mère. Expulsion des Juifs, pour le dépouiller. Cette violence ruine l'état. Ce que devinrent les Juifs.

CHAPITRE IX.

Observations générales, 76

Révolution générale, qui commence dans le quinzième siècle. Art militaire différent. Décadence de la chevalerie. Politique plus cultivée, mais avec des raffinemens funestes. Les crimes se multiplient ; pourquoi. L'imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en devoit faire. Cette invention admirable fut calomniée. On attribue faussement aux Grecs la renaissance des lettres. Les langues savantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût. On négligea malheureusement les langues vulgaires. Préjugés de l'école. Aristote y règne. Disputes ridiculement sérieuses des Réalistes et des Nominaux. Disputes des Thomistes et des Scotistes, plus sérieuses. Savonarole accusé d'hérésie. Épreuve du feu qu'on offre et qu'on refuse de subir. Supplice de Savonarole. Thèses de Pic de la Mirandole. Sa condamnation à Rome, et son apologie. La cour de Rome n'étoit point réformée. Conduite intéressée des papes. Calixte III. Pie II. Paul II. Sixte IV. Innocent VIII. Alexandre VI. Maux prochains.

NEUVIEME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X. ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

PROGRÈS de la navigation, jusqu'à la découverte de l'Amérique. 91

INFLUENCE de la navigation sur le système politique. Premiers navigateurs. Courses des anciens Danois. On prétend qu'ils abordèrent en Amérique. On pense que les Eskimaux viennent d'eux. Idées absurdes sur les antipodes jusqu'au quinzième siècle. Invention de la boussole. Don Henri excite les navigateurs en Portugal. Il obtient de Martin V un droit de conquête, avec des indulgences, Découverte du cap de Bonne-espérance.

CHAPITRE II.

VOYAGES de Christophe Colomb au nouveau monde, 97

CONJECTURES et projets de Christophe Colomb. Il est traité de visionnaire à Gênes et ailleurs. Ce qui détermine la cour d'Espagne à l'employer. Premier voyage de Christophe Colomb en Amérique. Honneurs qu'il reçut à son retour. Colonie d'Hispaniola ou Saint-Domingue. Révolte des Espagnols contre Colomb. Il va se justifier à la cour. Il découvre le continent de l'Amérique. Nouvelles injustices qu'il éprouve. Usage qu'il fait d'une éclipse. Fin malheureuse de ce grand homme. Barbarie contre les sauvages. Américc Vespucci s'attribue injustement la découverte du nouveau monde. Prétentions de quelques Anglais à cette découverte. Les Espagnols et les Portugais se disputent leurs droits étranges de conquêtes. Alexandre VI termine singulièrement le procès.

CHAPITRE III.

CONQUÊTES des Portugais en Asie. — Le Mexique et le Pérou conquis par les Espagnols, 106

LES Portugais vont aux Indes par l'Océan. Leurs conquêtes en Asie. Barbarie et superstition dans ces vastes entreprises. Tout étoit sauvage en Amérique, excepté le Mexique et le Pérou. Empire du Mexique. Fernand-Cortez y pénètre avec très-peu de monde. Terreur qu'il inspire. Il force l'empereur

Montezuma de se soumettre. On veut en vain le dépouiller du commandement. Une violence révolte les Mexicains. Fin tragique de Montezuma. Cortez assiégé dans Mexico. Il rentre vainqueur dans cette ville, et subjugue l'empire. Supplice de l'empereur Guatimozin. Cortez mal recompensé. Trois aventuriers entreprennent la conquête du Pérou. Les Incas ; leurs ouvrages, etc. Mœurs des Péruviens. Particularités de cette conquête. L'Inca brûlé. Les conquérans acharnés les uns contre les autres. Maladie honteuse et autres maux que nous devons à l'Amérique. Découvertes en différens tems.

CHAPITRE IV.

Mœurs des Américains sauvages, 121

Gouvernement des sauvages. Point de peine réglée pour le crime. Leurs mœurs, moitié douces, moitié féroces. Mariages, éducation, etc. Idées religieuses. Industrie humaine développée au Mexique et au Pérou. Les sauvages plus remarquables.

CHAPITRE V.

Louis XII et Ferdinand le Catholique jusqu'à la ligue de Cambrai. — Alexandre VI, 126

Louis XII monte sur le trône. Il veut répudier sa femme, pour épouser l'héritière de Bretagne. Alexandre VI accorde tout, et son fils

gia est recompensé. Conquête du Milanès sur Ludovic Sforce. Ligue avec Ferdinand le Catholique pour la conquête de Naples. Gonsalve de Cordoue. La conquête reste aux Espagnols. Mort d'Alexandre VI. Fortune caduque de César de Borgia. Le cardinal d'Amboise veut être pape ; ce qui cause un grand malheur. Traité de Blois, qui tendoit à démembrer la France. Fin de la reine Isabelle en Castille. Troubles après sa mort. Ferdinand a la régence. Le cardinal Ximenès fait la conquête d'Oran. Il fait des établissemens pour les lettres. Entreprises ambitieuses de Jules II.

CHAPITRE VI.

Depuis la ligue de Cambrai contre Venise, jusqu'à la fin de Louis XII. — Jules II, 135

Gouvernement de Venise, depuis son origine au cinquième siècle. Tribuns. Doge. Grand-conseil. Aristocratie héréditaire, en 1289. Conseil des Dix. Inquisiteurs d'état. Venise gouvernée par la terreur ; mais d'une manière invariable. Ambition de cette république. Elle irrite l'empereur Maximilien, et bat ses troupes. Ligue de Cambrai. Venise refuse le secours du Turc. Louis XII force les Vénitiens de s'humilier. Jules II trahit les alliés, détache de la ligue Ferdinand, et prend d'assaut la Mirandole. Scrupules pernicieux en France. On perd le Milanès et Gênes. Concile de Pise contre le pape. Ferdinand usurpe la Navarre, en vertu d'une excommunication. Mort de Jules II. Succès

de ses entreprises. Léon X lui succède. Henri VII avoit affermi son autorité en Angleterre. Simnel et Perkin. Henri VIII. Ligue contre Louis XII. Invasion en Picardie et en Bourgogne. Dijon sauvé. Paix de Louis avec le pape et avec l'Angleterre. Sa mort. Bonté et fautes de Louis XII.

CHAPITRE VII.

COMMENCEMENS de François I, jusqu'à la naissance du luthéranisme, 149

FRANÇOIS I se livre au goût des conquêtes. Odieuse vénalité des charges. Bataille de Marignan contre les Suisses. Mort de Ferdinand le Catholique. Reproches qu'il mérite. Les Napolitains refuserent malgré lui l'inquisition. Il laisse toutes ses couronnes à Charles qu'il n'aimoit point. Régence de Ximenès. Il abaisse les grands. Mort de l'empereur. Maximilien, qui avoit voulu être pape. Cercles d'Allemagne. Chambre impériale. Conseil aulique. Exactions de la cour de Rome en Allemagne. Circonstances critiques pour le pape. Concordat de Léon X et de François I, en 1516.

CHAPITRE VIII.

LE luthéranisme s'établit sous le pontificat de Léon X, 156

LÉON X fait vendre des indulgences. Luther s'éleve avec audace contre l'abus. On l'irrite

imprudemment, au lieu de le calmer. Il ne ménage plus rien. Le pape le condamne avec rigueur. Sa bulle et les decrétales brulées. Progrès rapides du luthéranisme. La science de ses théologiens y contribua beaucoup. Erasme n'avoit pas tort dans ses jugemens. Il est vrai qu'une réforme étoit extrêmement difficile. Mais le pape s'aveugloit étrangement. On fournissoit matière de mépriser les bulles et les excommunications. La raison seule auroit produit peu de changement. Véritables causes de la révolution. Le fanatisme arma bientôt les Suisses, et les paysans d'Allemagne. Anabaptistes.

CHAPITRE IX.

Révolutions dans le nord, sur-tout en Suède et en Danemarck, 167.

Marguerite de Waldemar unit la Suede, le Danemarck et la Norwege. Après sa mort, l'union fut rompue. Christian II. Troll, primat de Suede, cabale pour le tyran. Perfidie de Christian. Le sénat de Suede massacré. Gustave-Vasa délivre la Suede. Vengeance atroce du tyran. Les Danois détrônent Christian par une sentence du sénat. Changement de religion dans le nord, exécuté facilement. Moscovie et Pologne. Les Jagellons. Gouvernement Polonais plein de vices. La Prusse sous l'ordre Teutonique. Albert de Brandebourg la partage avec le roi de Pologne.

DIXIEME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT,

EMPEREUR,

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

— CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519, *jusques vers* 1560.

CHAPITRE PREMIER.

ELECTION de Charles-Quint. Ses guerres jusqu'à la bataille de Pavie, 175

IDÉE de cette époque. Qualités de Charles-Quint. Il est roi d'Espagne en 1516. Révolte sagement appaisée. Charles est élu empereur, malgré François I. Capitulation qu'on lui fait signer. Il n'envoie point à Rome l'ambassade d'obédience. Il tint cependant ensuite la bride et l'étrier du pape. Rivalités de Charles et de François. Wolsey, ministre d'Angleterre. Le roi de France et l'empereur le gagnent tour-à-tour. Variations politiques de Léon X. La Navarre prise et reprise. Le Milanès et Gênes perdus pour la France. Les plaisirs et les dissipations de la cour, causes des malheurs. Adrien VI succède à Léon X. Charles

Charles regagne Wolsey. Conduite du nouveau pape. Grande ligue contre la France. Le connétable de Bourbon persécuté. Il embrasse le parti de Charles-Quint, Bonnivet battu en Italie. Mort du célebre chevalier Bayard. Siège de Marseille levé. Nouvelles fautes de François I. Bataille de Pavie, où il est pris. C'étoit le fruit d'une témérité inexcusable. Ligue contre l'empereur. L'alliance de l'Angleterre est rompue.

CHAPITRE II.

TRAITÉ de Madrid, sans exécution. — Traité de Cambrai. — Divorce de Henri VIII, et schisme d'Angleterre, 191

CONDITIONS prescrites par Charles-Quint à François I. Traité de Madrid. Ce traité ne s'exécute point du tout. Bourbon assiège Rome : elle est saccagée. Hypocrisie de l'empereur. Cartels et démentis entre deux grands monarques. Défections funeste d'André Doria. Traité de Cambrai. Henri VIII se prépare au divorce. Sa passion pour Anne Boleyn. Clément VII le trompe. Disgrace de Wolsey. Les théologiens approuvent le divorce par une mauvaise raison. Catherine d'Arragon répudiée. Innovations religieuses. Cependant Henri craignoit de rompre avec Rome. La précipitation du pape cause le schisme. Progrès des Turcs, sous Soliman II. Prise de Rhodes. Hongrie et Bohême disputées à l'archiduc Ferdinand. Progrès des sectes ennemies de l'église romaine.

CHAPITRE III.

AFFAIRES du luthérianisme depuis la diete de Worms. — Charles-Quint, vainqueur des Turcs, 202

DIETE de Worms, où Luther comparut. Comment il échappa aux catholiques. Adrien VI. exhorte à le poursuivre, et fait des aveux singuliers. Opérations remarquables de la diete de Nuremberg. Mariage de Luther avec Catherine de Bore. Progrès de la réforme pendant la guerre de l'empereur avec Clément VII. Diete de Spire, d'où vient le nom de *Protestans*. Confession d'Augsbourg. Décret sévère contre les réformés. Ils se liguent à Smalkalde. Ferdinand, élu roi des Romains. Liberté de conscience accordée à cause des Turcs. Elle procure un grand avantage sur Soliman. Barberousse, usurpateur de Tunis. Charles-Quint le défait. Sac de Tunis. Traité avec Muley-Hascen. Négociations de François I, manquées. Zèle qu'il affecte contre les religionnaires, auxquels il s'étoit montré favorable. Il cherche les moyens de réunir les esprits. Il reprend ses desseins sur le Milanès. Il se laisse amuser quand il faut agir.

CHAPITRE IV.

INVASION en France par Charles-Quint. — Alliance de François I avec les Turcs. — Trêve de Nice. — Révolte des Gantois, 214

CHARLES-QUINT veut conquérir la France. La Provence envahie et délivrée. Invasion aussi inutile en Picardie. L'empereur cité au parlement. Soupçons téméraires, jettés sur lui au sujet de la mort du dauphin. Alliance de François I avec les Turcs. Elle ne réussit point. Entrevue et trêve de Nice. Mariage d'Ottavio Farnese. Assassinat d'Alexandre de Médicis. Charles-Quint ne peut obtenir de l'argent des *Cortès*. Il en exclut le clergé et la noblesse. Hauteur et indépendance des grands d'Espagne. Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas. Charles obtient le passage en France. Il dompte et punit les Gantois. Il manque de parole au roi.

CHAPITRE V.

CONCILE général convoqué par le pape Paul III. — Suite des troubles et des guerres. — Traité de Crépi. — Tyrannie de Henri VIII, 223

CONDUITE de Paul III, à l'égard des affaires de religion. Projets de concile. Conférence infructueuse de Ratisbonne. Recès condamné

par le pape, et désagréable aux Protestans. Ferdinand perd une partie de la Hongrie. Entreprise de Charles-Quint sur Alger. Nouveau sujet de guerre pour François I. Ses alliances. Il avoit aliéné les Protestans, et Henri VIII. Henri se ligue avec l'empereur. Cinq armées françaises. Première campagne, sans succès. Siège de Nice, levé par les Français et les Turcs. Hardiesse des Protestans d'Allemagne. L'empereur les gagne, en leur laissant la liberté de religion. Victoire inutile de la France à Cérisoles. Les ennemis perdent le tems à faire des siéges. Traité de Crépi entre Charles et François. Mort du jeune duc d'Orléans, qui déconcerte les mesures prises pour la guerre. Henri VIII fait la paix, n'ayant presque rien gagné. Ce prince, esclave de ses passions; ses six mariages. Il dictoit au parlement des lois absurdes et sanguinaires. Ses caprices tyranniques en fait de religion. Ce qu'il vouloit qu'on retint de l'église Romaine. Morus et Fisher exécutés.

CHAPITRE VI.

COMMENCEMENT du concile de Trente. — Guerre contre les Protestans d'Allemagne. — Fin de François I, et de Henri VIII, 238

LES Catholiques demandoient toujours un concile. Paul III, occupé de sa famille, convoque néanmoins le concile de Trente. Les Protestans refusent de s'y soumettre. L'empereur cesse ds les ménager. Mais leur parti grossissoit. Commencement du concile. In-

vestiture de Parme. Premiers décrets, sur l'écriture et la tradition. Le pape les irrite, en déposant l'archevêque de Cologne. Charles-Quint se ligue contre eux avec Paul III. Conditions du traité, contraires à ses protestations publiques. Le pape révele imprudemment le secret. Forces redoutables des Protestans. Plusieurs cependant s'étoient détachés de la ligue. Ils écrivent, au lieu d'attaquer promptement. Fermeté hardie de l'empereur. Il prévoit leurs divisions. Maurice de Saxe envahit l'électorat de son cousin. Les confédérés se divisent, et demandent grace. La Saxe reprise par l'électeur. Paul III, jaloux, retire ses troupes. Conjuration de Fiesco à Gênes. François I meurt, en se préparant à rétablir l'équilibre. Ses bonnes et mauvaises qualités. Protection accordée aux lettres et aux arts. Barbarie, sous prétexte de religion en Provence. La Brétagne réunie à la couronne. Mort de Henri VIII.

CHAPITRE VII.

CHARLES-QUINT opprime la liberté germanique. — Henri II roi de France. — Suite du Concile de Trente, 252

CHARLES-QUINT envahit la Saxe. L'électeur Jean-Fréderic défait à Mulhausen, et prisonnier. Il est condamné à mort, sans être ébranlé. Par complaisance pour sa famille, il cède l'électorat. Le landgrave de Hesse se soumet. On le retient prisonnier par trahison. Despotisme révoltant de l'empereur. Il rétablit le culte Romain à Augsbourg, et

parle pour le concile. Mais le concile alloit se dissoudre. Assassinat de Pierre-Louis Farnèse. *L'interim* de l'empereur, publié dans la diete d'Ausgbourg. Les deux partis devoient en être mécontens. La terreur le fait exécuter. Paul III veut réunir Parme et Plaisance au saint siège. Ottavio Farnèse lui résiste. Mort du pape. Société naissante des Jésuites. Commencement de Jules III. Il rassemble le concile de Trente. Charles-Quint veut avoir Parme. L'Angleterre sous Edouard VI n'inquiétoit point la France. Henri II prend la défense de Farnèse. Décisions importantes du concile, quoique peu nombreux. Nouveaux traits du despotisme de l'empereur.

CHAPITRE VIII.

MAURICE de Saxe humilie Charles-Quint. — Henri II prend et conserve les Trois-Evêchés, 264

POLITIQUE adroite de Maurice de Saxe. Il est nommé général contre Magdebourg. Il force cette ville luthérienne, et regagne la confiance des Luthériens. Ligué avec la France, il dissimule toujours. Il trompe même l'habile Granvelle. Il se déclare enfin. Manifeste de Henri II. Conquête des Trois-Evêchés. L'empereur s'enfuit d'Inspruck. Conférences de Passaw. Conditions imposées à Charles-Quint. Le roi de France, abandonné de ses alliés. Le concile encore rompu. Quelles avoient été les demandes des Protestans. Grands préparatifs pour reprendre les Trois

Evêchés. Le duc de Guise se prépare à défendre Metz. L'empereur leve le siège. Ses pertes en Italie. Mort du fameux Maurice de Saxe. Sa branche (Albertine) demeure en possession de l'électorat. Mort de Jean-Fréderic. Evénemens de guerre. Strozzi et Montluc. Complot des cordeliers de Metz. Punition des coupables.

CHAPITRE IX.

REGNE de Marie en Angleterre. — Paul IV remue l'Europe par ambition. — Abdication de Charles-Quint, 277

MARIE avoit succédé à Edouard VI en Angleterre. Son mariage avec Philippe II, désagréable aux Anglais. Le catholicisme rétabli. Persécution de Marie et de Philippe. D'où venoit cet esprit de persécution parmi les chrétiens. Les hétérodoxes le prirent comme les autres. Maux qui en résultent nécessairement. Diete d'Augsbourg où se fait la paix de religion. Articles du recès. Il devoit offenser la cour de Rome, qui vouloit décider seule. Paul IV (Caraffa) d'abord religieux austère. Il change de mœurs, à quatre-vingts ans. Sa dureté et sa hauteur. Il menace l'empereur et se ligue avec la France. Abdication de Charles-Quint en faveur de son fils. Discours qu'il lui tient à Bruxelles.

CHAPITRE X.

GUERRE de Henri II avec Philippe II, excitée par Paul IV. — Mort de Charles-Quint, 288

CHARLES-QUINT conclut une treve avec la France. Mais l'ambition de Paul IV et des Guises rallume la guerre. Démarches violentes du pape. Scrupules de Philippe II. Le duc de Guise échoue dans la guerre de Naples. Siège de Saint-Quentin. Le duc de Savoie défait Montmorenci. Philippe profite peu de la victoire. L'escurial, bati par vœu. Paul IV fait la paix avec l'Espagne, et l'humilie. Le duc de Guise prend Calais. Prise de Thionville. Bataille de Gravelines. Tout se dispose à la paix. Charles-Quint laisse, malgré lui, l'empire à son frère Ferdinand. Opposition de Paul IV aux actes de la diete. Ce qu'il exigeoit de l'empereur. Retraite de Charles-Quint dans un monastère. Il meurt dans la mélancolie et dans la dévotion, âgé de quarante-neuf ans. Son activité et ses talens. Il auroit dû suivre une autre route. Ses sentimens sur la persécution : zèle violent de Philippe II pour la catholicité.

CHAPITRE XI.

ELISABETH règne en Angleterre, et change la religion. — Paix de Cateau-Cambresis. — Fin de Henri II et de Paul IV, 300

ELISABETH succéde à Marie en Angleterre. Paul IV la traite indignement. Elle change la religion avec prudence. Avantages politiques de la réforme. Combien le pélerinage seul de saint Jacques nuisoit au royaume. Conduite de Philippe II avec Elisabeth. Négociations de Cateau-Cambresis. Traité avec Elisabeth, qui abandonne Calais. Traité avec Philppe II. La France cède beaucoup ; on colore ces unions par deux mariages. Mort de Henri II. Son zèle outré et funeste. Mort de Paul IV, détesté à Rome. Pie IV.

CHAPITRE XII.

FIN du concile de Trente. — Sa discipline, rejettée en France. — Socinianisme, littérature, etc. 309

ON demandoit en France un concile national. Propositions faites au pape par Catherine de Médicis. Pie IV rassemble le concile de Trente. Ne pouvant y attirer les Protestans, il propose d'armer contre eux. Plaintes des

Français contre le concile. Influence des légats et des Italiens. Beaucoup d'intrigues et de disputes. Décret proposé pour la réformation des princes. Opposition des Français, à laquelle on a peu d'égard. Toutes les constitutions sur les immunités ecclésiastiques, confirmées. Autres décrets contraires au droit commun ou au droit civil. Sur le mariage. Sur la profession religieuse. Disputes sur la préséance. Etablissement des séminaires, utile, mais imparfait. Pie IV confirme le concile avec précipitation. Comment il fut reçu dans les états. Maximilien II demande le mariage des prêtres. Le concile et l'*index* ne font que choquer les Protestans. Origine du socinianisme, qui rejette les mystères. Lélio et Fauste Socin. Gens de lettres de ce temps. Raphaël et Michel-Ange. Ramus persécuté par les docteurs. Imprudence des zélateurs passionnés.

ONZIEME ÉPOQUE.

GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.

SOULEVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II. — L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ELISABETH.

Depuis l'an 1559, *jusqu'au règne de Henri IV.*

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François II. — Commencement des troubles de religion en France, 323

Devoir pénible et dangereux d'un historien. Factions à la cour de France. Catherine de Médicis. Les Guises. Les Bourbons. Montmorenci. Progrès du protestantisme sous le règne de François I. Sous Henri II, le mal s'étoit augmenté. Supplice d'Anne du Bourg, sous François II. On inquiétoit et irritoit les Calvinistes. Conjuration d'Amboise. Assemblée où Coligni présente une requête des sectaires. Discours de deux évêques modérés. Plaintes et demandes de Coligni. Opposition des Guises. Le roi de Navarre et le prince de Condé, mandés aux états d'Orléans. Procès de Condé.

CHAPITRE II.

COMMENCEMENS de Charles IX. — Première guerre civile de religion, 333

CHARLES IX succéde à François II. Politique de la reine mère. Changemens à la cour. Le chancelier de l'Hôpital. Edit de Romorantin. Discours du chancelier aux états. Point d'harmonie dans les états. Ordonnances qu'on fit alors. Colloque dangereux de Poissi. Audace de Lainez. L'évêque de Paris et l'université contre les jésuites. Le roi de Navarre se joint au triumvirat. Assemblée de magistrats, pour rétablir l'ordre et la paix. Le chancelier y parle en faveur de la tolérance. Edit modéré, enrégistré par force. Le massacre de Vassy arme les Calvinistes. Première guerre civile, atroce. Siége de Rouen. Bataille de Dreux. François, duc de Guise, assassiné par Poltrot. Pacification favorable aux Calvinistes. Le Havre repris aux Anglais.

CHAPITRE III.

MARIE Stuart, jusqu'à sa prison. — Révolte des Flamands. — Suite des guerres civiles en France, 345

PROGRÈS du calvinisme en Ecosse. Congrégation rebelle. Jean Knox, disciple de Calvin. Elisabeth soutient les Ecossais. Traité d'E-

dimbourg. Changement de religion. Marie Stuart attaquée par le fanatisme. Elle épouse Henri Darnley, et s'en repent. Meurtre de Rizio. Meurtre du roi. La reine épouse Bothwel, perd la couronne. Elle se sauve en Angleterre, où Elisabeth la détestoit. Sage gouvernement de cette princesse. Philippe II veut en vain soumettre à l'inquisition Naples et Milan. Sédition dans les Pays-bas. Conférence de Bayonne, qui alarme les Protestans. Mort de Pie IV. Zèle violent de Pie V. Personnages qu'il fait brûler comme hérétiques. Ordonnance contre les courtisanes. Révolte des *Gueux* en Flandre. On y envoie le duc d'Albe. Jugement de l'inquisition d'Espagne. Les comtes d'Egmond et de Horn, exécutés. Nouvelles guerres de religion en France. Trois batailles perdues par les Calvinistes. Bataille de Jarnac. Traité de Saint-Germain, où ils obtiennent tout ce qu'ils desirent. Une sage indulgence eût épargné de grands maux.

CHAPITRE IV.

Guerre fameuse avec les Turcs. — Pie V. — La Saint-Barthelemi. — Fin de Charles IX, 359

Disgrace du chancelier de l'Hôpital, pour une bulle de Pie V. Bulle *In cœna Domini*. Guerre avec les Turcs. Siège de Malthe. Mort de Soliman. Les Turcs prennent l'isle de Chypre. Ligue de Pie V contre eux. Bataille de Lépante gagné par don Juan d'Autriche. Alliance que le pape propose aux Arabes et aux Persans. Contradiction remar-

quable. Pie V fait un grand duc de Toscane. Fausses raisons pour autoriser cette démarche. On continue de forcer les consciences. Mariage du roi de Navarre avec la sœur de Charles IX. Lettre à l'amiral de Coligni. Soupçons des Protestans. Massacre de la Saint-Barthelemi. Cette barbarie autorisée et célebrée. Les Calvinistes deviennent plus redoutables. Mort de Charles IX.

CHAPITRE V.

COMMENCEMENS du règne de Henri III. — Continuation des troubles dans les Pays-bas, 371

HENRI III perd bientôt sa réputation. Faction des politiques. Le roi de Navarre uni au duc d'Alençon. Mort du cardinal de Lorraine. Fausseté de son zèle. Cinquiéme édit de pacification, le plus favorable aux Calvinistes. Philippe II, principale cause de tous les maux. Les Maurisques persécutés et rebelles. Le duc d'Albe continue ses cruautés. Révolte entière des Hollandais. Gouvernement de Réquesens. Don Juan D'Autriche lui succède. Les Flamands se refugient en Angleterre.

CHAPITRE VI.

NAISSANCE de la ligue. — Philippe II s'empare du Portugal, et perd les Provinces-unies, 379

DÉBAUCHES et hypocrisie de Henri III. Confrairies de pénitens. Naissance de la ligue. Les

confédérations des Protestans, moins étranges. Etats de Blois, Le roi se déclare chef de la ligue. Encore un édit de pacification. La conduite du roi annonce de nouveaux troubles. Quatre princes déchirent les Pays-bas. Sébastien, roi de Portugal tué dans une expédition d'Afrique. Le cardinal Henri lui succède. Après la mort de Henri, Philippe II s'empare de cette couronne. Têtes illustres mises à prix. Union d'Utrecht, qui ne pouvoit se soutenir par elle-même. Les états-généraux déclarent Philippe II déchu de la souveraineté. Philippe, se fondant sur une dispense du pape, rendoit caduc le serment de ses sujets. Fin malheureuse du duc d'Anjou. Il avoit été sur le point d'épouser Elisabeth. Assassinat du prince d'Orange.

CHAPITRE VII.

La ligue éclate contre les Bourbons. — Excès de Sixte-Quint. — Procès de la reine d'Ecosse. — Elisabeth triomphe de l'Espagne, 392

Les ligueurs se déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne. On consulte le pape Grégoire XIII, avant de se révolter. Fin de ce pontificat. Sixte V. Le cardinal de Bourbon se déclare chef de la ligue. Traité de Nemours, à l'avantage des ligueurs. Bulle de Sixte-Quint contre les Bourbons. Protestation de Henri IV affichée à Rome. Sentimens du pape sur ce prince et sur Elisabeth. La bulle excite une double guerre civile. Politique d'Elisabeth à l'égard de la reine d'Ecosse. Elle la retient prisonnière. Mouvemens en faveur de Marie. Les Catholiques font des complots, et en sont

punis. La doctrine tyrannicide réduite en pratique. Parry veut tuer la reine. Ballard et Babington suivent ses traces. Procès de Marie Stuart. Sur quelles preuves on la condamne. Dissimulation hypocrite d'Elisabeth. Marie est exécutée. Elisabeth soutient les Provinces-unies. Les Anglais deviennent redoutables sur mer. Sixte-Quint donne l'Angleterre au roi d'Espagne. Flotte invincible pour la conquérir. Prudence et courage de la reine dans le péril. L'armement Espagnol est presque détruit. Comment cette nouvelle est reçue en Espagne.

CHAPITRE VIII.

LIGUE des Seize. — Assassinat des Guises. — Fin de Sixte-Quint, 408

LIGUE des Seize à Paris. Henri III obligé de faire la guerre à son héritier. Le duc de Guise triomphant. Demandes séditieuses des princes Lorrains. Inquisition, et concile de Trente. Guise, maître de la capitale. Edit de réunion dicté au roi. On veut lui imposer des obligations encore plus dures. Il fait assassiner le duc et le cardinal de Guise. Il retombe dans sa foiblesse. Mort de Catherine de Médicis. Fanatisme des Seize. Le parlement conduit en prison. Réconciliation des deux rois. Monitoire de Sixte V. Il est publié dans quelques villes. Siége de Paris. Le roi assassiné par Jacques Clément. Mort de Sixte-Quint. Traits de son pontificat. Projets sur Naples. Mépris pour Henri III. Mot d'Elisabeth sur ce pape. Urbain VII et Grégoire XIV.

Fin de la Table des Matières du septième Volume.

607958